UN SUPPLÉMENT DE 16 PAGES
■ Spécial Festival d'Avignon



Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16313 – 7,50 F — JEUDI 10 JUILLET 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La commission de réforme de la justice refuse de couper le lien entre les procureurs et l'Etat

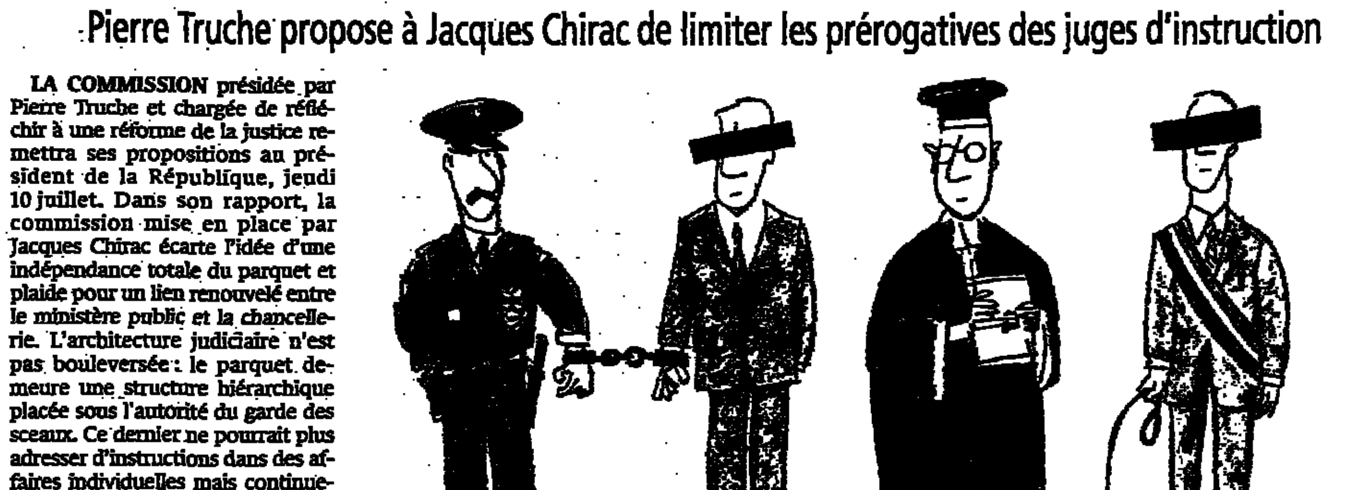
Pierre Truche propose à Jacques Chirac de limiter les prérogatives des juges d'instruction

LA COMMISSION présidée par Pierre Truche et chargée de réfléchir à une réforme de la justice remettra ses propositions au président de la République, jeudi 10 juillet. Dans son rapport, la commission mise en place par Jacques Chirac écarte l'idée d'une indépendance totale du parquet et plaide pour un lien renouvelé entre le ministère public et la chancellerie. L'architecture judiciaire n'est pas bouleversée : le parquet demeure une structure hiérarchique placée sous l'autorité du garde des sceaux. Ce dernier ne pourrait plus adresser d'instructions dans des affaires individuelles mais continuerait néanmoins à discuter de ces dossiers avec les procureurs.

En matière de nominations, les pouvoirs du Conseil supérieur de la magistrature doivent être renforcés, estime la commission. Les propositions du garde des sceaux devraient obtenir un avis conforme du CSM, dont la composition serait par ailleurs revue, les magistrats devenant minoritaires dans cette instance.

Pour mieux garantir la présomption d'innocence, la commission propose une refonte de la procédure pénale visant à limiter les pouvoirs du juge d'instruction. Celui-ci ne pourrait plus décider du placement en détention provisoire, confié à une collégialité de trois juges. Une date butoir serait fixée pour la durée des instructions. Un avocat interviendrait dès la première heure de la garde à vue et non à la vingtième heure, comme aujourd'hui.

Par ailleurs, la commission délimite le champ d'intervention de la presse. Durant la phase d'instruction, une partie des débats pourrait être publique. En revanche, l'identité des personnes mises en cause avant une information judiciaire (enquête préliminaire, garde à vue) ne pourrait être divulguée et le champ de la responsabilité civile de la presse serait élargi.



Lire pages 10 et 11 et notre éditorial page 15

Polonais, Hongrois et Tchèques entrent dans l'OTAN

COMME PRÉVU, la Hongrie, la Pologne et la République tchèque ont été invitées, mardi 8 juillet, lors du sommet atlantique de Madrid, à rejoindre l'OTAN. Cette décision vient compléter le remodelage de l'architecture de sécurité en Europe, qui avait connu un premier bouleversement avec la réunification de l'Allemagne dans l'OTAN en 1990. La décision de Madrid a été acquise par consensus des seize membres actuels, qui devaient, mercredi, s'efforcer d'apaiser les craintes ou l'amertume d'autres pays d'Europe centrale et orientale, candidats mais non encore invités à rejoindre l'Alliance. A la demande de la France, le communiqué de Madrid mentionne spécifiquement la Roumanie et la Slovénie comme devant faire partie de la prochaine ouverture de l'OTAN à l'est.

Lire pages 2 et 3 et les points de vue page 13

■ Le numéro trois du FIS libéré

La libération en Algérie d'Abdelkader Hachani, condamné lundi à cinq ans de prison – période couverte par sa détention préventive –, est *« un geste positif »*, selon le FIS. p. 6

■ Grève chez British Airways

Les hôtesses et stewards de la compagnie aérienne contestent la nouvelle politique salariale et ont commencé, mercredi, une grève de trois jours. p. 18

■ Lille à l'horizon 2015

La population lilloise a été consultée en vue de définir le nouveau visage de leur métropole. p. 9

■ La plus grande mine du Japon ferme

Les mineurs de Miike ont perdu leur ultime bataille, mais ont gagné le respect de l'opinion. p. 13

■ L'initiative du « Michelin »

Jean-Pierre Quélin nous fait découvrir les « repas soignés à prix modérés », nouvellement inscrits dans le guide rouge. p. 25

■ A nos lecteurs

En raison de la grève qui a empêché, le 8 juillet, la parution du *Monde*, notre cahier *Le Monde Initiatives* sera publié jeudi 10 juillet (daté 11 juillet) et *Le Monde des livres* est reporté au vendredi 11 juillet (daté 12 juillet). Nous prions nos lecteurs de nous excuser.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147-710-7,50 F

Il ne pleuvait plus, il a plu, pleuvra-t-il ?

CATASTROPHE, il faisait beau. Catastrophe, il a plu. Catastrophe, après la pluie, le beau temps.

Il fit, avant juin, tellement sec que l'on s'inquiéta du bas niveau des nappes phréatiques ou du débit de la Loire. L'arrosage des jardins dans certaines régions fut interdit par précaution. La sécheresse et le souvenir d'un impôt comme corollaire menaçaient. Il n'y avait plus de saison, le temps était déréglé. On s'en alarmait. Les gaz à effet de serre dégagés inconsidérément par l'activité humaine ne commençaient-ils pas à produire de redoutables effets ? Puis, le 1er juin, comme ces nuages de dessin animé qui, têtus et narquois, collent aux basques des personnages qu'ils inondent, la France prit un abonnement d'un mois avec la pluie. Pour faire bonne moyenne, en somme.

« Il a plu pratiquement tous les jours, confirme Daniel Goetz, prévisionniste à Météo-France, *ce qui en fait le mois de juin le plus humide depuis 1957, date à partir de laquelle on dispose de données pluviométriques représentatives pour toute la France. Il devance juin 1987 et juin 1992. Il a plu deux fois plus que d'ordinaire, ce qui annule le début de sécheresse que nous avons connu au printemps : depuis le début de l'année, le total des précipitations est pratiquement normal. »* Ce déluge quasi biblique a emporté avec lui d'anciens records. Ainsi, à Caen, 164 mm d'eau sont tombés au lieu des 52 mm usuels. A Paris-Montsouris, les averses ont atteint le beau score de 143 mm contre 53 mm d'habitude.

Qui dit pluie dit nuage, et qui dit nuage dit absence de soleil. En moyenne, la France a connu en juin un déficit d'insolation compris entre 30 et 40 %, chiffre élevé quand on sait que ce paramètre a une amplitude moindre que celui de la pluviométrie. Le site peu épargné de Paris-Montsouris n'a connu les rayons d'Helios que pendant 129 heures, chiffre à comparer avec les 221 heures d'ensoleillement habituelles. Pour Daniel Goetz, même si la sécheresse précoce et cette longue période de mauvais temps sont *« anormales »* – dans le sens où elles ne correspondent pas aux moyennes –, elles n'ont rien d'exceptionnel. *« Les deux situations ont, en fait, exactement la même explication : un blocage prolongé de l'anticyclone des Açores. »* Après s'être confortablement assis sur la France en avril-mai, forçant perturbations et pluies à se détourner sur l'est de l'Europe, il s'est décalé de 1 500 kilomètres vers l'ouest, ce qui a eu pour conséquence d'installer un boulevard dépressionnaire sur notre pays en juin. Cultures, sols et cours d'eau ont profité de l'aubaine, même si la manne céleste a très peu atteint les nappes phréatiques. Ainsi, dans le Calvados, deux tiers d'entre elles ont continué de baisser par un phénomène naturel de vidange, tandis que le tiers restant montrait une stabilisation ou une légère remontée de son niveau. Ces réserves d'eau souterraines ont cependant bénéficié d'un répit dû au fait que les pompages agricoles ont été stoppés pendant un mois. Le Bureau des recherches géologiques et minières indique d'ailleurs que si, de manière générale, le niveau est bas, cela n'est pas encore inquiétant.

« Les situations météorologiques exceptionnelles que nous venons de connaître sont en fait dues à une accumulation de phénomènes normaux, explique Daniel Goetz. *A partir du moment où il y a une anomalie, on ne peut pas en conclure que le climat est déréglé. Une échelle de trente ans est bien meilleure pour en juger, puisqu'elle lisse ces à-coups, ce "bruit de fond" climatique. »*

Pierre Barthélémy

Etat d'urgence pour l'industrie de défense française

POUR L'INDUSTRIE aéronautique et militaire française, l'arrivée du nouveau gouvernement socialiste, conjuguée à l'accélération des restructurations aux Etats-Unis et à l'impatience grandissante de nos partenaires européens, a un effet bénéfique : le problème est considérablement simplifié.

M. Jospin a indiqué, le 19 juin à l'Assemblée nationale, que la privatisation n'était plus un but en soi, mais qu'une adaptation du capital des firmes était possible dès lors *qu'elle s'inscrivait dans un* projet de restructuration. Il a précisé, le 21 juin au Bourget, que cette restructuration devait se placer d'emblée à l'échelle européenne.

Dans une perspective européenne, l'horizon s'éclaircit : faut-il créer un seul groupe aéronautique militaire et civil en rapprochant Aerospatiale-Dassault de l'allemand Daimler-Benz Aerospace (Dasa) et de British Aerospace (BAe) et un seul groupe d'électronique de défense, en mariant Thomson-CSF et le britannique GEC Marconi ? La stratégie initiale, tracée par le chef de l'Etat en février 1996, était de regrouper d'abord les forces françaises, en fusionnant Aerospatiale et Dassault d'une part, en confiant Thomson-CSF privatisée à Alcatel ou Matra d'autre part. Elle s'est enlisée. Le gouvernement a été incapable d'imposer ses vues à Serge Dassault et il s'est vu opposer un refus de la Commission de la privatisation à sa préférence exprimée pour Matra.

Dix-huit mois ont été perdus et il y a maintenant *« urgence »*, comme l'a indiqué Marcel Roulet, PDG de Thomson-CSF, jeudi 3 juillet, devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale. Les Américains, entre-temps, ont achevé la deuxième phase de leur restructuration et réduit le nombre de leurs grands groupes fournisseurs du Pentagone à trois : Boeing, Lockheed Martin et Raytheon-Hughes.

Les Européens s'impatientent. Ils dénoncent les indécisions françaises dans l'armement et les freins mis par Aerospatiale à un changement radical du statut d'Airbus qu'ils jugent indispensable face à Boeing. En cas de rapprochement BAe-Dasa, Britanniques et Allemands réunis auront une majorité dans Airbus, la France perdant son *leadership* de toujours. L'opération est programmée pour la fin de l'année, si les Français ne bougent pas d'ici là.

Simultanément, une stratégie d'encerclement de Thomson-CSF est en cours : les Britanniques souhaitent reprendre les activités de défense de Siemens (GEC et BAe sont favoris tandis que les offres de Thomson et d'Alcatel sont pénalisées par l'incertitude sur leur avenir). GEC s'intéresse aussi à l'italien Alenia Difensa.

Selon un certain nombre d'experts, la situation est catastrophique. Les industriels français, les plus puissants en Europe par la taille et par la maîtrise des technologies, sont sur le point d'être dépassés et isolés. Seul réconfort momentané : la conjoncture est favorable. Aerospatiale est portée par la reprise mondiale des commandes d'avions. Thomson-CSF bénéficie de bonnes exportations et de la gestion de Marcel Roulet, qui a su éviter que la firme ne se décourage pendant cette période d'incertitudes.

Eric Le Boucher

Lire la suite page 15 et nos informations page 16

Les déluges de Mars



ALORS QUE le robot Sojourner continue d'ausculter les roches martiennes, les scientifiques sont de plus en plus convaincus que des *« écoulements catastrophiques »*, d'énormes quantités d'eau, ont balayé la planète rouge, il y a quelques milliards d'années. Nathalie Cabrol, géologue française spécialiste de Mars à la Nasa, explique ce phénomène dans un entretien au *Monde*. Ces données renforcent l'hypothèse d'une forme primitive de vie sur Mars. Des missions destinées à prélever des échantillons pourront, en 2003 ou 2005, en apporter la preuve. A moins que celle-ci ne soit à portée de main dans les météorites de l'Antarctique.

Lire page 24

Les choix de M. Jospin

■ Dix milliards de francs pour l'allocation de rentrée, l'accès aux cantines scolaires, le logement et l'emploi des jeunes

■ Pas d'augmentation de la pression fiscale

■ Le gouvernement veut freiner les plans sociaux

Lire pages 7 et 32

Le Tour des bras cassés

L'ITALIEN Mario Cipollini (Saeco) était porteur du maillot jaune au départ, mercredi 9 juillet, de la quatrième étape du Tour de France, Plumelec-Le Puy-du-Fou (223 km). Après avoir enlevé les deux précédentes au sprint, il a laissé, mardi 8 juillet, la victoire dans la troisième, Vire-Plumelec (224 km), à son concurrent allemand Erik Zabel (Telekom), porteur lui du maillot vert.

L'étape de Plumelec a été marquée par l'échappée de 160 km du Français François Simon (GAN) puis par une nouvelle chute collective qui a provoqué l'abandon du Suisse Tony Rominger, chef de file de l'équipe Cofidis, victime d'une fracture de la clavicule droite. Dimanche, le Français Gilles Talmant s'était fracturé le bras droit.

Lire pages 22 et 23

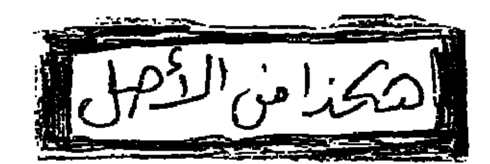
Les convictions de « Schwarzie »



ARNOLD SCHWARZENEGGER

ET REVOILÀ Batman, le justicier chauve-souris. Encore une grande production venue de Hollywood, avec Arnold Schwarzenegger en Mister Freeze, un méchant qui transforme ses ennemis en icebergs. *Le Monde* a rencontré « Schwarzie », qui parle de ses rôles de surhomme et de ses convictions politiques.

Lire page 29



SOMMET DE MADRID Les Etats-Unis *ont, comme prévu,* imposé leur choix, mardi 8 juillet, au sommet atlantique de Madrid, en limitant la première ouverture de l'OTAN à l'Est à trois pays : Pologne, *République tchèque et Hongrie. Bill* Clinton s'est félicité d'un *« pas de géant »* sur la voie d'une *« nouvelle Europe ».* ● LE PRÉSIDENT américain n'a, cependant, pu éviter une im*pression de cacophonie, Jacques* Chirac, menant la bataille pour une plus large ouverture. Le chef de l'Etat français a finalement obtenu que la Roumanie et la Slovénie *soient mentionnées dans* le communiqué final en liaison avec la prochaine phase d'ouverture de l'OTAN. ● LORS D'UN ENTRETIEN en marge du sommet, M. Clinton et M. Chirac se sont mis d'accord pour poursuivre les discussions sur la réintégration de la France dans le dispositif militaire de l'OTAN.

La Hongrie, la Pologne et la République tchèque entrent dans l'OTAN

Sous la pression de Bill Clinton, cette ouverture à l'Est a été limitée à trois Etats. A la demande de Paris, la Roumanie et la Slovénie sont mentionnées comme prochains membres possibles

MADRID
de nos envoyés spéciaux

Depuis que les Américains avaient annoncé leur décision de n'accepter que trois nouveaux membres dans l'OTAN lors du sommet de Madrid, l'issue ne faisait plus de doute. La Hongrie, la Pologne et la République tchèque seraient invitées à rejoindre l'Alliance atlantique, créée en 1949 pour faire face à la menace soviétique. La Roumanie et la Slovénie, qui bénéficiaient du soutien d'une majorité des seize pays de l'OTAN, devraient patienter.

La France avait pris la tête du mouvement en faveur de la Roumanie, tandis que les Italiens se faisaient les champions de leur voisin slovène. Au cours de la séance plénière de mardi, Jacques Chirac a encore prononcé un vibrant plaidoyer en faveur de Bucarest : *« La Roumanie, sur laquelle certains s'interrogent, a fait un choix clair en faveur de la démocratie et de l'économie de marché. Le peuple roumain aspire dans son immense majorité, la plus forte de tous les pays candidats, à rejoindre notre Alliance »*, a affirmé le président de la République. Il a, d'autre part, souligné que ce pays avait réglé *« les contentieux séculaires »* avec la Hongrie et l'Ukraine, qu'il avait modernisé une armée jamais intégrée dans le Pacte de Varsovie et que son adhésion *« évitera que ne soit créé un clivage entre le nord et le sud de l'Europe »*.

Les Américains, suivis notamment des Britanniques, n'ont pas été impressionnés par ces arguments et ont maintenu leur opposition à un élargissement touchant cinq pays. Invoquant des raisons financières, la Maison blanche craint l'opposition d'une forte minorité du Sénat tentée par l'isolationnisme. Toute la question était alors pour la France d'obtenir que les perspectives et le calendrier de l'adhésion de la Roumanie et de la Slovénie soient mentionnés explicitement dans la déclaration finale. Jacques Chirac a, jusqu'au dernier moment, fait corriger une copie qui lui paraissait insatisfaisante.

PROVOCATION

Les diplomates des Seize avaient passé la nuit de lundi à mardi à rechercher un compromis entre les partisans d'un élargissement restreint et ceux qui réclamaient en faveur des exclus de la première vague, des engagements plus précis. En vain. En séance plénière, le premier tour de table entre les chefs d'Etat et de gouvernement fut *« vigoureux »* (l'expression est de Catherine Colonna, porte-parole de l'Elysée). La France et quelques-uns de ses alliés insistèrent pour qu'une échéance soit fixée à la Roumanie et à la Slovénie. La délégation allemande proposa alors que la liste du deuxième groupe d'adhésion – si liste il devait y avoir – inclue les trois pays baltes qui sont aussi candidats. Du côté français, cette idée fut perçue comme une provocation à l'égard de la Russie. Les ministres des affaires étrangères furent alors chargés de trouver la formule magique. Ils eurent *« bien du mal et du mérite »* (selon le mot de Jacques Chirac à l'intention du chef de la diplomatie française, Hubert Védrine). Au début de l'après-midi, ils pensaient avoir réussi. Le projet de déclaration mentionnait bien la Roumanie et la Slovénie comme les candidats les mieux placés pour la deuxième vague d'adhésion ; plus loin, la date de 1999 était bien évoquée mais dans le contexte général du 50e anniversaire de l'Alliance ; quant aux trois Etats baltes, ils étaient englobés dans une *« région baltique »* dont les mérites étaient salués.

Tout semblait joué, tandis que les chefs de délégations déjeunaient à la table du président du gouvernement espagnol, José Maria Aznar. Mais le retour en séance fut plus animé que ne l'avaient soupçonné les ministres.

Mise en garde aux Serbes de Bosnie

Les Seize ont adopté, mardi 8 juillet, une déclaration spéciale sur la Bosnie-Herzégovine qui exprime leurs préoccupations face à la situation en République serbe de Bosnie où *« un climat de plus en plus antidémocratique et des abus d'autorité policière contraires aux obligations découlant de l'accord de paix portent atteinte aux droits fondamentaux de l'homme »*. Ils constatent que le processus démocratique en République serbe est *« l'objet de distorsions visant à bloquer les décisions constitutionnelles de la présidente élue qui doivent être respectées »*. *« Nous ne tolérerons aucun recours à la force ou à la violence, pas plus que le déploiement non autorisé de forces militaires ou para-militaires »*, ont-ils déclaré, exigeant que la police de la République serbe *« cesse ses actes d'intimidation »*. Cette déclaration constitue un soutien à la présidente Biljana Plavsic dans le conflit qui l'oppose à Radovan Karadzic, inculpé par le tribunal international de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Emmenées par Jacques Chirac, plusieurs délégations européennes, notamment les Italiens, demandaient en termes vifs au secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, de réexaminer le projet dans un sens plus conforme aux positions du groupe majoritaire.

« UN PAS NON NÉGLIGEABLE »

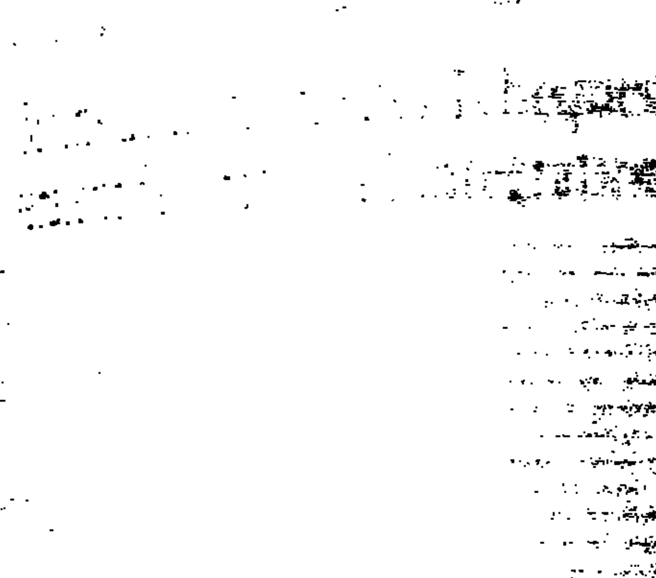
Sans que la rédaction du texte ne soit modifiée, de subtils déplacements de phrases et de paragraphes allaient enfin permettre au président de la République de juger, à l'issue des travaux, que *« cette réunion au total s'est bien passée »*. La France a obtenu que la date de 1999 et les noms de la Roumanie et de la Slovénie, et elles seules, soient présentes dans le même paragraphe – *« Un paragraphe isolé, spécifique »*, a souligné Jacques Chirac – alors que le cas des Baltes était disjoint.

« Les autorités françaises » – formule qui recouvre désormais l'Elysée et le gouvernement – ont-elles lieu de se déclarer satisfaites ? Il est clair que la déclaration sera sujette à des interprétations divergentes, certains insistant sur le quasi-engagement de l'Alliance à accueillir deux nouveaux membres avant la fin du siècle, d'autres mettant l'accent sur le fait que, lors du prochain sommet de l'OTAN en 1999, tout pourra être remis en cause. Toutefois, la France ne pouvait guère espérer arracher beaucoup plus étant donné la fermeté des Etats-Unis et le soutien à éclipses de ses alliés européens. Aucun d'eux n'était disposé à aller jusqu'à la crise et, du côté français, on avait exclu de *« prendre en otage »* le sommet en bloquant l'adhésion des trois pays faisant l'objet d'un consensus.

Le président de la République ne se faisait pas d'illusion sur l'issue de la discussion relative à l'autre sujet à l'ordre du jour de ce sommet : l'adaptation interne de l'Alliance en faveur d'un rééquilibrage des responsabilités entre l'Europe et les Etats-Unis. Il s'est néanmoins félicité qu'*« un pas non négligeable ait été confirmé »* dans cette direction sans que « l'européanisation » de l'OTAN – qui *« aux yeux de la France ne va jamais assez vite et jamais assez loin »* – soit suffisament avancée pour permettre son retour dans les institutions intégrées. On ne reviendra pas en arrière. On se réjouit des progrès accomplis depuis 1995, on prend acte de la mise en place d'une chaîne de commandements européenne à l'intérieur de l'OTAN, mais la France n'y participera pas aussi longtemps que le partage des commandements ne lui donnera pas entière satisfaction.

Cette position d'attente, sur laquelle se sont retrouvés la présidence de la République et le gouvernement, était le gage d'un fonctionnement plutôt placide de la cohabitation. En l'absence du premier ministre, qui a jugé inutile le déplacement à Madrid, le ministre des affaires étrangères a accompagné le chef de l'Etat dans toutes les négociations, y compris lors des entretiens bilatéraux avec le président Clinton, puis avec le président roumain, Emil Constantinescu. Officiellement, la France a parlé d'une seule voix ; seules les questions de préséance dans l'expression d'une position commune rappelait l'existence du « domaine partagé ».

Luc Rosenzweig et Daniel Vernet



« Nous ferons le point à notre prochaine réunion en 1999 »

Voici les principaux extraits de la déclaration adoptée, mardi 8 juillet, au sommet de l'OTAN :

VERBATIM

« Nous, chefs d'Etat et de gouvernement des pays de l'Alliance de l'Atlantique nord, nous sommes réunis à Madrid pour donner forme à la nouvelle OTAN, à l'approche du XXIe siècle (...). Aujourd'hui, nous invitons la Hongrie, la Pologne et la République tchèque à engager des pourparlers d'adhésion avec l'OTAN. Notre objectif est de signer le protocole d'accession lors des réunions ministérielles de décembre et de pouvoir achever le processus de ratification à temps pour que l'adhésion prenne effet au moment du 50e anniversaire du traité de Washington, en avril 1999 (...).

Nous réaffirmons que l'OTAN reste ouverte à de nouveaux membres, conformément à l'article 10 du traité de l'Atlantique nord (...). L'Alliance compte lancer de nouvelles invitations dans les années à venir à des peuples désireux et capables d'assumer les responsabilités et obligations liées au statut de membres (...).

Nous ferons le point sur ce processus à notre prochaine réunion en 1999. En ce qui concerne les pays qui aspirent à devenir membres, nous reconnaissons avec beaucoup d'intérêt et prenons en considération les développements positifs dans le sens de la démocratie et de la primauté du droit intervenus dans un certain nombre de pays de l'Europe du Sud-Est, en particulier la Roumanie et la Slovénie.

L'Alliance reconnaît la nécessité de renforcer la stabilité, la sécurité et la coopération régionale dans les pays d'Europe du Sud-Est et d'oeuvrer pour une plus grande intégration de ces pays dans la communauté européenne atlantique. En même temps, nous reconnaissons les progrès réalisés vers une stabilité et une coopération plus grandes par les Etats de la région de la Baltique qui aspirent également à en devenir membres ».

La France reste un pied dedans et un pied dehors en attendant un meilleur partage des responsabilités

MADRID
de notre envoyé spécial

Comment préserver les acquis de la rénovation de l'OTAN obtenus jusqu'à maintenant, tout en restant en dehors des institutions intégrées ? Telle est la question à laquelle la France aura à répondre au cours des prochains mois.

« Les autorités françaises », expression désormais consacrée qui permet d'englober la présidence de la République et le gouvernement, ont jugé que les conditions d'une poursuite du rapprochement avec l'OTAN n'étaient pas réunies. C'est ce que Jacques Chirac a répété, mardi 8 juillet, dans son intervention en séance plénière. La France, a-t-il expliqué, souhaite parvenir à un meilleur partage des responsabilités dans l'Alliance ; elle *« appréciera le moment venu les résultats obtenus dans cette direction. Elle décidera alors des conclusions à en tirer pour sa relation avec l'OTAN »*.

En même temps, Paris ne veut pas que les pas faits depuis dix-huit mois vers une *« européanisation »* de l'Alliance, largement sous son impulsion, soient perdus. D'où une démarche en trois points : *comme décidé en décembre 1995*, la France participera à toutes les instances intergouvernementales de l'Alliance ainsi qu'aux GFIM (groupes de force interarmes multinationale, formule qui permet à quelques pays de l'OTAN de coopérer pour des opé*rations de maintien de la paix*, les modalités restant à définir) ; enfin, elle maintiendra *« les options ouvertes en fonction des progrès vers un meilleur partage légitime et efficace des responsabilités »*.

L'ÉCHEC D'UN COMPROMIS

Au cours des derniers mois, la discussion sur la *« visibilité »* de l'Europe dans l'OTAN s'est cristallisée autour de la question du commandement sud, la France ayant fait de l'attribution de ce commandement à un officier européen la principale condition à sa réintégration. Les Américains se sont montrés jusqu'à maintenant intraitables bien que les négociations entre Paris et Washington aient été conduites assez loin dans la plus grande discrétion. Lors de leur entretien du mardi 8 juillet, Bill Clinton a proposé à Jacques Chirac de reprendre ces conversations qui, a ajouté le président de la République dans sa conférence de presse, ne se sont jamais interrompues *« sauf au moment de la constitution du gouvernement »* (français).

Dans un communiqué, publié le 2 juillet et exprimant la position commune de l'Elysée et du gouvernement, le Quai d'Orsay avait annoncé que les conditions d'un retour de la France dans l'OTAN n'étaient pas remplies. A quel moment Jacques Chirac s'est-il convaincu qu'il n'obtiendrait pas *satisfaction, au moins dans l'im*médiat ?

Pour certains, l'échec des pourparlers avec les Etats-Unis était patent dès février, à la suite des premiers contacts. D'autres sources rapportent que des discussions sérieuses se poursuivaient en mars, au moment même où William Cohen, nouveau secrétaire américain à la défense, expliquait, devant le Sénat, qu'il n'y avait rien à négocier. La dissolution de l'Assemblée nationale a bouleversé le calendrier et la victoire de la gauche aux élections a renvoyé aux calendes grecques une aventure controversée non seulement chez les socialistes, mais au sein même du parti gaulliste.

Certains alliés européens de la France, qui avaient soutenu officiellement la revendication sur le commandement sud, croient savoir qu'à la mi-mai encore le compromis était possible. La solution aurait été la suivante : le poste d'adjoint au commandement en chef des forces alliées en Europe, qui sera habilité au commandement des opérations strictement européennes, aurait été confié à un Français, en alternance avec un Allemand et un Britannique. Le commandement régional nord aurait lui-même fait l'objet d'une rotation (ce qui semble de toute manière acquis). Quant au commandement sud, il *aurait été partagé entre un officier* américain (qui aurait conservé la responsabilité de la VIe flotte qui n'est pas attribuée à l'OTAN) et un officier européen (au début un Italien, en rotation avec un Français et un Espagnol). La tâche de cet officier européen aurait été, dans un premier temps, de « muscler » et d'intégrer les forces européennes de la région Méditerranée et de prendre éventuellement la direction de missions purement européennes dans la région.

Ce compromis, qui paraissait acceptable pour le Pentagone, a achoppé sur deux points. Le premier concernait la hiérarchie des *deux commandements*, les Américains tenant à ce que leur représentant soit *« un peu plus égal »* que le représentant européen. Le deuxième avait trait au calendrier : les Français voulaient que, dans un délai fixé, le commandement sud soit de nouveau unifié sous la direction d'un officier européen, tandis que Washington ne souhaitait pas aller au-delà d'un engagement à revoir la situation dans quelques années.

Dans ces conditions, Jacques Chirac a *jugé qu'il n'était pas pressé* et qu'il valait mieux attendre des meilleurs jours, tout en se déclarant disponible à toute nouvelle proposition américaine.

D. V.

L'Espagne est prête à rejoindre la structure militaire de l'Alliance

MADRID
de notre correspondante

L'Espagne pourrait intégrer la *structure militaire de l'OTAN « d'ici à la fin de l'année »*, si l'on en croit les déclarations du chef du gouvernement espagnol, José María Aznar. Ce dernier, qui recevait le président américain, Bill Clinton, lundi soir 7 juillet, au palais de la Moncloa, à la veille de l'ouverture du sommet de l'OTAN, a précisé qu'un *« accord de caractère général avait été atteint »*.

« S'il existe des problèmes techniques, j'espère, devait-il ajouter, *qu'il y aura suffisamment de progrès au sommet de Madrid pour nous permettre d'ici à la fin de l'année, et notamment en décembre, d'adhérer totalement à la structure militaire de l'Alliance »*. Le matin même, le chef de la diplomatie espagnole, Abel Matutes, plus optimiste encore, n'avait pas hésité à annoncer : *« L'adhésion de l'Espagne est réglée à pratiquement 90 %. »*

Un optimisme d'autant plus appuyé que l'Espagne qui, avec Javier Solana, à la tête de l'OTAN, joue doublement les amphitryons de ce sommet de Madrid, a tout intérêt à ce que cette rencontre, qui s'annonce peu décisive, porte au moins quelques fruits. D'où la déclaration d'intention d'une future intégration, formulée d'entrée de jeu par un gouvernement espagnol qui s'est battu en ce sens depuis son *arrivée au pouvoir, il y a un an.* Ce fut notamment le cas, en novembre 1996, lorsque le Congrès des députés a mandaté l'exécutif pour négocier l'intégration de l'Espagne dans la structure militaire de l'OTAN, ce qui n'avait pas été fait depuis qu'elle avait rallié l'Alliance, en 1982.

Ce « mandat » était naturellement assorti de conditions qui posent aujourd'hui les *« problèmes techniques »* évoqués par M. Aznar. Il s'agit, d'abord et surtout, que l'Espagne *puisse acquérir « une représentation proportionnelle à son importance et à sa contribution militaire »*, ce qui se traduit par l'exigence d'une plus grande « visibilité» en Méditerranée. Pour cela l'Espagne revendique le contrôle de Gibraltar et, plus encore, celui de l'archipel des Canaries qui dépendait jusque-là d'un commande*ment au Portugal. Cette dernière* affaire, la plus délicate, n'est pas totalement réglée : si l'Espagne a obtenu, en principe, que les Canaries soient placées sous le contrôle d'un commandement sous-régional de l'OTAN basé sur son propre territoire, en revanche aucune décision n'a été adoptée sur le futur contrôle de la « poche » maritime entre le continent et l'archipel.

Madrid revendique le contrôle de Gibraltar et celui de l'archipel des Canaries qui dépendait jusque-là d'un commandement au Portugal

Les autres conditions posées par l'Espagne pour son intégration sont les suivantes : renforcement de l'IESD, l'Identité européenne de défense, et élargissement à l'Est. Après avoir officiellement soutenu du bout des lèvres les Français dans leur croisade pour renforcer l'IESD, notamment dans l'affaire du futur « commandement sud », l'Espagne, qui estime *« ne pas avoir les moyens d'indisposer Washington »*, s'est alignée sur les positions américaines.

Même reddition sans combat sur l'élargissement à la Roumanie et à la Slovénie, soutenues en principe par Madrid mais vite lâchées pour se ranger à l'avis américain. Ce « suralignement » sur les Etats-Unis, déjà particulièrement voyant envers Cuba, pourrait à la longue ne pas s'avérer payant : l'opposition attend de voir quelles « concessions » réelles le gouvernement Aznar va vraiment retirer de tant de « bonne volonté».

Marie-Claude Decamps

…et la Slovénie … du sommet, M. Clinton et M. G… se sont mis d'accord pour … suivre les discussions sur la … gration de la France dans le dis… tif militaire de l'OTAN.

…trent dans l'OTAN

…s Etats.
…s membres possibles

…spagne est prête à rejoind… …ucture militaire de l'Allian…

Madrid revendique … contrôle de Gibr… et celui de l'archi… des Canaries qui … dépendait jusqu'… d'un commandement … au Portugal

Les nouveaux membres de l'organisation

	Effectifs armée	Avions de combat	Chars	Part de la défense dans le PIB
• POLOGNE (38 millions d'hab.)	230 000	380	1 700	2,5 %
• HONGRIE (10,2 millions d'hab.)	75 000	140	830	1,4 %
• RÉP. TCHÈQUE (10,3 millions d'hab.)	65 000	143	950	1,7 %

L'armée polonaise cherche à s'adapter aux normes occidentales

VARSOVIE
de notre envoyée spéciale

Comment transformer une armée mal équipée, jadis formée et déployée selon les dogmes du pacte de Varsovie, en « bonne candidate » à l'intégration dans l'Alliance atlantique ? Une partie du défi a été relevée, assure Andrzej Karkoszka, le vice-ministre polonais de la défense.

Depuis 1989, les effectifs de l'armée polonaise ont été réduits de 460 000 à 230 000 hommes. Le redéploiement des troupes, essentiellement d'ouest en est pour répondre à la perception d'une menace russe, est accompli. Le contrôle civil sur les armées est lui aussi une chose acquise en principe, ajoute M. Karkoszka, qui estime clos l'incident du limogeage, en mars 1997, du chef d'état-major, le général Wilecki (*Le Monde* du 12 février 1997), que Lech Walesa avait nommé à ce poste en 1992 pour court-circuiter le ministère de la défense et garder une haute main présidentielle sur l'armée.

L'armée polonaise, comme d'autres en Europe centrale, est pourtant loin d'être coulée dans un « moule OTAN », et les locaux redécorés à l'occidentale de ce bâtiment du ministère de la défense à Varsovie ne reflètent pas le tableau d'ensemble. M. Karkoszka le reconnaît : « *Nous sommes à un pas de l'entrée dans l'OTAN, et il nous faut de grands changements.* » Se déclarant « *sûr* » que « *de nombreux points seront complétés d'ici au printemps 1999* », date évoquée pour l'élargissement de l'OTAN, M. Karkoszka évalue le coût immédiat des transformations « *minimales* » : « *Pour rendre nos armées interopérationnelles avec l'OTAN, le budget polonais doit prévoir entre 300 et 400 millions de dollars par an* [1,7 à 2,3 milliards de francs], *sans tenir compte des achats de gros matériel.* » Selon des estimations américaines, le coût total de l'élargissement de l'OTAN à l'Est s'élèvera à au moins 25 milliards de dollars sur dix ans.

DÉPENDANCE À L'ÉGARD DE L'EST

« *La tâche la plus difficile et la plus coûteuse est la modernisation des équipements* », souligne M. Karkoszka ; « *pour l'instant, le budget permet difficilement de la réaliser. Si la croissance se maintient à 6 ou 7 % dans les années qui viennent, il y a une chance.* » Sur la qualité du matériel de l'armée polonaise, M. Karkoszka ne laisse guère planer le doute : « *De façon idéale, on peut dire que tout peut être changé...* ». Ainsi, la Pologne fabrique ses propres radars, mais leur modulation est incompatible avec celles des armées occidentales. « *Il nous faut les adapter pour que notre système d'identification* " friend or foe " [allié ou ennemi] *puisse communiquer avec l'OTAN* », constate le vice-ministre de la défense.

La dépendance des armements polonais à l'égard de « pays tiers » (essentiellement la Russie, la Biélorussie et l'Ukraine) est également problématique. « *Pour l'entretien de nos avions, notre artillerie, nos missiles anti-aériens et nos navires de guerre, pour des réparations capitales et des pièces détachées, nous avons besoin de coopération* » avec ces Républiques de l'ex-URSS, note M. Karkoszka. A l'avenir, la Pologne cherchera à s'approvisionner ailleurs, souligne-t-il : « *Nous voulons le meilleur, et nous voulons acheter ce que nous ne produisons pas, notamment avec des crédits à long terme : des avions de combats, des missiles terre-air, air-air, mer-mer, des sous-marins et certains types d'artillerie. Voilà les marchés potentiels.* »

Pour l'heure, le matériel désuet, les réductions d'effectifs et le manque de formation contribuent au « *mécontentement* » des officiers polonais et à la fuite des meilleurs cadres. L'armée polonaise, en mal de restructuration, compte 80 000 officiers, soit un officier pour trois soldats... « *Il faudra faire passer une partie d'entre eux à la vie civile afin de rétablir de meilleures proportions ; cela prendra de dix à douze ans* », admet M. Karkoszka.

Mais il reste un autre grand problème, particulièrement sensible à l'approche de l'entrée dans l'OTAN : la méconnaissance des langues étrangères. Seuls 3 000 à 4 000 officiers polonais, soit environ 5 % du corps, maîtrisent l'anglais, l'allemand ou le français (le russe n'étant pas pris en compte).

M. Karkoszka se veut optimiste : des cours de langue sont dispensés dans onze centres militaires, « *et les cadres de la jeune génération font des efforts en prenant des leçons particulières* », ajoute-t-il.

Natalie Nougayrède

Moins de la moitié des Tchèques seraient favorables à l'intégration

PRAGUE
de notre correspondant

48,9 %. In extremis, le nombre des Tchèques favorables à l'entrée de leur pays dans l'Alliance atlantique aura approché la barre de la majorité, selon un sondage publié une semaine avant le sommet de Madrid. Pays de la « première vague » de l'élargissement ayant la population la moins atlantiste, la République tchèque affiche, en outre, l'un des plus petits budgets de la défense en Europe centrale (1,7 % du PIB).

Ainsi, si Prague figure parmi le trio favori des Américains, les Tchèques le doivent, non seulement à la relative stabilité politique et économique qui a accompagné la transition du communisme à la démocratie et à l'économie de marché, mais surtout à l'acharnement du président Vaclav Havel.

Après avoir brièvement évoqué l'idée d'une dissolution parallèle du pacte de Varsovie et de l'OTAN, l'ex-dissident est rapidement devenu un chantre de l'extension de l'Alliance vers l'Est, pour assurer la sécurité des nouvelles démocraties, mais aussi associer ces dernières à la défense des valeurs du monde occidental, dont elles avaient été éloignées pendant cinquante ans. Mettant à profit son charisme et sa force de persuasion comme les excellentes relations qu'il a su nouer avec l'administration américaine de Bill Clinton, il a réussi à *convaincre les Seize et... le gouvernement* tchèque de consentir à des efforts pour que le pays soit un candidat crédible.

A défaut de l'avoir manifesté clairement en augmentant le budget de l'armée – celui-ci a au moins été épargné dans les coupes opérées en juin –, le gouvernement a dépêché des contingents tchèques sur les champs d'opération de ces dernières années (guerre du Golfe et Bosnie). Il a mis en route un ambitieux programme de restructuration et de modernisation de l'armée dans un souci de parvenir à une plus grande compatibilité avec l'organisation de l'OTAN.

Un des plus petits budgets de la défense en Europe centrale

Ainsi, la formation d'une brigade d'intervention rapide, bien équipée et forte de trois mille hommes, a été saluée par les responsables militaires occidentaux. Mais, outre le peu de prestige dont jouissent l'armée et la profession de militaire dans la population tchèque, l'Alliance atlantique intégrera une armée dont le grand point faible est le potentiel humain : 65 000 hommes actuellement et 55 000 en l'an 2000-02.

Avec une pyramide d'âges aberrante, l'armée tchèque dispose d'une pléthore d'officiers, en particulier supérieurs (commandants et *lieutenants-colonels*), *formés sous* le communisme et pratiquement incapables de s'adapter à la nouvelle situation. Elle manque de jeunes sous-officiers et d'officiers de carrière entre vingt et trente-cinq ans, parlant couramment l'anglais ou une autre langue selon les normes minimales de l'OTAN. Elle doit d'ailleurs faire face à une véritable hémorragie de ses jeunes cadres qui passent dans le privé, faute de perspectives de carrière et de conditions sociales satisfaisantes. Nombre de volontaires des missions dans le désert saoudien ou dans les Balkans n'ont ainsi pas pu trouver une place adéquate à leur expérience dans l'armée et l'ont quittée.

Moins aiguë, la question du remplacement ou de la modernisation des matériels se posera tôt ou tard à l'armée tchèque qui estime à seulement 100 millions de francs le coût annuel de son adhésion. Malgré sa stratégie officielle défensive, elle a conservé partiellement des distorsions héritées du communisme, soit une partie importante de chars d'assaut (952) contre 1 367 engins blindés de combat et de transport et 767 pièces d'artillerie. Avec 36 hélicoptères de combat (contre 50 autorisés par la Convention de Paris) et 143 avions de combat, tous de fabrication ex-soviétique, l'armée de l'air devrait engloutir une part essentielle des moyens alloués pour son renouvellement. Tandis que les pilotes, en République tchèque, n'enregistrent que 15 heures de vol par an (contre 220 aux Etats-Unis), les constructeurs américains Lockheed et Mc Donnell-Douglas s'affrontent pour décrocher un contrat de 24 appareils, le français Dassault et le suédois Saab jouant les comparses.

Martin Plichta

Les pays de la première vague saluent l'« événement historique »

L'ÉLARGISSEMENT de l'OTAN est une « *faute majeure, peut-être la plus grosse depuis la fin de la seconde guerre mondiale* », a déclaré, mardi 8 juillet, le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov. Il a toutefois appelé à la bonne application de l'« Acte fondateur » signé le 27 mai à Paris entre l'Alliance atlantique et la Russie. Cette coopération doit « *assurer notre sécurité et en même temps aider à changer la nature de l'OTAN* », a déclaré le chef de la diplomatie russe.

La décision prise par l'OTAN d'inviter la République tchèque, la Hongrie et la Pologne à rejoindre ses rangs a été accueillie comme un « *moment historique* » *par ces trois pays. Le premier* ministre polonais, Wlodzimierz Cimoszewicz, a estimé que la décision de Madrid pouvait « *passer dans l'Histoire comme marquant la fin de l'ordre de Yalta* », et que ce jour « *déterminera l'avenir de la Pologne dans la structure du monde démocratique* ».

A Budapest, le secrétaire d'Etat hongrois aux affaires étrangères, Matyas Eorsi, a lui aussi qualifié la décision de « *véritablement historique* » en venant l'annoncer aux membres du Parlement, qui ont applaudi chaleureusement. A Prague, le premier ministre tchèque, Vaclav Klaus, a qualifié la décision de l'OTAN de « *couronnement du processus de transformation d'après-novembre* » 1989, date de la chute du régime communiste. « *Le sommet de Madrid a effacé les conséquences de Munich et de Yalta* », a ajouté le ministre tchèque des affaires étrangères, Josef Zieleniec.

INQUIÉTUDES BALTES

Ecartée de la « première vague », la Roumanie a exprimé sa déception, par la voix du président du Sénat roumain, Petre Roman : « *Franchement, il y a de l'amertume. Et ce n'est pas le résultat d'une fausse illusion. Nous pouvions raisonnablement aspirer à être invités, car la Roumanie dispose de quelques atouts majeurs au regard des ambitions actuelles de l'OTAN* », a déclaré M. Roman. La Slovénie a, de son côté, souligné qu'elle poursuivrait ses efforts pour intégrer l'OTAN.

Responsables tchèques, hongrois et polonais ont exprimé leur « *ferme conviction que l'OTAN invitera graduellement d'autres démocraties européennes, candidates à l'adhésion et en remplissant les critères* ». « *Nous considérons l'invitation faite à nos trois pays comme le début du processus d'élargissement de l'OTAN* », a souligné, lors d'une conférence de presse, le président tchèque, Vaclav Havel, qui s'exprimait aux côtés du président polonais, Alexander Kwasniewski, et du premier ministre hongrois, Gyula Horn.

Les Baltes, inquiets de savoir s'ils feront partie d'un futur élargissement de l'Alliance, poursuivent leur « offensive diplomatique ». Les présidents estonien, letton et lituanien devaient notamment prendre part, mercredi à Madrid, au Conseil du Partenariat euro-atlantique, ouvert aux vingt-huit partenaires neutres et est-européens de l'OTAN. Mercredi matin, un diplomate lituanien commentait l'élargissement de l'OTAN vers trois pays d'Europe centrale par ces mots : « *Les trois baltes regardent passer la troïka d'or.* » – (AFP.)

« Le meilleur parapluie pour notre sécurité »

PRAGUE
de notre correspondant

8 juillet 1947. Le premier ministre tchécoslovaque, le communiste Klement Gottwald, et le ministre des affaires étrangères, le démocrate Jan Mazaryk, doivent se rendre à Moscou. A cause du mauvais temps, leur avion ne décolle que le lendemain. Outre ce contretemps, leur séjour dans la capitale soviétique se transforme en voyage à Canossa. Après plusieurs heures d'entretiens avec les plus hauts dirigeants soviétiques, les responsables tchécoslovaques renoncent définitivement au plan Marshall. Ils ouvrent ainsi la voie au « putsch » de février 1948 qui fera passer le pays, pour une durée de quarante et un ans, dans la sphère d'influence de Moscou.

Cinquante ans plus tard, jour pour jour, le 8 juillet 1997, le président de la République tchèque, l'ancien dissident Vaclav Havel, et son ministre des affaires étrangères, Josef Zielenec, participent à Madrid au sommet de l'OTAN, où leur pays sera invité à l'Alliance atlantique. Cette fois, l'histoire ne devrait pas balbutier.

« JOUR DE GLOIRE »

Au château de Prague, Pavel Tigrid, soixante-dix-neuf ans, fait défiler ses souvenirs. « *L'entrée de notre pays dans l'Alliance atlantique est un pas historique* », dit cette ancienne figure de la dissidence tchécoslovaque en France, proche de M. Havel. « *J'ai vécu et été témoin de crises graves, même de décompositions de mon pays. Il y a d'abord eu Munich, en septembre 1938, puis l'occupation par les troupes hitlériennes à partir de mars 1939 – avant celle des Soviétiques en 1968 – et l'instauration d'un pouvoir communiste en 1948* », ennumère-t-il en évoquant l'histoire tourmentée des Tchèques au XXe siècle. « *Il n'était pas possible de laisser un vide dans cette région de l'Europe après l'effondrement du communisme : l'OTAN représente le meilleur parapluie pour notre sécurité* », assure-t-il, avant de rappeler l'échec de la « Petite Entente » et des traités avec la France et la Grande-Bretagne d'avant-guerre.

Cet ancien journaliste, devenu entre 1994 et 1996 ministre de la culture et aujourd'hui chargé de mission auprès du président Havel pour les questions tchéco-allemandes, ne considère pas les accords de Munich qui livrèrent la Tchécoslovaquie à Hitler comme une « *trahison* » de l'Occident envers son pays. « *Mais il est vrai que, pour le président d'avant et d'après-guerre, Edouard Benès, qui fut le chef du gouvernement tchécoslovaque en exil à Londres, Munich signifiait un tournant essentiel. Il s'est efforcé pendant toute la guerre d'expier et de réparer les torts de Munich. A l'époque, toute sa politique étrangère a suivi le motto suivant : l'Ouest nous a trahi, maintenant il nous faut rechercher des assurances plus fiables. Et celles-ci étaient, à ses yeux, l'Union soviétique. Cela peut sembler aujourd'hui absurde, mais ce fut ainsi. Benès pensait que l'Occident allait, après-guerre, pencher vers le socialisme et que l'Union soviétique allait se démocratiser. Cette idée était totalement fausse, comme nous avons pu le constater, mais la grande majorité de la population partageait alors les conceptions de Benès* », affirme-t-il.

« *Cependant*, relate M. Tigrid, *il y avait, dès le lendemain de la guerre, des journalistes et quelques hommes politiques sceptiques. Après leur retour d'exil de Londres, ils ont bien tenté, par exemple, de promouvoir des traités d'amitié et d'assistance mutuelle avec la Grande-Bretagne et la France, mais sans succès* », ajoute-t-il avec une pointe d'amertume. Pavel Tigrid fut l'un d'entre eux quand, jeune éditorialiste au quotidien catholique *Lidova Demokratie*, il publiait des articles anticommunistes et critiques sur Moscou qui provoquaient la fureur des dirigeants du PC tchécoslovaque. Aussi ce 8 juillet 1997 représente-t-il une sorte de « jour de gloire » pour lui qui, dès 1946-1947, mettait en garde contre les relations privilégiées avec le « libérateur » soviétique au détriment de l'Occident, et qui utilisa tous les canaux de l'exil pour entretenir la flamme de la liberté chez ses concitoyens.

M. Pa

M. Strauss-Kahn affirme que la France « veut faire l'euro à la date prévue »

Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie s'est prononcé contre un report

Avant les résultats de l'audit demandé par le gouvernement français à deux magistrats de la Cour des comptes – qui rendront leurs conclusions vers le 20 juillet –, Dominique Strauss-Kahn a estimé que Paris devait *« se mettre en état de respecter la date prévue »* par le traité pour le passage à l'euro, tout en soulignant que Maastricht n'exclut pas une marge d'interprétation des critères de convergence.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correpondant

« Nous ferons des efforts pour que la France puisse être en situation » d'accéder à l'euro, a réaffirmé mardi 8 juillet à Paris le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn. *« Lionel Jospin l'a dit avec force : nous voulons faire l'euro et nous voulons le faire à la date prévue du 1er janvier 1999. Dans ces conditions, je ne crois pas du tout que l'euro puisse se faire sans la France »*, a-t-il assuré.

La veille, lors du conseil des ministres des finances européens à Bruxelles, M. Strauss-Kahn avait affirmé : *« S'il y a report, le risque devient grand que, de délai en délai, il ne se passe rien. Il faut que nous nous mettions en état de respecter la date prévue par le traité. » « J'exclus complètement un scénario de ce genre »*, a déclaré de son côté Jean-Claude Juncker, premier ministre et ministre des finances du Luxembourg, qui préside les travaux des Quinze. Yves de Silguy, le commissaire chargé des affaires économiques et monétaires, a rappelé que, *« pour changer la date, il faudrait changer le traité »*.

Le gouvernement attend le résultat de l'audit dont ont été chargés deux magistrats de la Cour des comptes et qui devrait lui être remis vers le 20 juillet. *« Malheureusement, je sais qu'il ne sera pas très bon et qu'il faudra faire un effort »*, a noté M. Strauss-Kahn. Le ministre autrichien a indiqué sans détour qu'il n'était guère pensable que la France puisse rejoindre l'Union monétaire avec un déficit des finances publiques de 3,6 %, alors que d'autres s'astreindraient à serrer de très près les 3 % figurant dans le traité. Ce point de vue, s'il n'est pas toujours exprimé aussi brutalement, est partagé par la majorité des pays membres.

EN FAVEUR DE L'EMPLOI

Cela veut-il dire que la France s'imposera des réductions de dépenses lui permettant de ramener son déficit sous la barre des 3 % du PIB ? *« Je reste déterminé à respecter ce que dit le traité »*, répond le ministre, rappelant ainsi que le traité n'exclut pas une marge d'interprétation. L'ampleur de celle-ci, une fois les résultats de l'audit connu, devra être discutée avec les partenaires et en particulier avec l'Allemagne. Un premier ministre bénéluxien, qui a l'oreille du chancelier Kohl, a déja indiqué qu'à son avis le chiffre de 3,4 % pourrait faire l'affaire.

C'est en fonction de cette négociation, dont on peut penser qu'elle a déjà commencé, que le gouvernement devra décider les mesures à prendre pour gagner la bataille des critères. M. Strauss-Kahn paraît déterminé à agir dans ce sens et exclut donc une quelconque alternative, type report de l'euro ou démarrage de l'Union monétaire sans la France. Le gouvernement consentira-t-il un tel effort, même s'il y a un risque qu'il freine la reprise ? Lionel Jospin n'avait pas répondu de façon affirmative lors de sa récente intervention sur France 2.

Son ministre de l'économie et des finances lève l'ambiguïté : *« L'existence de l'euro est favorable à l'emploi, c'est pourquoi je tiens à ce que le nécessaire soit fait pour y parvenir. »* Le ministre explique que, même si les contraintes de la marche vers l'Union monétaire ont pu parfois donner l'impression de brider l'activité économique, au total l'assainissement budgétaire engagé constitue un facteur de soutien de la croissance et de l'emploi.

Dans la ligne des orientations arrêtées à Amsterdam, M. Strauss-Kahn a plaidé pour que les Quinze donnent corps rapidement à une coordination des politiques économiques qui dépasse les seules politiques budgétaires. Il importe, a-t-il expliqué, que le dialogue entre les autorités monétaires et le conseil « écofin » s'organise. Il a également mis l'accent sur la nécessité d'accélérer l'harmonisation fiscale, en allant au-delà du simple « code de bonne conduite » qui est actuellement en chantier et en envisageant donc l'adoption de directives qui s'imposeraient de manière contraignante à l'ensemble des Etats membres.

Cette nouvelle tentative d'harmonisation devrait, selon lui, concerner la fiscalité de l'entreprise et celle de l'épargne, mais, surtout, porter une attention particulière au fonctionnement intracommunautaire de la TVA. *« Les modalités actuelles sont à l'origine de fuites de recettes de plus en plus lourdes, et je crains qu'en raison de ces fraudes la croissance économique n'ait pas le rendement fiscal d'il y a quelques années »*, a-t-il fait valoir.

Philippe Lemaître

Boris Eltsine s'engage à payer les salaires du secteur public en étrennes

Tous les arriérés devront être versés au 1er janvier 1998

MOSCOU
de notre correspondante

Les millions de médecins, professeurs et employés des entreprises d'Etat qui touchent leurs salaires avec des mois de retard ont été priés, mardi 8 juillet, de se réjouir : Boris Eltsine a annoncé qu'ils recevraient leur dû… le 31 décembre prochain.

Cela a été présenté comme une preuve de la *« responsabilité »* de son nouveau gouvernement. Mais la confusion qui a entouré l'annonce a mis, au contraire, en lumière une certaine irresponsabilité – que l'on disait disparue avec les maladies du chef de l'Etat – ainsi que le fossé d'indifférence qui sépare l'élite dirigeante du pays du reste de la population.

Depuis plus d'un mois on pouvait lire dans des rapports gouvernementaux que les salaires du secteur public, contrairement aux retraites, ne seraient pas rattrapés cette année. Fin juin, fait sans précédent depuis les années de « réforme », la plupart des retraités auraient réellement reçu leurs arriérés. Du moins, autant que l'on puisse en juger de Moscou, où aucune information contraire n'a percé à ce jour dans les médias. Réaction prévisible : les salariés en ont profité pour intensifier leurs revendications. Notamment ceux de l'armée, dont la situation de marasme total inquiète, si ce n'est les banquiers du Kremlin, du moins les stratèges de l'OTAN. Les militaires ont donc reçu l'assurance qu'ils seraient payés avant le 1er septembre.

Mais Boris Eltsine, sans doute informé des autres mouvements de protestation qui se développent (médecins, mineurs, employés de centrales nucléaires, etc.), a renchéri en déclarant que *« tous les employés du secteur public seront payés avant le 1er octobre »*. Ces paroles, prononcées lors d'une réunion au Kremlin, ont été retransmises par les télévisions. Mais deux jours plus tard, le même extrait de la réunion était diffusé plus longuement : on entendait alors le numéro deux du gouvernement, Anatoli Tchoubaïs, assis à la droite de Boris Eltsine, lui répliquer que cela n'était *« pas réaliste »*. Autrement dit, soit le président n'avait pas été informé depuis plus d'un mois des plans du gouvernement, soit il ne les avait pas compris.

En tout cas, personne ne semble avoir jugé cette question digne d'être tirée au clair avec le détenteur du pouvoir suprême. Une discussion aurait cependant suivi, car les agences de presse russes ont cité M. Eltsine, précisant que les salaires pourraient être payés *« si l'on fait appel aux créditeurs étrangers »* (lesquels ont déjà permis le rattrapage des retraites). Mais deux heures plus tard, les mêmes agences affirmaient que ces paroles présidentielles, en réalité, n'avaient pas été prononcées…

Mardi, Boris Eltsine annoncait donc que les salariés de l'Etat devraient attendre non pas trois mais six mois avant d'être payés. Vu de la nouvelle résidence d'été où le président était à ce moment-là filmé, cela semblait en effet un détail. Au bord d'un lac près de la Finlande, avec piscine et tennis couverts que les télévisions ont longuement montrés, elle a été construite secrètement, en pleine guerre tchétchène. Un journaliste russe en avait alors fait état, ce qui avait provoqué un petit scandale. Mais il a été si vite dépassé par tant d'autres que les scrupules à ce sujet ne sont, aujourd'hui, plus de mise…

Sophie Shihab

Un collaborateur français de Médecins sans frontières enlevé en Ingouchie

Un Français travaillant pour l'organisation humanitaire Médecins sans frontières a été enlevé, dans la nuit du 1er au 2 juillet, à Nazran, la capitale de la République autonome russe d'Ingouchie. Christophe André, trente ans, était l'un des quatre expatriés de MSF dans cette république limitrophe de la Tchétchénie. Deux Britanniques travaillant pour une autre organisation humanitaire, Camilla Carr et Jon James, ont été enlevés le 2 juillet à Grozny, la capitale tchétchène. Par ailleurs, au Daghestan, un attentat à l'explosif perpétré, mardi 8 juillet, contre un camion militaire transportant des policiers a fait neuf morts dans la localité de Khassaviourt, à quelques kilomètres de la frontière tchétchène. – *(AFP, Reuter.)*

Le gouvernement albanais devrait être formé avant la fin du mois

TIRANA
de notre envoyé spécial

La Commission électorale centrale albanaise (CEC) doit publier, à la fin de la semaine, les résultats définitifs des élections législatives albanaises, dont le second tour s'est déroulé dimanche 6 juillet. Un nouveau scrutin est prévu prochainement dans trois circonscriptions au moins, peut-être quatre. Mais le vainqueur incontesté du scrutin, le socialiste Fatos Nano, se dit convaincu que le Parlement pourra être convoqué vers le 20 juillet, et que le nouveau gouvernement sera formé très rapidement, en tout cas avant la fin du mois. Fatos Nano en prendra tout naturellement la tête avec pour bras droit Bashkim Fino, actuel premier ministre du gouvernement d'union nationale. La présidence de la République reviendra au secrétaire général du Parti socialiste, Rexhep Mejdani, un scientifique dont le rôle sera celui qui lui est dévolu par la Constitution : arbitre d'une République parlementaire.

Fatos Nano aura les mains totalement libres puisqu'il disposera d'une majorité des deux tiers au Parlement en raison de l'appui fourni par les petits partis alliés. La débâcle pour le Parti démocratique (PDA) a été complète. Il a perdu la totalité des dix-neuf sièges qu'il détenait dans la capitale au profit du Parti socialiste (PSA) et six représentants sur sept à Durrës, le poumon économique de Tirana. Sali Berisha affirme, pour sa part, qu'il veut mener *« une opposition forte et constructive »*. Nul ne sait le moment qu'il choisira pour présenter sa démission. Ce sera le dernier acte du rétablissement d'une nation dont la convalescence est à peine commencée.

FIN DE MISSION POUR L'OSCE

Coordinatrice spéciale de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), l'ancien ministre socialiste Catherine Lalumière a quitté Tirana, lundi 7 juillet, avec le sentiment de la mission accomplie. *« Je ne vais pas parler de succès ni de victoire, mais compte tenu de la situation d'où on venait, on a tout lieu d'être content »*, nous a déclaré Mme Lalumière après avoir obtenu les assurances de Sali Berisha qu'il respecterait le verdict des élections et ne boycotterait pas le Parlement. Il lui a fait part de ses réflexions sur la remise en route du pays.

L'OSCE ne s'en va cependant pas tout à fait. Une équipe reste sur place afin de suivre jusqu'au bout le processus électoral et de contrôler le scrutin dans les zones où celui-ci n'a pu encore avoir lieu normalement et cela jusqu'à la proclamation définitive des résultats. Dès mardi, à Varsovie, l'OSCE rendra public son rapport politique donnant son aval au processus qui a permis *« à un pays déchiré de désigner librement ses représentants »* et de pouvoir repartir sur de nouvelles bases. Pour la suite, lorsque les sept mille hommes de la Force multinationale de protection (FMP) seront partis le 12 août, l'envoyé spécial de l'OSCE, l'ancien chancelier autrichien Franz Vranitzky, a proposé la création d'un groupe de travail chargé de *« suivre les réformes et la mise en place des institutions »*. *« L'idée est de ne pas s'arrêter là,* explique Mme Lalumière. *Ce pays a besoin d'être aidé, ce qui signifie une présence attentive, des conseils. Tout est à faire : construire un Etat, une armée, une police »*.

Michel Bôle-Richard

Le président Milosevic s'implique dans la crise en République serbe

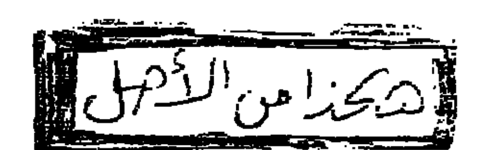
LE PRÉSIDENT SERBE, Slobodan Milosevic, a invité, mardi 8 juillet, la présidente de l'entité serbe de Bosnie, Biljana Plavsic, et son principal détracteur, le président de l'Assemblée, Momcilo Krajisnik, à venir à Belgrade *« pour examiner ensemble les mesures (…) visant à surmonter la crise »*. M. Milosevic estime, dans son message envoyé aux deux principaux responsables de l'entité serbe, que le différend qui oppose Mme Plavsic au reste de la direction de la République serbe doit être résolu *« par la coopération, dans l'intérêt de la RS, et non par une escalade du conflit »*.

La présidente de la RS avait décidé, la semaine dernière, de dissoudre le Parlement pour tenter de neutraliser ses adversaires politiques au sein de la direction des Serbes de Bosnie. Le gouvernement avait annulé quelques heures plus tard cette décision, permettant ainsi au Parlement de se réunir vendredi et samedi, et de lancer un ultimatum à la présidente en lui enjoignant de rejoindre leur position ou de démissionner. L'Assemblée avait même envisagé de lancer une procédure de destitution à l'encontre de Mme Plavsic.

La fraction « dure » des dirigeants de l'entité serbe – que soutient l'ancien chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic – accuse Mme Plavsic d'avoir une attitude trop *« conciliante »* dans l'application des accords de Dayton, faisant ainsi le jeu des adversaires de la RS qui souhaitent, selon eux, fondre la RS dans une Bosnie-Herzégovine unitaire sous domination musulmane. L'invitation de M. Milosevic, sans date précise, est la première réaction de l'« homme fort » de la fédération yougoslave à ce conflit qui secoue la direction des Serbes de Bosnie depuis plus de dix jours.

Mme Biljana Plavsic a rejeté, mardi, l'offre de médiation du président serbe en affirmant qu'elle n'a *« rien à discuter »* avec M. Milosevic, qu'elle considère comme responsable de la *« destruction de tout ce qui a de la valeur pour les Serbes »*. La présidente de la RS avait déjà été prise à partie par les autorités de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro) et avait été retenue par la police pendant plus de deux heures, le 29 juin à Belgrade, alors qu'elle rentrait de Grande-Bretagne. Les Etats-Unis ont, pour leur part, assuré qu'ils ne reconnaîtront aucune décision prise par le Parlement de la Republika Srpska (RS, entité serbe de Bosnie) après le 3 juillet, date de sa dissolution, a indiqué lundi le département d'Etat. – *(AFP.)*

■ **Ratko Mladic**, l'ancien chef militaire des Serbes de Bosnie, recherché pour crimes de guerre, génocide et crimes contre l'humanité par le Tribunal pénal international (TPI), est en vacances au Monténégro (l'une des deux Républiques yougoslaves) depuis une semaine. Le 21 juin, il avait assisté, à Belgrade, au mariage de son fils. – *(AFP.)*



oris Eltsine s'engage à payer les salaires :teur public en étrennes

Un collaborateur français de Médecins sans frontières enlevé en Ingouchie

dent Milosevic s'implique crise en République serbe

Attentat du vol TWA 800 : Boeing demande une inspection du réservoir central des 747

NEW YORK. Le constructeur aéronautique Boeing a demandé aux compagnies aériennes possédant des 747 d'en vérifier le réservoir central, mis en cause dans l'explosion, il y a un an, du vol 800 de la TWA non loin de New York, selon un document officiel de l'avionneur obtenu, lundi 7 juillet, à New York. Dans une note de maintenance datée du 27 juin, Boeing recommande à ses clients de vérifier en particulier que « *le câblage (..) et l'installation des composants dans le réservoir central sont satisfaisants* ».

Plus d'un millier de Boeing 747 sont en service dans le monde. Boeing avait annoncé fin mai son intention de publier une telle recommandation mais cette note de maintenance a été diffusée alors que les responsables de l'Administration fédérale de l'aviation (FAA) viennent de mettre en cause le vieillissement de certains circuits électriques du 747-100 qui a explosé le 17 juillet non loin de New York, faisant 230 morts. Dans sa circulaire, Boeing demande également aux compagnies aériennes d'examiner les pompes placées dans les réservoirs de carburant. – *(AFP.)*

Une partie des biens des victimes de la Shoah retrouvée en Suisse

BERNE. Le médiateur des banques suisses chargé des recherches a annoncé, mardi 8 juillet à Zurich, avoir localisé 17 millions de francs Suisse (68 millions de francs) de fonds en déshérence, dont 10 millions ayant appartenu à des victimes de la Shoah. Un premier rapport, publié en novembre 1996, avait fait état de 1,6 million de francs suisses *retrouvé, dont à peine 11 000 francs suisse revenant à des descendants* de victimes du nazisme. Les nouveaux montants localisés sont nettement plus élevés que les chiffres initialement avancés par les banques, mais restent encore nettement en deçà des milliards évoqués aux Etats-Unis et en Israël. Soumise à des pressions croissantes, la Suisse a aussi été amenée à faire un premier geste en faveur des victimes nécessiteuses de la Shoah. Ainsi, le fonds spécial créé à l'initiative des banques vient de décider de débloquer 17 millions de francs suisses, soit 10 % des sommes qui lui ont déjà été versées, à distribuer en priorité *aux survivants les plus démunis, en particulier en Europe de l'Est.* – *(Corresp.)*

Le chômage grève le budget allemand de 1998

BONN. A deux jours de la présentation au Bundestag du projet de budget pour 1998, le quotidien *Berliner Zeitung*, s'appuyant sur des sources proches de la coalition, indique, mercredi 9 juillet, que les dépenses de l'Etat fédéral allemand atteindront l'année prochaine 461 milliards de marks (1 deutschemark vaut environ 3,37 francs), en nette hausse. L'indemnisation du chômage et le fonctionnement de l'Office fédéral du travail mobiliseraient quelque 40 milliards de marks. Le budget 1997 , qui prévoyait des dépenses de 440 milliards de marks, sera nettement dépassé en raison du chômage, obligeant le gouvernement à des contorsions pour limiter le déficit au plafond de 3 % du PIB que les Européens se sont fixé comme limite. La loi de finances rectificative sera rendue publique le 11 juillet en même temps que le projet de budget. Les dirigeants de la coalition devaient se réunir mercredi à la chancellerie pour les dernières mises au point. – *(AFP.)*

Un opposant tunisien violemment agressé par ses gardes

TUNIS. L'ancien président du Mouvement des démocrates socialistes (MDS, opposition légale tunisienne), Mohamed Mouada, a été violemment agressé par les agents assurant sa surveillance, a affirmé, lundi 7 juillet, le Collectif de la communauté tunisienne en Europe. Condamné, en février 1996, à onze ans de prison pour « *intelligence avec un Etat étranger* », M. Mouada a bénéficié, le 30 décembre, d'une mesure de libération conditionnelle. Il est en résidence surveillée. Il aurait été frappé par ses gardes « *jusqu'à en perdre connaissance* ». Le Collectif demande à la communauté internationale de « *procéder immédiatement à son transfert d'urgence à l'étranger* », en raison du « *refus des autorités tunisiennes d'assurer les soins* » que nécessite son état. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : le jour-anniversaire de l'indépendance**, le 5 juillet, a été marqué par le massacre d'au moins 51 civils, a rapporté mardi 8 juillet la presse. Dans la région de Médéa, à quelques dizaines de kilomètres au sud d'Alger, 48 villageois ont été tués. Trois jeunes supporters de l'USM, un club de football de la capitale, ont été égorgés à un faux barrage dressé sur les hauteurs de la ville. – *(AFP, Reuter.)*

■ **EGYPTE : Youssef Boutros-Ghali**, un technocrate de quarante-cinq ans, apprécié dans les milieux d'affaires, a été nommé ministre de l'économie, mardi 8 juillet, dans le cadre d'un remaniement ministériel destiné à redynamiser l'économie. C'est la première fois qu'un copte (chrétien d'Egypte) occupe un tel poste. – *(AFP.)*

■ **BRUXELLES : une rencontre Etats-Unis-Europe sur le développement du commerce électronique** devait se tenir, mercredi 9 juillet, à Bruxelles. Dans un rapport présenté la semaine dernière à Washington, Bill Clinton avait proposé de faire d'Internet une zone mondiale de libre-échange et de ne plus imposer de nouvelles taxes sur les transactions électroniques. La Commission estime pour sa part que la TVA doit s'appliquer au commerce électronique comme à toute autre forme de commerce. – *(AFP.)*

Paris ne veut pas opposer aide publique et investissement privé en Afrique

PARIS. La France n'entend pas « *opposer l'aide publique et l'investissement privé* » dans ses rapports avec l'Afrique, a déclaré le secrétaire d'Etat à la coopération, Charles Josselin. La stricte application de la politique américaine du « *trade, no aid* » (du commerce, pas d'aide) « *condamnerait des Etats africains au sous-développement, y compris les pays économiquement émergents* », a estimé M. Josselin lors de sa visite, mardi 8 juillet, à Abidjan. M. Josselin a évoqué la nouvelle coopération « *avec l'Afrique d'aujourd'hui, dans le cadre d'un partenariat entre responsables, adultes, dans une économie ouverte* ». La France entend cependant maintenir des « *exigences en Afrique en ce qui concerne la marche vers la démocratie* ». « *Nous serons plus exigeants avec les pays qui, économiquement, se portent mieux. Il y a une relation entre économie émergente et démocratie émergente. François Mitterrand avait raison à La Baule* », a ajouté le ministre. – *(AFP.)*

La victoire de l'opposition au Mexique est bien accueillie par les milieux d'affaires

Le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) a perdu la majorité à l'Assemblée

Selon des résultats encore provisoires des élections du dimanche 6 juillet, le Parti de la révolution démocratique (PRD, gauche) obtiendrait 126 sièges à la Chambre des députés, le Parti d'action nationale (PAN, droite) 124, et le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir) perdrait la majorité à l'Assemblée en n'obtenant que 235 députés sur les 500 que compte la Chambre.

MEXICO
de notre correspondant

« *Quand le PRI tombe, la Bourse monte.* » Le président du Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche), Andrés Lopez Obrador, a commenté ainsi l'étonnante réaction des milieux d'affaires à la suite de la défaite subie par la formation au pouvoir lors des élections du 6 juillet pour la désignation du maire de Mexico et le renouvellement de la Chambre des députés. A la surprise générale, la Bourse de Mexico a en effet connu, au lendemain du scrutin, une de ses meilleures journées depuis le début de l'année (l'indice a progressé de 2,08 %), le peso s'est redressé face au dollar et les taux d'intérêt ont baissé de 20 % à 18 %.

L'ampleur de la victoire de l'opposition et l'exceptionnelle tranquillité du processus électoral, sauf dans l'Etat du Chiapas, où la guérilla zapatiste a mis le feu à plusieurs dizaines d'urnes, semblent avoir convaincu le secteur privé et les investisseurs étrangers que le pays ne succomberait pas à l'instabilité si souvent annoncée par le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) pour justifier son maintien au pouvoir depuis 1929. Quelques heures à peine après l'annonce du triomphe remporté – avec 48 % des suffrages – par le candidat du PRD à la mairie de la capitale, Cuauhtémoc Cardenas, les organisations patronales et les principales chambres de commerce du Mexique ont réuni la presse pour faire savoir qu'elles n'étaient absolument pas préoccupées par les résultats électoraux.

Au cours de la campagne électorale, certains banquiers avaient bien tenté de dissuader les Mexicains de voter pour le PRD, dont le programme « *populiste* », avaient-il averti, risquait de relancer l'inflation et la fuite des capitaux. Ces déclarations avaient provoqué un véritable tollé et ont sans doute contribué à augmenter la sympathie pour l'opposition de gauche, qui n'a eu de cesse de dénoncer la responsabilité des banquiers dans la dévaluation de décembre 1994 et les graves conséquences économiques pour le pays. Les chefs d'entreprise avaient cependant fini par se faire à l'idée d'une victoire du PRD, estimant que le pouvoir et la politique économique n'étaient pas véritablement en jeu lors du scrutin de dimanche puisque l'élection présidentielle n'aura pas lieu avant l'an 2000.

SOUDAINE MODÉRATION

Cela explique sans doute la soudaine modération des patrons mexicains. Ils ont néanmoins rappelé que la politique économique en vigueur depuis la dévaluation – contrôle des salaires et de la masse monétaire, privatisations, etc. – avait permis de retrouver une croissance de près de 5 % par an, après une chute de plus de 6 % *du PIB en 1995, et qu'il n'était* donc pas question d'en changer. « *L'amélioration des conditions de vie des travailleurs ne passe pas par l'augmentation des salaires ni par l'adoption de mesures populistes, mais plutôt par la mise en place de plans d'action destinés à fomenter la stabilité économique à long terme* », a soutenu Eduardo Bours, qui dirige la plus puissante organisation patronale du pays, le Conseil de coordination des entreprises.

Le nouveau maire de Mexico saura-t-il résister aux fortes pressions de sa base et des quelque cent mille employés de la municipalité, qui exigeront des augmentations de salaire et la création de nouveaux emplois, conformément au programme du PRD ? Si les fonds manquent, il pourra toujours en faire porter la responsabilité sur le gouvernement fédéral, qui fournit 30 % du budget de la capitale, et donner ainsi le coup d'envoi de sa campagne pour la présidentielle de l'an 2000. M. Cardenas, qui a été candidat à la présidence à deux reprises, en 1988 et *en 1994, n'a jamais caché qu'il* souhaitait se présenter de nouveau. Après les succès remportés par son parti lors du scrutin de dimanche, le fils de l'ancien président Lazaro Cardenas est désormais en bien meilleure position.

Bertrand de la Grange

Hun Sen tente d'élargir sa base politique après son « coup de force » au Cambodge

Depuis Paris, le copremier ministre déchu, le prince Ranariddh, appelle à la « résistance »

Au terme de quarante-huit heures d'affrontements dans Phnom Penh entre les forces du copremier ministre Hun Sen et celles de son homologue déchu, le prince Ranariddh, le calme est revenu dans la capitale cambodgienne. Alors que Norodom Ranariddh appelle, de Paris, à la *« résistance »*, Hun Sen doit désormais négocier le ralliement des partisans du prince afin d'élargir sa base politique et d'asseoir sa légitimité.

BANGKOK
de notre correspondant

Après deux journées de combats suivies de vingt-quatre heures de pillages à Phnom Penh, les forces du PPC (Parti du peuple cambodgien) du copremier ministre Hun Sen contrôlent suffisamment la situation pour permettre, depuis mardi 8 juillet, l'évacuation des ressortissants étrangers. Plus de sept cent d'entre eux ont été, le jour même, évacués sur Bangkok par des avions de transport militaire thaïlandais.

D'autres vols militaires étaient prévus, mercredi, à partir de l'aéroport de Pochentong alors que la ville, où le couvre-feu nocturne est levé depuis lundi, demeurait calme. Mais une vive tension régnait dans l'ouest et le nord-ouest du Cambodge. Un premier bilan parle de plus de 50 morts ; Ho Sok, proche collaborateur du prince Ranariddh et membre du gouvernement, a été tué après avoir été arrêté.

Le coup de force de Hun Sen lui a, semble-t-il, permis de marquer un point décisif, mais il lui restait encore, mercredi, à juguler les menaces d'affrontements notamment dans les provinces frontalières de la Thaïlande, où les partisans du prince Ranariddh – évincé du pouvoir mais qui a appelé, de France, à la *« résistance »* – et des groupes de Khmers rouges sont nombreux. Indiquant que la *« guerre civile »* menace, le prince a également annoncé, mardi à Paris, qu'il allait se rendre à New-York pour s'y exprimer devant le Conseil de sécurité de l'ONU.

« COURSE CONTRE LA MONTRE »

Pour Hun Sen, qui a demandé mardi à la communauté internationale de ne pas intervenir dans la crise, faire prévaloir le calme dans le pays paraît le seul moyen de contrer des pressions régionales en faveur d'une réconciliation. L'Asean, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, lui a adressé un avertissement, mardi, en annonçant que ses ministres des affaires étrangères se réuniraient jeudi à Kuala-Lumpur pour réexaminer l'adhésion, prévue le 23 juillet, du Cambodge à cette organisation.

Engagé dans *« une course contre la montre »*, expression d'un membre de son entourage, Hun Sen négocie avec des dirigeants du Funcinpec royaliste la formation d'un nouveau gouvernement de coalition et la convocation de l'Assemblée nationale. Les négociations, du côté Funcinpec, seraient conduites par Loy Simcheang, secrétaire général du mouvement, Tea Chamras (coministre de la défense), You Hockry (coministre de l'intérieur) et Veng Sereyvudh (tourisme). Il s'agit également de rassembler assez de députés, dont certains réfugiés dans des hôtels, afin d'atteindre la majorité des deux tiers requise pour l'investiture d'un nouveau gouvernement et le vote d'une loi électorale.

Simultanément, les forces du PPC recherchent trois conseillers militaires en fuite de M. Ranariddh. Le général Nhek Bun Chhay, qui a négocié avec les Khmers rouges ces dernières semaines, serait encerclé en compagnie de ses hommes à une cinquantaine de kilomètres de la capitale. Sereï Kosal, accusé d'avoir introduit des Khmers rouges dans Phnom-Penh, se trouverait dans la province occidentale de Battambang, dont il a été le vice-gouverneur. Le troisième est Chao Sambath, chef des services de renseignement de l'aile militaire du Funcinpec, dont on ignore le sort.

Mardi, Hun Sen s'est excusé publiquement des pillages auxquels se sont livrés, la veille, soldats et civils dans plusieurs quartiers de la capitale, des actes de vandalisme qui ont entretenu une vive tension et risquent de provoquer un exode de commerçants sino-khmers soucieux, en priorité, de mettre leur famille à l'abri. Les destructions et dommages sont importants dans une capitale où les activités ne reprennent que lentement et où le riel, la monnaie nationale, a chuté de façon vertigineuse.

Jean-Claude Pomonti

L'ONU ne renonce pas à enquêter sur les massacres dans l'ex-Zaïre

GENÈVE
de notre correspondante

La première semaine de juillet à Genève, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a clairement indiqué qu'il ne renonçait pas à envoyer une mission enquêter sur les massacres supposés de réfugiés rwandais hutus dans l'ex-Zaïre. L'exigence de Laurent-Désiré Kabila, le président de la République démocratique du Congo (RDC), de donner son approbation préalable sur le choix des experts qui composeront la mission – en d'autres termes son refus catégorique d'accepter la participation du rapporteur spécial, le Chilien Roberto Garreton, premier expert de l'ONU à avoir constaté des massacres – ne doit pas constituer, selon Kofi Annan, une raison suffisante pour renoncer aux investigations prévues sur le terrain. Et cela d'autant moins que la mission à laquelle a participé M. Garreton – connu pour son impartialité – devait rendre public son rapport mercredi 9 juillet.

Fred Eckhard, le porte-parole de M. Annan, nous a cependant déclaré qu'*« en dépit des contacts suivis avec le gouvernement de la RDC et en dépit des efforts que nous avons déployés, il est clair que nous sommes dans une impasse car nous n'avons pas pu parvenir à un accord sur la liberté de choisir les experts ni sur la période sur laquelle ils devraient enquêter »*. Selon le protocole d'accord entre le gouvernement de la RDC et le haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme conclu le 4 juillet, Kinshasa exige que l'enquête couvre la période allant du 20 mars 1993 au 17 mai 1997. Or, selon une résolution adoptée le 15 avril par les cinquante-trois Etats membres de la commission des droits de l'homme, les investigations devraient porter sur les événements survenus depuis septembre 1996.

LE PLUS VITE POSSIBLE

M. Eckhard nous a précisé que *« la commission des droits de l'homme pourrait éventuellement revenir sur la question, mais il paraît préférable que celle-ci soit du ressort du secrétaire général. M. Annan désire fermement qu'une mission d'enquête arrive sur place le plus rapidement possible pour éviter que les traces de massacres des réfugiés hutus soient effacées. Il consultera sans tarder, en ce sens, le Conseil de sécurité de l'ONU »*. Le porte-parole de M. Annan a souligné que *« les membres de la commission d'enquête seront choisis par le secrétaire général en personne »*. Selon le haut fonctionnaire de l'ONU, il s'agira de *« personnalités des plus compétentes »* qui seront assistées par des médecins légistes, des anthropologues et des fonctionnaires du centre de l'ONU pour les droits de l'homme.

Si l'ONU parvient à écarter les deux pierres d'achoppement – et si les autorités de la RDC ne camouflent pas les traces de massacres –, l'enquête pourrait être menée dans des conditions satisfaisantes, puisque le gouvernement s'est engagé, dans le protocole du 4 juillet, à garantir la sécurité de tous les membres de la mission et de tout le personnel local ; à assurer la sécurité ; à garantir le libre accès à tous les endroits que la mission voudra visiter ; à garantir le libre accès à toutes les sources d'information ; à protéger les sites de massacres et toutes les fosses communes dans le but de préserver les preuves nécessaires pour les poursuites judiciaires ; enfin, à respecter le principe que tout entretien avec les témoins se déroulent de manière indépendante et confidentielle.

Dans ces conditions, la date initialement prévue – le 7 juillet – pour le départ de la mission ne pouvait pas être respectée, mais les Nations unies espèrent, selon leurs représentants à Genève, pouvoir surmonter toutes les difficultés afin d'accélérer l'envoi des experts sur le terrain... Quelles que soient les révélations de la première mission Garreton.

Isabelle Vichniac

Le numéro trois du FIS, Abdelkader Hachani, a été remis en liberté

Le Front islamiste du salut parle de « geste positif »

MARDI matin 8 juillet, le numéro trois de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abdelkader Hachani, est sorti de la prison de Serkadji d'Alger. La veille, le tribunal criminel d'Alger l'avait condamné à cinq ans de prison – période couverte par sa détention préventive – et à trois ans de privation de ses droits civiques pour *« crimes et délits contre la sûreté de l'Etat »*. La libération de M. Hachani est *« un geste positif »* a déclaré le porte-parole officiel de l'instance exécutive du FIS à l'étranger, Abdelkrim Ould Adda.

C'est en boitant, blême, s'essuyant les yeux avec un mouchoir, qu'Abdelkader Hachani, quarante-deux ans, l'ancien chef du bureau exécutif provisoire du FIS, est entré dans la salle du tribunal d'Alger, lundi en milieu de matinée. A ses avocats, il confiera qu'il a été sérieusement malmené par deux personnes en civil, peu avant son transfert de la prison vers le palais de justice. Proposée par le président du tribunal, l'expertise médicale sera refusée par l'accusé et ses défenseurs. Elle risquait d'entraîner un nouveau report du procès.

Ingénieur chimiste de formation, l'ancien responsable du FIS était poursuivi pour un communiqué publié sous forme d'encart publicitaire dans le quotidien *El Khabar* quelques jours après l'annulation des élections législatives que le FIS était en passe de remporter. M. Hachani y soulignait la responsabilité historique de l'Armée nationale populaire (ANP) dans *« la préservation de l'unité du pays, de sa sécurité et de sa stabilité »*, ajoutant qu'elle ne pouvait y répondre qu'*« en délaissant une junte rongée par l'esprit de domination et de tutelle sur le peuple »*. En conclusion, le communiqué appelait l'armée à ne pas donner *« l'occasion à ceux qui complotent contre le peuple, contre son armée et contre l'islam de provoquer l'étincelle d'une confrontation fratricide nuisant à l'Algérie et à la nation musulmane »*.

Devant une salle d'audience où les figures historiques de l'Algérie (Benyoussef Ben Khedda, l'ancien chef du GPRA, le gouvernement provisoire) côtoyaient des ténors de l'opposition (Ali Djeddi du Front des forces socialistes, Louisa Hanoune du Parti des travailleurs), le responsable du FIS a défendu pied à pied le bien-fondé de sa démarche.

« Tous les éléments d'un scénario répressif étaient réunis. Le communiqué était un appel à éviter la confrontation entre l'armée et le peuple », lance-t-il à l'adresse du président. *« N'est-ce pas un appel à la rébellion et à la désobéissance ? »*, lui demande alors celui-ci. *« Je n'ai pas appelé à désobéir dans l'absolu*, rétorque M. Hachani. *J'ai dit à l'ANP de ne pas obéir si on lui demandait de s'en prendre au peuple. Cela demeure ma conviction. »* Et d'ajouter : *« L'objectif de l'appel était d'éviter une implication de l'armée dans la répression du peuple car l'histoire jugera* [...]. *Si c'est un crime que d'appeler l'armée à ne pas tuer les gens du peuple, alors devant Dieu, je suis fier de l'avoir commis. »*

JOURNALISTES ACQUITTÉS

Plus tard, dans son réquisitoire, le procureur reprochera à M. Hachani de s'en prendre à une armée qui, officiellement, n'est plus représentée au sein du FLN, l'ancien parti unique, et s'interdit de faire de la politique. *« Sa seule mission*, précise-t-il, *est de défendre l'intégrité et l'unité du pays. »* Le communiqué du dirigeant du FIS est un appel à la rébellion et à la désobéissance ajoute le procureur avant de réclamer dix ans de prison pour Abdelkader Hachani et quatre ans pour les responsables du journal *El Khabbar* qui l'a publié.

Au cours de sa plaidoirie, l'un des avocats du dirigeant de l'ex-FIS, M[e] Mustapha Bouchachi dira que son client, en détention préventive depuis le 22 janvier 1992 (neuf grèves de la faim lui ont laissé des séquelles), n'a pas à être poursuivi pour *« fausses informations de nature à nuire à l'unité nationale et à la sûreté de l'Etat »* puisqu'il s'est contenté de publier un communiqué (daté du 17 janvier 1992) dans la presse, et que l'accusation n'a pas apporté la moindre preuve à l'encontre de M. Hachani...

En début de soirée, le verdict tombe : cinq ans de prison pour l'ancien reponsable du FIS et trois ans de privation de liberté. Les journalistes, eux, ont été acquittés.

Jean-Pierre Tuquoi

Alors que la pénurie de pétrole perdure, la junte militaire renforce son pouvoir au Nigeria

DÉPÔTS d'essence à sec, queues interminables devant les stations-service encore ouvertes, bureaux désertés faute de transports : le Nigeria, cinquième pays producteur de l'OPEP, vient de connaître une très grave pénurie de carburant. Hommes d'affaires et diplomates s'interrogent encore sur les causes réelles de la gigantesque « panne sèche » qui a perturbé, depuis avril, l'activité économique dans l'ensemble du pays, et compliqué la vie quotidienne de cent millions de Nigérians.

Aux pires moments, fin juin, un jerrican de 50 litres d'essence coûtait au marché noir l'équivalent de 100 dollars (contre 7 dollars auparavant), les tarifs des transports routiers ou urbains ont été multipliés par trois, et les prix des denrées alimentaires par deux. La population a enduré cette épreuve sans broncher alors que certaines villes du Nord se voyaient en outre privées d'eau courante et d'électricité.

Ce n'est d'ailleurs pas à Lagos, réputée « terre d'opposition », qu'ont eu lieu les rares manifestations organisées pour protester contre la pénurie mais à Kano et Kaduna, les deux centres politiques et industriels du Nord musulman, sur lequel prétend s'appuyer le régime du général Sani Abacha.

LES DANGERS DU COURT TERME

En guise d'explications officielles, l'opinion publique a assisté à un pugilat verbal entre le ministre des finances, Anthony Ani, partisan frustré d'une libéralisation de l'économie, et le très controversé ministre du pétrole, Dan Etete, qui s'est fait le champion des *« intérêts nationaux »* : ce dernier aurait reçu depuis trois ans quelque 2 milliards de dollars pour entretenir des raffineries chroniquement déficientes. La crise actuelle suscitant des doutes légitimes quant à la destination finale de ces fonds, M. Etete a vertement répliqué en accusant son collègue des finances de se comporter *« comme le fou qui va danser tout nu sur la place du village »*.

Cette longue pénurie a-t-elle été sciemment entretenue, comme le croient certains, pour préparer une éventuelle hausse du prix du carburant ? Ou bien est-elle, plus vraisemblablement, le produit de facteurs *« typiquement nigérians »* : la gestion déplorable des raffineries et du système de stockage, la diminution de la part allouée à la consommation intérieure (tombée de 320 000 à 250 000 barils/jour), la contrebande toujours fructueuse vers les pays voisins, sans oublier les pourcentages empochés par de hauts personnages de l'Etat lorsqu'il faut importer *« d'urgence »* des tankers de produits raffinés ?

Comme les violences interethniques dans le delta du Niger (*Le Monde* du 30 avril), qui ne sont toujours pas apaisées et pourraient déboucher sur un irrédentisme dangereux en zones de production pétrolière, cet épisode souligne l'incapacité du régime à mettre en œuvre une stratégie durable de développement.

Ainsi, les grandes compagnies pétrolières présentes dans le pays (Shell, Elf, Agip, Mobil, Chevron et Texaco), en général les meilleures alliées du Nigeria auprès de la communauté internationale, se plaignent amèrement que les budgets des sociétés agissant en partenariat avec la société nationale de pétrole (NNPC) aient été amputés de 40 % : *« Comme les frais pour la production et les projets déjà engagés sont incompressibles, on doit sacrifier la prospection, qui se retrouve pratiquement au point mort »*, constate un « pétrolier » français. Selon lui, cette politique à courte vue trahit *« une méconnaissance des mécanismes économiques et de la nécessité d'investissements à long terme, dans un pays qui pourrait facilement produire 4 millions de barils/jour au lieu de 2 »*.

Les vicissitudes du projet d'usine de gaz liquéfié de Bonny, où sont engagés, à hauteur de 4 milliards de dollars, la NNPC, Shell, Elf et Agip, ont fait surgir de nouveaux griefs. Alors que ce projet était durement affecté par le retrait, en décembre 1996, du principal client européen, la société italienne Enel (les écologistes de la péninsule s'opposant à la construction du terminal), le ministre nigérian du pétrole a brusquement retiré, le 12 juin, les représentants de l'Etat fédéral au sein du conseil d'administration de la société nigériane de gaz liquéfié, la NLNG, à laquelle ses statuts de compagnie privée contrôlée à 51 % par les partenaires étrangers devaient pourtant garantir une large autonomie.

M. Etete justifie cette dissolution de fait par le besoin de contrer *« l'impérialisme de Shell »* et de mieux défendre les intérêts nigérians. Les partenaires européens espèrent remettre l'affaire sur les rails lors d'une réunion prévue fin juillet au Nigeria. Car si l'usine de Bonny ne peut honorer à temps les contrats déjà signés, l'Enel sera dégagé de ses obligations. Au point que, sur un marché gazier international aujourd'hui plus favorable aux acheteurs qu'aux vendeurs, certains se demandent si la polémique en cours ne camoufle pas un *« arrangement »* secret profitable, sinon au Nigeria, du moins à quelques individus.

Dans ce climat marqué par l'improvisation et la suspicion, le régime d'Abuja s'est lancé dans un activisme diplomatique frénétique, notamment pour trouver dans les rangs francophones des soutiens à son intervention militaire en Sierra Leone. Mais le ton s'est durci avec le gouvernement travailliste de Londres. Conséquence d'un différend commercial, British Airways a dû interrompre ses vols sur Lagos, et les déclarations du secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, selon lequel *« rien n'est survenu qui justifierait la levée de la suspension du Nigeria au sein du Commonwealth »* (décidée en novembre 1995 après l'exécution de l'écrivain Ken Saro-Wiwa et de huit autres militants ogonis), augurent des débats houleux lors du prochain sommet de l'organisation anglophone, prévu à l'automne à Edimbourg.

Le Nigeria, a ajouté le chef de la diplomatie britannique, *« a le potentiel de devenir l'un des pays africains les plus riches. Ce qui l'en empêche, c'est un régime corrompu et un gouvernement aux très faibles critères démocratiques »*. Le groupe d'action ministériel du Commonwealth a, par ailleurs, invité la principale force de l'opposition démocratique, la Nadeco, à venir exposer ses arguments le 10 juillet à Londres.

Les voix minoritaires qui réclament depuis 1993 le retour à un régime civil ne peuvent que constater le « verrouillage » total de la scène politique : le général Abacha vient de donner des gages à l'aile dure de l'armée en maintenant, jusqu'à la date de l'élection présidentielle fixée au 1er août 1998, les administrateurs militaires des Etats dans la crainte que des gouverneurs civils élus ne manifestent des velléités d'indépendance.

Aucun politicien n'a osé jusqu'à présent déclarer ses ambitions présidentielles, et les cinq partis *« autorisés »* réclament avec un bel ensemble que le général se porte candidat à sa propre succession. Mais sautera-t-il le pas ? Quitter l'uniforme serait, en effet, renoncer au seul pouvoir qui, depuis trente ans, a fait et défait le Nigeria : l'armée.

Michèle Maringues

L'opposition pourrait choisir la « lutte armée »

Si rien n'est fait rapidement pour sortir de l'impasse politique, les partisans de *« la lutte armée »* pourraient prendre le dessus au sein de l'opposition, a averti l'écrivain et opposant nigérian en exil Wole Soyinka, cité lundi 7 juillet par l'hebdomadaire indépendant *Tell*.

Si cela devait se produire, *« des personnalités* [modérées] *telles que moi seront écartées* [de la direction du mouvement] *par les partisans de la violence dans la lutte pour le rétablissement de la démocratie au Nigeria »*, affirme le Prix Nobel de littérature 1986. *« J'annoncerai alors publiquement ma démission, en tant que responsable de l'opposition*, a-t-il confié. *Ma génération a été gaspillée par le général Abacha, et ce qu'il en restait est aujourd'hui perdu »*. – (AFP.)

...e numéro trois du FIS, Abdelkader Hachani, a été remis en liberté

...islamiste du salut parle de « geste po...

...n pouvoir au Nigeria

EMPLOI Lionel Jospin est venu répondre, mardi 8 juillet, à l'Assemblée nationale, aux parlementaires communistes qui l'avaient interpellé sur la politique du gouvernement, notamment en matière d'emploi. Le premier ministre a expliqué que, contrairement à ce que demande le PCF, les préfets ne peuvent pas intervenir sur les licenciements, mais que la législation sera revue. ● LE CNPF devait faire connaître, mercredi après-midi, son analyse de la situation de l'économie française, marquée, selon lui, par des créations d'emplois moins nombreuses que dans les pays concurrents. Le patronat incrimine le poids de la dépense publique et des réglementations. ● LA LÉGISLATION sur les licenciements pourrait être modifiée dans le sens d'une plus grande concertation entre syndicats et directions, sous le contrôle de l'inspection du travail. Les recours en justice en seraient limités d'autant.

Le gouvernement fera pression sur les entreprises qui licencient

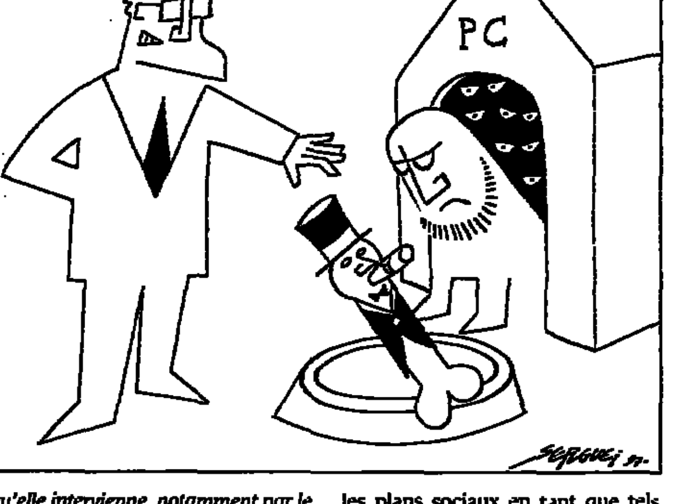
Devant les parlementaires communistes, qui réclament la suspension des plans sociaux, Lionel Jospin a expliqué que les préfets n'ont pas le moyen d'agir. Martine Aubry a assuré aux socialistes que les pouvoirs publics peuvent, en revanche, utiliser l'arme des préretraites

LE GEL des plans sociaux n'est pas possible, mais le gouvernement ne facilitera pas la tâche des entreprises qui suppriment des emplois. Les pouvoirs publics qui sont amenés à financer partiellement les réductions d'effectifs – notamment lorsque les plans sociaux prévoient des pré-retraites – se montreront plus exigeants et plus sévères dans l'octroi de leur concours.

Mardi 8 juillet, le premier ministre, Lionel Jospin, et le ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, qui rencontraient, respectivement, les parlementaires communistes et le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, se sont ainsi efforcés de définir une voie médiane entre le laissez-faire imputé à l'ancienne majorité et le moratoire sur les suppressions d'emploi qu'avait réclamé, la veille, le secrétaire national du PCF, Robert Hue, lors d'un déjeuner à Matignon.

Il s'agissait pour le gouvernement de procéder à un subtil exercice de recadrage sur le terrain de l'emploi, visant à donner satisfaction à la frange de sa majorité qui réclame davantage de fermeté face aux plans sociaux sans, pour autant, être débordé par une surenchère. Le gouvernement a procédé à cet exercice au lendemain de l'affaire Vilvorde, où l'attitude de l'Etat face à la fermeture de l'usine belge de Renault avait suscité de vives critiques dans les rangs du PCF et à gauche du PS.

Pas de gel des plans sociaux : le premier ministre s'en est expliqué avec les parlementaires communistes. *« Il faut être clair : la loi ne permet pas aux préfets, à l'administration, de suspendre des plans sociaux. Donc, on ne peut pas faire des choses que la loi ne permet pas »*, a déclaré M. Jospin après la réunion. *« Il faudra d'ailleurs faire bouger certainement la loi, et nous en discuterons avec l'ensemble de ceux qui sont concernés par ces problèmes : les syndicats, les représentants des salariés, mais aussi les chefs d'entreprises »*, a ajouté le chef du gouvernement.



LE PRINCIPE DE RÉALITÉ

Auparavant, lors de sa rencontre, M. Jospin avait invité ses alliés de la majorité à prendre en compte le principe de réalité. *« La gauche est confrontée à la réalité, et on ne peut pas y échapper »*, a déclaré le premier ministre selon son porte-parole, Manuel Valls, avant de préciser que le réalisme dont il se recommande ne signifie pas l'impuissance. *« Le réalisme, ce n'est pas le minimalisme politique, c'est une ambition responsable. Le réalisme, ce n'est pas la fin du volontarisme, c'est la volonté inscrite dans le réel. Le réalisme, ce n'est pas l'absence de vision, c'est un projet pour changer durablement le réel »*, a-t-il indiqué.

« Sur le rôle des préfets, on n'est pas d'accord », a répondu Robert Hue qui, de concert avec Alain Bocquet, le président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, était revenu à la charge en demandant *« des mesures urgentes pour suspendre les plans sociaux pendant l'été »*. *« Lionel Jospin dit que l'administration ne peut pas intervenir. Moi, je pense qu'il y a moyen qu'elle intervienne, notamment par le biais des comités départementaux de l'emploi »*, a expliqué M. Hue, qui a appelé les salariés *« à interpeller les préfets pour leur demander d'intervenir en matière d'emploi »*.

Le gouvernement ne souhaite pas trop « communiquer » sur la réforme de la législation sur les plans sociaux, afin de ne pas pousser les chefs d'entreprise à recourir à des réductions d'effectifs anticipées, a expliqué Mme Aubry aux députés socialistes. Le président du groupe, Jean-Marc Ayrault, a toutefois indiqué que le gouvernement déposera un projet de loi d'ici la fin de l'année. Selon M. Ayrault, ce projet portera sur deux points : d'une part, les plans sociaux en tant que tels, pour lesquels la législation *« sera précisée et améliorée »* ; d'autre part, les licenciements individuels, pour lesquels *« les salariés sont actuellement très peu protégés, et il y aura un retour au rôle de l'inspection du travail, dans un cadre qui reste à définir »*.

En attendant, a indiqué M. Ayrault, Mme Aubry a confirmé son intention *« de freiner très fortement un certain nombre de plans sociaux »*, notamment dans l'automobile, en agissant sur l'attribution de fonds publics qui financent, entre autres, les conventions FNE (pré-retraites). Pour le reste, a-t-il souligné, *« nous ne vivons pas dans une économie administrée où l'on pourrait, par décret, décider que le chômage est arrêté »*.

Soulignant que les moyens d'intervention de l'Etat sur les entreprises privées sont limités, le président du groupe PS a indiqué que dans les services publics, tels que la Poste, où des restructurations sont engagées, des indications très fermes seront données *« pour que l'on veille à ne pas faire n'importe quoi »*. Dans les hôpitaux, a ajouté M. Ayrault, *« la situation des effectifs sera examinée au cas par cas »*. Quant aux entreprises publiques qui, à l'instar d'EDF, sont en discussion pour des dotations de l'Etat, des orientations seront fournies en matière d'emploi.

M. Ayrault a confirmé que le projet de loi sur l'emploi des jeunes sera examiné en conseil des ministres à la fin août – le 20 ou le 27 –, pour être discuté par l'Assemblée nationale, en séance publique, le 16 septembre, dès l'ouverture de la session anticipée. Il a ajouté que le projet de loi-cadre sur la réduction du temps de travail pourrait être déposé dès octobre au Parlement, étant entendu qu'il faut *« à la fois légiférer et donner la place à la concertation »*. Enfin, le gouvernement se réserve la possibilité de prendre des mesures législatives si les partenaires sociaux ne parviennent pas à un accord permettant aux chômeurs, ayant cotisé pendant quarante ans mais n'ayant pas atteint l'âge légal de cessation d'activité, de faire valoir leurs droits à la retraite.

Caroline Monnot

Les principaux plans sociaux en cours ou prévus

Les suppressions d'emplois sont massives dans l'industrie et la banque. Mais par le biais des mesures d'âge et de la réduction du temps de travail, le nombre des licenciements est souvent nettement inférieur.

● **Dans le secteur de l'armement,** les restructurations devraient toucher 50 000 à 75 000 emplois, au rythme de 10 000 par an. Dans ce cadre, GIAT Industries (11 000 salariés) a annoncé la suppression de 2 600 emplois. De même, la direction des constructions navales (DCN) a prévu la suppression de plus de 6 000 emplois sur 21 000 salariés des arsenaux, d'ici à fin 1998. A Aerospatiale, 3 100 postes (sur un effectif de 38 000 salariés) doivent être supprimés sur 1996-1997. A cela s'ajoutent 800 suppressions dans sa filiale Eurocopter.

● **Le Crédit lyonnais** va supprimer 5 000 emplois sur 1997-1998. Entre 1994 et 1997, deux plans successifs avaient déjà abouti à la suppression de 4 200 emplois.

● ***Moulinex*** *a commencé la mise en* œuvre d'un plan de suppression sur trois ans de près d'un quart des effectifs, soit 2 600 emplois, dont 2 100 en France.

● ***Dans l'automobile,*** Renault (55 000 salariés en France) a prévu – outre la fermeture de l'usine belge de Vilvorde, qui compte 3 000 salariés – la suppression, en 1997, de 2 764 emplois, accompagnée de 1 032 reclassements internes. Automobiles-Peugeot (49 500 salariés) a pour sa part prévu un plan social concernant 2 816 personnes, dont 2 151 dans les usines de Peugeot et 665 dans sa filiale Peugeot-Poissy. Enfin, Citroën *(38 400 salariés) a présenté un plan* de suppression de 800 emplois entre mai 1997 et septembre 1998.

● **Pechiney** : 2 700 suppressions d'emplois prévues en France d'ici à fin 1998.

● **Alcatel-CIT** : 1 206 suppressions d'emplois sont prévues d'ici à fin 1998.

Pour le CNPF, l'économie française prend du retard

C'EST UNE GRANDE impatience qu'exprime la radioscopie de l'économie française publiée, mercredi 9 juillet, dans « Cartes sur table » 1997 par le CNPF. Selon celui-ci, il n'y a *« plus de temps à perdre »*, et Denis Kessler, vice-président et animateur de la commission des affaires économiques, le dit sans fard, estimant que la France *« semble perdre du terrain dans un monde où tout va plus vite »*. *« L'enjeu est pour nous la création d'activités et d'emplois. Or notre organisation collective souffre d'un retard d'adaptation qui pénalise la compétitivité des entreprises. Le niveau sans précédent des prélèvements obligatoires et des déficits publics, les lourdeurs législatives, réglementaires et fiscales témoignent du contraste entre le temps suspendu de la sphère publique et sociale, abritée, et le temps réel de la sphère productive, de plus en plus exposée. »*

Cette France au ralenti, dans un monde en accélération, se lit dans un produit intérieur brut par habitant qui progresse moins vite, depuis quinze ans, que la moyenne européenne, alors que l'Europe elle-même est en perte de vitesse depuis cinq ans par rapport aux Etats-Unis. Elle n'investit plus et a raté le marché des nouvelles technologies de la communication. La nouveauté est que les autres pays sont sortis de cette langueur : les Pays-Bas, le Royaume-Uni, les Etats-Unis ou la Nouvelle-Zélande ont réduit souvent du tiers, voire de moitié, leur taux de chômage.

Le CNPF propose de les rattraper en utilisant les recettes qui leur ont profité et en privilégiant la flexibilité des entreprises. Celle-ci s'est améliorée depuis vingt ans puisqu'il suffit d'une croissance d'un peu plus de 1 % pour créer de l'emploi, alors qu'il fallait atteindre 3 % dans les années 70, mais cela ne suffit pas. Pour mettre les entreprises françaises au niveau de leurs concurrentes, « Cartes sur table » préconise un redressement de leur rentabilité, qui est inférieure de moitié à celle des entreprises anglo-saxonnes et hollandaises. De même, le document s'émeut des sept années de recul de l'investissement (moins 5 % depuis 1990), qui a fait *« perdre une génération d'innovations technologiques »*. Il estime qu'il faudrait augmenter de 20 % le montant des investissements. La réforme *« en profondeur »* de l'Etat reste plus que jamais à l'ordre du jour. La France s'est singularisée par une montée continue de ses dépenses publiques et sociales, qui sont passées de 46 % à 54,5 % du produit intérieur brut. La dette publique a doublé en sept ans et représente 280 000 francs par actif.

Le patronat estime que la France ne peut se sortir du marasme qu'en adoptant *« une stratégie de croissance »*. Il avance donc trois catégories de propositions qui vont à contre-courant des idées dominantes, notamment depuis la victoire de la gauche aux élections législatives. La première regroupe des propositions pour redonner le goût de l'effort. Considérant que la hausse des salaires a été totalement absorbée par l'alourdissement des cotisations sociales et l'impôt sur le revenu, le CNPF demande de *« réduire les prélèvements sur salaire et de développer la partie variable des rémunérations »*.

Le document recommande ensuite d'*« accroître le volume global de travail »*. Ce sont les Français qui travaillent le moins des salariés des grands pays industrialisés, aussi est-il rappelé qu'*« une réduction obligatoire et généralisée du temps de travail contribuerait à augmenter le chômage en réduisant la croissance »*. Un *« vrai »* marché du travail supposerait *« la mobilité des salariés, l'absence de rigidités législatives et réglementaires et l'absence d'interventions publiques »*.

Enfin, le patronat souhaite *« un nouveau type d'équilibre social »*. Le CNPF estime que la France a privilégié la redistribution et la protection plutôt que l'initiative et la responsabilité. Il souhaiterait que soient reconsidérés les équilibres entre les générations (le niveau de vie relatif des jeunes baisse), entre économie marchande et non marchande (51 % des ménages ne comptent aucun actif dans le secteur privé), entre salariés protégés et salariés exposés (le déficit des retraites du secteur public atteindra 30 milliards en l'an 2000), entre responsabilité individuelle et prise en charge collective (les prestations sociales représentent 80 % des salaires nets contre 50 % en 1970).

« Cartes sur table » conclut en donnant l'exemple des Pays-Bas, qui, à force de réduction des déficits, d'assouplissements du marché du travail et d'avantages accordés à l'économie marchande, a su faire reculer spectaculairement le taux de leur chômage de quelque 12 % à moins de 6,5 %. *« Avec une évolution identique à celle des Pays-Bas depuis 1980,* conclut le CNPF, *nous aurions créé près de 4 millions d'emplois au lieu d'en avoir perdu plus de 650 000... »*

Alain Faujas

La France crée moins d'emplois marchands que les autres

Base 100 : 1980

130
120
110
100
90

ÉTATS-UNIS
PAYS-BAS
NLLE-ZÉLANDE
ROY.-UNI
FRANCE

Division syndicale à Vilvorde

La direction et les syndicats de Renault-Vilvorde se sont séparés, mercredi 9 juillet, dans la matinée, dans une situation ambiguë. Karel Gacoms, porte-parole de l'intersyndicale, a évoqué *« un accord forcé par une direction qui n'a pas hésité à recourir au chantage »*. Celle-ci avait évoqué, la veille, une faillite. Les salariés n'auraient alors eu que les seules primes légales.

Dans son dernier texte, la direction s'engage à assurer les quatre **cents emplois créés par Renault, durant cinq ans. Le nouveau plan prévoit aussi la recherche d'un industriel, qui offrirait au minimum deux cents emplois. Les indemnités de départ n'ont pas été augmentées. Le texte sera présenté au personnel lors d'une assemblée générale, le 17 juillet, quelques jours avant l'organisation d'un référendum. M. Gacoms (FGTB, socialiste) a indiqué qu'il ne défendra pas l'accord. En revanche, le plan satisfait *« à moitié »* la CSC (chrétienne) et est jugé *« très valable »* par la CGSLB (libérale).**

Réformer plutôt que suspendre

LA DEMANDE de suspension des plans sociaux présentée par Robert Hue semble inspirée par des considérations politiques plutôt qu'économiques ou sociales. En premier lieu, parce que ces plans sociaux ne constituent que la partie émergée de l'iceberg. Les trois quarts, environ, des licenciements économiques sont prononcés sans plan social, dans des entreprises de moins de cinquante salariés qui se séparent de moins de dix salariés. Ces salariés licenciés constituent l'essentiel des 28 000 personnes qui s'inscrivent chaque mois à l'ANPE après un licenciement économique. En revanche, dans les grandes entreprises comme Renault, Peugeot ou le Crédit lyonnais, les suppressions d'emplois débouchent rarement sur le chômage grâce aux préretraites, au temps partiel ou aux aides au reclassement.

ANALYSE

Chaque année, quatre millions d'emplois se créent et quatre autres millions disparaissent

Chacun pressent, en outre, qu'une suspension des licenciements ne pourrait que freiner les embauches. Dans l'ouvrage qu'il vient de publier, *Richesse du monde, pauvretés des nations* (éditions Flammarion), l'économiste Daniel Cohen rappelle qu'en France, chaque année, quatre millions d'emplois se créent et quatre autres millions disparaissent, un chiffre proportionnellement équivalent à celui des Etats-Unis. La différence fondamentale est qu'aux Etats-Unis il est banal de perdre son emploi, puis d'en retrouver un autre. En France, sur les quatre millions d'emplois proposés, moins d'un million vont à des chômeurs. Deux millions sont offerts à des salariés qui ont déjà un travail, et un million à des travailleurs qui *n'étaient pas considérés comme* chômeurs auparavant. D'où le lien entre chômage et exclusion que l'on connaît en France.

L'EXEMPLE DE VILVORDE

Troisième raison : un contrat de travail est un contrat de droit privé, passé entre un employeur et un salarié. Ni sa signature, ni sa rupture ne dépendent de l'administration. Martine Aubry envisage de faire intervenir l'inspection du travail dans les procédures de licenciement individuel *« dans un cadre qui reste à définir »*, sans plus de précision. En fait, l'administration ne peut intervenir que lorsque les entreprises demandent l'aide financière du Fonds national pour l'emploi (FNE). C'est dans ce cadre que les plans sociaux que propose de suspendre le PCF ont déjà été examinés, en amont par l'administration puis, en aval, par des commissions départementales, voire, pour les plus importants, par une commission nationale où se retrouvent l'administration et les partenaires sociaux.

Mme Aubry a laissé entendre qu'elle rendrait les préretraites FNE plus coûteuses pour les entreprises. Surtout, elle a proposé de *« préciser »* et d'*« améliorer »* la loi de janvier 1993 qui porte son nom. Cette loi précise les exigences de l'administration en matière de contenu des plans sociaux mais elle reste floue sur les pouvoirs respectifs de l'administration et des juges. Il arrive, en effet, qu'un plan social soit accepté par l'inspection du travail, puis refusé par un magistrat. L'idée serait *donc de renforcer le rôle du* fonctionnaire au détriment du juge.

Contrairement à ce qui se passait avec l'ancienne autorisation administrative de licenciement, l'inspecteur du travail n'aurait plus à se prononcer sur la justification économique des suppressions d'emplois, mais seulement sur l'équilibre des mesures sociales mises en œuvre. En privé, de nombreux chefs d'entreprise sont assez favorables à une telle évolution. Paradoxalement, l'exemple de Vilvorde fait naître, dans certains cercles patronaux, une autre idée : favoriser la négociation du plan social.

Le conflit de Vilvorde ne plaide pas pour le rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement. Au contraire : il rappelle que dans certains pays européens, direction et syndicats sont capables d'aboutir à un accord sur un plan social.

Du coup, certains chefs d'entreprise se demandent jusqu'à quel point la négociation d'un plan social ne pourrait pas être une condition de sa validation par les pouvoirs publics.

Frédéric Lemaître

Lionel Jospin souligne l'importance de l'« axe PC-PS »

Alain Bocquet évoque une solidarité gouvernementale totale

Après un déjeuner en tête-à-tête, lundi 7 juillet, avec Robert Hue, Lionel Jospin a rencontré, mardi 8 juillet, les députés et sénateurs communistes. Le premier ministre les a appelés au *« réalisme »* et à leurs *« responsabilités »*. Alain Bocquet l'a assuré d'une *« solidarité gouvernementale totale »*. Cherchant à conforter le secrétaire national du PCF, M. Jospin a souligné l'importance de l'*« axe PC-PS »*.

AH, COMME il les a flattés, les parlementaires communistes, mardi 8 juillet ! Comme, aussi, il a su les renvoyer, mais subtilement, dans les cordes, lorsqu'ils manifestaient quelques critiques un peu vives, les laissant au bout du compte sous le charme de son habileté ! A l'instar de Pierre Mauroy, en 1981, le premier ministre avait tenu a rendre prestement visite – avant le groupe Radical, citoyen et vert, début septembre – à l'une des composantes de sa *« majorité plurielle »* : les trente-six députés communistes et les sénateurs du groupe communiste, républicain et citoyen.

Salle comble. Ambiance des grands jours. Lionel Jospin est assis entre Alain Bocquet et Robert Hue. La veille, M. Jospin a déjeuné en tête-à-tête avec le secrétaire national du PCF, qui a réclamé quatre mesures d'urgence pour l'emploi, dont la suspension par les préfets des plans sociaux et des licenciements pendant l'été. Ce calendrier, soigneusement étudié, suscite dans les rangs parlementaires des commentaires variés. *« On rencontre les députés, mais le centre de gravité, passe entre lui, Robert Hue, et Lionel Jospin »*, résume François Asensi, tandis que Guy Hermier *« sent »* un premier ministre *« qui reste encore beaucoup premier secrétaire du PS »*.

M. Bocquet rappelle que le groupe communiste est *« à part entière dans la majorité »*. Il insiste toutefois à nouveau sur *« les rôles distincts »*, *« dans la nouvelle donne »*, du Parti, du gouvernement et des parlementaires. *« Il pourra nous arriver de critiquer tranquillement telle ou telle décision, voire tel ou tel ministre, y compris communiste »*, explique-t-il, rappelant au passage la *« contradiction du pacte de stabilité »* adopté à Amsterdam.

Pendant quarante-cinq minutes, le chef du gouvernement explique que *« la solidarité sans la délibération, c'est la contrainte »*, mais *« la délibération sans la solidarité, c'est l'inefficacité »*. Il salue, dans l'assistance, le seul participant du précédent gouvernement d'union de la gauche, Jack Ralite, et plaide pour un *« réalisme »* qui ne soit *« pas un minimalisme politique »*, en citant précisément le Conseil européen d'Amsterdam ou la hausse de 4 % du SMIC au 1er juillet.

« DEUX COURANTS MAJEURS »

« Solidarité », *« obligations »*, *« responsabilités »* : les mots ont été employés, il y a une semaine, devant le groupe socialiste. Le ton employé à l'égard du Parti communiste est plus nouveau. Le PCF n'est pas, aujourd'hui, un partenaire parmi les autres de la nouvelle coalition. On le flatte : c'est une force électorale importante. Il y a bien *« deux courants majeurs qu'incarne la gauche française »*. Il vient d'obtenir un poste de questeur à l'Assemblée. *« L'axe PS-PC reste central »*, note M. Jospin en remerciant Jean-Claude Gayssot et Pierre Blotin – les deux « piliers » de M. Hue place du Colonel-Fabien – pour le *« travail patient engagé depuis deux ans »* avec les socialistes, qui a rendu *« possible ce processus de rassemblement »* et doit *« se poursuivre »*.

Le jeu des questions est lancé. Jean-Pierre Brard se félicite de l'arrêt de Superphénix, mais s'inquiète d'un passage trop lent aux trente-cinq heures de travail hebdomadaires. Au sénateur Yvan Renar, M. Jospin indique qu'il s'est déjà inquiété, auprès de Bercy, du budget de la culture.

Rappelant qu'il est le seul député à ne pas avoir voté la confiance – *« ça m'a étonné »*, commente M. Jospin dans un reproche ironique –, Maxime Gremetz évoque longuement ses griefs, dont la hausse trop modeste du SMIC, et plaide : *« Je voudrais pouvoir regarder mes électeurs dans les yeux. »* M. Jospin finit par s'agacer de la leçon du député de la Somme : *« Ecoutez, j'ai soixante balais »*, avant de lâcher : *« De la lueur de 1917 sont nées la désorganisation et la mafia. »*

Porte-parole des refondateurs, Guy Hermier rappelle que *« gouverner autrement, c'est mieux organiser la concertation avant les décisions, c'est mieux tenir compte du mouvement social »* et… *« de la diversité »* : celle du groupe communiste. *« J'ai lu dans la presse des choses sur cette diversité, mais, là, je la constate* de visu », répond le premier ministre, avant de rappeler, dans un sous-entendu perfide, que M. Hermier est depuis longtemps *« actif »* au Parti…

DÉBAT « OUVERT, AMICAL »

« Divers », les députés communistes s'éparpillent dans la Salle des quatre colonnes que, d'habitude, ils n'apprécient guère. M. Bocquet parle de débat *« ouvert, amical, mais fondamental »*. *« Il y a de l'humain dans cet homme-là. La musique des mots, ça ne trompe pas »*, juge M. Ralite, lyrique.

M. Hue plastronne. Il peut se prévaloir habilement, au lendemain de son déjeuner, d'avoir « obtenu » que M. Jospin parle de sa *« troisième proposition à Martine Aubry »* *(lire page 7)*. Porte-parole du premier ministre, Manuel Valls ne fait rien pour dissiper cette illusion. C'est entendu : le projet de loi en préparation sur les licenciements *« constituait un élément de réponse par anticipation »* à la proposition du secrétaire national.

Ariane Chemin

Jean-Pierre Chevènement met en garde la droite au sujet de l'immigration

Création de 35 000 emplois pour la sécurité

TROIS MOIS ET DEMI après l'adoption de la loi Debré, le débat sur l'immigration a resurgi à l'Assemblée nationale, mardi 8 juillet, à l'occasion de la première audition du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, devant la commission des lois. Soucieuse de faire oublier les lourdes pertes enregistrées par sa frange ultra lors des élections législatives, l'opposition a planté ses premières banderilles, annonciatrices de débats houleux pour l'automne. Aux assises du RPR, le 7 juillet, Charles Pasqua avait évoqué des manifestations pour la défense des lois qui portent son nom.

Tout en faisant porter sur le nouveau gouvernement la responsabilité d'avoir placé l'immigration *« au centre des débats »*, Richard Cazenave (RPR, Isère) a dénoncé la circulaire adressée par le ministre de l'intérieur aux préfets – qui *« offre une prime à ceux qui ont transgressé la loi »* – et les projets de réforme du droit de la nationalité. Très virulent, Claude Goasguen (UDF-FD, Paris) est revenu à la charge sur le *« secret »* entourant, selon lui, les conditions d'application d'une circulaire qu'il juge *« illégale »*.

« L'ARME DU RÉFÉRENDUM »

Indiquant qu'il allait demander au président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, la création d'une mission d'information parlementaire sur ce sujet, M. Goasguen soupçonne le gouvernement de vouloir aboutir à *« une régularisation massive qui n'ose pas dire son nom »*. *« Nous n'avons aucun intérêt à maintenir le secret, car le secret, c'est le fantasme, et le fantasme, on sait ce que ça donne dans la xénophobie »*, a-t-il ajouté. *« Au risque de surprendre »* et, surtout, de placer en porte-à-faux ses collègues de droite, Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis) s'est félicité que le gouvernement ait confié aux préfets le soin de *« traiter au cas par cas »* les situations des étrangers en situation irrégulière. *« Une divergence purement technique »*, estimait M. Goasguen dans les couloirs.

Face à cette première levée de boucliers, M. Chevènement a affirmé sa volonté de *« remettre en ordre le droit des étrangers en fonction de principes clairs et lisibles par tous »*, l'ordonnance de 1945 étant devenue *« totalement illisible et inapplicable »*. Affirmant à deux reprises que *« le slogan "des papiers pour tous" ne correspond pas à la politique du gouvernement »*, le ministre a invité les députés au *« réalisme »*, se prononçant pour une *« politique républicaine ferme et généreuse »*. Soulignant qu'*« on ne définit pas un Français par son origine mais par son adhésion à la France »*, M. Chevènement a plaidé pour que la *« l'immigration* [n'occupe pas] *le centre des débats »*. Sur ce point, il a renvoyé la balle dans le camp de la droite en soulignant que l'affaire des sans-papiers de Saint-Bernard *« aurait pu être réglée avec moins de bruit »*.

Interrogé par Jean-Pierre Michel (MDC, Haute-Saône) et José Rossi (UDF-PR, Corse-du-Sud) sur les intentions du gouvernement en matière de législation sur le cumul des mandats, le ministre a évoqué le dépôt d'un projet de loi *« avant la fin de l'année »*, soulignant qu'il ne s'agit pas d'une *« extrême urgence »*. M. Chevènement a rappelé qu'il est nécessaire d'obtenir un *« consensus »* sur cette question et, notamment, pour un projet de loi organique, le vote du texte dans les mêmes termes par le Sénat. Sur ce point, M. Rossi a rappelé que le pouvoir exécutif dispose de *« l'arme du référendum »*.

Le ministre de l'intérieur a confirmé la création de 35 000 emplois pour les jeunes dans le domaine de la sécurité. M. Chevènement, qui a confié à Bruno Le Roux (PS, Seine-Saint-Denis) le soin de dresser l'inventaire des tâches pouvant être confiées à ces 35 000 jeunes, a indiqué que 20 000 d'entre eux pourraient être des policiers auxiliaires, les 15 000 autres se consacrant à la surveillance de centres commerciaux, du métro et d'établissements scolaires.

Jean-Baptiste de Montvalon

La Caisse nationale d'assurance-maladie relance le carnet de santé

FAUDRA-T-IL autant de temps au carnet de santé qu'à la ceinture de sécurité pour entrer dans la vie quotidienne des Français ? Six mois après son lancement, le carnet de santé n'est pas encore entré dans les mœurs, mais il dispose d'un potentiel de développement important, à condition que la Sécurité sociale sache convaincre ses utilisateurs qu'il s'agit, avant tout, d'un outil au service de leur santé. Telle est, en substance, la conclusion des trois études présentées, mardi 8 juillet, devant les administrateurs patronaux et syndicaux de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS).

Prévu par le plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale, le carnet de santé a été distribué, fin 1996, à trente-huit millions d'assurés pour un coût de près de 200 millions de francs. Il s'agissait de les *« responsabiliser dans la prise en charge de leurs problèmes de santé »*, notamment en les dissuadant de consulter systématiquement plusieurs médecins, et de *« favoriser la continuité des soins »*, ce document devant aider la communication entre les différents professionnels de santé (médecins, médecins du travail, dentistes, sages-femmes, pharmaciens). On est encore loin du compte.

Menée le 27 mars auprès de 2 019 personnes relevant du régime général (salariés du privé), l'enquête des médecins-conseils des caisses indique que si 94 % des assurés ont bien ce carnet, 48 % d'entre eux l'avaient déjà utilisé : dans 33 % des cas, il contenait des données partielles, et dans 15 % des informations complètes. Son utilisation augmente à mesure que la personne vieillit : entre 16 et 20 ans, le taux d'utilisation n'était que de 27 %, alors qu'il atteignait 62 % entre 60 et 79 ans. Les patients ayant une affection de longue durée l'utilisent plus que les autres.

Une enquête de l'institut CSA, auprès des assurés, indique que ceux-ci oscillent entre *« attentisme »* et *« indifférence »*. Ni rejet, ni engouement : on retrouve cette position chez les médecins, interrogés par la Sofres. Praticiens et patients jugent, selon ces études, que le carnet est l'amorce d'une transformation des relations médecin-malade, le premier étant conscient de devoir être plus transparent, le second ayant le sentiment de devenir un sujet plus actif et coresponsable du suivi de sa santé ; mais si rien n'est fait, estiment les auteurs, le carnet *« risque d'être purement et simplement oublié »*.

MESURE TRANSITOIRE

Nombre d'assurés ont d'abord vu dans le carnet de santé un outil de contrôle et non un instrument de santé publique. La « Sécu », qui a adressé ce double message – économique et sanitaire – a raté sa cible, et un gros travail doit être entrepris pour recentrer le message sur la santé, a reconnu Bertrand Fragonard, le directeur de la CNAMTS. Mais il s'est montré optimiste, estimant que l'usage du carnet de santé *« est loin d'être aussi bas qu'on le dit »*. Dix millions de francs, une somme modeste au regard des masses gérées par la CNAMTS (500 milliards de francs), vont être investis dans une campagne de promotion à la radio, et une nouvelle étude d'impact sera menée à l'automne. Il n'est pas question, pour l'heure, de sanctionner ceux qui ne l'utilisent pas.

Le carnet de santé en papier est une mesure transitoire, avant l'introduction de la carte à puce. A partir de l'été 1998, les premiers assurés devraient disposer de la carte Vitale qui contiendra, outre les données administratives (nom, numéro de Sécurité sociale…), un volet d'informations médicales. Si la CNAMTS respecte le calendrier de montée en charge du projet Sesam-Vitale, dont le coût est estimé à 4 milliards de francs, tous les assurés devraient disposer, fin 1999, de cette carte électronique, qui entraînera la disparition de la carte de « Sécu » en papier, du carnet de santé dans sa forme actuelle et des quelque 850 millions de feuilles de soins en circulation.

Jean-Michel Bezat

Dépenses de santé en hausse de 0,2 % en mai

Les dépenses de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (Cnamts) ont augmenté de 0,2 % en mai par rapport au mois précédent, après une progression de 0,3 % en avril et de 0,6 % en mars, ont annoncé, lundi 7 juin, les services de la Cnamts. Cette hausse, qui reflète une décélération par rapport aux résultats des deux mois précédents, confirme que la forte progression du mois de mars *« doit être considérée comme un phénomène accidentel »*, estime la Cnamts. Les honoraires médicaux, en hausse de 0,2 %, ont enregistré *« un net infléchissement »* par rapport à avril (+ 0,6 %). La hausse des prescriptions est également modérée (0,2 %), et le poste pharmacie (+ 0,1 %) marque un net ralentissement par rapport à avril (0,8 %). Les versements aux hôpitaux publics sont restés stables, tandis que les dépenses des cliniques privées augmentaient de 1,9 %, phénomène que la Cnamts attribue aux *« transferts de certains établissements sanitaires vers le privé »*.

Les balladuriens mettent Philippe Séguin au pied du mur

LES BALLADURIENS ne sont pas contents, et ils entendent que cela se sache. Dans l'entourage d'Edouard Balladur – lui-même parti en vacances au lendemain des assises du RPR – et dans celui de Nicolas Sarkozy, on ne trouve pas de mots assez durs pour qualifier l'attitude des mandataires désignés par la direction sortante du mouvement lors de la réunion du Parc floral (*Le Monde* du 8 juillet). *« C'était une salle composée de sous-officiers du parti »*, dit l'un, qui accuse Bernard Pons d'avoir organisé la bronca qui a accompagné l'évocation, dans un clip, du nom du maire de Paris, Jean Tiberi. L'entourage de l'ancien premier ministre, pour qui les anciens occupants de la rue de Lille étaient des « Khmers rouges », attribue les pancartes *« Sarko, petit salaud »* à des mandataires de Savoie, fédération de Michel Barnier et d'Hervé Gaymard.

Quarante-six parlementaires du RPR ont cosigné un communiqué, mardi, pour *« déplorer l'image de division »* offerte par les assises. *« Nous l'affirmons avec gravité : l'avenir du mouvement gaulliste est aujourd'hui en cause »*, écrivent-ils. Dimanche, M. Balladur avait lui-même lancé cet avertissement : *« Il n'est écrit nulle part que le mouvement gaulliste soit immortel. »* L'appel des parlementaires, signé notamment par Michèle Alliot-Marie, Philippe Auberger, Richard Cazenave, Jean-Pierre Delalande, Patrick Devedjian, Michel Giraud, François Guillaume, Dominique Perben, dépasse le cercle étroit des balladuriens. Très proche d'Alain Juppé, l'ancien ministre Jean-Jacques de Peretti a lui-même trouvé que les bornes ont été franchies. Il a lancé un appel pour que *« tous nos compagnons, comme Edouard Balladur, Nicolas Sarkozy, Charles Pasqua et bien d'autres »* soient associés à la direction du RPR.

L'appel des parlementaires participe aussi de la pression exercée sur le nouveau président du RPR pour *« concrétiser l'indispensable réconciliation, dernière chance de préserver, comme Philippe Séguin l'a lui-même souhaité, la vocation du Rassemblement »*. En clair, et dans l'immédiat, cette *« réconciliation »* passe par la nomination de M. Sarkozy à un poste important dans la future direction provisoire du mouvement. De ce côté-ci du RPR, on fait valoir que ce serait une marque d'autorité de la part de M. Séguin que d'imposer M. Sarkozy après ce qui s'est passé aux assises.

Avec un certain optimisme, on considère du reste que c'est pratiquement acquis, si du moins le député des Vosges sait résister jusqu'au bout aux « pressions du Château », l'Elysée, où M. Séguin devrait déjeuner, jeudi, avec le président de la République.

Jean-Louis Saux

RPR et UDF s'affrontent au Conseil de Paris

LE RPR ET L'UDF du Conseil de Paris se sont affrontés, lundi 7 juillet, sur le projet de budget modificatif, dont l'UDF, s'estimant mise *« devant le fait accompli »*, souhaitait voir reporter la discussion. Le RPR, par la voix de Jacques Toubon, a refusé ce report. Le texte a finalement été adopté à l'arraché par 66 voix pour, face à 62 contre. L'UDF (32 élus), présidé par Jacques Dominati, n'a pas pris part au vote, à l'exception de trois conseillers (Gérald Guelton, Alice Saunier-Seïté et Didier Bariani) qui ont ajouté leurs voix à celles du RPR.

L'opposition (PS, PCF, MDC, écologistes) a observé avec attention cette *« crise au sein de la majorité municipale »*. *« La mairie de Paris est un bateau ivre »*, a commenté Bertrand Delanoë (PS), tandis que Georges Sarre (MDC) n'a vu dans cet incident ni *« une crise ni un psychodrame, tout juste une grossesse nerveuse »*.

DÉPÊCHES

■ **MODE DE SCRUTIN : le bureau national du Parti socialiste** a évoqué, mardi 8 juillet, en présence de Lionel Jospin et de cinq ministres, l'hypothèse d'une réforme du mode de scrutin régional. François Hollande, premier secrétaire délégué, a indiqué que les discussions entre le PS et ses partenaires de la majorité se poursuivraient jusqu'au 22 juillet. A cette date, le bureau national du PS arrêtera sa position. *« A priori, les conditions de la faisabilité sont difficiles »*, a affirmé M. Hollande.

■ **GOUVERNEMENT : trois Français sur cinq (59 %) se disent satisfaits de la composition du gouvernement de Lionel Jospin**, contre 19 % déçus et 22 % qui ne se prononcent pas, selon un sondage Sofres réalisé du 25 au 27 juin auprès d'un échantillon de 1 000 personnes pour un groupe de journaux de province (9 juillet). Pour 61 % des personnes interrogées, la première qualité de ce gouvernement est d'être *« féminisé »* et 87 % approuvent le choix de personnalités nouvelles plutôt que le retour d'anciens ministres de François Mitterrand.

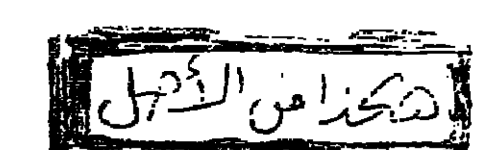
■ **AGRICULTURE : pour remettre en ordre le fonctionnement de la Mutualité sociale agricole (MSA)**, Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture et de la pêche, a décidé lundi 7 juillet de suspendre jusqu'au 30 novembre le conseil d'administration de la caisse centrale de la MSA et de nommer en qualité d'administrateur provisoire Christian Babusiaux, conseiller-maître à la Cour des comptes et ancien directeur général de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). La Cour des comptes a mis en évidence des défaillances et des irrégularités graves (*Le Monde* daté 29-30 juin) dans la gestion de la caisse centrale de la MSA.

■ **VITROLLES : Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication**, s'est engagée, mardi 8 juillet, à soutenir, avec la DRAC (Direction régionale des affaires sociales), le café-musique vitrollais, le Sous-Marin, et Régine Juin, la directrice du cinéma les Lumières, licenciée par la municipalité Front national de Vitrolles. *« Ce n'est pas parce qu'on n'est pas d'accord avec la manière dont un équipement fonctionne (…) qu'il faut, pour autant, agir par la censure ou par le retrait des moyens »*, a souligné la ministre.

…-Pierre Chevènement … et en garde la droite …ujet de l'immigration

…on de 35 000 emplois pour la sécurité

…t L'UDF s'affrontent …nseil de Paris



AMÉNAGEMENT Pendant un mois, du 9 juin au mercredi 9 juillet, les habitants de la métropole lilloise ont été consultés sur un document qui fixe les grandes orientations de cette métropole pour les vingt années à venir en matière de développement économique, d'infrastructures, de logement et d'environnement. ● CE SCHÉMA directeur de développement et d'urbanisme (SDDU), qui trace des perspectives à l'horizon 2015, pourrait devenir exécutoire dès janvier 1998, après son vote définitif fin octobre par le syndicat mixte chargé de sa révision puis l'avis du préfet en décembre. ● LE TEXTE s'emploie à définir un développement économique *« maîtrisé »* prenant en compte le respect de l'environnement et le cadre de vie. ● LES VERTS se sont prononcés contre le volet infrastructures, qui prévoit le contournement autoroutier sud de Lille.

La métropole lilloise dessine son nouveau visage à l'horizon 2015

La consultation de la population sur le projet de schéma directeur, qui trace des perspectives pour les vingt ans à venir, s'est achevée mercredi. Le « développement durable » est au cœur du projet. Mais le débat achoppe sur un contournement autoroutier vivement contesté par les écologistes

LILLE
de notre correspondante

Depuis le 9 juin et jusqu'au 9 juillet, les habitants de la métropole lilloise (soit cent vingt-cinq communes et plus d'un million d'habitants) étaient invités à consulter son nouveau schéma directeur de développement et d'urbanisme (SDDU) et *« à faire part de leurs observations »*.

Ce document fixe les grandes orientations de la métropole pour les vingt années à venir en matière de développement économique, d'infrastructures, de logement et d'environnement : il est donc capital pour l'agglomération. L'avant-projet, adopté le 19 décembre 1996, pourrait devenir exécutoire dès janvier 1998, après son vote définitif fin octobre par le syndicat mixte chargé de la révision du schéma et l'avis du préfet en décembre 1997.

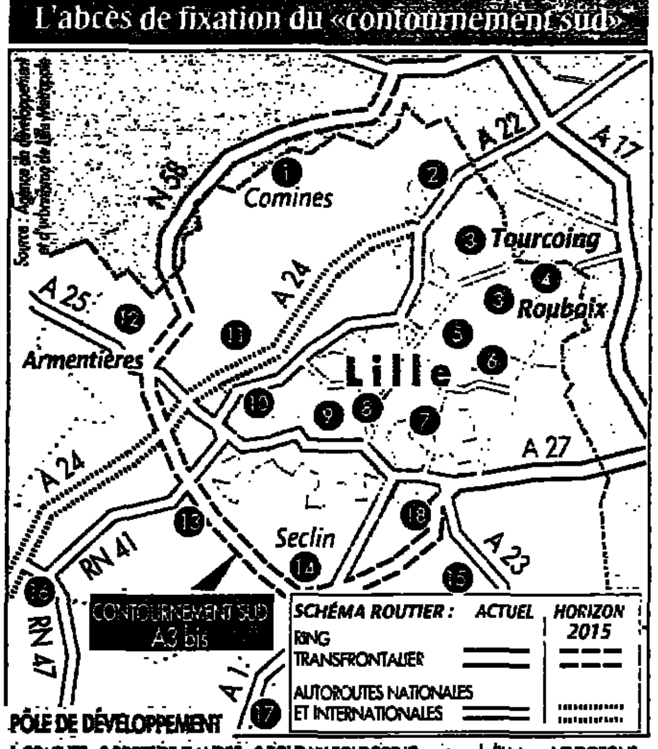
Il affiche clairement ses objectifs : la métropole lilloise entend devenir une grande agglomération internationale *« transfrontalière »* et *« solidaire »*, tout en misant sur le respect de l'environnement, l'amélioration de son cadre de vie et la logique du développement durable. Ce principe est réaffirmé au fil des deux cent cinquante pages d'un projet qui, comme le rappelle Pierre Mauroy (PS), maire de Lille et président de la communauté urbaine, *« conduira la métropole lilloise dans le troisième millénaire »*. Mais les écologistes contestent vivement l'un de ses volets, l'achèvement du contournement autoroutier de Lille, dont le tracé, selon eux, met précisément en péril les ressources en eau de l'agglomération.

Le développement économique constitue une préoccupation majeure pour la métropole nordiste – frappée de plein fouet par la crise –, mais le schéma souhaite que ce développement soit *« maîtrisé »*. Afin d'attirer de nouvelles activités et de favoriser la création d'emplois, dix-huit pôles de développement (sur quelque 3 000 hectares) devraient être constitués. Huit opérations en cours de réalisation (comme Euralille ou Eurasanté, qui doit accueillir les activités liées au Centre hospitalier régional), en gestation (comme la Haute Borne, site orienté vers la haute technologie à Villeneuve-d'Ascq, ou la plateforme de transports multimodale d'envergure européenne de Dourges) ou encore à l'étude (notamment dans le quartier défavorisé de l'Union à Roubaix-Tourcoing) sont jugées exemplaires.

RECONQUÉRIR LA VILLE

Pour éviter la multiplication d'opérations tous azimuts et afin de limiter le grignotage de l'espace agricole, le schéma préconise la création de dix zones d'activité, qu'il s'agisse de projets ou de l'extension de sites existants. Enfin, la limitation des grandes zones commerciales périphériques et le retour des petits commerces au cœur des villes devraient être vivement encouragés.

L'abcès de fixation du «contournement sud»



Autre volet important : l'habitat. Il s'agit de *« faire de la métropole une agglomération où il fait bon vivre et de donner à chacun des logements de qualité »*. A nouveau, le schéma pose le principe d'un développement équilibré entre la ville à reconquérir et les extensions urbaines nécessaires. Pour enrayer la dégradation de plusieurs grands secteurs de l'agglomération (notamment Roubaix-Tourcoing ou Wattrelos et le sud de Lille), la conurbation choisit de miser sur *« la stratégie de la ville renouvelée »*. Concrètement, il s'agit de favoriser la transformation de quartiers en grande difficulté, de rénover les bâtiments, aménager les rues, agrandir les espaces verts, tout en prenant des mesures sociales et fiscales pour attirer l'activité et créer des emplois.

Une vingtaine de communes, soit plus de 200 000 habitants et environ 4 000 hectares, sont déjà concernées. Pour faire face aux besoins futurs en logements, des zones d'extension sont prévues en périphérie. Mais elles seront limitées à un maximum de 3 500 hectares d'ici à 2015. Au total, 3 500 à 5 000 logements devraient être construits ou réhabilités par an, prioritairement en secteur de ville renouvelée.

L'environnement est au cœur du schéma directeur d'une métropole qui présente aujourd'hui encore un réel déficit en espaces verts : 10 000 hectares devraient être réservés à la nature et aux loisirs. Ce programme ambitieux comprend la création ou le développement d'espaces à vocation écologique, de grands parcs périurbains ou intercommunaux, de coulées vertes le long des canaux et rivières. Parallèlement, l'accent est mis sur la valorisation de l'espace agricole (qui représente 50 % de l'arrondissement de Lille, soit 44 000 hectares).

De plus, la protection de l'eau, une ressource particulièrement rare dans la métropole lilloise, et la politique de valorisation des déchets ménagers fondée sur le tri sélectif par l'habitant, sont posées comme des priorités pour l'agglomération. Enfin, pour améliorer l'accessibilité de la métropole, qui connait actuellement quatre millions de déplacements par jour, et éviter l'asphyxie (on prévoit d'ici quatre ans un doublement du nombre de camions en provenance de Rotterdam et une progression régulière du trafic automobile de 2 % par an sur les vingt ans à venir), le schéma préconise, notamment, la réalisation *« d'un grand ring autoroutier transfrontalier »*, autrement dit un périphérique.

DÉBATS HOULEUX

Ce volet englobe le contournement sud de Lille, qui provoque depuis des mois des débats houleux *(lire ci-dessous)*. Mais les écologistes n'ont pas été en mesure d'imposer leur point de vue. Si le Nord-Pas-de-Calais est la seule région de France présidée par un Vert, en la personne de Marie-Christine Blandin, le syndicat mixte chargé de la révision du schéma est composé de 117 membres représentant les syndicats de communes, le département du Nord, la région et la communauté urbaine-Lille métropole. Mais celle-ci est largement majoritaire, avec quelque 86 élus, parmi lesquels on ne compte presque pas d'écologistes.

Au terme de la phase de consultation des personnes publiques et des collectivités territoriales, de janvier à avril, le conseil régional a donné un avis favorable sur le schéma directeur, tout en refusant de se prononcer sur le volet des infrastructures. Les Verts du Nord-Pas-de-Calais, eux, ont réaffirmé leur opposition au contournement sud.

Nadia Lemaire

DÉPÊCHES

■ **ISERE : le tribunal administratif de Grenoble a ordonné la suspension**, pour une durée de trois mois, de l'exploitation de la décharge industrielle d'Izeaux (Isère), dans un jugement daté du 3, rendu public mardi 8 juillet. Le tribunal avait été saisi par un comité de défense local et par l'association nationale pour la protection des eaux et rivières, qui redoutent une *« pollution irréversible »* de la nappe phréatique qui alimente une centaine de communes. Une mission d'inspection doit être prochainement diligentée par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Le site incriminé s'étend sur 21 hectares.

■ **LA HAGUE : les opérations de détartrage de la conduite** de rejet des effluents liquides de l'usine de retraitement de la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema) à la Hague (Manche) devaient débuter mercredi 9 juillet et durer un mois et demi *(Le Monde* du 30 mai).

■ **MARNE : la mise en service à Vatry** d'Europort Paris Champagne, première plate-forme multimodale européenne uniquement orientée vers le fret, combinant les transports par fer, route et air, est prévue pour la fin de l'année 1999. *« L'objectif est d'arriver le plus vite possible à un trafic de 30 000 à 50 000 tonnes de fret »*, a précisé lundi 7 juillet Jean-Noël Chapulut, directeur de la société d'économie mixte Europort Paris Champagne. Un investissement de 1,2 milliard de francs, dont quelque 700 millions de francs pris en charge par le conseil général de la Marne, sera réalisé dans les deux années qui viennent.

■ **NORD : les mesures de limitation de l'utilisation de l'eau** en vigueur depuis le 13 mai dans le département restent valables jusqu'au 30 septembre, a rappelé lundi 7 juillet le préfet du Nord. Depuis le mois de mai, les précipitations sont *« redevenues satisfaisantes, voire localement excédentaires »*, mais *« comme prévu, les pluies des deux derniers mois ont été largement consommées par évapotranspiration et n'ont pas contribué à la recharge des nappes d'eau souterraines »*, indique le préfet.

■ **SEINE-SAINT-DENIS : le Musée français du chemin de fer de Mulhouse** (Haut-Rhin) va ouvrir une antenne en Ile-de-France, dans la gare SNCF de Rosny-sous-Bois. Aménagé au rez-de-chaussée de la gare, sur 300 mètres carrés, ce lieu d'exposition muséographique présentera l'histoire et l'avenir du chemin de fer à travers de multiples documents, objets, maquettes et matériel typique, ancien et moderne.
Prioritairement destiné aux élèves de classe de CM1 et CM2 qui pourront, sur de véritables pupitres de commande reliés à un circuit de trains miniatures, s'initier à la conduite, ce centre de découverte du patrimoine ferroviaire sera accessible, gratuitement, aux scolaires, dès la rentrée de septembre. Il sera ouvert au grand public à partir du 12 juillet, le samedi après-midi. – *(Corresp.)*

Un contournement autoroutier toujours contesté

LILLE
de notre correspondante

Le projet de schéma directeur de l'agglomération lilloise prévoit la construction au sud de Lille, d'ici 2015, de l'A3 bis qui doit relier l'A24 vers Dunkerque à l'A27 vers Bruxelles. Ce contournement autoroutier soulève depuis des mois de graves inquiétudes dans la région *(Le Monde* du 25 avril). Les opposants – associations, Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) au sein duquel se sont regroupés les maires de douze communes de l'arrondissement – réclament toujours l'étude de solutions alternatives et demandent le retrait de ce projet lors du vote définitif du SDDU.

Pour l'ensemble des opposants au tracé actuel, la réalisation d'une autoroute – qui traversera en leur milieu les « champs captants » correspondant aux nappes phréatiques et menacera ainsi directement les ressources en eau de la métropole – va à l'encontre de la philosophie et des principes exposés dans le schéma directeur en matière de protection de l'environnement.

Tandis que la procédure de recours *« pour irrégularités lors des modalités du vote »* de l'avant-projet, déposée le 19 décembre 1996 par le SIVU auprès du tribunal administratif, suit son cours, les opposants ne relâchent pas la pression sur le terrain. Samedi 14 juin, à l'issue d'une manifestation qui a réuni près de 3 000 personnes à Lille, les opposants ont rencontré le préfet de région et le directeur régional de l'équipement. Le principe d'une table ronde avec tous les acteurs intéressés a été retenu : *« Une amorce de dialogue »* selon Jean-Claude Willem (PC), maire de Seclin et président du SIVU.

Par ailleurs, les opposants ont récemment demandé une rencontre avec Dominique Voynet, ministre (Verts) de l'environnement, et Jean-Claude Gayssot, ministre (PC) de l'équipement des transports et du logement. Martine Aubry, élue député PS de la 5e circonscription de Lille (secteur le plus touché par le contournement sud), avant de devenir ministre du travail, avait, lors de la campagne des législatives, réaffirmé son opposition au tracé.

N. L.

Le Parlement de Bretagne reprend forme

RENNES
de notre correspondante régionale

Le lieu est tenu secret : une façon comme une autre de vouloir conjurer le sort. Au lendemain de l'incendie du Parlement de Bretagne, lors de la journée d'émeute du 4 février 1994, l'émotion était trop forte, il fut décidé de restaurer les œuvres qui ornaient le palais de justice dans la plus grande discrétion. La ville de Rennes avait immédiatement proposé un local. Des toiles, des sculptures, des meubles, pour la plupart des XVIIe et XVIIIe siècles, gisaient alors sur le pavé, rongés par les flammes, déformés par l'eau destinée à les sauver. Les tapisseries n'ont, elles, pas échappé à un autre incendie, celui de l'atelier de la région parisienne où elles avaient été envoyées.

Alain-Charles Perrot, architecte en chef des monuments historiques, était de ceux qui s'étaient engouffrés dans le palais de justice fumant pour en extraire les décors. Aujourd'hui, il est tout sourire devant des kilomètres de lambris numérotés. A terme, le remontage de ce gigantesque puzzle, qui habillait plusieurs grandes salles du sol au plafond, devrait être possible. Il ne manque aucune pièce des boiseries dorées. Le premier travail, au surlendemain de l'incendie, avait été… de défaire ce qui avait été exécuté la veille : les étiquettes avaient été fixées par du fil de fer, la rouille était à craindre.

Avant que les peintres décorateurs ne viennent mettre la dernière touche aux patines, restaurateurs, menuisiers, sculpteurs, doreurs se seront succédé. Il y a encore pour quelques années de travail : la phase de restauration proprement dite de l'ensemble des décors vient à peine de commencer, une fois achevée la période de sauvetage, avec, par exemple, le lent séchage des tableaux, puis leur réentoilage, après surtout de multiples traitements contre les champignons.

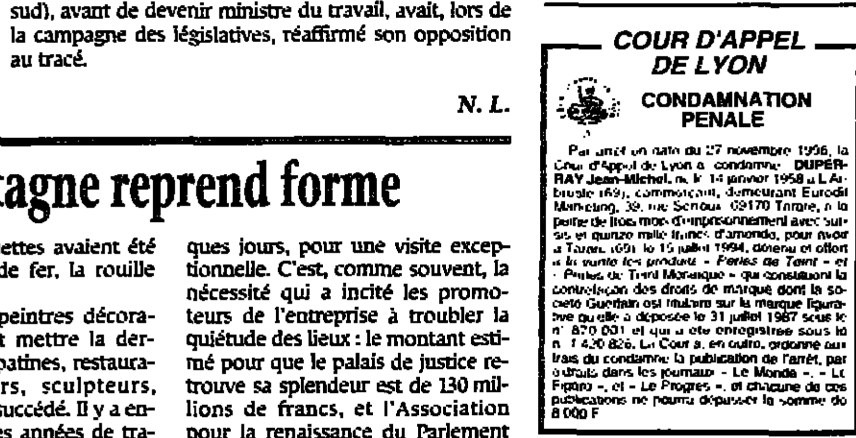
APPEL AUX DONATEURS

Cette moisissure « historique », revigorée par l'eau, a apparemment donné bien du souci aux experts. L'ampleur de la tâche est telle qu'elle fournit un exceptionnel terrain d'études pour les scientifiques spécialisés : *« Il s'agit d'un des plus gros chantiers de la direction du patrimoine »*, souligne Maryvonne de Saint-Pulgent, directrice de ce département au ministère de la culture.

Les premières œuvres terminées – des glaives, des statuettes, des cartels d'époque Louis XV et Louis XVI à l'or étincelant – ont été sorties de leurs cartons il y a quelques jours, pour une visite exceptionnelle. C'est, comme souvent, la nécessité qui a incité les promoteurs de l'entreprise à troubler la quiétude des lieux : le montant estimé pour que le palais de justice retrouve sa splendeur est de 130 millions de francs, et l'Association pour la renaissance du Parlement (ARP), qui finance à parité avec les ministères de la culture et de la justice, a presque épuisé les fonds collectés après le sinistre.

Formée par le conseil régional, le conseil général d'Ille-et-Vilaine, la municipalité rennaise, France 3 et *Ouest-France*, l'ARP avait rassemblé 27,5 millions grâce à des mécènes et des particuliers. Elle souhaite à nouveau faire appel à des donateurs cet été. Moyennant au minimum 10 francs, ces derniers pourront acheter des cartes postales spécialement éditées pour la circonstance dans les musées de la région, les offices du tourisme et certaines banques. L'une d'elles représente une vue encore saisissante du Parlement en flammes. Depuis quelques semaines, celui-ci a retrouvé une charpente de bois monumentale. Il ne restait rien de la précédente, nommée « la forêt », un chef-d'œuvre des maîtres-charpentiers de la marine.

Martine Valo



PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Régisseur O.S.P.
IP
136, av. Charles de Gaulle
92523 NEUILLY SUR SEINE Cedex
TEL. : 01.46.40.26.07 - FAX. : 01.46.40.70.66

COUR D'APPEL DE LYON
CONDAMNATION PENALE

Par arrêt en date du 27 novembre 1996, la Cour d'Appel de Lyon a condamné **DUPERRAY Jean-Michel**, né le 14 janvier 1958 à L'Arbresle (69), commerçant, demeurant Eurodif Marketing, 39, rue Sonlous 69170 Tarare, à la peine de trois mois d'emprisonnement avec sursis et quinze mille francs d'amende, pour avoir à Tarare (69) le 15 juillet 1994, détenu et offert à la vente les produits « Perles de Taïnt » et « Perles de Taïnt Monaque » qui constituent la contrefaçon des droits de marque dont la société Guerlain est titulaire sur la marque figurative qu'elle a déposée le 31 juillet 1987 sous le n° 870 001 et qui a été enregistrée sous le n° 1 420 826. La Cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de l'arrêt, par extraits dans les journaux « Le Monde », « Le Figaro », et « Le Progrès », et chacune de ces publications ne pourra dépasser la somme de 8 000 F

Cabinet de Me Philippe BESSIS
Avocat à la Cour d'Appel de Paris

Par jugement du TGI, 3ème Chambre, 1ère Section en date du 26 Mars 1997, la Sté THOMAS BELLO a été condamnée sur demande de la SA CERRUTI 1881 et de la Sté de droit italien LANIFICIO FLLI CERRUTI pour contrefaçon des marques « CERRUTI 1881 » et « FLLI CERRUTI 1881 ».
Le Tribunal a interdit à la Sté THOMAS BELLO la poursuite de ces agissements sous astreinte de 1.000 Frs par infraction constatée et a condamné la Sté THOMAS BELLO à payer à chacune des Stés CERRUTI 1881 et LANIFICIO FLLI CERRUTI la somme de 50.000 Frs à titre de dommages-intérêts, plus 15.000 Frs au titre des frais irrépétibles ainsi qu'aux entiers dépens.
Le Tribunal a également autorisé les Stés CERRUTI 1881 et LANIFICIO FLLI CERRUTI à faire publier le dispositif du jugement dans 3 journaux au choix des demanderesses et aux frais de la Sté THOMAS BELLO.
La Sté THOMAS BELLO a acquiescé au jugement.

JUSTICE La commission présidée par Pierre Truche remettra son rapport sur la réforme de la justice jeudi 10 juillet au chef de l'Etat. Ses propositions ne bouleversent pas l'architecture du système judiciaire. ● SES VINGT ET UN MEMBRES écartent en effet l'idée d'une totale indépendance des magistrats du parquet. S'il est proposé de renforcer les pouvoirs de nomination du Conseil supérieur de la magistrature, le garde des sceaux continuera à définir la politique pénale et pourra « dialoguer » avec les procureurs sur les dossiers individuels. ● LA COMMISSION propose une réforme de la procédure pénale visant à limiter les pouvoirs du juge d'instruction, qui ne pourrait plus décider d'un placement en détention provisoire. Le cadre d'intervention de la presse est strictement délimité afin de mieux garantir le respect de la présomption d'innocence. *(Lire aussi notre éditorial page 15.)*

La commission Truche refuse l'indépendance totale du parquet

Dans leur rapport sur la réforme de la justice, qui sera remis à Jacques Chirac jeudi 10 juillet, ses membres se prononcent pour le maintien d'un lien entre pouvoir politique et ministère public. Ils souhaitent aménager la procédure d'instruction pour garantir la présomption d'innocence

AU TERME de six mois de travail, la commission de réflexion sur le statut du parquet et le respect de la présomption d'innocence s'apprête à remettre ses conclusions au président de la République. Après s'être réunie tous les lundis dans le salon des Oiseaux du ministère de la justice, la commission présidée par Pierre Truche est partie quelques jours en Normandie pour un dernier séminaire de réflexion. La version définitive du rapport, qui a été finalisée lundi 7 juillet, sera remise à Jacques Chirac, jeudi, au cours d'une cérémonie à l'Elysée.

En annonçant la création de cette commission, le 12 décembre 1996, le chef de l'Etat avait envisagé de mettre fin aux liens qui unissent le ministère public au pouvoir politique. *« Je pense qu'aujourd'hui il faut sérieusement examiner la possibilité de rendre le parquet indépendant du garde des sceaux »*, avait-il affirmé. Six mois plus tard, les Français portaient au pouvoir une majorité qui affirmait, dans son programme, que les liens entre le gouvernement et les procureurs devaient être *« coupés »*. Le Parti socialiste demandait la suppression des instructions individuelles données par le garde des sceaux et le renforcement des garanties de nominations des magistrats du parquet.

Composée d'intellectuels, mais aussi de magistrats et d'avocats *(lire ci-contre)*, la commission Truche estime aujourd'hui qu'il n'est pas souhaitable de s'engager dans la voie de l'indépendance totale du ministère public. Elle propose donc de maintenir les principes fondateurs du parquet français : les substituts, les procureurs et les procureurs généraux restent dans une structure hiérarchique placée sous l'autorité du garde des sceaux ; l'opportunité des poursuites, qui permet actuellement de classer environ 85 % des procédures, demeure la règle ; le ministre de la justice conserve le droit de définir la politique pénale de la nation. Il peut donc continuer à diffuser aux parquets des circulaires générales sur l'application de la loi.

DIALOGUE SANS INSTRUCTIONS

Plus délicat était le problème des instructions du garde des sceaux dans les dossiers individuels. Dans les « affaires », cette prérogative a donné lieu à tant de dérives qu'en 1993, Michel Vauzelle, puis Pierre Méhaignerie s'étaient résolus à inscrire dans le code de procédure pénale que ces instructions devaient être *« écrites et versées au dossier »*. Cette obligation n'a finalement pas été respectée : les traditions d'interventionnisme de la chancellerie et la *« culture de soumission »* des procureurs, selon le mot d'Eric de Montgolfier, sont si profondément ancrées que le téléphone a tout simplement remplacé l'écrit.

Pour limiter la partialité de l'action publique, la commission Truche prône la suppression des instructions. Mais elle tempère immédiatement cette réforme en ajoutant que le ministère doit continuer à discuter des dossiers individuels avec les parquets. Le distinguo est subtil : le dialogue est autorisé mais ne doit pas se conclure par des instructions. Craignant que cette liberté toute relative donne lieu à des fantaisies ou à des abus de pouvoir, la commission propose d'instaurer un nouveau mécanisme : si un parquet classe un dossier ou refuse un réquisitoire supplétif, le justiciable – à moins qu'il puisse se porter partie civile – pourra déposer un *recours auprès d'une commission* comprenant des magistrats des trois plus hautes juridictions.

Le second volet du débat sur l'indépendance du parquet concerne les conditions de nomination. Actuellement, procureurs et substituts sont nommés sur proposition du garde des sceaux, avec un avis consultatif du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Les procureurs généraux sont, pour leur part, nommés en conseil des ministres, comme les préfets. Pour lever les soupçons de partialité, la commission propose que le CSM rende un avis conforme au sujet de toutes les propositions de nomination, qu'il s'agisse des substituts, des procureurs ou des procureurs généraux. Elle n'aligne pas pour autant les conditions de nomination des magistrats du parquet sur celles du siège : pour marquer la différence des traditions et des fonctions, la haute magistrature du parquet resterait nommée sur proposition du ministre alors que celle du siège est proposée par le CSM.

Pour la commission Truche, ces nouveaux pouvoirs doivent être compensés par une réforme en profondeur du Conseil supérieur de la magistrature. Pour lutter contre le corporatisme, elle souhaite que les magistrats, qui composent actuellement la moitié du CSM, soient désormais en minorité. Pour la commission, les magistrats désignés par leur pairs devraient en outre représenter plus fidèlement le corps dont ils sont issus : actuellement, un scrutin complexe à deux degrés, qui interdit toute présentation de liste, favorise considérablement l'Union syndicale des magistrats (USM), le syndicat majoritaire et modéré.

Enfin, et c'est l'une des parties importantes de ce travail, la commission Truche plaide en faveur d'une refonte de la procédure pénale. S'inspirant des conclusions de la commission présidée par Mireille Delmas-Marty, elle propose de clarifier le rôle du juge d'instruction, qui est à la fois *« Maigret et Salomon »*, selon le mot de Robert Badinter : il détient simultanément des fonctions d'enquête – la mise en œuvre des investigations – et des fonctions juridictionnelles – la détention provisoire ou les écoutes téléphoniques – qui se révèlent parfois contradictoires.

La commission souhaite donc que le placement en détention soit désormais confié à une collégialité de trois juges, dont le juge d'instruction serait absent. La durée des informations pourrait en outre être limitée dans le temps et l'avocat interviendrait dès la première heure de la garde à vue, et non à la vingtième heure, comme aujourd'hui.

Anne Chemin

Vingt et un membres

La commission de réflexion sur l'indépendance du parquet et le respect de la présomption d'innocence est présidée par Pierre Truche, premier président de la Cour de cassation. Elle compte cinq autres magistrats – le procureur général près la Cour de cassation, Jean-François Burgelin, le premier président de la cour d'appel de Montpellier, Renaud Chazal de Mauriac, le président du tribunal de Béthune, Hervé Expert, une conseillère de la cour d'appel de Versailles, Marie-Thérèse Lesueur de Givry, le procureur général près la cour d'appel de Bastia, Christian Raysseguier – et quatre avocats – Daniel Amson, Laurent Cohen-Tanugi, Ghislaine Dejardin et Philippe Lemaire.

La commission comprend également Blandine Kriegel, professeur d'histoire des idées politiques, Raymond Boudon, sociologue, Luc Ferry, philosophe, Thierry Renoux, professeur de droit public et Jacques-Henri Robert, directeur de l'Institut de criminologie. Sont également membres Noël Copin, président de Reporters sans frontières, Jean Miot, PDG de l'AFP, Hubert Blanc, préfet, Jean-Baptiste de Foucauld, inspecteur des finances, Alain Bacquet, président de la section sociale du Conseil d'Etat, et Jean Kahn, président de section honoraire du Conseil d'Etat.

Le *statut actuel du ministère public*

● **Rôle.** Le ministère public – ou parquet – est l'autorité judiciaire qui déclenche les poursuites. Les magistrats du parquet sont les substituts du procureur, les procureurs et les procureurs généraux. Comme leurs homologues du siège, ils reçoivent une formation à l'Ecole nationale de la magistrature. Agissant en vertu du principe de l'opportunité des poursuites, ils reçoivent les plaintes et les dénonciations.
● **Poursuites.** Les magistrats du parquet ont alors le choix entre quatre possibilités. Ils peuvent :
– procéder à un *« classement sans suite »*, c'est-à-dire décider de ne pas poursuivre, ce qu'ils font dans 85 % des cas ;
– renvoyer directement une personne devant un tribunal ;
– diligenter une enquête préliminaire qui est alors confiée à la police judiciaire, sous leur autorité ;
– ouvrir une information judiciaire qui est confiée à un juge d'instruction.
Lors du procès en audience publique, le parquet prononce des réquisitions au nom de la société.
● **Statut.** Au terme de l'article 5 de l'ordonnance du 22 décembre 1958, *« les magistrats du parquet sont placés sous la direction et le contrôle de leurs chefs hiérarchiques et sous l'autorité du garde des sceaux, ministre de la justice. A l'audience, leur parole est libre »*. Le garde des sceaux diffuse aux procureurs généraux des instructions en matière de politique pénale sous forme de circulaires générales. Il peut également intervenir dans les dossiers particuliers à condition que ses instructions soient *« écrites ou versées au dossier »*. L'article 36 du code de procédure pénale lui octroye la possibilité *« d'enjoindre, d'engager ou de faire engager des poursuites »* mais il ne peut ordonner un classement sans suite.
● **Nominations.** A la différence des magistrats du siège, nommés après un avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), voire, pour les plus hauts d'entre eux, sur proposition du CSM, les procureurs et les substituts sont nommés sur proposition du garde des sceaux, après un avis simple qui n'engage en rien les autorités. Le CSM n'a en outre aucun droit de regard sur la nomination du procureur général près la Cour de cassation et des procureurs généraux près les cours d'appel, qui interviennent en conseil des ministres, comme les préfets. Contrairement à leurs homologues du siège, les magistrats du parquets ne sont pas inamovibles : ils peuvent être mutés contre leur gré.

Les principales propositions

VOICI les principales conclusions de la commission Truche sur le statut du parquet et le respect de la présomption d'innocence.

● **Les relations entre le parquet et le gouvernement : éliminer le soupçon.**

– Inscription des relations entre le parquet et le pouvoir politique dans le cadre d'une politique de l'action publique inscrite dans la loi, relevant de la responsabilité du garde des sceaux au niveau national, animée et coordonnée par les procureurs généraux au niveau régional et mise en œuvre localement par les procureurs.

– Rapport annuel du garde des sceaux au Parlement sur la mise en œuvre de la politique d'action publique.

– Encadrement du principe de l'opportunité des poursuites par des directives générales et publiques de politique d'action publique émanant du garde des sceaux ; possibilité de recours, par toute personne intéressée ne pouvant se constituer partie civile, contre les décisions de classement sans suite ou de refus de réquisitoire supplétif devant un organisme composé de magistrats des trois plus hautes juridictions.

– Interdiction des instructions du garde des sceaux dans les dossiers particuliers, et notamment de toutes instructions, recommandations ou pressions visant à réserver à un dossier un traitement exorbitant par rapport aux principes de la politique d'action publique, notamment en cas de conflit d'intérêts de l'exécutif. Maintien, dans la transparence, d'une concertation entre la chancellerie et les parquets sur l'application aux affaires individuelles des directives de politique d'action publique. Faculté propre pour le garde des sceaux de saisir toute juridiction et de présenter toutes observations par l'entremise d'un magistrat de la chancellerie ou d'un avocat.

– Renforcement de l'indépendance statutaire de l'ensemble des magistrats du parquet par la soumission des propositions de nomination du garde des sceaux à l'avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature (CSM).

– Réforme de la composition du CSM en vue de renforcer sa légitimité, selon les principes suivants : majorité de sept membres non magistrats désignés par le président de la République sans contreseing (deux), le président de l'Assemblée nationale (deux), le président du Sénat (deux) et l'Assemblée générale du Conseil d'Etat parmi ses membres (un) ; élection de six membres émanant de la magistrature dans des conditions permettant une représentation aussi large que possible ; le chef de l'Etat préside le CSM sans prendre part au vote. Le garde des sceaux présente au Conseil ses avis et propositions.

– Renforcement de la maîtrise de l'autorité judiciaire sur les missions et moyens de la police judiciaire.

– Réforme de la carte judiciaire.

● **Mieux protéger la présomption d'innocence**

1. Contre les atteintes de la procédure pénale

– Intervention de l'avocat dès la première heure de la garde à vue, puis en cas de prolongation de celle-ci. Enregistrement par magnétophone des interrogatoires.

– Utilisation accrue de la procédure de témoin assisté.

– Séparation des pouvoirs d'instruction et de celui de placer en détention provisoire et attribution de ce dernier à une collégialité excluant le juge d'instruction.

– Limitation de la durée des informations judiciaires.

– Interdiction de la divulgation des noms des personnes mises en cause en cours d'enquête et de garde à vue.

– Publicité de principe des audiences en cours d'instruction (en cas de décision sur la mise en détention, sur la régularité de la procédure, sur sa durée ou en cas de contestation sur un refus d'accomplir certains actes) et politique de communication des juridictions.

2. Contre les atteintes médiatiques

– Affirmation de la valeur cardinale de la liberté d'expression, de la liberté de la presse et du droit à l'information des citoyens, dans le respect des lois et principes applicables, notamment la présomption d'innocence.

– Priorité donnée à la voie civile pour la réparation des atteintes médiatiques à la présomption d'innocence, par l'extension du champ d'application de l'article 9.1 du code civil préalablement à toute mise en cause officielle et en facilitant la preuve en matière de radio et de télévision.

– Compte tenu de la transparence accrue préconisée dans la procédure pénale, interdiction de certaines atteintes particulièrement graves à la présomption d'innocence : publication des noms des personnes mises en cause par une enquête préliminaire ou de flagrant délit ou une garde à vue, de l'image d'une personne menottée ou entravée et organisation de sondages relatifs à la culpabilité ou aux sanctions.

– Admission de la responsabilité pénale des entreprises de presse.

– Création d'un observatoire des situations litigieuses en matière de traitement médiatique de l'actualité judiciaire, composé de magistrats, d'avocats et de journalistes.

L'exemple italien, exception dans le paysage européen

LE DÉBAT qui s'est ouvert en France sur l'indépendance du parquet ne recueille que peu d'échos dans les autres pays européens. Qu'ils restent soumis au contrôle de l'exécutif, comme en Espagne, au Portugal, en Allemagne, en Angleterre, ou strictement indépendants du pouvoir comme en Italie, les ministères publics des pays européens ont fait l'objet, au cours des vingt dernières années, de profondes réformes. Réformes qui ont en partie contribué à lever les soupçons d'intervention du politique dans les affaires pénales.

Le système judiciaire italien reste l'exemple achevé d'une totale indépendance du parquet. En Italie, les *magistrats du parquet* comme du siège sont nommés par un Conseil supérieur de la magistrature puissant, composée de magistrats élus par leurs pairs et de personnalités élues par les parlementaires. Inamovibles, les magistrats peuvent passer indifféremment du parquet au siège et du siège au parquet. Le ministre de la justice n'intervient jamais dans les affaires, son rôle se bornant à organiser le fonctionnement budgétaire de la justice. La politique pénale se réalise au travers des modifications de la loi et de la procédure.

Depuis la réforme de la procédure pénale en 1988, qui a supprimé la fonction de juge d'instruction, ce sont les magistrats du parquet qui sont chargés des enquêtes judiciaires. Subsiste néanmoins un juge des investigations préliminaires, qui contrôle le déroulement de l'enquête et est seul compétent pour décider d'un placement en détention provisoire. Les parquetiers italiens sont assistés, fait unique en Europe, d'officiers de police judiciaire détachés dans chaque tribunal.

A l'instar de l'Allemagne, de l'Espagne et du Portugal, le système italien est régi par le principe de la légalité des poursuites – opposé au principe de l'opportunité des poursuites, qui a cours en France. Il impose de poursuivre toute infraction dès lors qu'elle apparait constituée. Face à l'encombrement des tribunaux, le parquet classe pourtant un grand nombre d'infractions mineures.

Ce système, institué pour garantir l'égalité des justiciables devant la loi, s'est révélé efficace en matière d'affaires politico-judiciaires puisqu'elles sont suffisamment graves pour ne jamais échapper aux poursuites. Il a cependant conduit la justice italienne à délaisser quelque peu le contentieux de masse.

L'indépendance du parquet italien n'a pas d'équivalent en Europe. Les ministères publics des autres pays restent soumis au principe du lien hiérarchique avec l'exécutif. Mais cette soumission est contrebalancée par l'organisation judiciaire ou par une tradition culturelle, excluant a priori toute intervention du pouvoir dans les affaires individuelles.

En Allemagne, pays fédéral, les membres du parquet sont strictement soumis à l'exécutif. Le ministère public y est considéré comme un organe autonome de l'administration judiciaire, placé entre l'exécutif et le pouvoir judiciaire. Le lien hiérarchique est cependant tempéré par le statut du ministère public qui varie selon les Länder. Le ministre de la justice du Land peut donner des directives générales de politique pénale, ainsi que des instructions individuelles, bien qu'en pratique il n'use que très rarement de ce droit.

En Allemagne comme en Italie, les magistrats du parquet conduisent la totalité de l'enquête judiciaire, le juge d'instruction ayant été supprimé. Il n'en va pas de même en Espagne et au Portugal, où les systèmes judiciaires correspondent à l'organisation judiciaire française. Seule différence notable : dans ces deux pays, les parquets sont placés sous l'autorité, non pas d'un ministère de la justice, mais d'un haut magistrat, appelé procureur général de l'Etat en Espagne et procureur général de la République au Portugal.

UN RECOURS PRÉVU EN ESPAGNE

Dans ce système, ce sont les procureurs généraux qui inspirent la politique pénale, et qui adressent des injonctions ou des instructions aux différents parquets. En Espagne, un recours est prévu pour les magistrats du parquet qui seraient en désaccord avec une instruction de leur hiérarchie. Le litige est alors soumis à leurs pairs. L'autonomie du parquet reste néanmoins relative, dans la mesure où le procureur général est nommé mais aussi révoqué par le gouvernement.

Système judiciaire accusatoire, l'Angleterre a longtemps dévolu l'initiative des poursuites au seul citoyen ou à la police. En 1985 pourtant, les Anglais créent le *« Crown prosecution service »*, corps de fonctionnaires soumis au principe de hiérarchie. Ces représentants du ministère public font l'interface entre la police et le juge, en enclenchant l'action pénale. S'ils n'ont encore que peu de pouvoir face à l'institution policière, qui décide seule du bien-fondé des enquêtes à mener, leur marge de manœuvre est appelée à se développer.

Cécile Prieur

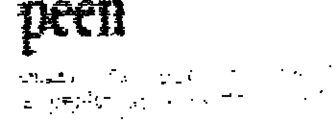
MISSION pro- ... la procédure ... les pouvoirs ... ne pourrait ... ment en de ... tention provisoire. Le cadre d'intervention de la presse est strictement délimité afin de mieux garantir le respect de la présomption d'innocence. (Lire aussi notre éditorial page 15)

...tale du parquet

...rés se prononcent pour le maintien ... garantir la présomption d'innocence

...ositions

...péen







Le champ d'intervention de la presse strictement balisé

À EN CROIRE la commission Truche, le respect de la présomption d'innocence concernerait plus la presse que l'administration de la justice. Les garde-fous qu'elle propose en cette matière visent essentiellement la manière dont les médias rapportent les informations de nature judiciaire.

Au milieu de projets disparates figure cependant un élément fondamental. Ainsi, en suggérant que certaines phases de la procédure d'instruction soient publiques, la commission présidée par Pierre Truche reprend un vœu maintes fois formulé par les avocats, les journalistes et les diverses instances qui, depuis des années, ont eu à se pencher sur l'aménagement de la procédure d'instruction.

Le secret de l'instruction, perpétuellement violé, y compris par des magistrats, conduit à une diffusion, voire à une distillation de l'information qui peut aller à l'encontre de la présomption d'innocence. Les rapports ambigus entre la presse et la justice, parfois fondés sur un espoir de manipulation réciproque, ont encore encouragé ce phénomène. La loi du 6 juillet 1989 n'a pas apporté de réelles réponses. Elle instaurait la possibilité d'audiences publiques de la chambre d'accusation de façon si restrictive que son application, de ce fait sporadique, passait souvent inaperçue.

Si la publicité des audiences devient possible, ce que souhaite la commission, le caractère contradictoire des débats autorisera une information plus riche et plus précise tout en évitant l'anonymat qui entoure les éléments recueillis dans les méandres du secret. Il n'est pas certain que le caractère public de certains débats pendant l'instruction soit le remède miracle à toute violation du secret de l'instruction, mais au moins aura-t-il le mérite de pouvoir rectifier certaines erreurs.

RENFORCER LE SERMENT

Parallèlement, la commission, consciente du rôle des magistrats dans la diffusion des informations, envisage *de renforcer la formule* de leur serment, notamment en ce qui concerne les obligations du respect du secret professionnel. En outre, pour garantir la présomption d'innocence dès le premier stade – c'est-à-dire dès la découverte d'une infraction –, la commission suggère d'interdire la diffusion des noms des personnes mises en cause en cours d'enquête et de garde à vue.

Ce principe, déjà appliqué par certains parquets avant l'ouverture d'une information judiciaire, évite de jeter la suspicion sur des personnes dont la mise en cause provisoire n'est due qu'aux inévitables tâtonnements de l'enquête. L'interdiction devrait cependant être sévèrement limitée dans le temps pour ne pas se transformer en une sorte de « mise au secret » de l'intéressé.

De la même manière, la proposition d'interdire la publication de l'image de personnes portant des menottes correspond au désir de supprimer un effet symbolique considérable et quasiment irréversible. Cependant, la commission aurait peut-être pu aller plus loin dans ce domaine et se pencher sur d'autres humiliations qui figurent depuis trop longtemps dans les mœurs judiciaires françaises et qui ne sont pas le fait de la presse. Enfin, au chapitre des interdictions, la commission évoque celle des sondages sur la culpabilité. Là encore, il y avait peut-être plus *urgent, car il s'agit d'une pratique* aussi rare que détestable, qui semble n'avoir qu'un seul précédent remontant à 1992.

Pour réparer plus efficacement le préjudice créé par certaines publications, la commission propose d'élargir le champ d'application de l'article 9-1 du code civil. Ce texte dispose que lorsqu'une personne faisant l'objet d'une poursuite judiciaire est *« avant toute condamnation, présentée publiquement comme coupable »*, la justice peut ordonner la diffusion d'un rectificatif ou d'un communiqué destiné à faire cesser l'atteinte à la présomption d'innocence. La première version de ce texte, votée le 4 janvier 1993, n'imposait pas que la personne fasse l'objet d'une poursuite et donna lieu à quelques condamnations de grands journaux. Mais, depuis sa modification, en juillet 1993, son usage est devenu plus modéré.

Selon la commission, le parquet serait invité à poursuivre sur la base de ce texte, même si l'intéressé a négligé de le faire. L'idée n'est pas sans danger. Certains justiciables ne souhaitent pas toujours qu'après avoir été mis en cause, leur nom figure une nouvelle fois dans un communiqué rédigé dans un style résolument judiciaire qui va parfois à l'encontre du but recherché.

UNE CHARTE RÉDACTIONNELLE

Adoptant enfin un regard plus *global, la commission invite les* entreprises de presse à élaborer chacune une charte rédactionnelle. Elle souhaite la création d'une sorte d'instance mixte de réflexion sur les difficultés nées du conflit entre le droit d'informer et le droit des personnes. S'agit-il d'une nouvelle commission presse-justice dont les travaux viendraient rejoindre les cartons poussiéreux des multiples commissions précédentes ? Si le principe d'une telle instance n'est pas définitivement usé, son application, pour être crédible, devra faire appel à des idées réellement nouvelles, bien absentes des travaux de la commission présidée par Pierre Truche.

Maurice Peyrot

Jean-Pierre Royer, professeur à la faculté de droit de Lille

« Danton disait déjà : "Soyons terribles pour éviter au peuple de l'être" »

UNIVERSITAIRE, Jean-Pierre Royer est l'auteur d'une *Histoire de la justice en France* (Presses universitaires de France).

« A quelle époque apparaît le parquet ?

– En France, le ministère public apparaît à la fin du Moyen Age. Les *« gens du roi »*, comme on les appelle alors, sont des avocats de qualité qui sont recrutés par le roi. Ils sont chargés d'intervenir lorsque l'Etat a des intérêts à défendre ou lorsque le bien public est en cause. A travers la notion de bien public, le pouvoir cherche en fait à contrôler la société.

– Ces « gens du roi » sont-ils des magistrats ?

– Oui, et tout de suite, ce qui est très important. Dès le Moyen Age, le parquet est composé de magistrats qui rentrent dans le fameux système des « offices de justice », c'est-à-dire des charges vénales. A partir des premières ordonnances, *au XIVe siècle, ils prêtent serment*, comme leurs collègues du siège, et ils en sont très fiers.

– D'où vient l'expression « parquet » ?

– Il y a deux origines. Ce terme fait référence soit au fait qu'il s'agit de la magistrature *« debout »*, qui se tient donc sur un parquet, soit au fait que les « gens du roi » se trouvaient placés, pendant les audiences, dans un petit *« parc »*. Quant au terme de ministère public, il apparaît dès la fin du Moyen Age. Il vient tout simplement du fait que les gens du roi s'occupaient des affaires publiques. C'est en tout cas ce qu'affirmait, à la Révolution, le député et avocat Merlin de Douai dans son *Répertoire législatif*.

– Lors de la Révolution, les cahiers de doléances critiquent-ils le fonctionnement du ministère public ?

– Pas spécialement, et c'est une vraie curiosité. Il n'y a quasiment pas de critiques spécifiques sur les gens du roi. Ils sont emportés dans l'opprobre générale à l'égard de la vénalité des offices, qui touche naturellement les gens de justice et la haute magistrature.

– Les révolutionnaires réforment-ils le parquet ?

– Les révolutionnaires, qui sont, pour la plupart, des gens de justice, et notamment des avocats, veulent casser la puissance du parquet d'autrefois. Ils vont concevoir une économie assez originale fondée sur l'apparition de deux personnages : l'accusateur public, qui déclenche les poursuites et qui est élu ; et le commissaire du roi, qui inflige la sanction et qui est nommé par le monarque.

» En fait, ce qui change tout, c'est la Terreur. En 1793, les révolutionnaires instituent le tribunal révolutionnaire de Paris à la demande de Danton, qui disait déjà : *« Soyons terribles pour éviter au peuple de l'être. »* La Terreur amplifie le rôle de l'accusateur public mais, surtout, elle prépare *la réunification du parquet.* Très vite, la division du ministère public apparaît inutile : elle fait perdre du temps alors qu'il faut centraliser pour être efficace dans la répression. De 1800 à 1810, le ministère public est donc progressivement réunifié.



JEAN-PIERRE ROYER

– Quels sont alors les liens qui unissent ces magistrats au pouvoir politique ?

– Les réformes du début du XIXe siècle ont pour but de placer, dans les mains du gouvernement, un *« ressort vigoureux »*, selon l'expression d'un législateur de 1801. Le pouvoir veut faire du ministère public un auxiliaire de l'Etat, dont les membres seront davantage des fonctionnaires que des magistrats. Le parquet devient un agent de la centralisation napoléonienne, qui bénéficie d'auxiliaires bien plus efficaces que ceux de la monarchie. Ce sont de véritables courroies de transmission.

– Comment se manifeste cette dépendance ?

– Il y a les instructions adressées aux procureurs généraux, les liens constants entre le ministère public et les préfets, les notations et surtout le vaste système des épurations. Au cours du XIXe siècle, chaque changement de régime politique – et ils sont nombreux ! – donne lieu à des épurations. C'est le cas lors de la première chute de *Napoléon, lors des Cent Jours, lors* de la première puis la deuxième Restauration, lors de la monarchie de Juillet, lors de la révolution de 1848, lors du Second Empire et lors des débuts de la IIIe République. Prenez le cas d'Adolphe Crémieux, qui a été ministre de la justice à deux reprises, en 1848 et en 1870 : il a été l'auteur de deux grandes épurations ! En 1848, plus de 80 % des magistrats du parquet ont été révoqués...

» La plupart acceptaient ces révocations avec une belle résignation, comme cet avocat général à la Cour de cassation qui écrivait en 1848 à Crémieux : *« Je comprends les nécessités politiques qui empêchent le gouvernement de me conserver dans mes fonctions. Je n'entends rien faire qui soit voisin de l'amertume ou de l'hostilité. Je rentre dans le rang. »* Lors de ces alternances, certains magistrats du parquet partaient même sans qu'on le leur demande. En 1870, après la proclamation de la République, un membre du parquet écrivait ainsi au ministre de la justice : *« Il est des incompatibilités qui s'imposent. J'ai été pendant dix ans procureur général de l'Empire. Je ne puis décemment, pour moi et pour les autres, conserver ces fonctions. »* Ces habitudes se sont maintenues jusqu'à la grande épuration de 1883. Finalement, la République, que ce soit en 1848, en 1870 ou en 1883, s'est comportée comme les régimes autoritaires.

– Le XXe siècle voit-il naître une aspiration à l'autonomie, voire à l'indépendance ?

– Après l'épuration de 1883, on peut dire que la magistrature est presque entièrement républicaine. Dans les décennies qui suivent, si l'on met de côté le régime de Vichy, il n'y a pas d'infléchissement sensible de la situation du ministère public. Le parquet semble accepter sa condition, et en particulier les liens qui l'unissent depuis toujours au pouvoir et à l'Etat. *Les débats que* nous connaissons aujourd'hui sont finalement très récents. »

Propos recueillis par Anne Chemin

Pithiviers redoute la fermeture de son hôpital

Suspendus à la suite du décès d'une patiente, le bloc opératoire et la maternité vont faire l'objet, fin juillet, d'une enquête de l'IGAS

PITHIVIERS
de notre envoyé spécial

Les rideaux des commerçants ont été tirés. Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées, mardi 8 juillet, devant l'hôpital de Pithiviers (Loiret), où se tenait un conseil d'administration extraordinaire, après la suspension des activités du bloc opératoire et de la maternité à la suite du décès d'une patiente, le 4 juillet (*Le Monde* daté 6-7 juillet). Ce rassemblement avait pour but de demander la réouverture de l'établissement et de dénoncer la nouvelle *« politique hospitalière visant à la fermeture d'hôpitaux de proximité »*.

Une mère de famille s'y est indignée : *« C'est trop facile d'utiliser la douleur d'un décès pour décider de fermer. »* Une jeune femme porte un nourrisson dans les bras ; interne au CHU de Rouen, elle a accouché fin mai à Pithiviers. Elle est venue spontanément aujourd'hui apporter son soutien à *« un personnel d'une rare qualité »*. *« Des affaires sont étouffées dans des grosses structures. On ne ferme pas un CHU pour un décès »*, ajoute-t-elle.

Il y a eu pourtant accident au bloc opératoire de l'hôpital de Pithiviers. Entrée pour une simple ligature de trompes, une mère de quatre enfants, Sylvie Edeline, trente-six ans, est tombée dans le coma le 27 juin durant l'anesthésie. Transportée au CHR d'Orléans, elle y a succombé le 4 juillet. Bernard Marrot, directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation du Centre (ARHC), a immédiatement annoncé la suspension de l'activité de la maternité et du bloc opératoire, en évoquant un *« dysfonctionnement médical »*. Selon lui, le médecin anesthésiste, qui a donné sa démission, *« ne disposait pas des informations nécessaires concernant le traitement médicamenteux suivi par la patiente, et qui était incompatible avec les anesthésiques administrés »*.

Depuis plusieurs mois, Pithiviers, comme de nombreux petits hôpitaux de proximité, éprouvait des difficultés à recruter des anesthésistes. L'équipe – deux praticiens seulement, dont l'un devait partir à la retraite – était des plus réduites. La création d'un troisième poste, obtenue après une manifestation, devait être effective en septembre.

« L'enquête que j'ai ordonnée a montré qu'il y avait des carences assez graves dans l'organisation du travail entre médecins, précise M. Marrot. *C'est ce qui m'a conduit à prendre cette mesure de suspension, l'hôpital n'ayant plus qu'un seul anesthésiste. »* A sa demande, une mission de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) sera menée du 15 au 30 juillet. En attendant ses conclusions, les urgences devraient être réparties entre les hôpitaux d'Orléans et d'Etampes.

Les accusations du préfet sanitaire ne sont pas du goût des médecins de l'hôpital. Leur porte-parole, le docteur Jean-Paul Delalande, présent au rassemblement, affirme qu'un rapport avait déjà souligné, il y a un an, l'état de *« vétusté »* du bloc opératoire. *« Il a donc fallu un an et un décès pour que l'ARHC, sans même attendre les conclusions de la justice, décide brutalement de l'arrêt de toute activité, sans aucune concertation. »*

« POPULATION VULNÉRABLE »

Les usagers et le personnel de l'hôpital redoutent que l'accident ne serve de prétexte pour fermer l'hôpital et tirer un trait sur son histoire. Dans les année 70, on y pratiquait l'accouchement *« sans violence »*, selon la méthode Leboyer. *« On venait ici comme à Lourdes »*, se souvient un père de famille. *« On continue à venir des quatre coins de France »*, reconnaît Henri Berthier, maire (PS) de Pithiviers. Avec 511 naissances en 1996, la maternité est bien au-dessus des normes de « viabilité ». *« La population est vulnérable. Si nous n'avons plus de maternité, je crains même des accouchements à domicile »*, prédit le maire. Dans sa commune, 60 % des 50 000 habitants vivent en HLM. Il ne veut pas croire à une fermeture de l'hôpital, qui emploie 270 personnes. *« C'est un faux procès d'intention que l'on fait à l'ARHC, voire au ministère. La nouvelle carte sanitaire conforte notre hôpital, même s'il a été décidé de diminuer un peu le nombre de lits en chirurgie. Nous venons d'être autorisés à engager des fonds importants pour rénover le bloc opératoire. »*

A l'issue du conseil d'administration, M. Marrot s'est voulu rassurant. *« La maternité a une réputation justifiée. Nous allons tout mettre en œuvre pour qu'elle puisse rouvrir en toute sécurité. Il n'y a pas de plan de suppression d'emplois. Ce n'est pas un problème financier, mais de sécurité »*, a-t-il insisté. Les usagers et le personnel se sont dispersés, dubitatifs.

Régis Guyotat

Jean-Marie Le Pen en correctionnelle après les incidents de Mantes-la-Jolie

JEAN-MARIE LE PEN a été renvoyé, mardi 8 juillet, devant le tribunal correctionnel de Versailles (Yvelines) pour *« violences en réunion et injures publiques »*, à la suite des incidents qui avaient marqué son déplacement à Mantes-la-Jolie, le 30 mai. Le président du Front national, venu soutenir sa fille Marie-Caroline, candidate dans la 8e circonscription des Yvelines, s'en était pris à un groupe de contre-manifestants, parmi lesquels Annette Peulvast-Bergeal, candidate PS. Celle-ci, aujourd'hui députée, avait porté plainte *« pour violences volontaires »*. Le 5 juin, M. Le Pen avait été entendu pendant quatre heures par les policiers de la PJ de Versailles (*Le Monde* du 7 juin). Deux membres de son service d'ordre, dont son responsable Bernard Courcelle, et un membre de sa protection rapprochée sont également renvoyés en correctionnelle, ainsi que six contre-manifestants. Le président du FN encourt une peine maximum de trois ans de prison et 300 000 francs d'amendes.

DÉPÊCHES

■ **PÉDOPHILIE : environ 400 unités de la gendarmerie s'efforcent de retrouver une école** à l'intérieur de laquelle a été tourné un film érotique mettant en scène des enfants. Le film, dont l'existence a été révélée mardi 8 juillet, présente des enfants dans une école, nus et se prêtant à *« des poses et des positions équivoques »*, sans toutefois montrer des relations sexuelles. Il fait partie d'un lot de trente-six cassettes saisies en mai chez un amateur de l'Isle-d'Abeau (Isère).

■ **JUSTICE : le tribunal correctionnel de Nancy a condamné** à de la prison ferme trois des cinq prévenus du drame de la grue de Toul, qui avait fait six morts le 26 janvier 1995. Deux ans d'emprisonnement dont six mois ferme ont été prononcés à l'encontre du chef de chantier, deux ans dont huit mois ferme pour le conducteur des travaux et deux ans de prison dont dix mois ferme pour le chef d'agence de la société SAEE Ramelli. Le grutier et le directeur des travaux ont été relaxés. – *(Corresp.)*

■ **PROTESTANTISME : les pasteurs Jacques Stewart, ancien président, et Jean Tartier, nouveau président** de la Fédération protestante de France, ont rencontré, lundi 7 juillet, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur et des cultes. Ils ont demandé la révision des lois Pasqua et Debré sur l'immigration et défendu le projet de création d'une filière universitaire de formation d'imams à Strasbourg.

DISPARITIONS

Bruno Le Moult

Un publicitaire rigoureux

LE PUBLICITAIRE Bruno Le Moult est décédé par noyade, lundi 30 juin. Il était âgé de quarante-six ans. La mort accidentelle de celui qui était vice-président et directeur de création de la filiale française du groupe publicitaire américain Young and Rubicam a choqué le monde de la publicité, et cette émotion n'a rien d'artificielle tant Bruno Le Moult était à la fois respecté pour la rigueur qu'il mettait à faire son métier que pour ses qualités humaines.

Il avait étudié aux Arts décoratifs, avant d'entamer sa carrière comme directeur artistique à CLM/BBDO où il a travaillé avec le PDG de ce groupe, Philippe Michel, lui aussi décédé récemment. Tous deux partageaient un goût prononcé pour la simplicité et l'originalité créatrices, et Bruno Le Moult fut pour beaucoup dans la réputation acquise par l'agence sur le plan créatif. Il a ensuite été directeur de création chez TBWA puis a rejoint Young and Rubicam, il y a trois ans.

Créateur, entre autres, des campagnes Kookaï et Orangina rouge, couronnées toutes deux par des prix, ainsi que de la récente campagne Canderel (avec le dessinateur *Kiraz) ou Barilla (avec Gérard* Depardieu), Bruno Le Moult disposait, en plus d'un *« œil exceptionnel »*, selon l'expression d'Etienne Boisrond, PDG de la Young, d'une véritable intelligence graphique. Tous ceux qui avaient travaillé avec lui appréciaient son sens du travail d'équipe et sa solidité professionnelle, nimbés d'une élégance naturelle et une courtoisie qui n'était pas feintes.

Y.-M. L.

■ **LE GÉNÉRAL FRIEDRICH WILHEM VON MELLENTHIN**, ancien chef du renseignement du maréchal Erwin Rommel, est décédé, samedi 28 juin, à Johannesburg (Afrique du Sud), à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Né le 30 août 1904 à Breslau et ayant fait une grande partie de sa carrière dans l'armée de l'air allemande, Friedric Wilhem von Mellenthin a occupé le poste de chef du renseignement et des opérations sous les ordres du maréchal Rommel lors de la bataille de France. Il fut nommé chef d'état-major d'une force de 50 000 soldats de la *Wehrmacht* engagés sur le front alsacien à la fin de la seconde guerre mondiale. En 1950, il a émigré en Afrique du Sud avec sa famille. Entre 1961 et 1969, Friedrich von Mellenthin a occupé des fonctions importantes dans la compagnie aérienne Lufthansa. Il est l'auteur d'un ouvrage paru en 1985 et intitulé *L'OTAN sous attaque*.

NOMINATION

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Bernard Saint-Girons, professeur de droit et président de l'université Toulouse I a été élu, jeudi 3 juillet, premier vice-président de la conférence des présidents d'université (CPU) en remplacement de Jean-Marc Monteil, qui avait été élu le 18 janvier 1996. Il sera assisté de deux vice-présidents, Jean-Pierre Finance, président de l'université Nancy I et Bernard Raoult, président de l'université de Cergy-Pontoise.

[Né le 11 janvier 1945 à Blaye-les-Mines (Tarn), Bernard Saint-Girons, docteur en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, a été nommé assistant en 1968 à la faculté de Toulouse, puis maître assistant, maître de conférence et professeur de droit public. Il a été élu président de l'université de Toulouse I en novembre 1993. Il est par ailleurs vice-président du conseil économique et social de la région Midi-Pyrénées.]

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

14 juillet 1997

Sophie's fourteenth.
Fourteenth of July.
Love.

Miz Zaza. Mister Mud. Pretty Pote. Marvelous Mom. Doux Daddy.

Adoptions

Michel FRIEH
et
Anémone BERÈS

partagent avec

Anh-Tessa

la joie d'annoncer la venue dans leur famille de

My-Anna Cécile,

née au Vietnam, le 7 mars 1997.

57, rue Lhomond,
75005 Paris.

Mariages

Emmanuelle MALLET
et
Frédéric CHAMINAND

sont heureux de faire part de leur mariage, le 5 juillet 1997.

134, avenue Jean-Jaurès,
92140 Clamart.

Décès

– M. et Mme Alain Bernard,
M. et Mme Etienne Bernard,
ses fils et belles-filles,
Sophie et Samuel Pignet,
Marion, Romain et Mathilde,
Guillaume, Laurent, Jeanne, Arnaud et Alice,
ses petits-enfants,
M. Christian Fichtenberg
et ses enfants,
Et toute la famille,
Mme Christine Merle d'Aubigné,
ont la douleur de faire part du décès de

Lucien BERNARD,
ingénieur EBP-ESE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille des évadés,

survenu en son domicile, à Paris, le dimanche 6 juillet 1997, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 juillet, à 17 h 30, en l'église d'Achy (Oise).

Il sera inhumé aux côtés de son épouse,

Henriette BERNARD,

décédée le 11 mai 1991.

– Nous avons le chagrin d'annoncer le décès, survenu le 4 juillet 1997, à Paris, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

Mme Anne-Marie BON,
née COUTTE.

De la part des familles :
Meurs, Gaillou, Bowie, Darnaud, Grossein, Pouessel, Ravelli,
Et de sa fidèle gouvernante, Mme Cosmao.

– La famille,
Et les amis de

Nicole BUNGENER,
née MADIER CHAMPVERMEIL,

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu le 2 juillet 1997, à son domicile de Prangins, canton de Vaud (Suisse).

– La Société internationale des conseillers de synthèse,
Et les membres du groupe « Pensée fondamentale et décisions des dirigeants »
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Marie DOMENACH,

le 5 juillet 1997.

5, rue d'Alger,
75001 Paris.
(Le Monde du 8 juillet.)

– Franka Epstein,
son épouse,
Danielle Prince,
sa fille,
Ariane Prince,
sa petite-fille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Miron EPSTEIN,
membre de la Société Pierre Janet,

survenu le 2 juillet 1997, à quatre-vingt-dix ans, au Plan-de-la-Tour (Var).

Selon sa volonté, il n'y a pas de cérémonie.

1, avenue de l'Observatoire,
75006 Paris.

– Bordeaux.

Mme Jean Felon,
son épouse,
Mlle Nicole Felon,
M. Jean-Claude Felon,
ses enfants,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean FELON,
inspecteur d'académie honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
président honoraire
du Centre information jeunesse
d'Aquitaine,

survenu à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu ce mardi 8 juillet 1997, à Soulac-sur-Mer (Gironde).

Villa La Pastorale,
107, rue de la Plage,
33780 Soulac-sur-Mer.

– Le président et les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,
Le président, le bureau, les membres et associés, le secrétariat du conseil pour les applications de l'Académie des sciences (Cadas),
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur confrère et collaborateur,

Jean-Louis FUNCK-BRENTANO,

survenu le 3 juillet 1997.

Ancien professeur et chef de service du département de néphrologie à la faculté de médecine Necker-Enfants-Malades, il était un spécialiste internationalement reconnu du rein artificiel. Il a développé ses recherches cliniques et expérimentales comme directeur de l'unité de recherche de l'Inserm. Il s'est également beaucoup consacré au rôle de la technologie dans les progrès de la médecine, tant comme conseiller auprès de Mme Simone Veil qu'au sein du Cadas, où il conduisait une étude sur l'introduction de l'informatique dans la pratique médicale. Délégué à la communication du Cadas, il a publié, en 1996, avec M. Paul Caro, un important rapport sur la diffusion de la science et de la technologie.

Jean-Louis FUNCK-Brentano était commandeur de la Légion d'honneur, médaillé militaire, commandeur de l'ordre national du Mérite et croix de guerre avec palmes.

– Mme Odette Gié,
son épouse,
M. et Mme Philippe Gié
et leurs enfants Paul et Mathilde,
M. Gilbert Gié,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Clamart, le 5 juillet 1997, dans sa soixante-septième année, de

Hubert GIÉ,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,
chevalier de l'ordre
national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques.

L'incinération aura lieu dans l'intimité, le vendredi 11 juillet, à 10 h 45, au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

15, avenue *Victor-Hugo*,
92140 Clamart.

– Les inspecteurs généraux du groupe physique-chimie
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur collègue,

Hubert GIÉ,
inspecteur général honoraire,

survenu le 5 juillet 1997, à Clamart.

– Sa famille,
Ses amis,
annoncent avec tristesse la mort de

Mme Madeleine HOCQUENGHEM,
née DESCHÊNES,

à Nice, le 5 juillet 1997.

– Bernard de Korsak, président,
Antoine Parier, directeur,
Le conseil d'administration,
Et l'équipe de Pact-Arim Essonne,
éprouvent une grande tristesse à l'annonce du décès de

André HOLLEAUX,
conseiller d'Etat honoraire,
conseiller régional d'Ile-de-France,
ancien président
de Pact-Arim Essonne.

Pact-Arim Essonne,
8, boulevard de l'Europe,
91000 Evry.

– Vannes. Moréac.

Mme Eugène Lecuyer,
son épouse,
Ses *enfants*, petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Eugène LECUYER,
chevalier de la Légion d'honneur.

La cérémonie religieuse a été célébrée mardi 8 juillet 1997, à 9 h 30, en l'église Saint-Paterne de Vannes.

Résidence Edilys,
56000 Vannes.

– M. Lucien L'Hopitalier,
son époux,
M. et Mme Jean-Marie L'Hopitalier,
Mme Marthe L'Hopitalier,
ses enfants,
Joëlle et Emmanuel Antmann,
Philippe et Cécile L'Hopitalier,
Mariem et David Taieb,
Yasmine Benhamida,
ses petits-enfants,
Le personnel dévoué de la résidence Clairefontaine,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Lucien L'HOPITALIER,
née Marie-Andrée TAMPIER,

survenu le 5 juillet 1997, à Louveciennes, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Elle a rejoint ses deux petits-fils,

Yazid
et
Sami.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 10 juillet, à 11 heures, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, place de la Porte-de-Saint-Cloud, à Paris-16e, suivie de l'inhumation au cimetière nouveau de Boulogne, dans le caveau de famille.

« L'autre monde n'est pas un monde lointain et l'au-delà n'est pas l'extrême limite de l'éloignement. »
V. Jankelevitch.

64, boulevard de la République,
92100 Boulogne.
10, rue de la Sablière,
92600 Asnières.
3, rue du Général-Gallieni,
92100 Boulogne.

– Le professeur J.P. Luton, doyen de la faculté de médecine Cochin-Port-Royal,
Les membres du conseil,
Les enseignants,
Et le personnel de la faculté,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Jean PERRIN,
professeur des universités,
praticien hospitalier honoraire,
ancien chef de service de biophysique,

survenu le 4 juillet 1997, à l'âge de soixante-seize ans.

La levée du corps a eu lieu le *mardi* 8 juillet, à l'hôpital Cochin.

La cérémonie religieuse s'est tenue en l'église Sainte-Anne de la Maison-Blanche, 186, rue de Tolbiac, Paris-13e, à 11 heures.

– Le maire de Meudon,
La municipalité,
Le conseil municipal,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Bernadette PISTRE,
chevalier de l'ordre
national du Mérite,
avocat honoraire,
ancien bâtonnier du barreau
des Hauts-de-Seine,
ancien conseiller municipal de Meudon,

survenu le 4 juillet 1997, dans sa soixante-treizième année.

– Le docteur Pierre Simon,
M. et Mme Nicolas Nahum,
Joachim et Anaïs,
Le docteur et Mme Lazare Kaplan,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Ivan Demaret,
Saadia Feddan,
Les familles Simon, Asch, Naggar et Smouha,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 6 juillet 1997, de

Mme Jackie SIMON,
née NAGGAR.

Les obsèques ont eu lieu mardi 8 juillet, au cimetière israélite de Versailles, 3, boulevard Pershing, Versailles (première sortie de l'autoroute de l'*Ouest*).

Ni fleurs ni couronnes.

120, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

– Nous avons le chagrin de faire part de la disparition de

Jean-Pierre SORIA,
architecte DPLG.

17, rue du Bourg,
60350 Pierrefonds.

– Pascale Toussaint,
sa femme,
Frédérique et Laurent Vansoen,
sa fille et son gendre,
Guy et Marie-Thérèse Toussaint,
ses parents,
Jean-Claude et Claudine Simon,
Catherine Toussaint,
Denis et Marie-Christine Toussaint,
Didier et Britt Marie Toussaint,
Lily Di-Dutrey,
Marlène Héliard,
ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Ainsi que ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Dominique TOUSSAINT,
directeur de production au cinéma,

le 5 juillet 1997, dans sa cinquante-cinquième année.

Une cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 10 juillet, à 11 heures, en la nouvelle église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, à Paris-16e, suivie de l'incinération à 12 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

Nous associons à sa mémoire celle de son frère,

M. Jean-Michel DUTREY,

décédé le 18 juin 1997.

17, avenue de La Bourdonnais,
75007 Paris.

– *Limonest.*

Jacqueline Valantin,
son épouse,
Jean-Michel et Cécile,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel VALANTIN,

survenu le samedi 5 juillet 1997.

442, avenue du Général-de-Gaulle,
69760 Limonest.

– Pierre Véron,
son époux,
Michel et Jacqueline Véron,
Philippe et Catherine Véron,
Jean-Pierre Véron,
Catherine et Jacques Clavière,
Gilbert et Danielle Véron,
Brigitte Véron-Lamotte,
ses enfants,
Sophie, Hortense et Amélie,
Dorothée et Sébastien,
Frédéric, Jean-Matthieu, Juliette et Simon,
Elise, Pauline et Jonathan,
Camille et Blaise,
ses petits-enfants,
Arthur, Alice, Camille et Charlotte,
ses arrière-petits-enfants,
Marie-Louise Buron, Geneviève Buron,
Bernard et Jacqueline Véron,
Jean Lesot,
Françoise Romagnoli, Louis Jacques et Hélène Véron,
Marie-Catherine et Henri Dardel,
ses belles-sœurs et beaux-frères,
Maryse,
ont la douleur de faire part du décès de

Elise VÉRON,
née BURON,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,

le 6 juillet 1997, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Un office religieux, suivi de l'inhumation, sera célébré en l'église Saint-Martin de Mareuil-sur-Ourcq (Oise), le jeudi 10 juillet, à 15 heures.

44, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.

– M. Olivier Winzelberg,
son fils,
Le docteur et Mme Maurice Rubin,
M. et Mme Claude Winzelberg,
ses frère, sœur, beau-frère et belle-sœur,
M. et Mme Jean-Philippe Rubin,
M. Patrice Rubin,
M. Dominique Rubin,
M. David-Henri Winzelberg,
Mlle Laurence Winzelberg,
ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Daniel WINZELBERG,

survenu le 2 juillet 1997, à Paris.

81, route de la Reine,
92100 Boulogne.

Remerciements

« L'alternative pour nous est la suivante : avoir une vie courte mais une véritable vie, une vie d'amour, etc., ou bien alors une existence indéfinie, sans amour, mais qui n'est pas du tout une vie, qui serait une mort perpétuelle. Je pense que, si on présentait l'alternative sous cette forme-là, peu d'hommes choisiraient la seconde... »
(Vladimir Jankélévitch).

Bruno

nous a quittés il y a un mois. Il venait tout juste d'avoir vingt-neuf ans.

Les familles Hanoun, Mérand, Horréard,
Et tous les amis de Bruno,
remercient toutes celles et tous ceux qui leur ont apporté leur soutien.

Claude Hanoun,
Lycée J.B.-Corot,
BP 118,
91605 Savigny-sur-Orge.

Remerciements

– Virgile Bon-Harris
et sa maman,
Marie-Ange Bon,
vous remercient des si nombreux témoignages d'affection que vous leur avez adressés lors du décès de

André HARRIS.

– Mme Jean-Pierre Limousin,
son épouse,
M. Jérôme Limousin,
son fils,
très touchés de la sympathie que vous leur avez témoignée lors du décès de

M. Jean-Pierre LIMOUSIN,

vous adressent leurs sincères remerciements.

Souvenirs

– Le 29 juillet 1971, disparaissait

Jérôme DUHAMEL.

Le 28 juillet 1977, disparaissait son père,

Jacques DUHAMEL.

Le 3 juillet 1997, nous a quittés son oncle,

Jean-Louis FUNCK-BRENTANO.

Il sera enterré comme il l'a souhaité, auprès d'eux, à Sanary.

Colette Duhamel Gallimard,
Olivier, Stéphane, Gilles,
ses trois fils,
Nathalie,
sa belle-fille,
Et Daniel,
son petit-fils.

Anniversaires de décès

Chaïm (dit Henry) TRACHTENBERG

s'éteignait le 7 juillet 1987.

Yvette Trachtenberg,
sa femme,
Annie et Yves Guissani,
Lydie et Alain Deveaux,
ses enfants,
Serge et Myriam Guissani,
Vanessa Deveaux,
ses petits-enfants,
Timothé Guissani et Natacha Viot,
ses arrière-petits-enfants,
vous demandent de se joindre à eux par la pensée, comme vous l'aviez fait il y a dix ans.

Yvette Trachtenberg,
7 *bis*, rue Jean-Bonnefoix,
94200 Ivry-sur-Seine.

Stéphane,

trois ans déjà.

Mais tu es toujours près de moi.

Avis de recherche

– Recherchons

Annika ELLY McVEIGH,

née le 11 août 1972, et

Marianna Christine McVEIGH,

née le 11 décembre 1973.

Dernière adresse connue : Bjornsons Vey 49, Danemark 2500, Valby Danemark. Le père était Martin Leo McVeigh, décédé le 21 septembre 1993, et la mère est Elly Kruse McVeigh, dont la dernière adresse connue est le 5, rue Yvon-Villarceau, Paris-16e, France.

Veuillez contacter le Public Trustee au 565 Hay Street, Perth, Western Australia.
Réf. : Estate of Martin McVeigh, Dec. 2644005, DS2.

Communications diverses

– **Cinquantième anniversaire de l'*Exodus* au Cercle Bernard-Lazare**, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 10 juillet 1997, à 20 h 30, avec M. G. Loinger (*organisateur*), *Frida et H. Bulawko* (témoins) et extraits de films. Tél. : 01-42-71-68-19.

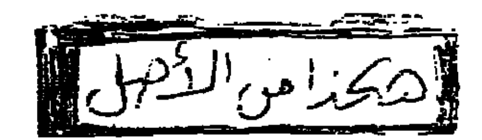
Soutenances de thèse

– **M. Marc Adrian** a obtenu, le 5 juillet 1997, le grade et le titre de docteur en droit, avec mention Très Honorable, pour sa thèse : **L'organisation et le rôle des compagnies de commerce et de navigation des Indes orientales en France, en Angleterre et aux Provinces-Unies (XVIIe-XVIIIe)**, et souhaite remercier M. L. Caillet, son directeur de thèse, doyen de la faculté de droit de Paris-XII et président du jury, ainsi que M. Dugas de la Boissonny, Mme Esposito et Mme Piveteau, membres du jury.

– **Pierre-Jean Reissman** soutiendra sa thèse de doctorat en sciences : **Modélisation et mise en correspondance par pyramides actives : application à l'imagerie par résonance magnétique**, à l'INSA de Lyon (amphithéâtre CNRS), le vendredi 11 juillet 1997, à 10 h 30.

Le jury est composé de : MM. Jean-Marc Chassery, Laurent Cohen, Gérard Gimenez, Karl-Heinz Höhne, Tuovo Katila, Didier Revel et Mme I. Magnin (directeur de thèse).





ENQUÊTE

Les « gueules noires » nippones sur le carreau

Miike, la plus grande mine du Japon, vient de fermer. A l'origine de la puissance industrielle du pays, elle fut aussi l'un des hauts lieux des luttes ouvrières jusqu'à la « guerre totale du capital et du travail » de 1960

RAREMENT une mine a autant possédé une ville : elles se confondent, se pénètrent l'une l'autre. Les rues et les maisons d'Omuta, la « capitale du charbon », encercient la masse sombre des bâtiments en brique des puits.

Sous l'asphalte, une fourmilière de galeries s'enfoncent vers la mer. Mais les câbles métalliques montant à l'assaut des beffrois pour redescendre vers les entrailles de la terre sont désormais des rubans d'acier immobiles. Le ciel est limpide au-dessus de cette cité du charbon, dont une rengaine disait que les cheminées *« enfumaient la lune »*. Sur le port désert, un homme lit son journal assis au pied d'une grue. *« Omuta sera encore un peu plus triste »*, dit-on dans les cabarets que fréquentent les mineurs. Miike, la plus grande mine du Japon, a fermé le 30 mars. Une page de plus d'un siècle de l'histoire industrielle de l'archipel est tournée.

C'est sur les *« diamants noirs »* du nord du Kyushu, sorte de Ruhr nippone avec ses batteries de cheminées telles des torches géantes, que s'est construit le capitalisme japonais au cours de la seconde moitié du XIXe siècle et que les « cliques financières » (*zaibatsu*) des conglomérats industriels ont bâti leur puissance : Omuta était le « fief » de la famille Mitsui, qui avait racheté Miike à l'Etat en 1873. Le pays du charbon et du fer fut le creuset d'une progression phénoménale : on y forgea l'acier du Japon militaire, puis celui destiné aux industries qui allaient sortir l'archipel de l'ornière de la défaite.

Mais Miike, c'est aussi cent vingt-quatre ans d'une histoire marquée par l'exploitation et la violence des premières décennies du capitalisme (le travail forcé de Coréens et de Chinois déportés et des femmes) puis, en 1960, par une révolte aux accents de *Germinal* qui fut l'une des plus grandes luttes ouvrières de l'après-guerre.

Miike est dépositaire d'une lourde mémoire : le cortège de souffrances anonymes étouffées par les prouesses économiques des « soutiers » du Japon. Non pas des ouvriers-modèles « dévoués » à leur entreprise, mais de ces armées de prolétaires, immigrés de l'intérieur au fil de la désintégration du monde rural, qui, en grinçant des dents, ont fait de leur pays la deuxième puissance économique mondiale et dont les mineurs, qui étaient encore 280 000 en 1956, ne sont pas les derniers.

Miike a fermé. 1 200 mineurs et 1 800 salariés qui dépendaient de la mine devront être reclassés. La direction a pris des engagements, mais, comme ailleurs, *« lorsqu'il revient à la lumière, le mineur n'a rien entre les mains »*, disent, amères, les « gueules noires » nippones.

A l'entrée des corons d'Ohama, enfilades de maisons basses de bois noirci accolées les unes aux autres par des toits de tuiles sombres, les tableaux noirs des dates de relevé des loyers sont désormais muets. Les mineurs mis à pied avec un pécule de 10 millions de yens (500 000 francs) ne trouveront jamais des conditions de logement aussi avantageuses que celles des corons. Aux soupirs des femmes, qui n'auront plus l'angoisse au ventre en voyant leur mari partir vers les puits qui dévoraient ces fournées d'hommes, s'est substituée une inquiétude sourde : il faudra quitter la région, recommencer à zéro pour des hommes dont la moyenne d'âge est de quarante-huit ans.

Si le beffroi du puits de Manda restera comme monument de l'histoire industrielle, les autres seront détruits. L'Etat n'entend plus subventionner une industrie qui n'est plus compétitive. Et, en 1992, le gouvernement donna dix ans aux dernières mines pour fermer. En 1940, le Japon produisait 56,3 millions de tonnes de charbon. La production, repartie en flèche au lendemain de la guerre, commença à décliner à la fin des années 50 (le nombre des mines tomba de 843 en 1956 à 263 dix ans plus tard), mais atteignait encore 30 millions de tonnes en 1975.

La révolution de l'énergie puis la force du yen eurent raison du charbon nippon qui, aujourd'hui, vaut trois fois plus cher que celui qui est importé d'Australie. En 1995, Miike n'a produit que 2,3 millions de tonnes (un tiers de la production nationale) et enregistrait une perte de 73 milliards de yens (3,4 milliards de francs). Après sa fermeture, il ne reste plus que deux mines en activité au Japon : une dans la région de Nagasaki (Kyushu), et l'autre à Kushiro, dans l'île d'Hokkaïdo.

MIIKE entre dans l'Histoire, mais les blessures restent. Sur des lits de l'hôpital d'Omuta, une dizaine d'hommes vivent à l'état végétatif depuis le plus grave accident de mine, survenu en novembre 1963 : une explosion qui tua 458 mineurs et en intoxica 839 autres.

Avec la fermeture, que deviendront les 600 invalides ou leurs veuves ? Dans une petite ville de la préfecture d'Okayama, un femme de soixante-huit ans vit dans le souvenir. La fermeture de Miike, le 30 mars, fut pour elle tragiquement amère, car, le 29 mars 1960, la mine lui avait pris son mari. Kiyoshi Kubo, âgé de trente et un ans, était le chef du syndicat qui menait un des plus grands conflits sociaux du Japon moderne. Il fut assassiné à coups de sabre par un des truands qui étaient venus à la rescousse de la police pour briser la grève de sept mois baptisée alors la *« guerre totale du capital et du travail »*.

« J'ai eu de la veine. » Dans sa maison d'Arao, non loin du puits de Manda, Mitsuaki Morita feuillette un album de photographies. Descendu dans la mine à dix-huit ans, il a pris sa retraite après trente ans dans les galeries à l'abattage.

En 1960, il dirigeait une cellule du syndicat. Le pétrole commençait à remplacer le charbon, et Mitsui avait décidé de rationaliser et avait établi des listes de licenciements en masse. Comme en 1953 (113 jours de grève), les mineurs s'insurgèrent. Rapidement, la grève prit un tour radical : ce n'était pas seulement les licenciements, mais des méthodes de gestion autoritaires, l'arbitraire et le favoritisme, que contestaient les grévistes.

Le 25 janvier 1960, commença une grève illimitée. Miike, le symbole du capitalisme industriel, était paralysée : c'était un peu comme si aujourd'hui Toyota se mettait en grève.

L'onde de choc d'une lutte aux accents révolutionnaires dont témoigne l'hymne des grévistes (*« Levons le poing vers le ciel, les poings d'homme de fer et de femme de feu. Le combat commence ici. Le combat commence maintenant. »*) monta jusqu'à Tokyo. D'autant plus que c'était l'« âge d'or » de la Confédération syndicale Sohyo, soutenue par les socialistes et les communistes et que la lutte de Miike allait coïncider avec le vaste mouvement de protestation contre le traité de sécurité nippo-américain.

« Nous avions le sentiment de vivre quelque chose d'extraordinaire, raconte Mitsuaki Morita. *La ville, nos familles, s'étaient mobilisées. Les affrontements avec la police et les truands appelés en renfort comme briseurs de grève étaient violents. L'assassinat de Kubo exaspéra encore le conflit, d'autant que la direction avait réussi à entamer la solidarité syndicale, et les corons se divisèrent, donnant à la grève un tour plus amer. Un nouveau syndicat se forma, demandant la reprise du travail, mais Miike restait un camp retranché. Les grévistes étaient armés de bambous et de barres de fer. Le 17 juillet, cent mille militants de tout le pays vinrent à Omuta manifester leur soutien. Nous avions le sentiment que nous allions vers un affrontement sans merci : c'était eux ou nous. Nous étions dix-huit mille grévistes face à dix mille policiers et à un millier de truands. Nous avions dit adieu à nos familles et, le ventre ceint de vieux hebdomadaires, nous attendions l'assaut. »*

Il n'aura pas lieu. Un compromis de dernière heure, intervenu au cours d'un tête-à-tête entre le ministre du travail de l'époque et le secrétaire général de Sohyo, évita un affrontement qui aurait été meurtrier.

« Lorsque, le matin du 20 juillet, nous avons vu la police se replier, nous exultions. Nous avions gagné. En fait, c'était le contraire. Jamais nous n'avions imaginé que nos chefs capituleraient. Lorsque nous avons compris, nous étions vidés, démoralisés. A la colère succédait un sentiment d'amertume et d'impuissance qui me vrillait les tripes et que je ressens encore aujourd'hui », poursuit Mitsuaki Morita avec un geste de torsion de la main à la hauteur du ventre.

Morita-san n'était pas au bout de ses rancœurs. Car, pour lui,

> « Nous avons perdu. Mais ces luttes et ces drames ont donné au mineur ce qu'il n'avait jamais eu : le respect de l'opinion »

cette défaite et le plus tragique accident de l'histoire des houillères au Japon sont liés. *« Nous avons repris le travail le 1er décembre. Les grévistes qui avaient échappé au licenciement et dont je faisais partie étaient ouvertement discriminés : lorsqu'on avait préparé une taille et que l'abattage devenait plus aisé, le contremaître nous envoyait ailleurs. Progressivement, les camarades désertaient le syndicat pour celui à la botte de la direction : "Tu comprends, j'ai une famille et, si je reste, je gagnerai moins"*, m'a dit mon ami haveur. »

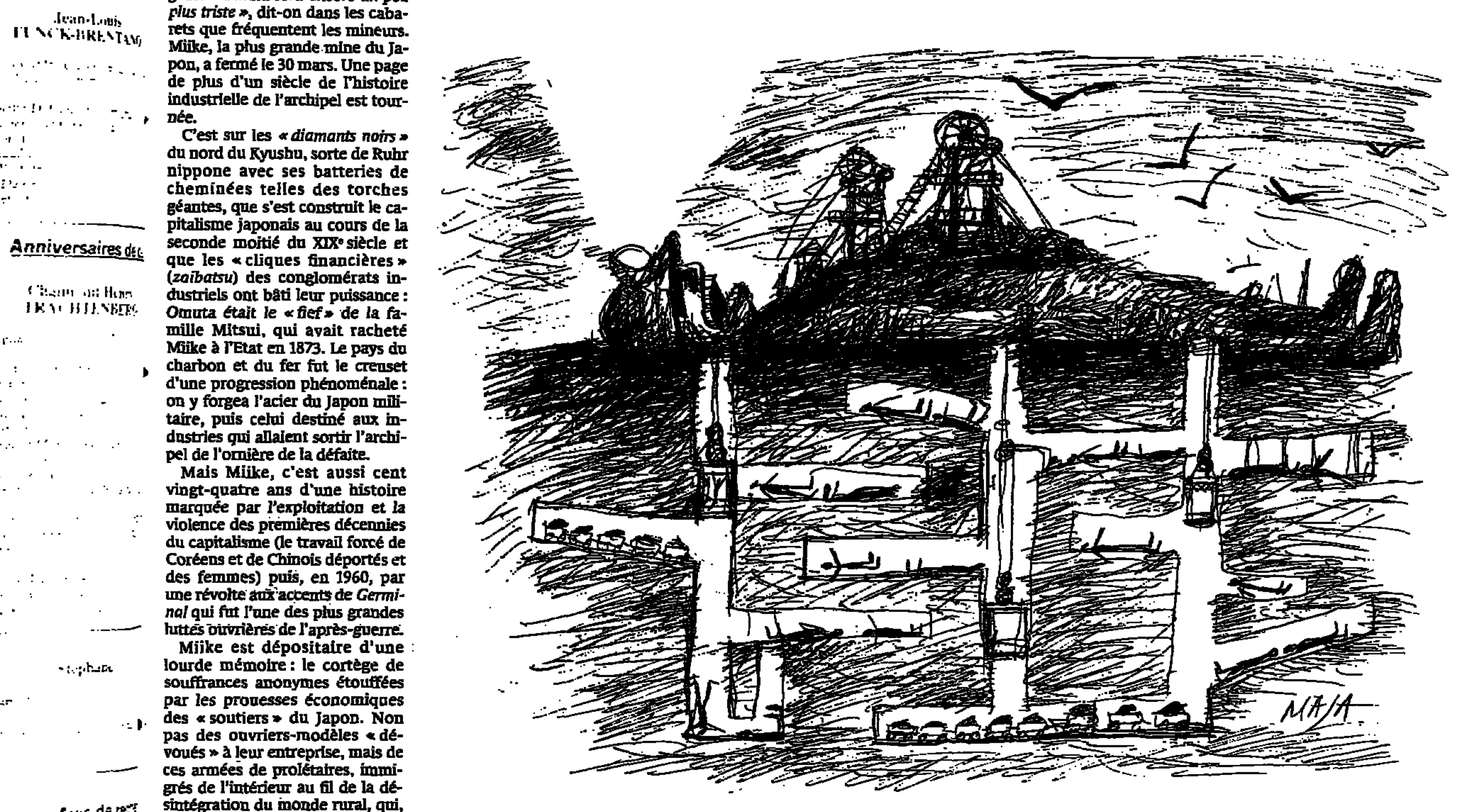
« La direction a introduit de nouvelles machines, supprimé des agents de sécurité et augmenté les cadences, poursuit-il. *Les accidents ont commencé à se multiplier. Puis ce fut le drame, l'explosion. On ressortait des corps portant des griffures au cou que s'étaient faites les victimes en étouffant et au visage noirci qu'il fallait laver pour les identifier. Les femmes criaient de douleur lorsque ce corps anonyme devenait soudain celui d'un mari, d'un père, d'un fils. C'était atroce. Toute la ville semblait en deuil et bourdonnait des sûtras psalmodiés d'une maison à une autre. La mine, c'est l'enfer, mais, cette fois, l'homme avait sa part de responsabilité. J'ai pensé arrêter, mais que faire d'autre ? Alors je suis redescendu. »*

La bataille perdue des mineurs de Miike fut la plus grande défaite du syndicalisme militant de l'après-guerre. L'alliance du pouvoir politique et du patronat avait sonné le glas des demandes de la gauche de placer les impératifs sociaux avant ceux de la production. La forte croissance des années 60 allait faire régner sans partage la culture de l'entreprise, assortie de compensations pour l'« aristocratie » ouvrière des grands groupes, tandis que la reconduction du traité de sécurité ancrait le Japon dans le camp américain.

Les orientations du pays pour les années à venir étaient scellées. *« Nous avons perdu. Mais ces luttes et ces drames ont donné au mineur ce qu'il n'avait jamais eu : le respect de l'opinion*, poursuit Mitsuaki Morita. *Mais c'est cher payé. »*

Les colères des mineurs de Miike avaient des accents de revanche. Au début du siècle, le travail dans la mine était si dégradant que les mineurs surnommaient celle-ci le *« pénitencier »* : sans doute parce que les prisonniers furent longtemps contraints à y travailler, mais aussi parce que les mineurs vivaient leur sort comme un obscur châtiment, une fatalité.

Dans son roman *Le Mineur* (1908), l'écrivain Soseki Natsume (1867-1916) fait dire à son protagoniste : *« Il y a des travailleurs de toute sorte dans ce monde, mais celui qui est au plus bas de l'échelle et le plus cruellement exploité est le mineur. »*



LES *« chambres de la pieuvre »*, cellules-dortoirs des mineurs appelées ainsi parce que, comme la pieuvre prisonnière, ils n'avaient pas de chance d'en sortir vivant, les révoltes matées dans le sang, les marchands de travail-voyous régentant les mines, le travail des déportés coréens et chinois et des femmes qui roulaient les berlines et ramassaient le charbon en se traînant à genoux dans les galeries (80 000 en 1918) formèrent pendant près d'un siècle l'univers des houillères.

Les plus défavorisés travaillaient dans les petites mines le long de la rivière Onga, au nord de Miike, d'où longtemps provint la plus grande partie de la production nationale. Une sorte de « Far West sans cheval », berceau de la pègre où régnèrent jusqu'en 1950 la violence et la rudesse liées à l'extrême droite et aux couches interlopes de la société.

« Lorsque l'on a grandi ici, rien ne vous fait plus peur », dit un vieil homme de Wakamatsu, le port du charbon à l'embouchure de l'Onga, cité des dockers et des mineurs, de ces hommes tatoués et à demi nus en été qui buvaient, se bagarraient et « claquaient » en une nuit leur salaire dans les quartiers de plaisir. Violence et misère des villes minières que le romancier Ashihei Hino (1907-1960), qui dépeignit Wakamatsu dans *La Fleur et le Dragon*, puis l'écrivain-mineur Hidenobu Ueno, qui fut avec ses extraordinaires reportages-témoignages à l'origine d'une littérature de la mine dans les années 50, ont admirablement rendus.

Aujourd'hui, Wakamatsu, ville grise et anonyme, ne sent plus le soufre. Non loin, les hauts-fourneaux des aciéries de Yawata n'enflamment plus le ciel, et les galeries de Miike ont été rendues à la « nuit de la matière ». L'Histoire est passée.

Philippe Pons
Dessin : Daniel Maja

OTAN : négocier autrement

par Guillaume Parmentier et Stanley R. Sloan

LE sommet de l'OTAN de Madrid ne va apparemment pas parvenir à accoucher de la *« nouvelle alliance »* que les négociateurs avaient souhaitée. Une nouvelle structure de commandement ne sera pas mise en place et les dirigeants de l'Alliance ne seront pas en mesure de se réjouir de la pleine participation militaire de la France dans l'OTAN. Il *est dans l'intérêt de la France comme* des Etats-Unis de mener à bien la rénovation de la structure de l'OTAN, et par voie de conséquence d'approfondir la participation de la France dans cette structure. Les intérêts de sécurité de la France et les contraintes financières auxquelles elle est soumise demandent une coopération de défense transatlantique. D'un point de vue américain, il est également vrai que la participation française à la solution des problèmes de sécurité constitue un élément essentiel d'une nouvelle répartition de la charge de la défense entre les Etats-Unis et l'Europe. Il reste donc une tâche importante à accomplir. Pour ce faire, il faut adopter une approche nouvelle, différente de celle qui a été suivie jusqu'ici.

L'OTAN doit continuer à adapter sa structure militaire pour que celle-ci puisse jouer pleinement son rôle face aux défis de sécurité en Europe et autour de l'Europe au cours des prochaines années. Il faut donc maintenir la structure nécessaire à une alliance défensive, tout en la transformant en un instrument militaire souple au service de ses membres. L'Alliance doit ainsi avoir la capacité d'apporter à ses Etats membres la planification, et les capacités de commandement, de contrôle et de renseignement nécessaires quand tous les alliés, ou seulement certains d'entre eux, décident de mener une opération pour protéger leurs intérêts individuels ou collectifs.

Cet instrument doit de la sorte permettre d'assurer la stabilité non seulement en Europe mais également au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, et peut-être même en Afrique noire où beaucoup des défis à venir pourraient affecter les intérêts de sécurité européens et transatlantiques. *La transformation de l'Alliance* constitue en outre une condition *sine qua non* pour conserver le soutien de l'opinion publique à l'OTAN, en Europe, mais surtout aux Etats-Unis. Des progrès significatifs ont été accomplis. Des quartiers généraux des Groupements de forces interarmées multinationales (GFIM) seront bientôt disponibles, qui rendront possible la conduite par l'Alliance d'opérations de moyenne ampleur fondées sur des coalitions de *pays volontaires, qui dans certains* cas pourraient être constituées d'Européens.

Une commission de quatre ou cinq hommes politiques des deux rives de l'Atlantique et qui ont exercé de hautes responsabilités, dont la tâche consisterait à émettre des propositions tendant à une réforme de la structure de commandement

L'Alliance a pris la décision de donner à l'adjoint européen du commandant suprême des forces alliées en Europe (Saceur) la charge de commander des opérations militaires européennes *ainsi* que des responsabilités accrues en tant qu'adjoint du Saceur. Cette réforme donnera aux Européens un moyen pour diriger les opérations de la structure militaire de l'OTAN quand le besoin s'en fera sentir.

Le Conseil de l'OTAN et le comité militaire exercent un contrôle politique effectif, sans pour autant s'immiscer dans le détail des opérations militaires, dans le cadre de l'opération dirigée par l'OTAN en Bosnie, ce qui permet à tous les Etats participants de la percevoir comme étant leur opération à tous.

Malheureusement, le désaccord entre nos deux pays sur la nationalité des responsables des commandements régionaux a rendu tout progrès difficile depuis l'été 1996. La question du commandement Sud s'étant traduite par une difficulté de communication entre les présidents Chirac et Clinton, la réforme du *commandement a ensuite été gérée* dans le cadre de *« l'étude à long terme »* du comité militaire de l'OTAN. Cette étude a permis de proposer une certaine rationalisation de la structure de l'OTAN face aux circonstances de l'après-guerre froide.

Mais elle s'est soldée jusqu'ici par des recommandations assez conservatrices préservant la structure essentiellement géographique de l'organisation de l'OTAN, avec une souplesse insuffisante pour lui permettre de répondre aux nouveaux défis de la sécurité européenne et transatlantique. Les questions de structure de commandement ressortissent évidemment en partie aux compétences des hautes autorités militaires, mais elles sont également éminemment politiques. Comme telles, elles ne peuvent pas être résolues par des officiers, d'autant que chaque nation de l'Alliance attache aux positions de commandement une grande importance politique.

On a beaucoup disserté sur la dispute franco-américaine sur la structure de commandement, mais il est également intéressant de noter que le gouvernement britannique a exprimé de fortes réticences à adopter la structure de commandement proposée par le commandement militaire à Madrid. Londres estime que le Royaume-Uni serait la seule nation *de l'Alliance à y perdre des positions* de commandement significatives. Tant qu'une nouvelle approche ne sera pas adoptée, l'élargissement de l'OTAN et la participation éventuelle de la France à la structure de *commandement aggraveront encore* ces difficultés.

Il est important pour les alliés de parvenir, rapidement, à un consensus en faveur d'une structure de commandement profondément renouvelée. C'est pourquoi la méthode de négociation suivie jusqu'à aujourd'hui doit faire place à une nouvelle approche. Si l'on poursuit sur la voie actuelle, il est probable que chaque pays succombera à la tentation de défendre ses propres posi*tions dans la structure de comman*dement. Le concept de *« défense territoriale »* dans l'après-guerre froide est devenu synonyme de défense des positions de commandement de chaque nation dans l'Alliance ! C'est pourquoi l'heure est sans doute venue d'essayer une nouvelle méthode, inspirée par des précédents dans l'histoire de l'OTAN (le comité des trois sages en 1957 et le rapport Harmel en 1967), époques où l'on percevait la nécessité d'un changement mais où les négociations diplomatiques et bureaucratiques habituelles avaient semblé peu à même de produire des résultats suffisants.

On pourrait ainsi nommer une commission composée de quatre ou cinq hommes politiques des deux rives de l'Atlantique et qui ont exercé de hautes responsabilités, dont la tâche consisterait à émettre des propositions tendant à une réforme de la structure de commandement de l'OTAN, à soumettre à un sommet de l'Alliance en 1998. Ce groupe devrait être composé d'anciens dirigeants politiques ayant une connaissance approfondie des relations transatlantiques, un engagement en leur faveur, et une réelle volonté de changement. Son mandat devrait être suffisamment large pour lui permettre de faire des recommandations qui ne soient pas inspirées par la *« pensée unique otanienne »* en se cantonnant par exemple à une structure trop essentiellement géographique. En décidant de nommer cette commission, le sommet de Madrid replacerait comme il se doit la nécessaire *réforme de l'OTAN* au centre des préoccupations de l'Alliance, au même titre que l'élargissement.

Guillaume Parmentier *est directeur d'études et de recherche à la Fondation pour les études de défense (FED-Crest) ;* ***Stanley R. Sloan*** *est directeur de recherche en sécurité internationale du service de recherche du Congrès des Etats-Unis.*

Arbitraire et censure en philosophie

par André Tosel

INSTANCE chargée de *qualifier aux fonctions* de maître de conférences et de professeur des universités, la 17e section du Conseil national des universités (philosophie) vient d'écrire en sa dernière session une nouvelle page dans la rubrique de l'arbitraire. Si la décision de ne pas qualifier, ou plutôt de déqualifier Jean Robelin aux fonctions de professeur s'ajoute à une série de décisions identiques concernant certaines candidatures aux fonctions de maître de conférences (trois cas) elle est, en la circonstance, dans ses modalités et sa portée, particulièrement inquiétante.

Ce candidat semblait, en effet, avoir tous ses « papiers » en règle : ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de philosophie, docteur de troisième cycle, docteur d'Etat avec une thèse remarquée, auteur de nombreux ouvrages d'histoire de la philosophie et de philosophie politique et sociale, enseignant chevronné, il avait déjà été qualifié par l'actuelle 17e section du CNU lors de la session 1996. Mais voici que, sans donner la moindre explication, la même instance, en une formation quasi identique, face à un dossier identique, à un an d'intervalle, se déjuge et décide, en ne qualifiant pas le candidat, de le disqualifier et de le stigmatiser sans autre forme de procès.

Cette exclusion est d'une gravité sans précédent (du moins en philosophie). Elle pose des problèmes qui *engagent la crédibilité* et la légitimité d'une institution qui a trop souvent dans le passé proche fonctionné par « coups » et « contrecoups » au gré des préventions idéologiques ou du manque de rigueur. *Deux ordres* de questions en effet se posent.

● **La question de l'arbitraire du système actuel de qualification-déqualification.** Si la procédure suivie en cette affaire est légale, elle revient de fait à remettre indirectement en cause les principes de la fonction publique en permettant à la même instance d'invalider la reconnaissance des capacités acquises, en introduisant un *principe* de précarisation et un régime d'arbitraire et d'insécurité dans les procédures de concours. Le système actuel se révèle ainsi à l'usage le plus contestable qui ait existé, aussi bien dans ses effets que dans son déroulement. Aux retournements qu'il favorise doit s'ajouter la prise en compte de ses conséquences sur le concours de recrutement. En l'occurrence, la décision de déqualification a arrêté le concours au seul niveau de la 17e section du CNU et a privé les commissions de spécialistes de deux universités d'avoir le choix au moins entre deux candidats.

Se pose le problème de l'objectivité des critères retenus par la 17e section. Ou bien, lors de sa précédente session, elle s'est lourdement trompée sur la valeur scientifique d'un dossier, mais alors que penser d'une telle bévue qui déjuge l'instance d'évaluation elle-même puisque le dossier était identique ? Ou bien la mesure de disqualification est inspirée par des considérations non scientifiques, mais idéologiques et politiques, qui pourraient tenir à la nature du dossier rejeté. Mais, en ce cas, la 17e section se disqualifierait encore davantage en laissant planer le doute sur la conception qu'elle se fait de sa mission.

● **La question de la censure idéologique et politique dans la recherche philosophique.** On ne peut séparer la question des procédures actuelles du cas particulier qui fait apparaître leur absurdité et leur nocivité. Il y a toujours eu en philosophie la tentation de censurer certaines idées et de fixer arbitrairement le contenu et les limites de ce qui est « philosophique » et de ce qui ne l'est pas. De nombreuses affaires connues ou moins connues pourraient être invoquées, et elles concernaient des orientations très différentes, mais toutes sanctionnées à un moment ou un autre du point de vue de ce qui était le « philosophiquement correct ».

Nous demandons que la 17e section du Conseil national des universités cesse de confondre police idéologique et politique de qualification

Le mérite de l'institution républicaine a toujours été de per*mettre la remise en cause de cette* tentation en se fondant sur le principe du pluralisme. On pouvait attendre de la 17e section que, tirant la leçon de ce passé proche, elle mît un terme à ces pratiques *d'exclusion. Force est de constater* que, cette fois encore, c'est le contraire qui s'est passé avec la disqualification inacceptable d'un candidat.

Si un coup d'arrêt n'est pas *donné,* une large *voie est ouverte* à un arbitraire qui peut frapper d'autres candidats, d'autres orientations de recherche. Force est de constater aussi que la dernière période a vu, en philosophie comme en d'autres *disciplines,* le cumul par un nombre étroit de collègues de même orientation politique de fonctions décisives pour le contrôle des carrières (jury d'agrégation, CNU) et de la recherche (commission du CNRS et mission d'expertise auprès de la mission de la recherche scientifique et technique)

Nous demandons que soit abrogée une procédure qui introduit l'arbitraire dans les pratiques de qualification, et remet en cause les règles et l'esprit de la fonction publique. Nous demandons plus particulièrement que la 17e section du CNU (philosophie) cesse de confondre police idéologique et politique de qualification et qu'elle assure enfin le respect d'une déontologie fondée sur des critères de la compétence scientifique et de la pluralité. Il est plus que temps d'assainir la situation *et d'en finir avec des pratiques* qui ne cessent de déconsidérer l'Université française et de stériliser la recherche philosophique.

André Tosel *est directeur de l'UFR de philosophie de l'université Paris I-Panthéon-Sorbonne. Quarante universitaires, professeurs de philosophie, ont cosigné ce texte*

Un triomphe américain en trompe-l'œil *par Pascal Boniface*

CE sont les Etats-Unis qui actuellement redéfinissent seuls l'architecture stratégique et politique de l'Europe. Le moteur de la construction européenne n'est plus le couple franco-allemand.

L'Europe de Vancouver à Vladivostok, appelée de ses vœux au sortir de la guerre froide par James Baker, le secrétaire d'Etat de George Bush, se met en place. Sa capitale est Washington. Le cadre institutionnel est fourni par l'OTAN qui, débarrassée des nécessités d'une défense collective, accentue son rôle politique. Elle devient *ainsi l'instrument* de l'influence américaine en Europe. L'OTAN sera à l'Europe ce que l'Organisation des Etats américains (OEA) fut à l'Amérique latine dans les années 60 : un outil de coopéra*tion régionale certes,* mais fonctionnant de manière fondamentalement inéquitable. Les priorités et orientations sont définies par l'acteur principal, les autres ayant pour tâche d'acquiescer et d'appliquer. Au nom de la défense des intérêts supérieurs de la collectivité, une politique en tous points conforme à celle du pays *leader* se met en place.

La façon dont se déroule le processus d'élargissement de l'OTAN est *significative.* Il ne correspond à aucun objectif de sécurité. Jamais au cours de leur histoire tumultueuse la Pologne, la Hongrie et la République tchèque n'ont été aussi peu menacées militairement. Les motivations relèvent à *la fois de la* politique intérieure (20 millions d'Américains sont originaires d'Europe centrale et la plupart sont concentrés dans quatorze Etats-clés représentant 194 grands électeurs présidentiels, soit le tiers) et d'un objectif stratégique américain mais non des besoins de l'Europe.

Madeleine Albright a déclaré avec franchise que *« l'élargissement de l'OTAN ne vient pas répondre à une nouvelle menace russe* (et que celui-ci) *est motivé par l'impératif de créer une Europe intégrée ».* Les Américains s'autoproclament donc maîtres d'œuvre de l'intégration européenne, dont ils estiment qu'il serait dangereux qu'ils ne la contrôlent pas puisqu'ils sont les seuls à disposer d'une vision globale.

Après une décision d'élargissement ne correspondant à aucun objectif stratégique, les Américains imposeront le choix des pays concernés. Alors que neuf pays européens demandaient à ce que la Roumanie et la Slovénie soient aussi parties prenantes, les Américains ont unilatéralement annoncé que seuls trois pays feraient partie *de la première vague. Un « non »,* neuf « oui », le « non » l'emporte ! Cela illustre la conception du dialogue euro-atlantique par Washington : le débat n'est acceptable qu'en cas de consensus. S'il y a divergence, les Américains décident seuls. La recherche du dialogue et le goût de la concertation, réels au début de la présidence Clinton, sont bien loin !

Cette brutalité peut s'accompagner de marques de courtoisie portant uniquement sur la forme, quand les problèmes de fond ont été traités. Le règlement de la question bosniaque est négocié à Dayton entre les protagonistes de la guerre et les Américains, à l'exclusion des pays *qui ont déployé* depuis le début des troupes sur le terrain. Mais la cérémonie officielle a eu lieu à Paris. L'accord OTAN-Russie, conclu entre les seuls Américains et Russes à Helsinki, sera *lui aussi signé* officiellement dans la capitale française.

Aux Etats-Unis la réalité de la décision, à l'Europe le décor et les festivités en guise de concession psychologique.

La prochaine étape de l'élargissement de l'OTAN sera également conçue en fonction d'un calendrier défini à Washington. Il devrait porter sur les ex-pays neutres qui ont récemment rejoint l'Union européenne, *l'objectif étant que les* frontières de l'Union européenne ne soient pas trop éloignées de celles de l'OTAN, et surtout pas plus larges. A ce train, on peut se demander si les pays européens seraient en mesure aujourd'hui de signer de nouveau le traité de Rome. Washington ne prendrait-il pas ombrage de la mise en place d'une construction européenne autonome ?

L'élargissement aura un coût dont l'évaluation peut être extrêmement différente. La seule certitude est que les Américains doivent en payer la plus infime partie (de 10 à 15 %), le reste étant à la charge des membres européens de l'Alliance et des nouveaux venus. Bel exemple de taxa*tion sans représentation* et formidable preuve d'hégémonisme : le prix d'une politique purement nationale est supporté collectivement.

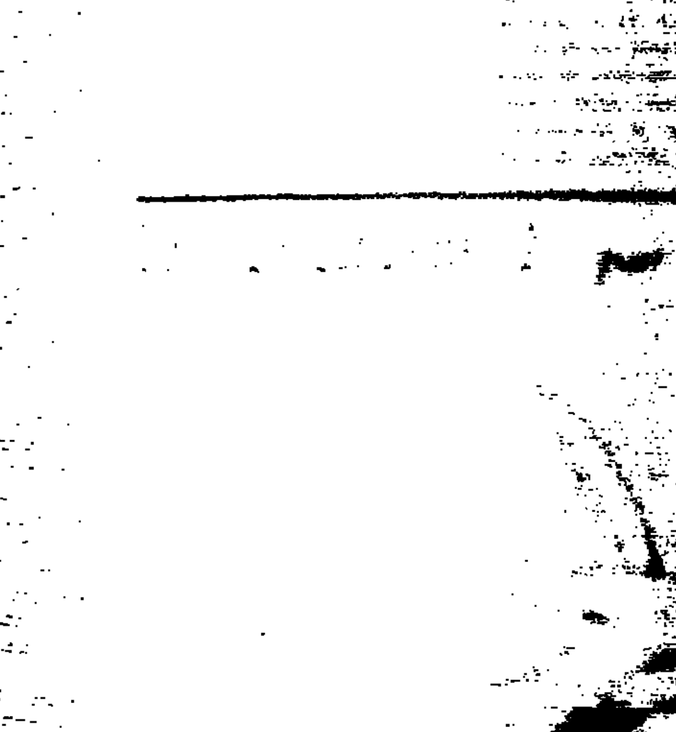
Au-delà de l'impasse dans laquelle s'est maladroitement placée la France dans l'affaire du commandement Sud, c'est tout le volet de l'européanisation de l'OTAN qui est en panne. Les GFIM (Groupes de forces interarmées multinationaux), censés permettre aux Européens d'agir, y compris lorsque les Américains ne veulent pas participer directement, donnent aux Européens autant d'autonomie que celle dont dispose un adolescent empruntant la *voiture familiale pour sortir le sa*medi soir. Cela évite un déplacement nocturne au chef de famille, qui conserve cependant le droit de décision de prêter ou non la voiture et contrôle la destination, l'heure du retour, les conditions d'utilisation, etc.

Dans ce contexte, la France a, depuis décembre 1995, avec une constance admirable, pris toutes les décisions contraires à son intérêt et à celui de l'Europe. Symbole de l'indépendance à l'égard des Etats-Unis, elle courbe l'échine et rentre dans le rang au moment où la nécessité de tenir tête n'a jamais été aussi forte. Elle échange son rôle reconnu *et accepté par tous,* non pas de substitut aux Etats-Unis (elle n'en a pas les moyens), mais de pays qui peut concevoir et lancer une politique alternative pour se lancer dans une course à l'obtention du titre de meilleur second, sans avoir ni le poids de l'Allemagne ni l'influence de la Grande-Bretagne.

Pour peser, la France ne peut être intégrée, mais doit, tout en étant un partenaire actif et loyal de l'Alliance – qui reste l'axe essentiel de la sécurité européenne d'aujourd'hui –, dresser les perspectives de l'autonomie stratégique européenne de demain.

Car le grand paradoxe est que le succès américain se fait au moment où ces derniers craignent *plus que jamais le prix de l'engage*ment. Ils peuvent définir seuls la politique de l'OTAN, imposer unilatéralement le secrétaire général de l'ONU et lui dicter les conditions de remboursement de leur dette, interpréter comme bon leur semble les règles du commerce international, essayer de détruire l'industrie européenne aérospatiale et de la défense, vouloir apparaître comme les faiseurs de paix dans le monde entier, du Proche-Orient à l'Afrique en passant par Chypre et l'Irlande du Nord. Mais en ne s'engageant jamais directement sur le plan stratégique s'il y a un quelconque risque militaire. Peut-on être une superpuissance *en posant le « zéro mort » comme* principe absolu ? Le processus de décision américain ne risque-t-il pas de s'enrayer en présence de dangers réels ? Le triomphe américain relève d'un effet d'autosuggestion sur le reste du monde. Trente ans après la formule de Mao, les Etats-Unis sont devenus un tigre de papier plus effrayant pour l'extérieur que puissant dans la réalité. Les Européens n'auraient-ils pas avantage à réaliser qu'ils sont moins faibles qu'ils ne le pensent eux-mêmes ?

Pascal Boniface *est directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS) à l'université Paris-XIII.*



…itraire et censure …philosophie

…ndré Tosel

Nous demandons que la 17e section du Conseil national des universités cesse de confondre police idéologique et politique de qualification

Le Cambodge sur la corde raide

LE CAMBODGE présente la triste particularité d'une tragédie qui rebondit encore alors que ses raisons premières s'effacent avec le temps. L'absorption de ce royaume pauvre et désarmé, en 1970, par la deuxième guerre d'Indochine a été suivie de telles épreuves qu'au crépuscule de ce siècle, la lueur au bout d'un si long tunnel n'y est qu'intermittente. Les frontières politiques y sont insaisissables ; la vie humaine y compte peu ; ce qui a pu s'y faire un jour peut s'y défaire le lendemain.

De 1970 à la prise de Phnom-Penh par les Khmers rouges, le 17 avril 1975, combats et bombardements aériens américains y auraient fait 600 000 morts. Puis 1 à 2 millions de personnes ont été les victimes de la terreur khmère rouge durant près de trois années.

De la fin de 1978 à 1989, les combats entre une coalition de guérillas (Khmers rouges, royalistes, anciens républicains), reconnue par l'ONU, et l'armée vietnamienne et ses protégés de Phnom-Penh y ont probablement fait quelques centaines de milliers de morts de plus – ce dernier bilan n'a jamais été établi.

A la fin de la guerre froide, en 1991, avec l'effondrement de l'empire soviétique, le pays était donc exsangue. Mais la paix y était redevenue possible : la normalisation des relations entre Pékin, qui soutenait les guérillas, et Hanoï avait suivi le retrait du corps expéditionnaire vietnamien. Signé à Paris en octobre 1991, un accord international permit de régler les aspects régionaux du conflit. Cependant, tablant sur la bonne volonté des factions cambodgiennes, il n'en a pas réglé les aspects internes. Faute de désarmer ces factions, ce qui constituait sa mission essentielle, l'Autorité provisoire de l'ONU pour le Cambodge (Apronuc) s'est repliée sur l'organisation, avec succès, d'élections générales en mai 1993, avant de plier bagages à la fin de la même année.

Dès le lendemain de ce scrutin, les dures réalités ont ressurgi. Arrivé en tête (58 élus sur 120), le Funcinpec royaliste a dû partager le pouvoir avec le Parti du peuple cambodgien (PPC, 51 députés). Le premier avait les suffrages et le second, issu de l'administration qui a géré le Cambodge de 1979 à 1993, les fusils.

Sans attendre de remonter sur son trône, en septembre 1993, Norodom Sihanouk a donc négocié, pour éviter une guerre civile, une coalition gouvernementale « à deux têtes », avec deux premiers ministres – le prince Ranariddh pour le Funcinpec et Hun Sen pour le PPC – et une double signature. La Constitution a également accordé un droit de veto à l'administration sortante du PPC, avec la nécessité d'une majorité des deux tiers au Parlement pour les votes importants. L'épreuve de force a été reportée.

Peut-être n'y avait-il, à l'époque, pas d'autre solution, ainsi que le rappelle depuis Sihanouk. Toujours est-il que ce gouvernement s'est vite usé. Déjà importantes sous l'Apronuc, la corruption et la criminalité ont pris des proportions inquiétantes. Le Cambodge est devenu la proie facile des trafiquants de drogue, du blanchiment de l'argent et de la prostitution. Le banditisme, y compris en uniforme, a envahi les campagnes. La contrebande du bois a menacé l'équilibre écologique du royaume. Ce n'est qu'au prix d'une aide internationale substantielle (3 milliards de francs par an) que certains secteurs de l'économie (tourisme, textile) ont pu reprendre vie et que la reconstruction de l'infrastructure s'est amorcée.

Sur le plan politique, la cohabitation gouvernementale s'est révélée de plus en plus difficile. Les forces armées royales n'ont pas procédé à l'intégration des troupes venues de différents horizons. L'amalgame militaire a prévalu entre des mouvements qui se sont disputé les ralliements de Khmers rouges qui, à quelques groupes près, ont abandonné le combat.

Les institutions de la monarchie n'ont pas été mises en place, faute d'accord au sein du gouvernement ou parce que le Parlement prenait son temps : alors que la première législature s'achève en 1998, la loi électorale n'a toujours pas été votée.

La paralysie du gouvernement et des institutions s'est accompagnée d'échanges verbaux de plus en plus violents entre le prince Ranariddh et Hun Sen, puis de manœuvres de chaque camp pour renforcer sa mainmise. Ainsi, au début de l'année, après s'être réconciliés, le Funcinpec du prince Ranariddh et le PNK (Parti de la nation khmère) de Sam Rainsy, principal opposant, ont formé un Front uni national (FUN), qui avait donc un pied au gouvernement et l'autre dans l'opposition. Le PPC a alors commencé à s'inquiéter, d'autant que le roi avait évoqué son abdication avant de gagner Pékin pour y être opéré de la cataracte.

L'appui offert au FUN par Khieu Samphan, porte-parole des derniers Khmers rouges en rébellion ouverte à Anlong-Veng, a fait monter la tension d'un cran. L'annonce, début juin, de négociations entre Norodom Ranariddh avec Khieu Samphan, qui continue de traiter Hun Sen de *« valet des Vietnamiens »*, explique sans doute pourquoi le leader du PPC a pris les devants en s'assurant au moins le contrôle militaire de Phnom-Penh et en réclamant le limogeage par le Funcinpec de Ranariddh, qui est en France. Le gouvernement « à deux têtes » a ainsi implosé, sans possibilité de retour en arrière.

HUN SEN EN ÉQUILIBRISTE

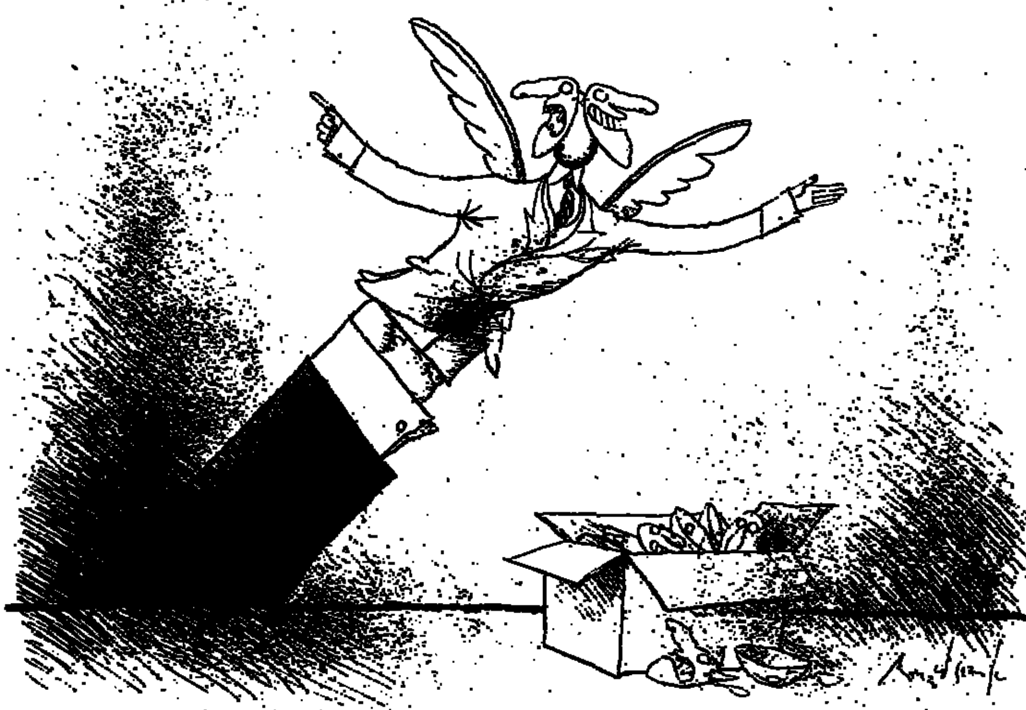
La lutte pour le pouvoir a fait rebondir la tragédie khmère et le Cambodge se retrouve sur une corde raide avec, pour principal équilibriste, Hun Sen. Quoi qu'il advienne, le pays ne représente plus une menace pour la stabilité régionale et la communauté internationale a été échaudée par l'insuccès de ses interventions. Si personne ne souhaite une dictature à Phnom-Penh, rares sont ceux qui appuieraient de nouveau une alliance de guérillas pour en prévenir l'avènement. Les voisins, si actifs dans les années 80, ont été les premiers à faire savoir qu'ils ne veulent plus se mêler des disputes entre Cambodgiens.

Pour neutraliser les réactions internationales et éviter des troubles dans l'ouest et le nord du pays, le PPC doit rapidement prouver qu'une partie au moins du Funcinpec est prête à faire un bout de chemin avec lui. Un gouvernement de coalition sans Ranariddh, que Hun Sen a promis de traduire en justice pour *« vol »* et *« traîtrise »*, doit être formé rapidement et obtenir les deux tiers des suffrages du Parlement, de préférence avant le 23 juillet, date à laquelle l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) doit, en principe, accueillir le Cambodge dans ses rangs.

Les incertitudes qui pèsent sur l'avenir de ce royaume de 12 millions d'habitants ne sont pas seulement liées à cette dernière flambée de violence. Le Cambodge est, à ce jour, un Etat sans projet de développement, où la lutte pour le pouvoir l'emporte sur toute autre considération. L'impossibilité de juger Pol Pot, qui serait toujours en vie, en est la conséquence. Les alliances s'y font et s'y défont trop souvent au gré des intérêts. Il aurait sans doute fallu que l'Apronuc dispose d'un mandat de cinq ans, et non de dix-huit mois (1992-1993), pour calmer durablement un jeu dont la population est, chaque fois, victime. Cela n'a pas été le cas et les Khmers, esseulés, se retrouvent désormais face à eux-mêmes.

Jean-Claude Pomonti

Les anges gardiens - 2 *par Ronald Searle*



Etat d'urgence pour l'industrie de défense française

Suite de la première page

Le gouvernement a compris que la France devait reprendre l'initiative. En désignant les deux groupes publics Aerospatiale et Thomson-CSF comme chefs de file dans leur domaine, il réordonne le jeu dans le bon sens industriel : celui des poids respectifs dans le secteur de la défense.

La solution franco-française d'un rapprochement entre les deux entreprises publiques, *Thomson et Aerospatiale*, n'est plus d'actualité. Même si Lockheed Martin vend à la fois des avions et de l'électronique de bord, cette logique « verticale » a perdu ses adeptes en France : elle risque de rendre l'avionneur prisonnier des équipements de l'électronicien et de faire hésiter les autres clients de Thomson-CSF, qui craindront de passer au second plan. De plus, ses partenaires européens verraient d'un très mauvais œil cet ensemble public français au poids écrasant. Reste à passer directement à l'échelle européenne. Faut-il créer un Boeing européen ? Les discussions sur le changement du statut d'Airbus se sont du même coup trouvées limitées au domaine civil. Les partenaires d'Aerospatiale veulent transformer le GIE en société anonyme intégrée comprenant la force de vente, les bureaux d'études et les usines. Le groupe français a refusé, estimant qu'il céderait plus que les autres. Un compromis bancal a été trouvé qui ne satisfait ni les Britanniques ni les Allemands. Menacés par le rapprochement anglo-germanique, les Français n'ont à proposer qu'un élargissement des discussions au domaine militaire. Dans ce cadre, BAe apporterait ses bureaux d'études d'avions de combat, équilibrant l'apport civil du groupe français.

Ce schéma emporte l'adhésion d'une majorité d'experts convaincus que l'Europe n'a plus les moyens de s'offrir deux avionneurs et qu'elle aurait déjà dû réaliser cette opération. Ce rapprochement, en conduisant à une privatisation d'Aerospatiale, débloquerait la fusion avec Dassault tout en renforçant, au passage, la position de l'Etat dans sa négociation financière avec Serge Dassault qui ne peut rester isolé. Sans doute, la partie ne sera pas aisée avec British Aerospace qui, considérablement renforcé, affirme ses ambitions. Mais y a-t-il encore d'autres choix ?

La partie qui concerne Thomson-CSF est, elle aussi, simplifiée. Le groupe conserve sa première place en Europe dans l'électronique de défense et la troisième mondiale. Peut-il demeurer seul face à un GEC Marconi qui affiche son appétit et de gros moyens ? Faut-il constituer un seul groupe européen en les mariant ? Si l'on se souvient que le budget militaire américain est le double de celui de tous les Européens réunis, la logique industrielle pousse à cette deuxième hypothèse. Les financiers, sur la base des complémentarités entre les deux groupes, y seront favorables alors que les militaires, qui n'appécient jamais d'avoir un fournisseur unique, y seront hostiles.

Comment préparer ce mariage ? La procédure apparaît complexe. Il faudrait sans doute renforcer la main française dans un premier temps par l'apport à Thomson-CSF de Dassault Electronique, des télécommunications militaires d'Alcatel, ou d'actifs de Matra Défense. Les groupes privés entreraient au capital en échange. Ensuite, s'engageraient les discussions avec GEC, avec pour maître d'œuvre l'Etat ou un groupe privé – sans doute Alcatel, seule entreprise à avoir la surface financière suffisante face à GEC. Les Britanniques n'aiment guère discuter avec un groupe nationalisé : le choix du futur patron de Thomson – Marcel Roulet souhaite se retirer – sera décisif. Une certitude : les experts gouvernementaux n'ont que quelques semaines pour trouver des solutions.

Eric Le Boucher

RECTIFICATIFS

« HANTISES »

Dans *Le Monde* du 3 juillet, le nom de la principale interprète du film *Hantises*, de Michel Ferry, était erroné. Il s'agit de Marina Golovine.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Dans nos éditions du 4 juillet, une erreur de transmission nous a fait écrire que le groupe nippon NTT allait prendre une participation dans l'opérateur italien STET. Il s'agit en réalité du groupe américain ATT.

HONGKONG

L'auteur britannique dont nous avons publié un texte dans le supplément « Hongkong regards » qui accompagnait *Le Monde* du 28 juin est Richard Hughes et non Richard Hugues comme nous l'avons orthographié par erreur.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La déception Truche

EN lançant, il y a six mois, un large débat public sur l'indépendance du parquet, Jacques Chirac répondait aux aspirations de l'opinion. Depuis une dizaine d'années, les « affaires » ont en effet mis au jour divers exemples d'une partialité dans la gestion de l'action publique dont les Français ne veulent plus. La victoire de Lionel Jospin aux élections législatives, il y a à peine un mois, a confirmé qu'un discours clair sur la probité publique et l'impartialité de l'Etat trouvait un véritable écho. Les impératifs éthiques ont été d'ailleurs au cœur de la déclaration de politique générale du premier ministre.

Ces épisodes de l'histoire de la Ve République ont montré que les abus de pouvoir et l'interventionnisme n'étaient pas seulement affaire d'hommes, mais aussi de structures : confrontés à des dossiers qui mettaient en cause leurs amis politiques, tous les gouvernements, de gauche comme de droite, ont tour à tour succombé à la tentation. Ce fut le cas pour Henri Nallet, dans l'affaire Urba, comme pour Jacques Toubon, dans l'affaire Tiberi. L'enjeu, aujourd'hui, n'est donc pas de proférer des engagements vertueux qui ne seront pas crus. Il est de concevoir des institutions qui permettent de réconcilier les citoyens avec leur justice, mais aussi avec leurs élus.

Au regard de cet enjeu, les propositions de la commission Truche sont décevantes. Au lieu de proposer une réforme d'ampleur qui marquerait symboliquement la fin des errements de ces dernières années, elle suggère des aménagements techniques qui font craindre le *statu quo*.

Au chapitre des propositions heureuses figurent un renforcement des garanties de nomination et la suppression des instructions individuelles adressées aux procureurs. En revanche, on peut s'interroger sur les pouvoirs dévolus au garde des sceaux à l'endroit des parquets. Comment séparer la préservation d'une politique pénale nationale et éviter le jeu habituel des pressions politiques ?

Sur la liberté d'information, la commission ajoute à la dérive naturelle de tous les législateurs depuis trente ans : elle se montre on ne peut plus restrictive. C'est dommageable. L'instruction serait rythmée par des « fenêtres » publiques, mais les réparations financières en cas d'atteinte à la présomption d'innocence seraient développées et la presse ne pourrait pas mentionner les noms des personnes mises en cause dans les enquêtes préliminaires ou placées en garde à vue.

C'est finalement au seul chapitre de la procédure pénale que la commission s'est vraiment – et heureusement – préoccupée d'élargir le champ des libertés et de consolider les drois de la défense : elle propose d'enlever au juge d'instruction la possibilité de placer un mis en examen en détention provisoire, de faire intervenir les avocats dès la première heure de garde à vue et de fixer des dates butoirs à la durée des instructions.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Une exposition surréaliste

LA DERNIÈRE manifestation importante des surréalistes eut lieu en 1938, ordonnée autour d'un brasero. Celle de la galerie Maeght est une exposition pour période caniculaire : elle oblige chaque visiteur à passer sur des gouttes de pluie qui viennent rafraîchir un enthousiasme que l'on craint délirant.

Pour la commenter, un livre, où d'excellents textes apportent, en mélange savant, lumière et obscurité, est mis en vente. De nombreuses œuvres exposées y sont reproduites : ainsi quelques peintures de Max Ernst, Roger Brielle, Miro, Marcel Duchamp, Yves Tanguy, etc. La fantaisie est souveraine dans les salles conçues comme un labyrinthe. Pour la confection des œuvres, toutes les matières furent utilisées : bois, bronze, cailloux, pierre, vieux os. Tout est rassemblé comme en un marché aux puces, artistique naturellement. Seule est rare la mie de pain. On en sait la cause.

Mieux vaut ne pas chercher à tout comprendre. Même à l'aide du latin la tâche reste vaine. Certains tableaux ont une trame aussi embrouillée que celle de nos pauvres finances, mais ils furent établis avec plus de bonne humeur que notre budget national qui, lui, n'arrive pas au jour. Les surréalistes apportent avec une gravité solennelle des solutions à toutes choses. Ils expriment le permanent des apparences évanescentes, la vérité de l'erreur et l'erreur de la vérité, la pauvreté de la richesse et la douceur du cauchemar. Ils déclarent que tout pour eux est raison et raisonnable. Ils accablent. Ils subjuguent. Ils éblouissent.

R.-J.

(10 juillet 1947.)

هكذا من الأصل

INDUSTRIE Dix mois après être arrivé à la tête du groupe britannique General Electric Company (GEC), en remplacement de son fondateur Lord Weinstock, George Simpson prend des orientations radicalement nouvelles. ● *LE CONGLOMÉRAT* devrait changer rapidement d'allure. M. Simpson souhaite limiter le nombre des sociétés communes créées par son prédécesseur, souvent avec des partenaires étrangers ● GEC-ALSTHOM est directement concerné par cette décision. Détenu à 50 % par le groupe britannique, et à 50 % par le français Alcatel Alsthom, le groupe de construction électrique pourrait être cédé en Bourse. ● L'ÉLECTRONIQUE de défense sera désormais le cœur d'activité de GEC, qui entend prendre une part active aux restructurations européennes de ce secteur. M. Simpson estime que Thomson-CSF reste à ses yeux l'allié idéal. *(Lire aussi notre analyse en première page.)*

GEC opère un recentrage offensif dans l'électronique de défense

Le groupe britannique veut donner une dimension mondiale à cette activité qu'il contrôle à 100 %. Il souhaite en revanche se désengager de GEC Alsthom, dont il ne détient que 50 %, aux côtés du français Alcatel Alsthom

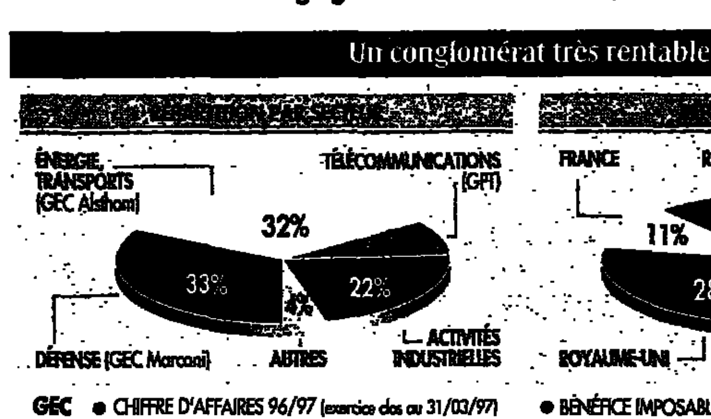
LONDRES
de notre correspondant dans la City

« Un changement radical » : comme l'a déclaré George Simpson, le directeur général de General Electric Company (GEC), la nouvelle stratégie annoncée le 8 juillet aux analystes de la City est la plus vaste réorganisation dans l'histoire de ce groupe créé il y a trente-trois ans par son prédécesseur, Lord Weinstock. Accédant il y a dix mois à la tête de ce géant spécialisé dans les équipements de défense, l'énergie et les télécommunications, ce patron écossais à la fibre industrielle est allé vite en besogne.

Recentrage sur les activités de GEC-Marconi, la division armement, et sur les activités industrielles aux Etats-Unis ; ouverture de discussions avec les associés de *joint-ventures* existants avec Alcatel (GEC-Alsthom) et Siemens (GPT) ; vente d'activités périphériques et recherche de nouvelles acquisitions... Guetté par les gros actionnaires, les investisseurs institutionnels, impatients devant la déprime persistante du cours en Bourse de GEC, pressé par des analystes hostiles à un conglomérat attrape-tout et jugé trop diversifié, le nouveau maître de Stanhope Gate n'a pas totalement répondu aux attentes des marchés. S'il est un reproche que l'on peut entendre dans la City, c'est paradoxalement que Simpson n'a pas fait suffisamment preuve d'audace pour annoncer des mesures concrètes.

Cette réorganisation en profondeur, qui sera financée sur fonds propres, a un triple objectif. D'abord, capitaliser sur les points forts. Pour ses détracteurs, la compagnie dont a hérité George Simpson cumule aujourd'hui tous les défauts d'un conglomérat où les impératifs budgétaires – le contrôle des coûts – l'emportent sur la stratégie industrielle ou la recherche de nouveaux marchés. Ensuite, le nouveau directeur général entend retrouver une liberté d'action dont la structure actuelle le prive. Les deux *joint-ventures* – GEC-Alsthom et GPT –, qui représentent la moitié du chiffre d'affaires total, sont des entités virtuellement autonomes, des entreprises lourdes à gérer qui échappent actuellement au contrôle du QG londonien. Vue des bords de la Tamise, la première société commune détenue à parts égales par Alcatel et GEC apparaît comme dominée par les Français, peu respectueuse des normes comptables anglo-saxonnes et laxiste en matière de contrôle financier. Quant à la seconde, détenue à 60 % par GEC et à 40 % par Siemens, elle est dans les faits dirigée par l'associé allemand, qui a le monopole de la distribution hors Royaume-Uni et la haute main sur la recherche. Dur à avaler pour le nouvel état-major britannique à la recherche de légitimité ! D'où les discussions en cours visant à déterminer l'avenir de ces deux compagnies.

Mais, troisième élément, GEC se différencie des autres conglomérats industriels créés dans les années 70 et 80, aujourd'hui passés de mode et condamnés à l'éclatement. Le groupe possède deux brillants atouts : GEC-Marconi et les activités industrielles aux Etats-Unis. *« La stratégie ambitieuse de repositionnement (...) est destinée à installer Marconi sur la scène internationale, englobant les trois marchés de l'électronique de défense – l'Amérique, l'Europe et l'Est »* : comme l'a souligné George Simpson, la division armement, qui est controlée à 100 %, est au cœur du redéploiement. *« C'est une société florissante aux carnets de commande bien remplis, dont la présence commerciale en Amérique du Nord est impressionnante. C'est le joyau de l'empire »*, confie, admiratif, un analyste. Quant aux activités industrielles aux Etats-Unis (équipement médical, distribution d'essence et imprimeries...), elles se sont révélées d'excellents investissements. Enfin, pour financer ses ambitions d'expansion de ces deux pôles, GEC bénéficie d'un matelas de liquidités estimé *à 2 milliards de livres* (près de 20 milliards de francs).



RÉSERVES DES OBSERVATEURS

Malgré les réserves de certains observateurs, le projet de recentrage du groupe autour d'une trentaine de filiales « musclées » lancé par George Simpson s'inscrit dans une réflexion industrielle cohérente. Sa première décision à la tête de GEC fut de regrouper une mosaïque de cent cinquante sociétés différentes en cinq divisions, puis de vendre par dizaines des firmes très éloignées des métiers de base. La seconde fut le rajeunissement du conseil d'administration, attesté par le limogeage des hommes liges de Lord Weinstock et l'annonce du départ à la retraite, en 1998, de l'actuel président, l'ex-ministre conservateur Lord Prior. La troisième étape a porté sur l'octroi d'une plus grande autonomie aux managers, un effort accru en recherche et développement, un renforcement du réseau commercial et l'amélioration de la communication avec les gros actionnaires. Restait à rendre publique la nouvelle stratégie.

Pour créer cette véritable valeur boursière pour l'actionnaire qu'il a promis à la City, George Simpson devra franchir deux obstacles de taille. Première haie : si l'ère des coentreprises est révolue, il se doit de réagir rapidement aux mégafusions en cours aux Etats-Unis dans le domaine militaire, entre Lockheed Martin et Northrop Grumman et entre Boeing et McDonnell Douglas. Le gouvernement travailliste, dont Simpson est proche, pourrait encourager un rapprochement avec l'autre grand de la défense britannique, British Aerospace. Mais la direction de GEC-Marconi ne cache pas son hostilité à un regroupement des activités défense des deux compagnies, préférant un partenariat avec un associé étranger. Et, pourquoi pas, avec le français Thomson-CSF.

Deuxième haie : l'avenir de GEC-Alsthom, qui devrait être réglé dans les six à neuf mois, d'après Simpson, trois selon les observateurs. Le directeur général a fait état de sa préférence pour la « scission » de l'entreprise franco-britannique, voire pour une mise en Bourse des parts de GEC. Pour cela, il lui faut encore trouver un accord avec Alcatel Alsthom. Comme on le voit, si la ligne de conduite de George Simpson est désormais plus claire, sa route n'est pas dénuée d'embûches.

Marc Roche



De nouvelles discussions transatlantiques vont s'ouvrir à propos de la fusion Boeing-McDonnell Douglas

WASHINGTON
de notre correspondant

Les Américains estiment très prématuré d'agiter l'épouvantail d'une guerre commerciale transatlantique à propos de la fusion Boeing-McDonnell Douglas. D'abord parce que la Commission européenne ne s'est pas encore prononcée officiellement sur ce rapprochement – elle a jusqu'au 23 juillet pour le faire – ensuite parce que, comme le souligne un responsable de la Commission fédérale américaine du commerce (FTC), *« les deux parties préféreraient nettement une solution négociée à une confrontation »*.

Les dirigeants de la firme de Seattle en conviennent et sont prêts à revoir leur copie, du moins à rencontrer rapidement les commissaires européens afin d'*« aboutir à une meilleure conclusion »*. *« Nous sommes très optimistes »*, a indiqué au *Monde* Sherry Nebel, porte-parole de Boeing.

EMPRESSEMENT

L'empressement avec lequel l'administration renvoie à la FTC est à lui seul significatif d'une volonté de ne pas politiser un dossier qui peut encore trouver une solution au niveau des experts. Chez Boeing, on se refuse à discuter des *« corrections »* que l'avionneur serait prêt à envisager afin de gommer les aspects négatifs – aux yeux des Européens – d'une fusion qu'il n'est pas question a priori de remettre en cause. On souligne cependant que le fameux *« effet d'entraînement » commercial qui résulterait de la* fusion des activités civiles de Boeing avec les activités militaires de McDonnell Douglas – qui inquiète tant la Commission européenne –, est un phénomène classique.

La fusion permettra au nouveau conglomérat américain d'avoir accès aux budgets de recherche et développement du Pentagone et de la NASA (dont bénéficiait surtout McDonnell Douglas), lesquels aident à développer des technologies militaires ayant des retombées positives sur le plan de l'aviation civile.

En outre, s'il est exact que McDonnell Douglas représentait une menace commerciale marginale face aux deux géants que sont le constructeur de Seattle et Airbus, sa présence, souligne un expert, *« maintenait une pression à la baisse des prix et favorisait donc la concurrence »*.

La fusion créé une *« complémentarité redoutable »*, ajoute-t-il, qui ne peut que nuire aux intérêts de l'industrie aéronautique européenne. Chez Boeing, on souligne que la FTC a regardé attentivement les conséquences monopolistiques du rapprochement envisagé, pour conclure qu'elles étaient inexistantes.

« CHAMPION NATIONAL »

Cette insistance a aussi pour but de rappeler à l'administration qu'elle devra prendre ses responsabilités si d'aventure les négociations n'aboutissaient pas. La FTC s'est en effet interrogée sur le point de savoir si Boeing allait bénéficier d'un *« avantage injuste »*.

« Est-ce que, après cette fusion, Boeing aura la capacité de forcer ses clients à acheter ses avions à des prix plus élevés ? Y avait-il élimination d'un concurrent significatif ? Notre opinion, ajoute ce responsable, *est qu'au cours des prochaines années les seuls véritables concurrents seront Boeing et Airbus »*. La FTC souligne que les représentants de plus de quarante compagnies aériennes, notamment européennes, sont de cet avis. Dès lors, la Commission fédérale n'avait aucun élément pour justifier une décision négative, qui aurait dû être argumentée devant les tribunaux américains, procédure particulièrement aléatoire.

Il est cependant révélateur que la FTC ait commencé son argumentation en démentant toute volonté de privilégier la cause d'un *« champion national »* (le nouveau groupe Boeing) susceptible de mieux défendre les intérêts américains.

D'aucuns pourraient voir dans cette insistance un aveu quasi-freudien... Il est enfin un domaine où Boeing va acquérir un avantage décisif : celui des sous-traitants et de la maintenance. Selon certains experts, le conglomérat Boeing-McDonnel Douglas pourrait monopoliser 77 % des services de maintenance de toute la flotte commerciale mondiale, une activité nettemment moins soumise aux aléas de la conjoncture que la construction aéronautique.

Laurent Zecchini

Le Sénat français contre Boeing

La commission des finances du Sénat demande la renégociation de l'accord euro-américain du 17 juillet 1992 sur les aides d'Etat à l'aéronautique que le sénateur Yvon Collin (Rassemblement démocratique, Tarn-et-Garonne) a qualifié de *« pro-américain »*. Selon le texte, les aides indirectes au programme de recherche ne doivent pas dépasser 3 % du chiffre d'affaires de l'industrie aéronautique américaine mais M. Collin note que la justice américaine ne sanctionne que les avantages « identifiables ». Il dénonce d'autres formes de soutien caché comme l'exemption fiscale à l'exportation ou encore les 2 000 hectares de terrain mis à disposition de Boeing par l'administration américaine à Seattle.

Les pays européens ont privilégié le mécanisme des avances remboursables qui permet de financer un tiers du coût de développement de nouveaux avions ou moteurs, à charge pour les entreprises de rembourser ces montants en dix-sept ans. M. Collin réclame un déplafonnement pour que les Européens puissent lancer l'A-3XX, le gros-porteur d'*Airbus* qui doit concurrencer le Boeing 747. Plus généralement, M. Collin réclame une mobilisation européenne des pouvoirs publics en faveur de l'aéronautique, qui ne mobilise que 2,5 % des budgets de la recherche civile française.

Le britannique contraint la France à accélérer ses choix

LE CHANGEMENT de cap de GEC va contraindre l'industrie française à accélérer sa propre réflexion dans l'électronique militaire, secteur que George Simpson a manifestement décidé de faire bouger au plan européen, et dans l'énergie et le transport, où le britannique est allié à Alcatel Alsthom au sein d'une filiale commune, GEC-Alsthom.

Dans l'électronique de défense, GEC est de longue date partisan d'un regroupement avec Thomson-CSF, avec lequel il est déjà associé dans les sonars et les radars aéroportés. Un projet également caressé par Alain Gomez quand il dirigeait le groupe public. Début avril, GEC a failli se porter candidat au rachat de Thomson-CSF, alors qu'Alain Juppé espérait encore mener à bien sa privatisation. La compagnie affirme aujourd'hui qu'elle y avait été encouragée par Matignon, et indirectement par Thomson. Cette initiative avait pourtant été jugée *« irrecevable »* par le gouvernement et GEC, tout en se déclarant prêt à discuter sur d'autres bases, avait averti qu'il examinait *« d'autres opportunités en Europe et en Amérique du Nord afin de développer sa position de leader mondial »*.

Aujourd'hui, l'alliance des deux groupes reste possible. *« GEC reste le partenaire naturel de Thomson »*, a *réaffirmé George Simpson*, mardi 8 juillet, devant les analystes de la City. Mais, en engageant récemment des discussions avec l'italien Alenia et avec l'allemand Siemens, le britannique a engagé une course de vitesse. GEC augmente ainsi la pression sur le nouveau gouvernement français, déjà contraint par le calendrier : Paris n'a pas souhaité, jusqu'à présent, interrompre formellement la procédure de privatisation de Thomson-CSF en cours, préférant officialiser son éventuel arrêt le jour où il pourra annoncer une stratégie de rechange.

L'AVENIR DE FRAMATOME

Le cas de GEC-Alsthom est différent, puisque ses actionnaires, GEC et Alcatel Alsthom, sont deux groupes privés et cotés en Bourse. Mais un point commun unit les deux dossiers : l'attente. Comme Thomson-CSF, GEC-Alsthom a fait l'objet d'un vaste meccano aujourd'hui abandonné et s'interroge à juste titre sur son avenir. Pas plus que George Simpson, Serge Tchuruk, PDG d'Alcatel, n'était satisfait d'une association à 50/50 au sein d'une filiale qui vit de manière indépendante et se suffit à lui-même. Le modèle sur lequel travaillent les actionnaires de GEC-Alsthom est celui qu'ont utilisé les britanniques ICI et Hanson, le français Chargeurs, ou encore les chimistes suisses : celui du *« demerger »* (scission), qui consiste à faire d'une activité une société à part entière, soit en l'introduisant en Bourse, soit en attribuant ses titres aux actionnaires de son ancienne société mère.

Un tel projet a l'inconvénient de ne pas prendre en considération l'avenir de Framatome, société contrôlée par des capitaux publics (Commissariat à l'énergie atomique, EDF, Consortium de réalisation) mais dont Alcatel Alsthom est l'actionnaire principal (à 44 %). Serge Tchuruk avait envisagé, à l'été 1996, de marier Framatome à GEC-Alsthom, ce qui aurait permis de créer le numéro deux mondial de la construction électrique. Mais Alcatel et GEC n'ont pas réussi à s'accorder sur les parités dans le futur groupe.

« Fondamentalement, cela ne nous concerne pas », a répondu Dominique Vignon, président de Framatome, en prenant connaissance des déclarations de George Simpson depuis Chengdu, en Chine, où il est en déplacement. Il a admis toutefois que *« les cartes vont être redistribuées »*. La fusion avec GEC-Alsthom, juge-t-il, *« n'était pas indispensable à court terme. Il n'y avait pas d'urgence à faire évoluer le capital. Compte tenu du plan de charges actuel, nous pouvons tenir jusqu'en 2002 »*. Mais, pour la suite, le principe d'une telle alliance reste d'actualité : *« les deux entreprises ont pour point commun d'opérer sur le marché de l'énergie, avec les mêmes clients, et d'offrir une complémentarité des techniques »*, explique le patron de Framatome. L'expérience chinoise, estime-t-il, en est l'illustration : *« Nous avons chacun des bureaux spécifiques, des équipes différentes pour voir les mêmes clients et, en plus, nous avons le même partenaire dans la région du Sishuan pour sous-traiter des équipements... »* En s'unissant, les deux groupes pourraient présenter une offre complète allant de la turbine à gaz à la centrale au charbon en passant par le nucléaire : *« Regardez l'américain Westinghouse. Il s'est installé à Shanghaï après s'être associé aux Chinois pour vendre des centrales conventionnelles. Il s'apprête à pénétrer le marché du nucléaire. »*

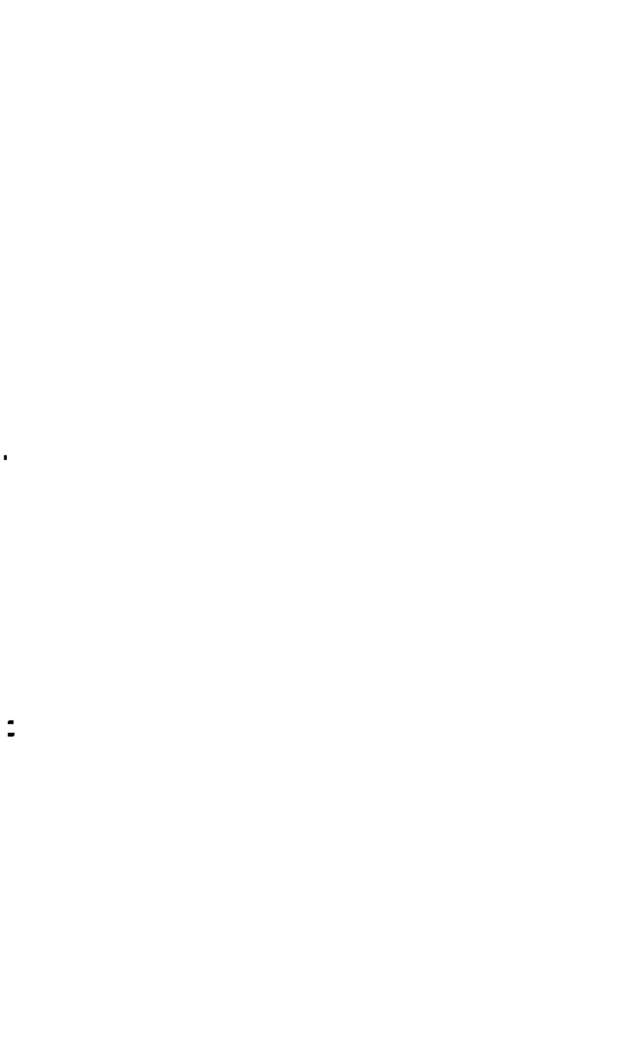
Si l'adossement de Framatome à un grand groupe n'a pas un caractère d'urgence, les syndicats se chargeront de rappeler au gouvernement qu'il y a là un chantier à terminer. L'intersyndicale (CFDT, CGT, FO, CGC, CFTC) doit être reçue à sa demande, jeudi 10 juillet, à Matignon, au secrétariat d'Etat à l'industrie et à l'Assemblée nationale. L'occasion pour elle de faire connaître son opposition à un éventuel retour de Framatome au secteur privé. Quitte à suggérer un rattachement à un autre groupe public du secteur nucléaire, tel que la Cogema.

Anne-Marie Rocco avec Dominique Gallois en Chine

Restructurations européennes et privatisations

***« La création de sociétés communes européennes ne sera pas possible si les entreprises françaises ne sont pas privatisées »*, a affirmé, mardi 8 juillet, John Weston, directeur général de British Aerospace, après son audition par la commission de la défense de l'Assemblée nationale. *« Nos actionnaires ne nous permettraient pas de passer des alliances avec des compagnies n'ayant pas la même structure privée que nous »*, a-t-il souligné. M. Weston a estimé que le meilleur moyen de contrôle des gouvernements demeurait l'octroi de crédits et les commandes.**

A l'inverse, Manfred Bischoff, président du groupe allemand Daimler Benz Aerospace (DASA), a estimé, devant la même commission, que la privatisation d'Aerospatiale n'était *« pas une précondition »* à la création d'une nouvelle société Airbus. M. Bischoff a affirmé ne *« pas vouloir interférer »* dans le débat sur la nécessité de privatiser ou non les industries de défense françaises, parmi lesquelles les groupes Aerospatiale et Thomson-CSF.





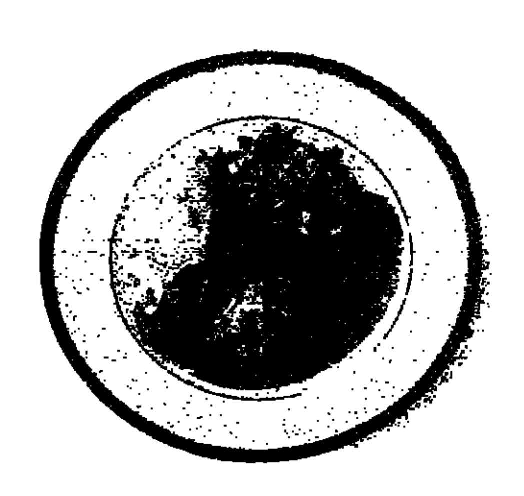
nique de défense

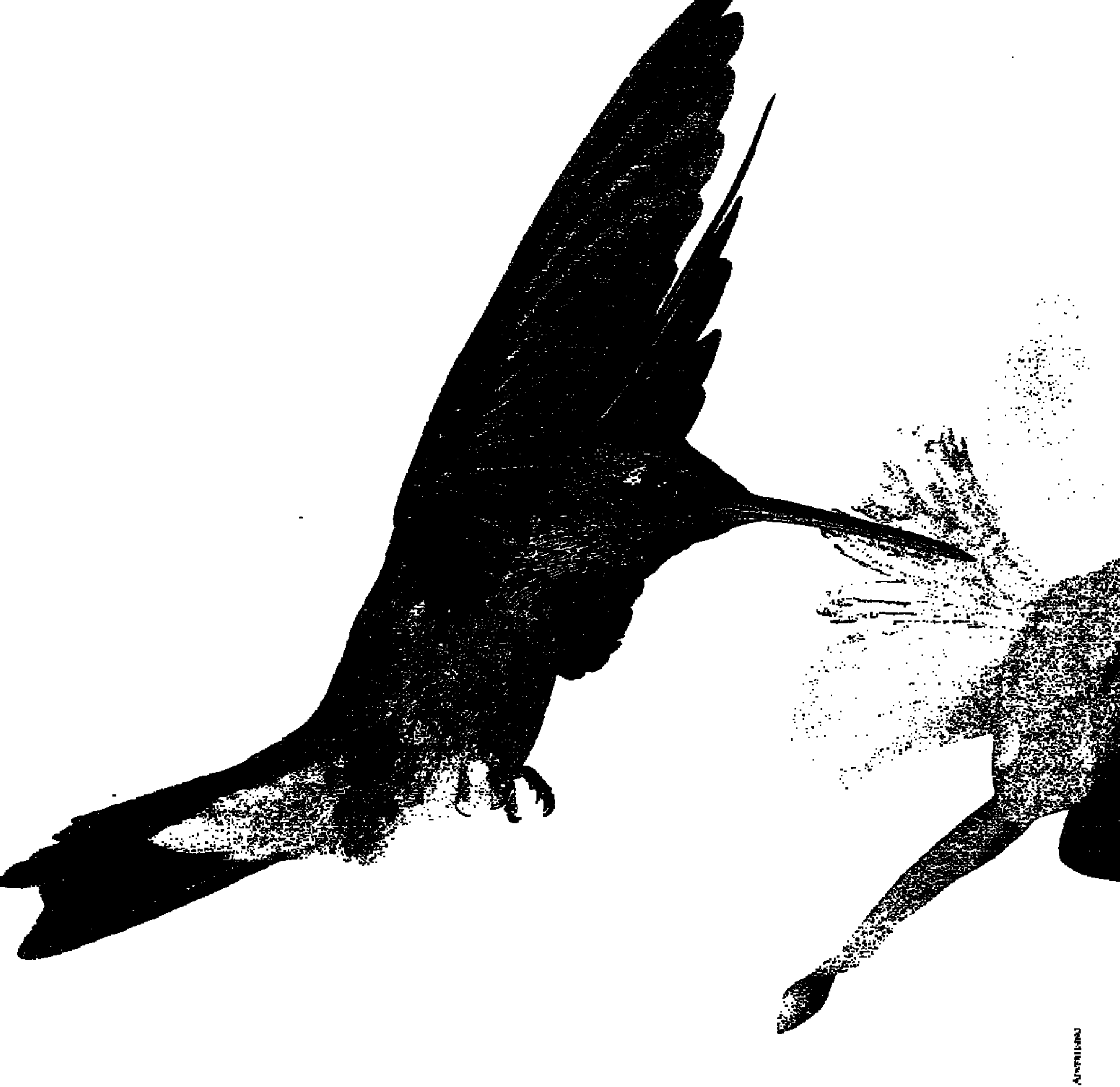
contrôle à 100 %.

ès du français Alcatel Alsthom

aint la France à accélérer ses

structurations européennes et priva





France Télécom remplace Paribas comme premier actionnaire de Sema Group

L'opération devrait intervenir début septembre

L'EXPLOITANT téléphonique public France Télécom va devenir le premier actionnaire, devant la banque Paribas, de la société franco-britannique de services informatiques Sema Group, qui devrait ainsi gagner plus de latitude pour développer ses activités sur le marché américain. L'opération, annoncée lundi 7 juillet, se fera à l'occasion d'une simplification des structures de contrôle de Sema Group, qui reprendra en même temps la majorité de deux sociétés dont France Télécom était jusque là co-actionnaire à ses côtés. Tout devrait être en place début septembre.

Sema Group (14 000 personnes, 927 millions de livres de chiffre d'affaires, soit 8,5 milliards de francs) va tout d'abord procéder à une fusion-absorption de Financière Sema. Cette holding, qui est son principal actionnaire (41,17 % de son capital), est détenue depuis l'automne 1992 par Paribas (à 50,1 %) et France Télécom (49,9 %). Ces deux groupes vont troquer ces participations contre une entrée directe au capital de Sema Group : 20,62 % pour Paribas, 20,55 % pour France Télécom.

DÉVELOPPEMENT AUX ÉTATS-UNIS

Ce dernier va parallèlement céder à Sema Group ses parts dans deux sociétés spécialisées en infogérance, activité qui consiste à reprendre l'informatique (ordinateurs et personnel) d'une entreprise afin d'en assurer la gestion. France Télécom vendra à Sema ses 60 % de TSFM en France, et ses 24,5 % de Sema Group Outsourcing en Grande-Bretagne. Sema Group paiera en émettant des actions nouvelles, pour un montant équivalant à 420 millions de francs, au profit de France Télécom, qui détiendra alors environ 22,8 % de Sema Group, la part de Paribas descendant à 20 %.

La disparition de la holding commune à Paribas et à France Télécom et la montée de l'opérateur au capital de Sema Group permettront à celui-ci de ne plus apparaître outre-Atlantique comme la filiale d'un groupe bancaire. Le Bank Holding Company Act interdit toute activité industrielle ou de service aux sociétés détenues à plus de 25 % par une banque. *« Il nous fallait demander des autorisations au coup par coup*, explique Pierre Bonelli, le PDG de Sema Group. *C'est ainsi que nous avons été autorisés à offrir des logiciels de facturation à des opérateurs de téléphone mobile il y a un an. »*

Pour M. Bonelli, *« c'est là le principal objectif de cette opération : travailler librement aux Etats-Unis, un marché qui représente plus de la moitié du marché mondial »*. Le PDG de Sema note que son groupe y réalise à peine 1 % de son chiffre d'affaires et qu'*« il est temps de nous y développer, alors que nous sommes bien implantés en Europe et en Asie du Sud-Est »*.

L'ambition de Sema Group est d'amplifier, aux Etats-Unis, son activité télécommunications ainsi que ses prestations d'infogérance. *« Nous avons de grands clients européens, comme BP ou Adidas, qui nous ont confié leur informatique et souhaitent que nous nous en occupions aussi aux Etats-Unis »*, relève M. Bonelli. Il évoque par ailleurs la possibilité d'acquisitions, même s'il assure ne pas avoir d'*« idée en tête »* pour le moment : *« Ce sera nécessaire si nous voulons réaliser plus de 10 % de nos ventes aux Etats-Unis d'ici à quelques années. »*

Philippe Le Cœur

Les hôtesses et stewards de British Airways engagent le plus grave conflit depuis dix ans

Un mouvement symbolique pour la Grande-Bretagne de Tony Blair

La compagnie devait assurer mercredi 9 juillet 30 à 35 % de ses vols intérieurs et européens au départ d'Heathrow. Le personnel de cabine refuse de se voir imposer la nouvelle politique salariale de la direction. Celle ci doit permettre une économie de 420 millions de francs par an et s'inscrit dans un plan plus large de réduction des coûts à hauteur de 10 milliards de francs par an à compter de l'an 2000.

NEUF MILLE des douze mille hôtesses et stewards de British Airways (BA) ont entamé mercredi 9 juillet trois jours de grève pour protester contre la nouvelle politique salariale que veut, selon eux, leur imposer la compagnie aérienne. L'ensemble du trafic au départ d'Heathrow devait être très perturbé en ces jours de départs en vacances. BA prévoyait d'y assurer 30 à 35 % de ses vols intérieurs et européens, notamment grâce à... ses cadres, qui ont suivi une formation intensive de service de bord ces dernières semaines.

Déjà, mardi 8 juillet, 350 hôtesses et stewards s'étaient, d'après BA, portés malades, forçant ainsi la compagnie aérienne à annuler 14 vols. Pour BA, ils espèrent ainsi s'abstenir de travailler dans les prochains jours, sans être officiellement en grève.

AVERTISSEMENT

Robert Ayling, patron du transporteur, a tout mis en œuvre pour décourager les grévistes et faire pression sur le TGWU (Transport and General Workers'Union), majoritaire chez les hôtesses et stewards. Il a récemment fait vider et fermer les bureaux mis à la disposition des représentants syndicaux à Heathrow et Gatwick. La compagnie leur a également envoyé une lettre d'avertissement, les menaçant de représailles en cas de participation à la grève. Des méthodes qui ont inspiré au TGWU la comparaison entre M. Ayling, proche de Tony Blair, et les industriels *« du textile au 19e siècle »*. Le patron de British Airways a répondu en fustigeant un syndicalisme archaïque, digne *« des années 70 »*.

La grève n'est pas dans la culture de BA depuis qu'elle a été privatisée en 1987. Le conflit qui a démarré mercredi est le plus important depuis dix ans.

En 1981, la compagnie perd 137 millions de livres. Elle est réputée pour ses retards et la mauvaise qualité de son service. Margaret Thatcher parle dans ses Mémoires d'*« une politique audacieuse de dégraissage »* qui lui a permis d'être aujourd'hui la compagnie la plus rentable au monde : avant impôts, BA a gagné, lors de l'exercice clos au 31 mars 1997, 640 millions de livres et n'a pas perdu d'argent depuis 1982. Entre 1981 et 1984, les effectifs sont passés de 52 314 à 37 247. Ceux qui sont restés ont dû accepter un gel temporaire des salaires et se mettre à la « flexibilité ».

Puis, British Airways redécole : elle emploie 58 210 personnes en 1997, qui détiennent 4 % de son capital. *« Grâce à sa gestion rigoureuse, British Airways a créé 20 000 emplois en dix ans. Et elle distribue plus de bénéfices à ses salariés que n'importe quelle autre compagnie en Europe »*, plaide M. Ayling. Elle leur a distribué 89 millions de livres au titre de la participation aux bénéfices, soit en moyenne 3,3 semaines de salaires, et 5 millions de livres sous forme d'actions gratuites, dix par personne, pour célébrer les dix ans de privatisation. Mais leurs salaires demeurent relativement bas par rapport aux autres grandes compagnies européennes. Un pilote est embauché pour moins de 20 000 livres par an, un steward pour 9 000 livres auxquelles s'ajoutent des primes, et le personnel au sol touche 9 000 livres sans prime.

NOUVELLES ÉCONOMIES

Aujourd'hui, alors que British Airways cumule les records commerciaux et financiers, les personnels de la compagnie ont du mal à consentir de nouveaux efforts. Pour M. Ayling, l'évolution à la baisse des prix du billet oblige les compagnies aériennes à serrer à nouveau leurs coûts. Et donc à toujours plus exiger de leur personnel, qui représente 30 % des coûts d'exploitation d'un transporteur.

La compagnie britannique franchise, sous-traite et délocalise certains services comme une partie de l'informatique, traitée à Delhi. Le personnel au sol de BA a failli faire grève cette semaine pour protester contre le projet de vente du service de restauration embarquée à Heathrow.

En septembre dernier, M. Ayling a annoncé un nouveau plan d'économies visant à diminuer les coûts de la compagnie d'un milliard de livres par an d'ici à l'an 2000. La nouvelle politique salariale qu'il veut appliquer aux hôtesses et stewards du groupe s'inscrit dans ce cadre et doit permettre d'économiser 42 millions de livres. Le plan prévoyait également la suppression de 5 000 postes dans les 18 mois et la création de 5 000 autres postes dans les trois ans et dans des fonctions plus qualifiées.

La grève n'est pas dans la culture de BA depuis qu'elle a été privatisée en 1987

« Certaines activités, comme les opérations d'enregistrement, le chargement des bagages et le réapprovisionnement en carburant des aéroports londoniens ou la gestion du fret, pourront être vendues ou sous-traitées si le travail peut-être mieux fait ou à meilleur marché en externe », avait alors également indiqué BA en septembre. Les syndicats redoutent que leur compagnie soit peu à peu vidée et devienne une *« compagnie virtuelle »*.

Les salariés ont atteint un point se saturation vis-à-vis de la logique de M. Ayling. Le conflit, qui pourrait n'être que le début d'une longue série, est symbolique en Grande-Bretagne au moment de l'arrivée au pouvoir de Tony Blair.

Virginie Malingre

Nouveau conflit chez TAT et Air Liberté

Le SNPNC (Syndicat national du personnel navigant commercial), présent chez les hôtesses et stewards de TAT et Air Liberté, filiales françaises de British Airways fusionnées depuis le 1er avril, prévoit de *« nouvelles actions de courte durée »* : mardi 8 juillet, il avait appelé à la grève sans préavis. Selon la direction, 95 % des vols ont été assurés. Le SNPNC exige *« l'ouverture immédiate de négociations portant sur l'harmonisation des statuts »* des hôtesses et stewards des deux compagnies. Ceux-ci avaient déjà fait sept semaines de grève sur ce motif en avril et mai. Le SNPNC n'avait pas signé le protocole de sortie de conflit, contrairement à la CGT.

SUD-PTT tente de mobiliser contre la privatisation de l'opérateur public

ALORS QUE le gouvernement laisse entendre qu'il va ouvrir le capital de France Télécom, les opposants à la privatisation de l'exploitant téléphonique se mobilisent. Mardi 8 juillet, un appel *« pour une stratégie alternative dans le secteur des télécommunications »* a été lancé à Paris à l'initiative de SUD-PTT, deuxième syndicat chez l'opérateur derrière la CGT, avec l'appui d'une centaine de personnalités (économistes, sociologues, universitaires, responsables d'associations de consommateurs, etc.) « marquées » à gauche.

Les signataires exigent du gouvernement qu'il tienne les promesses de la campagne électorale de *« revenir sur la privatisation, pour donner un coup d'arrêt au démantèlement du service public »*. C'est sur ce dernier point que se focalise pour une bonne part l'appel, avec une demande au gouvernement de *« réunir d'urgence une conférence de l'ensemble des acteurs impliqués »* afin que *« s'engage un débat démocratique sur le contenu du service public »*. Voulant *« empêcher que l'inégalité devant l'outil de télécommunications n'accélère la déchirure du tissu social »*, les signataires, qui évoquent un colloque à la rentrée, estiment que *« l'invention de nouvelles pratiques et de nouveaux usages ne peut être abandonnée aux seules forces du marché ni aux faveurs partisanes »*.

Cet appel a été lancé le jour même où l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) a indiqué avoir évalué le coût des obligations du service universel – assuré par France Télécom – à 4,8 milliards de francs pour 1997. Nul doute que cette charge, qui est répartie entre les opérateurs, y compris France Télécom, au prorata de leur trafic, apparaîtra faible aux partisans du service public. Ce chiffre est moins élevé que les estimations données par François Fillon, le précédent ministre de la poste et des télécommunications, qui avait parlé de 6 milliards.

Ph. L. C.

« L'objectif de la compagnie est de casser les syndicats »

LONDRES
de notre correspondant dans la City

David (appelons-le ainsi, car il exige l'anonymat par peur des représailles possibles de British Airways) est âgé de vingt-neuf ans, il occupe un poste de steward en première classe sur le long courrier de la compagnie et participe à la grève du personnel de bord qui entend protester contre l'absence de concertation de la part de la direction sur les revalorisations salariales.

« L'objectif de la compagnie est de casser les syndicats. Les employés sont démoralisés », explique-t-il, avec un fort accent irlandais, en montrant la lettre d'intimidation envoyée par la direction à tous les stewards et hôtesses.

ABSENCE DE PROMOTION

Elle menace les grévistes de licenciement, de poursuites judiciaires pour le préjudice financier causé à la société par les pertes encourues en raison de la grève, de la suppression définitive de la gratuité des voyages offerte aux proches ou de l'absence de promotion pendant trois ans !

Outre les négociations salariales, son syndicat, le Transport and General Workers Union (cotisation mensuelle : 9 livres, soit 90 francs), se charge de le défendre devant la commission de discipline chargée d'enquêter sur les plaintes des passagers.

PLAN DRACONIEN

Sa fiche de paie pour le mois de mai indique un salaire de 1 906 livres brutes, qui se décompose de la manière suivante : un salaire de base de 1 200 livres pour sept années d'ancienneté, 469 livres d'heures supplémentaires dues aux retards, le reste provenant de l'indemnité quotidienne de repas lors des escales et du pourcentage perçu sur les ventes hors taxes à bord – 10 % du total divisé entre les hôtesses et stewards.

Chez British Airways, entreprise privée très florissante, David reconnaît être mieux loti que ses collègues travaillant pour des compagnies plus petites comme Virgin Atlantic ou British Midland.

Mais, affirme-t-il, depuis le 1er janvier, dans le cadre d'un plan draconien destiné à réduire les coûts, le transporteur offre des contrats moins rémunérateurs aux nouveaux embauchés.

« Le résultat, c'est qu'à bord l'ambiance est tendue entre les deux catégories de personnel qui font le même travail, le salaire allant du simple au double. La compagnie attire non plus des gens qui veulent faire carrière mais des diplômés qui font ce métier pendant deux ou trois ans afin de découvrir le monde. La qualité du service à bord s'en ressent. Les managers nous pressent comme des citrons, car eux-mêmes doivent constamment justifier, en termes de résultat financier, leur utilité. »

Marc Roche

ING s'offre Equitable of Iowa pour 13 milliards de francs

LE PREMIER GROUPE financier néerlandais, ING, a annoncé mardi 8 juin le rachat de la compagnie américaine d'assurance-vie, Equitable of Iowa pour 2,2 milliards de dollars (près de 13 milliards de francs). Cette opération propulse ING du 40e au 21e rang des assureurs-vie aux Etats-Unis, et va doubler l'encaissement de ses primes en Amérique (de 2,2 à 4,3 milliards de dollars). Coté à Wall Street depuis moins d'un mois, ING va offrir aux actionnaires d'Iowa 68 dollars par action, réglés soit en cash (financé par emprunt) soit en titres ING. Iowa représente la plus grosse acquisition jamais réalisée par ING, qui avait repris la banque britannique Barings pour 3,3 milliards de francs en 1995. Elle intervient deux mois sa tentative ratée d'acquérir les 75 % du capital de Dillon Read que le groupe ne détenait pas encore. L'opération a été bien accueillie à la bourse d'Amsterdam où le titre ING a gagné 6,3 % en clôture.

Les banques japonaises se délestent de la dette d'Eurotunnel

SEPT DES DIX BANQUES commerciales japonaises auraient totalement vendu leur portefeuille de créances sur le concessionnaire du tunnel sous la Manche, a affirmé mardi 8 juillet le quotidien économique japonais Nihon Keizai Shimbun. Ces ventes se sont réalisées avec une décote de l'ordre de 40 à 45 % de leur valeur nominale. Les créances des banques japonaises ont ainsi été ramenées de 1 milliard à 400 millions de livres (10 milliards à 4 milliards de francs). Seules la Tokyo-Mitsubishi Bank, la Tokai Bank et Daiwa Bank, détiennent encore des créances sur Eurotunnel, selon le quotidien qui affirme que Lazard Frères et Bankers Trust pourraient avoir été parmi les acheteurs de ces créances.

DEPÊCHES

■ **AKAÏ : le tribunal de commerce de Honfleur** (Calvados) a décidé, mardi 8 juillet, de repousser au 22 juillet la date limite de dépôt des offres de reprise pour l'usine Akaï de Honfleur (306 salariés) mise en redressement judiciaire le 17 janvier. La Compagnie des Signaux, intéressée, a demandé un délai afin de consolider son dossier.

■ **DAEWOO MOTOR : plus de 10 000 ouvriers** du deuxième constructeur automobile sud-coréen, ont cessé le travail mercredi 9 juillet. Les syndicalistes réclament une hausse de 9,7 % du salaire de base et la réintégration de quatre responsables syndicaux licenciés.

■ **ARTÉMIS : après avoir obtenu le séquestre des titres Artémis mis en vente par le Consortium de réalisation (CDR) (ex-Crédit Lyonnais)** (*Le Monde* du 22-23 juin), François Pinault a assigné vendredi 4 juillet le CDR au fond devant le Tribunal de Commerce de Paris. L'audience est fixée au 8 septembre. Pour M. Pinault, l'offre de rachat des titres de sa holding déposée par l'Etablissement public de financement et de réalisation (EPFR), l'organisme d'Etat bailleur de fonds du CDR, n'est pas valide. Il veut donc pouvoir exercer la promesse d'achat dont il bénéficie sur ces titres.

■ **ALCATEL CIT : le syndicat CGT** a demandé mardi 8 juillet l'intervention du ministre de l'Emploi et de la Solidarité, *« pour suspendre tous les plans de suppressions d'emplois lancés par le groupe Alcatel Alsthom »*. *« Il n'est pas concevable qu'explosion des prises de commandes rime avec explosion des suppressions d'emplois »*, écrit la CGT dans une lettre adressée à Mme Aubry.

IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

FICHE PRATIQUE du 08.07.1997

Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier **Immoneuf.**

■ Logement neuf : comment payer ?

Le paiement d'un logement neuf est très réglementé. Il est notamment fonction de l'état d'avancement des travaux. Mais attention : appartements et maisons ne se payent pas de la même façon. Explications.

Lorsque l'on achète un logement neuf, que ce soit une maison ou un appartement, la construction n'est, en général, pas encore commencée lors de la signature du contrat. Pour éviter que ce type d'acquisition présente un risque particulier pour l'acquéreur, la loi a posé un principe simple : le paiement est échelonné. Autrement dit, plusieurs versements sont effectués au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Cette règle fondamentale permet à l'acheteur d'être certain de ne payer que ce qui est effectivement construit.

■ Le dépôt de garantie

En matière de vente en l'état futur d'achèvement (VEFA), l'acquéreur doit verser, lors de la signature du contrat préliminaire, un dépôt de garantie. Son montant ne peut dépasser 5 % du prix prévisionnel si le délai de réalisation de l'immeuble n'excède pas un an, ou 2 % si la vente est réalisée dans un délai maximal de deux ans. Au-delà, aucun versement ne peut être exigé. Rappelons que la VEFA concerne les appartements et les maisons en village.

Les maisons en diffus sont en général bâties dans le cadre d'un Contrat de construction de maison individuelle (CCMI). Si ce dernier ne contient pas de garantie de remboursement (une sûreté qui permet le remboursement des sommes versées en cas de non-ouverture du chantier, de non-réalisation des conditions suspensives, etc.), le constructeur peut exiger le versement d'un dépôt de garantie. Son montant ne dépassera pas 3 % du coût de la construction. En revanche, en présence d'une garantie de remboursement dans le CCMI, aucun dépôt de garantie ne sera exigé. Simplement, une somme représentant 5 % du prix devra être versée à la signature du contrat ainsi qu'à la délivrance du permis de construire.

■ Un paiement progressif

En VEFA, la répartition des versements est la suivante : 35 % à l'achèvement des fondations ; 70 % à la mise hors d'eau (c'est-à-dire à la pose de la toiture) ; 95 % à l'achèvement de l'immeuble.

En matière de CCMI, l'échelonnement du paiement s'effectue comme suit : 15 % à l'ouverture du chantier ; 25 % à l'achèvement des fondations ; 40 % à l'achèvement des murs ; 60 % à la mise hors d'eau ; 75 % à l'achèvement des cloisons et à la mise hors d'air (pose des menuiseries extérieures) ; 95 % à l'achèvement des travaux d'équipement, de plomberie et de chauffage.

■ Le paiement du solde

En VEFA, le solde, soit 5 % du prix, est en principe payable à la livraison du logement. Si des malfaçons sont constatées, l'acquéreur peut consigner cette somme tant que les réparations ne sont pas réalisées. En CCMI, lorsque, au moment de la réception, l'acquéreur se fait assister par un professionnel, les 5 % sont payables à la réception s'il n'y a pas de réserves, ou à leur levée si elles ont été formulées. En l'absence d'un professionnel, le solde est acquitté dans les huit jours qui suivent la remise des clés s'il n'y a pas de réserves, ou à la levée de ces dernières le cas échéant.

R. T.

Pour d'autres conseils, consultez IMMONEUF, le mensuel de l'immobilier en vente 20 F chez votre marchand de journaux.



Plus de 300 pages de conseils et d'adresses

Communiqué

LE MARCHE : LES CONSEILS DE LA FNPC

ACQUISITION D'UN LOGEMENT NEUF : QUE DOIT COMPORTER UN BON CONTRAT D'ASSURANCE MULTIRISQUES ?

Vous venez d'acquérir un logement neuf. A ce titre, vous devez souscrire un contrat d'assurance multirisques qui doit couvrir :

- les dommages que pourraient subir vos biens mobiliers et immobiliers. Votre contrat doit notamment comporter les garanties *incendie, explosion, dégâts des eaux, vol.* Lisez toujours très attentivement les clauses précisant les conditions dans lesquelles vos garanties jouent, en particulier en matière de vol.

Certains contrat précisent, par exemple, qu'en cas d'absence, les volets doivent être fermés à partir d'une certaine heure (20 heures par exemple). Votre assureur peut par ailleurs exiger que les fenêtres et lucarnes situées au rez-de-chaussée, et non pourvues de volets, soient équipées de barreaux de fer. Enfin, ne laissez jamais vos clés dans la boîte aux lettres ou sous votre paillasson : en cas de vol, vous ne seriez pas remboursé.

- les dommages que vous, les personnes et/ou les biens dont vous êtes responsable, pourriez causer aux voisins ou aux tiers.



**106, rue de l'Université
75007 Paris**

British Airways … lit depuis dix ans

…retagne de Tony Blair

… et s'inscrit dans un plan plus large de réduction des coûts à hauteur de 10 milliards de francs par an à compter de l'an 2000.

La grève n'est pas dans la culture de BA depuis qu'elle a été privatisée en 1987

Virginie Malingre

…offre Equitable of Iowa … 3 milliards de francs

…ques japonaises se délestent …te d'Eurotunnel

■ LA BOURSE de Tokyo a fini mercredi 9 juillet sur une nouvelle baisse de 0,79 %. L'indice Nikkei a perdu en clôture 156,72 points à 19 697,17 points.

■ WALL STREET a affiché un nouveau record mardi en clôture et s'approche ainsi des 8 000 points. L'indice Dow Jones a gagné 103,82 points (+1,32 %) à 7 962,31 points.

■ LA BOURSE de Francfort a terminé mardi pour la première fois de son histoire au-dessus du seuil des 4 000 points, l'indice DAX affichant en clôture 4 006,40 points.

■ LA LIVRE s'est hissée, pour la première fois depuis mai 1991, au-dessus du seuil des 10 francs. Elle s'échangeait mercredi 9 juillet dans la matinée contre 10,023 francs.

■ LE DOLLAR a poursuivi sa progression face aux devises européennes en atteignant mercredi matin 5,9401 francs et 1,7595 mark, son plus haut niveau depuis février 1994.

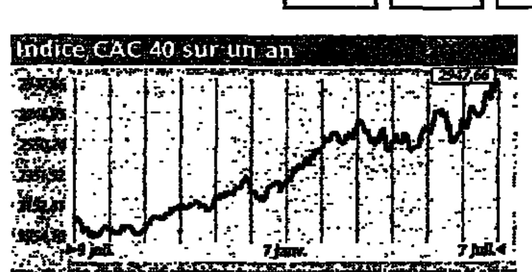
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30



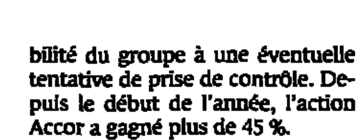
Forte progression à Paris



LA BOURSE DE PARIS était en forte hausse, mercredi 9 juillet, dopée à la fois par la très bonne performance de Wall Street la veille – qui a battu son trentième record de l'année – et par la fermeté du dollar. La bonne tenue du Matif, qui réagit favorablement à l'amélioration du moral des ménages en juin, contribuait au rebond. L'indice CAC 40, qui gagnait 1,11 % à l'ouverture, affichait en milieu de journée une progression de 1,17 %, à 2 963,98 points.

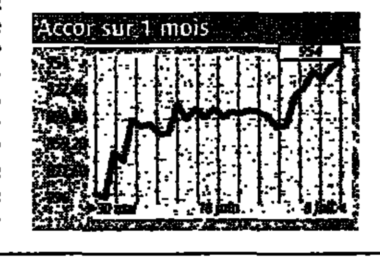
Les opérateurs ont bien accueilli le décret d'avance budgétaire présenté dans la matinée par le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn. Ce décret décidé par le gouvernement pour financer ses premières mesures s'élève à 11,1 *milliards de francs, une* somme entièrement financée par des redéploiements de crédits. Ces mesures correspondent aux attentes du marché, qui espère maintenant que la croissance sera au rendez-vous pour permettre le passage à la monnaie unique.

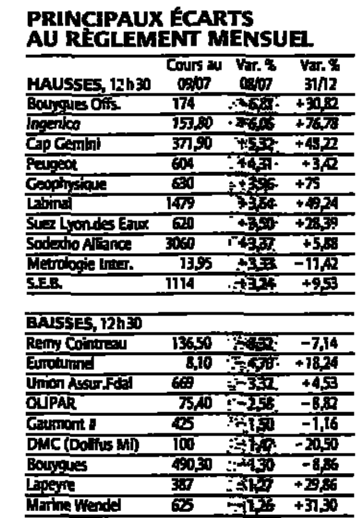
Du côté des valeurs, Bouygues Offshore affiche la plus forte hausse de la cote (+ 7,1 %) à la suite de plusieurs gros contrats annoncés ces derniers jours. Cap Gemini gagne 5 % au lendemain de l'annonce d'un bénéfice net de 220 millions de francs au premier semestre, soit 2,6 fois le bénéfice du premier semestre de 1996.



Accor, valeur du jour

L'ACTION du groupe hôtelier, dirigé depuis janvier par Jean-Marc Espalioux, a continué sa progression en gagnant encore 0,5 % à 954 francs, mardi 8 juillet, à la Bourse de Paris. En séance, le titre *a touché son plus haut niveau de* l'année à 958 francs. La valeur bénéficie de la faveur des analystes compte tenu à la fois de son recentrage rapide sur son métier de base, l'hôtellerie, de la phase de croissance dont bénéficie dans le monde ce secteur et de la vulnérabilité du groupe à une éventuelle tentative de prise de contrôle. Depuis le début de l'année, l'action Accor a gagné plus de 45 %.

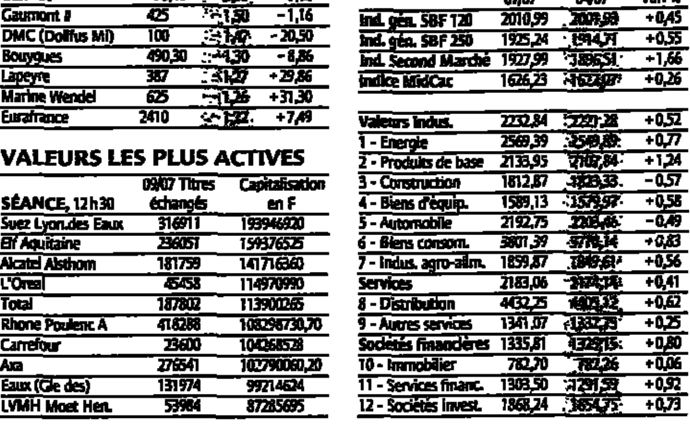




PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 09/07	Var. % 08/07	Var. % 31/12
Bouygues Offs.	174	+6,83	+30,82
Ingenico	153,80	+6,06	+76,78
Cap Gemini	371,90	+5,32	+45,22
Peugeot	604	+4,31	+3,42
Geophysique	630	+3,56	+75
Labinal	1479	+3,64	+49,24
Suez Lyon.des Eaux	620	+3,50	+28,39
Sodexho Alliance	3060	+3,37	+5,88
Metrologie Inter.	13,95	+3,33	−11,42
S.E.B.	1114	+3,24	+9,53

BAISSES, 12 h 30			
Remy Cointreau	136,50	−8,52	−7,14
Eurotunnel	8,10	−4,70	+18,24
Union Assur.Fdal	669	−3,32	+4,53
OLIPAR	75,40	−2,58	−8,82
Gaumont #	425	−1,50	−1,16
DMC (Dollfus Mi)	100	−1,47	−20,50
Bouygues	490,30	−1,30	−8,86
Lapeyre	387	−1,27	+29,86
Marine Wendel	625	−1,26	+31,30
Eurafrance	2410	−1,22	+7,49



VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	09/07 Titres échangés	Capitalisation en F
Suez Lyon.des Eaux	316911	193946920
Elf Aquitaine	236051	159376525
Alcatel Alsthom	181759	141716360
L'Oreal	45458	114970990
Total	187802	113900265
Rhone Poulenc A	418288	108298730,70
Carrefour	23600	104268528
Axa	276541	102790060,20
Eaux (Gle des)	131974	99214624
LVMH Moet Hen.	53984	87285695

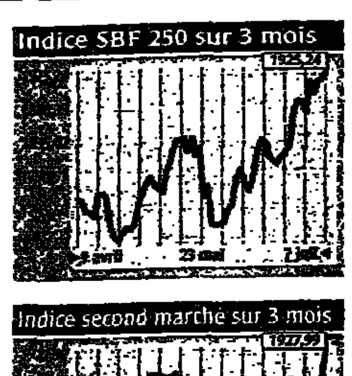
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

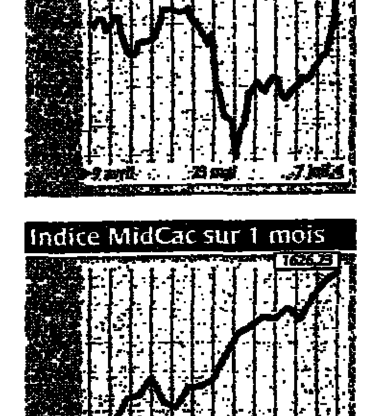
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 09/07	Var. % 08/07	Var. % 31/12
Synchrony#	329,30	+7,61	—
CFI Industries #	984	+5,80	+36,66
Digigram	305	[illegible]	—
APEM #	406,50	+4,98	+85,61
I.C.C.	137,40	+4,88	+27,22

BAISSES, 12 h 30			
Gel 2000	45	−9,72	−34,01
Europe Auto Ind.FA	304	−5	+55,01
Steph.Kelian #	104,50	−5	+53,90
Cybernetix	261,50	−4,92	—
Finatis(ex.Locain)	149,30	−4,41	+6,49

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	07/07	04/07	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2010,99	2001,98	+0,45
Ind. gén. SBF 250	1925,24	1914,71	+0,55
Ind. Second Marché	1927,99	1896,51	+1,66
Indice MidCac	1626,23	1622,07	+0,26
Valeurs Indus.	2232,84	2221,28	+0,52
1 - Energie	2569,39	2549,89	+0,77
2 - Produits de base	2133,95	2107,84	+1,24
3 - Construction	1812,87	1823,33	−0,57
4 - Biens d'équip.	1589,13	1579,97	+0,58
5 - Automobile	2192,75	2203,46	−0,49
6 - Biens consom.	3801,39	3770,34	+0,83
7 - Indus. agro-alim.	1859,87	1849,61	+0,56
Services	2183,06	2174,14	+0,41
8 - Distribution	4432,75	4405,32	+0,62
9 - Autres services	1341,07	1332,75	+0,25
Sociétés financières	1335,81	1325,15	+0,80
10 - Immobilier	782,70	782,26	+0,06
11 - Services financ.	1303,50	1291,59	+0,92
12 - Sociétés invest.	1868,24	1854,75	+0,73







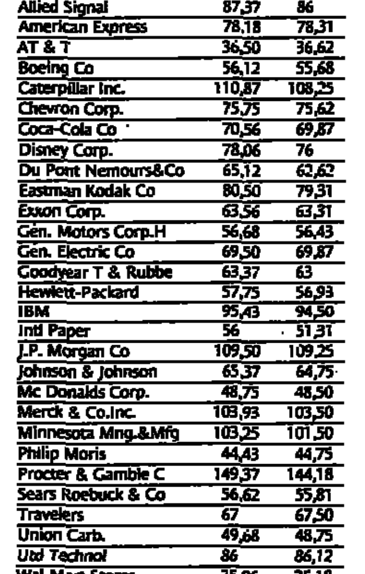
Nouveau recul à Tokyo

LES VALEURS japonaises ont encore perdu du terrain, mercredi 9 juillet, dans un marché qui s'interroge sur la qualité de la reprise de l'économie nippone, sur la situation financière des entreprises du pays et sur le développement des scandales financiers qui touchent les maisons de courtage. Ces inquiétudes ont déclenché des ventes importantes, en particulier sur le marché des contrats à terme. L'indice Nikkei a perdu 156,72 points, soit 0,79 %, à *19 697*,17, après être brièvement tombé jusqu'à 19 495,85 points. Son contrat septembre a quant à lui cédé 220 points à 19 700.

Wall Street avait affiché un nouveau record mardi en clôture grâce à une reprise du mouvement *d'achats, et rien ne semble* pouvoir ralentir sa marche résolue vers les 8 000 points. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 103,82 points (+1,32 %) à 7 962,31. Quelque 529 millions d'actions ont été échangées. Wall Street a été soutenue par une reprise du mouvement d'achats centré sur les valeurs vedettes. Deux d'entre elles, Procter and Gamble et International Paper, ont été à l'origine d'un gain de 30 points du Dow Jones.

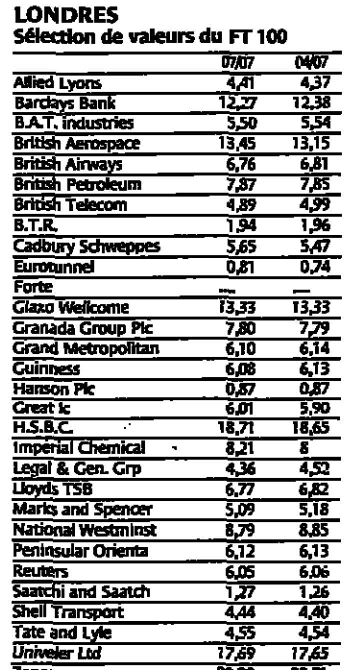
INDICES MONDIAUX

	Cours au 07/07	Cours au 04/07	Var. en %
Paris CAC 40	2946,75	2934,48	+0,42
New-York/DJ indus.	7940,14	7895,81	+0,56
Tokyo/Nikkei	19705,20	19968	−1,33
Londres/FT100	4803,80	4812,80	−0,19
Francfort/Dax 30	3972,84	3942,53	+0,76
Frankfort/Commer.	1335,63	1330,22	+0,41
Bruxelles/Bel 20	3021,91	3021,91	—
Bruxelles/Général	2502,85	2473,19	+1,19
Milan/MIB 30	1047	1047	—
Amsterdam/Gé. Cbs	626,70	622,40	+0,69
Madrid/Ibex 35	624,77	625,79	−0,16
Stockholm/Affarsal	2488,36	2488,36	—
Londres FT30	3028,10	3039,50	−0,38
Hong Kong/Hang S.	*14858,60*	*14823*	*+0,24*
Singapour/Strait t	1997,99	1985,94	+0,60



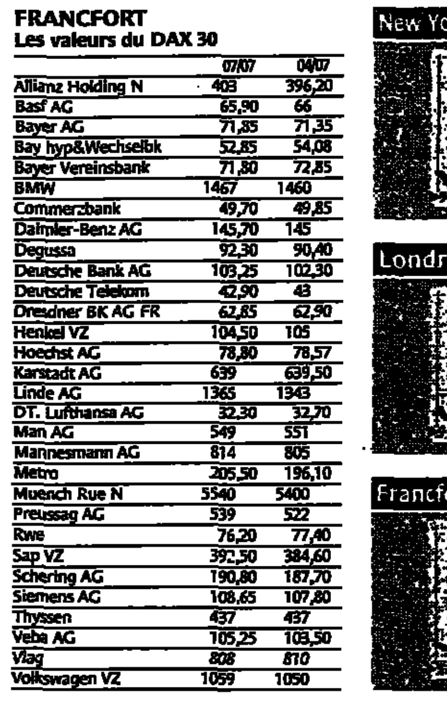
NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

	08/07	04/07
Alcoa	79,81	78
Allied Signal	87,37	86
American Express	78,18	78,31
AT & T	36,50	36,62
Boeing Co	56,12	55,68
Caterpillar Inc.	110,87	108,25
Chevron Corp.	75,75	75,62
Coca-Cola Co	70,56	69,87
Disney Corp.	78,06	76
Du Pont Nemours&Co	65,12	62,62
Eastman Kodak Co	80,50	79,31
Exxon Corp.	63,56	63,31
Gén. Motors Corp.H	56,68	56,43
Gen. Electric Co	69,50	69,87
Goodyear T & Rubbe	63,37	63
Hewlett-Packard	57,75	56,93
IBM	95,43	94,50
Intl Paper	56	51,31
J.P. Morgan Co	109,50	109,25
Johnson & Johnson	65,37	64,75
Mc Donalds Corp.	48,75	48,50
Merck & Co.Inc.	103,93	103,50
Minnesota Mng.&Mfg	103,25	101,50
Philip Moris	44,43	44,75
Procter & Gamble C	149,37	144,18
Sears Roebuck & Co	56,62	55,81
Travelers	67	67,50
Union Carb.	49,68	48,75
Utd Technol	*86*	*86,12*
Wal-Mart Stores	35,06	35,18



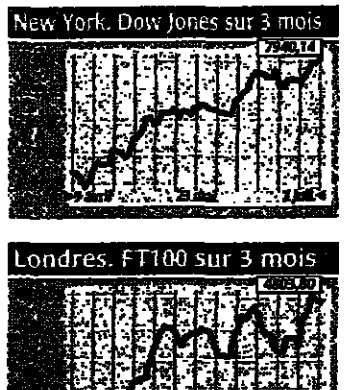
LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

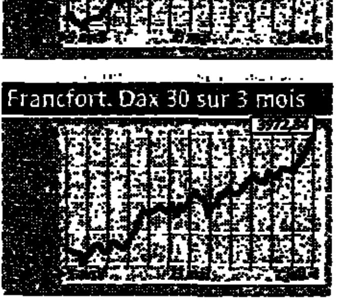
	07/07	04/07
Allied Lyons	4,41	4,37
Barclays Bank	12,27	12,38
B.A.T. industries	5,50	5,54
British Aerospace	13,45	13,15
British Airways	6,76	6,81
British Petroleum	7,87	7,85
British Telecom	4,89	4,99
B.T.R.	1,94	1,96
Cadbury Schweppes	5,65	5,47
Eurotunnel	0,81	0,74
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	13,33	13,33
Granada Group Plc	7,80	7,79
Grand Metropolitan	6,10	6,14
Guinness	6,08	6,13
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,01	5,90
H.S.B.C.	18,71	18,65
Imperial Chemical	8,21	8
Legal & Gen. Grp	4,36	4,52
Lloyds TSB	6,77	6,82
Marks and Spencer	5,09	5,18
National Westminst	8,79	8,85
Peninsular Orienta	6,12	6,13
Reuters	6,05	6,06
Saatchi and Saatch	1,27	1,26
Shell Transport	4,44	4,40
Tate and Lyle	4,55	4,54
Univeler Ltd	*17,69*	*17,65*
Zeneca	20,29	20,51



FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30

	07/07	04/07
Allianz Holding N	403	396,20
Basf AG	65,90	66
Bayer AG	71,85	71,35
Bay hyp&Wechselbk	52,85	54,08
Bayer Vereinsbank	71,80	72,85
BMW	1467	1460
Commerzbank	49,70	49,85
Daimler-Benz AG	145,70	145
Degussa	92,30	90,40
Deutsche Bank AG	103,25	102,30
Deutsche Telekom	42,90	43
Dresdner BK AG FR	62,85	62,90
Henkel VZ	104,50	105
Hoechst AG	78,80	78,57
Karstadt AG	639	639,50
Linde AG	1365	1343
DT. Lufthansa AG	32,30	32,70
Man AG	549	551
Mannesmann AG	814	805
Metro	205,50	196,10
Muench Rue N	5540	5400
Preussag AG	539	522
Rwe	76,20	77,40
Sap VZ	392,50	384,60
Schering AG	190,80	187,70
Siemens AG	108,65	107,80
Thyssen	437	437
Veba AG	105,25	103,50
Viag	*808*	*810*
Volkswagen VZ	1059	1050



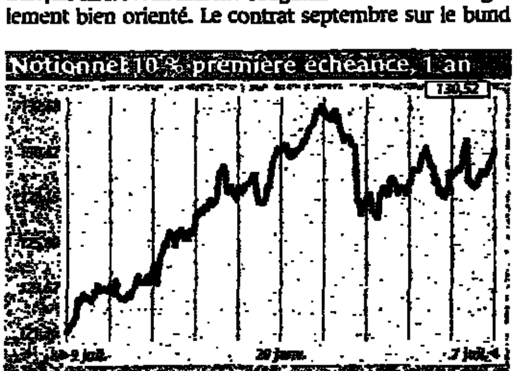


LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Reprise du Matif

LE MATIF, marché à terme des obligations françaises d'Etat, a entamé la séance du mercredi 9 juillet sur une hausse assez sensible. Le contrat notionnel septembre gagnait 28 centièmes à 130,66 après l'annonce d'une nette amélioration du moral des ménages français en juin et de 11 milliards de francs d'annulation de crédit dans le budget français en 1997. Le marché obligataire allemand était également bien orienté. Le contrat septembre sur le bund s'inscrivait à 102,83 contre 102,73 la veille. Mardi, les marchés obligataires européens et américain étaient stables en l'absence de la publication de chiffres économiques importants. Les investisseurs ont profité de cette accalmie pour prendre quelques bénéfices après plusieurs séances de hausses. Aux Etats-Unis, le rendement moyen sur les émissions du Trésor à trente ans, principale référence, a terminé à 6,58 % contre 6,57 % la veille.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 07/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,16	5,48	6,37	1,70
Allemagne	3	5,60	6,39	1,80
Grande-Bretagne	6,31	7,01	NC	2,80
Italie	7	6,62	7,32	2,60
Japon	0,48	2,50	NC	0,50
Etats-Unis	5,40	6,31	6,62	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 07/07	Taux au 04/07	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,22	4,23	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	−1,95	−1,98	98,28
Fonds d'Etat à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,08	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 07/07	Vente 07/07	Achat 04/07	Vente 04/07
Jour le jour	3,1875	....	3,1875	—
1 mois	3,25	3,38	3,22	3,32
3 mois	3,27	3,39	3,12	3,37
6 mois	3,34	3,44	3,33	3,45
1 an	3,38	3,50	3,42	3,50
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3242	—	3,3242	—
Pibor Francs 3 mois	3,3750	—	3,3750	—
Pibor Francs 6 mois	3,4375	—	3,4375	—
Pibor Francs 9 mois	3,4688	—	3,4688	—
Pibor Francs 12 mois	3,5254	—	3,5254	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1563	—	4,1563	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1927	—	4,1927	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2552	—	4,2552	—

MATIF

Échéances 07/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	123413	130,52	130,62	129,96	129,98
Déc. 97	45	99,02	99,02	98,60	98,60
Mars 98	2	98	98	98	98
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	9476	96,59	96,59	96,57	96,57
Déc. 97	4005	96,55	96,56	96,54	96,54
Mars 98	2259	96,51	96,51	96,49	96,49
Juin 98	1899	96,42	96,42	96,39	96,41
ÉCU LONG TERME					
Sept. 97	1022	97,20	97,24	96,76	96,80

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 07/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juillet 97	6862	2955	2958	2924	2924
Août 97	40	2956	2956,50	2933	2933
Sept. 97	82	2968,50	2970	2940,50	2941
Déc. 97	....	....	—	....	....

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,8820 | US/DM ↗ 1,7618 | US/¥ ↘ 113,1300 | DM/F ↗ 3,3714 | £/F ↘ 9,9035

Hausses du dollar et de la livre

SOUTENU par la perspective d'un euro « faible », le dollar a poursuivi sa progression face aux devises européennes. Le billet vert s'échangeait, mercredi 9 juillet en début de journée, contre 5,9401 francs et 1,7595 mark, les niveaux les plus élevés depuis février 1994.

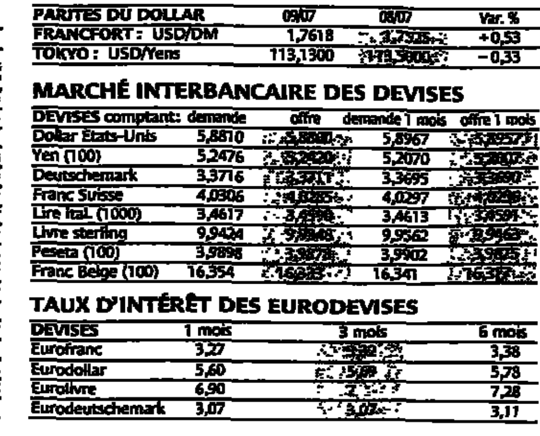
Affaiblie lundi par l'annonce inattendue d'un recul de 1,1 % de la production manufacturière en mai, la devise britannique est repartie de l'avant après la publication mardi des chiffres de l'inflation en Grande-Bretagne de 2,9 % au mois de juin contre 2,6 % en mai. Aux yeux des analystes, le niveau supérieur aux prévisions de la hausse des prix plaide pour un resserrement monétaire rapide, d'au moins un quart de point, à l'issue de la réunion jeudi et vendredi du comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre. Du coup, la livre s'échangeait mercredi matin à plus de 10 francs (10,023 francs) et 2,9707 marks.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 07/07	% 04/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,1400	+0,04	326	350
Ecu	6,6290	−0,02	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,8820	−0,38	5,6200	6,2200
Belgique (100 F)	16,3390	+0,04	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	299,5100	+0,04	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4580	−0,08	3,2200	3,7200
Danemark (100 krd)	88,5400	+0,05	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	8,9530	−0,04	8,6100	9,7800
Gde-Bretagne (1 L)	9,9035	−0,46	9,4700	10,3200
Grèce (100 drach.)	2,1420	+0,05	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	76,3300	−0,51	71	81
Suisse (100 F)	403,7900	+0,27	388	412
Norvège (100 k)	80,7000	−0,31	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	47,9110	+0,04	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9935	+0,01	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3450	+0,15	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,2866	−0,23	4	4,6000
Japon (100 yens)	5,2303	+0,50	4,9500	5,3000
Finlande (mark)	113,2400	−0,04	108	119

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	09/07	08/07	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7618	[illegible]	+0,53
TOKYO : USD/Yens	113,1300	[illegible]	−0,33



MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,8810	[illegible]	5,8967	[illegible]
Yen (100)	5,2476	[illegible]	5,2070	[illegible]
Deutschemark	3,3716	[illegible]	3,3695	[illegible]
Franc Suisse	4,0306	[illegible]	4,0297	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4617	[illegible]	3,4613	[illegible]
Livre sterling	9,9424	[illegible]	9,9562	[illegible]
Peseta (100)	3,9898	[illegible]	3,9902	[illegible]
Franc Belge (100)	16,354	[illegible]	16,341	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,27	[illegible]	3,38
Eurodollar	5,60	5,69	5,78
Eurolivre	6,90	[illegible]	7,28
Eurodeutschemark	3,07	3,07	3,11

L'OR

	cours 07/07	cours 04/07
Or fin (k. barre)	61400	60100
Or fin (en lingot)	61850	60500
Once d'Or Londres	338,20	...
Pièce française(20f)	355	347
Pièce suisse (20f)	356	348
Pièce Union lat(20f)	356	346
Pièce 20 dollars us	2305	2300
Pièce 10 dollars us	1400	1385
Pièce 50 pesos mex.	2310	2260

LE PÉTROLE

En dollars	cours 09/07	cours 08/07
Brent (Londres)	17,70	17,70
WTI (New York)	19,36	19,61
Light Sweet Crude	19,48	19,70

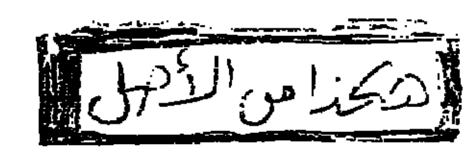
LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	09/07	08/07
Dow-Jones comptant	147,03	[illegible]
Dow-Jones à terme	147,22	147,06
CRB	232,22	232,98

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2551,50	2527
Cuivre à 3 mois	2379,50	2293
Aluminium comptant	1567,50	1545,25
Aluminium à 3 mois	1586,50	1556,50
Plomb comptant	646	638,25
Plomb à 3 mois	655	648
Etain comptant	5545	5487,50
Etain à 3 mois	5565	5515
Zinc comptant	1448,50	1441,50
Zinc à 3 mois	1451,50	1447,50
Nickel comptant	6820	6830
Nickel à 3 mois	6815	6845

MÉTAUX (New-York)	$/once	
Argent à terme	424,90	[illegible]
Platine à terme	406,70	[illegible]
Palladium	...	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)	**$/boisseau**	
Blé (Chicago)	313,50	[illegible]
Maïs (Chicago)	240,50	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	732,75	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	242,50	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)	**£/tonne**	
P. de terre (Londres)	35	[illegible]
Orge (Londres)	77,75	[illegible]
SOFTS	**$/tonne**	
Cacao (New-York)	1536	[illegible]
Café (Londres)	1760	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	318,70	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES	**cents/tonne**	
Coton (New-York)	73	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	75,05	[illegible]

■ LE DOLLAR a poursuivi sa progression face aux devises européennes en atteignant mercredi matin 5,9401 francs et 1,7595 mark, son plus haut niveau depuis février 1994.



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 9 JUILLET
Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,27 %
CAC 40 : 2967,02

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	1005	1002	- 0,29	30/02/96
Cr.Lyonnais(T.P.)	920	925	+ 0,54	22/10/96
Renault (T.P.)	1675	1680	+ 0,29	24/10/96
Rhone Poulenc(T.P)	2200	2208	+ 0,36	01/10/96
Saint Gobain(T.P.)	1340	1340	—	15/07/96
Thomson S.A (T.P)	1005	1001	- 0,39	01/08/96
Accor	954	958	+ 0,41	13/06/97
AGF-Ass.Gen.France	195,40	195,50	+ 0,05	07/02/97
Air Liquide	970	974	+ 0,41	05/06/97
Alcatel Alsthom	775	775	—	27/06/97
CPR	448,40	451	+ 0,57	10/07/97
Cred.Fon.France	61,15	61,15	—	16/06/95
Credit Lyonnais CI	293,30	290,10	- 1,09	03/07/93
Cred.Nat.Natexis	329	328,50	- 0,15	13/06/97
CS Signaux(CSEE)	224,30	225,10	+ 0,35	01/07/92
Damart	4488	4440	- 1,06	19/12/96
Danone	967	990	+ 2,37	28/05/97
Dassault-Aviation	1390	1380	- 0,71	04/07/97
Dassault Electro	585	578	- 1,19	11/06/97
Dassault Systemes	413	417	+ 0,96	—
De Dietrich	260	263	- 1,15	04/07/96
Degremont	409	415	+ 1,46	06/06/97
Deveaux(Ly)#	802	800	- 0,24	29/08/97
Dev.R.N-P.Cal Li #	46,95	46,60	- 0,74	—
Dexia France	570	573	+ 0,52	25/06/97
DMC (Dollfus Mi)	101,50	100	- 1,47	20/06/96
Dynaction	142,10	142,20	+ 0,07	18/07/92
Eaux (Gle des)	740	752	+ 1,62	01/07/97
Eiffage	309	313	+ 1,29	01/07/96
Elf Aquitaine	667	678	- 1,64	18/06/97
Eramet	285	266	- 0,35	15/07/96
Eridania Beghin	930	937	+ 0,75	12/07/96
Essilor Intl	1595	1589	- 0,37	02/07/97
Essilor Intl.ADP	1470	1460	- 0,68	02/07/97
Esso	546	544	- 0,36	26/06/97
Eurafrance	2440	2410	- 1,22	19/12/96
Euro Disney	8,95	8,85	- 1,11	23/02/93

Locindus, L'Oreal, LVMH Moet Hen., Marine Wendel, Metaleurop, Metrologie Inter., Michelin, Moulinex #, Nord-Est, Nordon (Ny), NRJ #, OLIPAR, Paribas, Pathe, Pechiney, Pernod-Ricard, Peugeot, Pinault-Prnt.Red, Plastic-Omn.(Ly), Primagaz, Promodes, Publicis #, Remy Cointreau, Renault, Rexel, Rhone Poulenc A, Rochette (La) [illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Paiement dernier coup. (1) [illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 9 JUILLET

OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon [illegible]

ACTIONS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours [illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	240	240
Commerzbank AG	165,10	169
Fiat Ord	21,35	21,35
Gevaert	515	575
Gold Fields South	138	138
Kubota Corp	23	23
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	53,05	53,05
Robeco	582	581
Rodamco N.V.	195	196
Rolinco	580	586
Sema Group Plc	131,80	134
Solvay SA	3450	3450

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 9 JUILLET

VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours [illegible]

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Pechiney Intl		117	114,50
Poliet		490,10	495
Sabeton (Ly)		835	812
Samse (Ly)		820	820
Sechilienne (Ly)	◆	1150	1150
Sucr.Pithiviers		3450	3391
Tanneries Fce (Ny)	◆	237	237
Teleflex L. Dupont		113,50	113,50
Union Gle Nord(Li)	◆	220	220

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 9 JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		40	38
Belvedere		907	920
BVRP		221	220
Coil		220	220
Electronique D2		895	902
FDM Pharma n.		220	219
Genset	◆	332,70	332,70
Guyanor action B	◆	14,95	14,95
High Co.	◆	185,80	185,80
Infonie		107,50	108
Joliez-Regol	◆	85	85
Mille Amis		104,90	104,90
Naturex		90	90
Olitec		1299	1291
Picogiga	◆	236	236
Proxidis		25,60	25,80
R21 Santé		324,90	346
Stelax		4,40	4,40

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 9 JUILLET

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	811	811
Crédit Gén.Ind.	◆	12	12
Générale Occidentale	◆	195	195
Mumm	◆	1150	1035
Sté lecteurs du Monde	◆	174	174

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ● cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 8 juillet

VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net [illegible]

BRED BANQUE POPULAIRE — CDC-GESTION — CAISSE D'ÉPARGNE — CIC BANQUES — CIC PARIS — CNCA — CRÉDIT LYONNAIS — Crédit Mutuel — LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE — LEGAL & GENERAL BANK — LA POSTE — SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT — BANQUES POPULAIRES — BNP

Kaleis Dynamisme	1126,24	1104,16
Kaleis Équilibre	1082,49	1061,26

SYMBOLES
◊ cours du jour; ◆ cours précédent.

MATIÈRES PREMIÈRES
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES
TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES
ÉCARTS ... MARCHÉ



TOUR DE FRANCE 1997

Après la deuxième victoire du sprinter italien porteur du maillot jaune, Mario Cipollini (Saeco), lundi 7 juillet, dans la 2e étape Saint-Valery-en-Caux - Vire (262 km), l'Allemand Erik Zabel (Telekom) s'est imposé, mardi 8 juillet, au sommet de la côte Cadoudal, au terme de la 3e étape Vire-Plumelec (224 km). La course a été animée par l'échappée du Français François Simon (GAN) qui a résisté au peloton pendant 160 km, d'abord au sein d'un groupe puis en solitaire. *Elle a aussi été marquée par l'abandon du Suisse Tony Rominger* (Cofidis), victime d'une fracture de la clavicule droite, à la suite d'une nouvelle chute collective survenue à *9 km de l'arrivée.*

La der des der gâchée de Tony Rominger

Vire-Plumelec. A trente-six ans, le chef de file suisse de l'équipe Cofidis participait pour la dernière fois au Tour de France. Mardi 8 juillet, il a été contraint à l'abandon après s'être cassé la clavicule droite dans une chute collective survenue à 9 kilomètres de l'arrivée de l'étape

PLUMELEC
de notre envoyé spécial

Tony Rominger ne la voyait pas comme ça, la fin de son dernier Tour de France. Il la rêvait plutôt en adieu triomphal sur les Champs-Elysées. Le Suisse imaginait déjà les vivas de la foule, l'hommage vibrant du petit peuple de la Grande Boucle au futur retraité. Au lieu de cela, voilà le leader de la formation Cofidis assis sur le bitume breton, ce mardi 8 juillet, l'air un peu ridicule, avec cette épaule qui le lance terriblement.

Les autres victimes de la chute collective sont déjà repartis afin d'achever vaille que vaille les neuf derniers kilomètres de cette troisième étape qui les menait à Plumelec (Morbihan). Le peloton a disparu sans se retourner, le laissant là. Seul Philippe Gaumont, un coéquipier, est resté. Il a enlevé avec d'infinies précautions le casque de Tony Rominger, abîmé par l'impact, et a tenté en vain de relever son chef de file. *« Quand j'ai vu l'état de l'épaule, j'ai compris que c'était fini pour lui »*, dira-t-il ensuite.

Les médecins se sont affairés sur les écorchures, coupant de larges bandes de gaze. Le diagnostic a été vite établi : fracture complexe de la clavicule droite. Cyrille Guimard, le directeur sportif, a alors renvoyé Philippe Gaumont à sa course. Celui-ci est remonté sur son vélo et s'est éloigné tandis que Tony Rominger était évacué en ambulance vers l'hôpital de Vannes (Morbihan). Rapatrié mercredi 9 juillet à Paris, il devait être opéré à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Le Tour de France venait d'infliger au champion un ultime sarcasme.

Mardi matin, au départ de Vire (Calvados), le Suisse clamait son plaisir d'être là. Lui qui, auparavant, ne quittait qu'à contrecoeur le car douillet de son équipe flânait en promeneur solitaire dans le village de départ, au milieu de l'effervescence des préparatifs. A trente-six ans, il renouait avec la curiosité inquiète de sa première participation. Il ne figurait pas parmi les favoris et sa quatrième place au classement général provisoire lui était une divine surprise. *« J'étais vraiment déçu par mes précédentes participations*, avouait-il. *Aujourd'hui, je suis là sans aucune pression. Je prends chaque jour comme il vient. »*

Dans le passé, le Tour de France avait été riche en désillusions. Vainqueur du Giro (1995) et de la Vuelta (1992, 1993 et 1994), le Zougois – il est natif de Zoug, dans le canton suisse de Zoug, près du lac de Zoug – n'était parvenu qu'une seule fois à briller sur les routes françaises, en 1993. Ses autres participations avaient été plutôt piètres au regard de son talent. Adversaire présumé de Miguel Indurain, jamais il n'avait su justifier les espoirs. Lui avait alors été reproché son manque d'ambition et de caractère, indispensables pour s'inscrire au palmarès d'une épreuve hors norme qui sollicite la tête autant que les jambes.

On disait d'ailleurs le coureur sur le point de raccrocher à la fin de 1996. La décision de prolonger sa carrière jusqu'à la fin de cette année avait donc surpris. *« Pour moi, il était important que je veuille vraiment arrêter : ce n'était pas la cas l'an dernier ; cette année, ça l'est »*, soutenait-il. Le coquet salaire – on parle de 600 000 francs mensuels – offert par son nouveau commanditaire, Cofidis, a sans doute aussi pesé dans la balance.

Mais Tony Rominger exprimait ouvertement sa lassitude d'un métier qu'il a exercé onze années durant. Il imaginait déjà sa retraite et égrenait les étapes du tour du monde qu'il envisage d'effectuer avec sa famille : Afrique du Sud, Australie, Bali, etc. *« Je suis passé partout dans ma carrière et je n'ai rien vu*, affirmait-il. *Je sais qu'Indurain vit bien maintenant. J'ai hâte d'être dans la même situation. »* Laissé sans ménagement sur le bord de la route, le Suisse doit aujourd'hui appeler plus encore de ses voeux la quille définitive.

ÉCHANTILLON TOPOGRAPHIQUE

Le peloton a abandonné un de ses plus glorieux sujets sans le moindre état d'âme. A 45 km/h de moyenne, il n'a guère le temps d'en avoir. Les 224 km du parcours proposaient un intéressant échantillon de la topographie de la France occidentale. Montagne érodée sans doute, la Bretagne recèle néanmoins quelques casse-pattes qui tendraient à démontrer que le vent et la pluie n'ont pas encore achevé leur oeuvre. *« Un parcours propice aux échappées »*, pronostiquaient les spécialistes. Il y en eut en effet dans les vertes prairies de l'Ouest. La plus notable dura 160 km. Entamé à seize hommes, elle se réduisit peu à peu en chemin et s'acheva sur le dernier baroud d'un valeureux, François Simon (GAN), repris à 5 km du but. Nicolas Jalabert (Cofidis), le petit frère, tenta à son tour sa chance mais se retrouva cloué au sol dans la côte de Cadoudal. La course entrait là dans un haut lieu du cyclisme national.

Qu'un village de 2 500 habitants accueille pour la troisième fois de son histoire le Tour de France n'est pas un hasard. Lancez un peloton à l'assaut de cette rampe, qui connaît des accès à 13 %, et vous établirez à son sommet la hiérarchie presque exacte des coureurs qui la composent. Un coup d'oeil au classement de l'étape en fait une nouvelle démonstration, où l'essentiel des favoris figurent dans les quinze premiers.

Walter Godefroot a la rondeur pateline d'un curé de campagne. Mais, derrière ces airs bonhommes, se dissimule un redoutable chef militaire. Le Belge dirige l'équipe Telekom qu'il a transformée, en moins de cinq ans, en une impressionnante machine de guerre. On donnerait volontiers à ce paroissien le Bon Dieu sans confession. Lui n'espère que le maillot jaune du Tour de France. En plaçant trois coureurs dans les huit premiers, dont un en place de vainqueur – Erik Zabel –, la formation allemande a confirmé sa suprématie collective.

Le succès du sprinter maison dans une arrivée en côte ne constitue pas la moindre des insolences envers les adversaires. La nouvelle passe d'armes entre Bjarne Riis et Jan Ullrich dans les derniers hectomètres donne cependant des raisons d'espérer à l'opposition. *« Le luxe n'est pas un problème »*, affirme le directeur sportif quand on lui parle des tiraillements au sein d'un effectif (trop ?) riche. A vérifier dans les jours à venir.

Benoît Hopquin

Le coup double de Mario Cipollini

Mario Cipollini (Saeco) a remporté, lundi 7 juillet, l'étape disputée entre Saint-Valéry-en-Caux et Vire, la plus longue du Tour de France (262 km). L'Italien, porteur du maillot jaune, s'est imposé au sprint dans la longue ligne droite d'arrivée. Longtemps enfermé, le sprinter n'a trouvé l'ouverture qu'au dernier moment et a alors pu laissé s'exprimer sa formidable puissance. Il a devancé l'Allemand Erik Zabel (Telekom) et le Néerlandais Jeroen Blijlevens (TVM). La journée avait été marqué et par l'échappée fleuve (115 km) du Français Thierry Gouvenou (Big Mag-Auber 93), originaire de Vire.

Jan Ullrich, second rôle en trompe-l'œil

PLUMELEC
de notre envoyé spécial

Avec son physique de jeune premier, il vient peut-être de décrocher le rôle de sa vie. Celui de son propre personnage, tout en faux-semblants. Jan Ullrich, Allemand de vingt-trois ans, révélation du Tour de France 1996, tient un discours politiquement correct, réflexe conservé d'une enfance grise et carcérale. A treize ans, il passait de balcon en balcon, le soir, à l'école des sports de Berlin-Est, pour voler au surveillant de l'internat quelques images de la Grande Boucle. Pour voir à quoi ressemblaient ces Roche, LeMond, Fignon, champions d'une autre planète, qu'évoquait souvent Peter Becker, l'instructeur devenu entraîneur personnel.

Sacré champion du monde amateurs à Oslo en 1993, Ullrich n'accepta de passer professionnel qu'un an plus tard, afin de pouvoir montrer son maillot arc-en-ciel. Mais aujourd'hui, il vit à Fribourg, aux portes de la France, très loin de Rostock, sa ville natale, parle de rouler en Mercedes et écoute la musique de Maurice Ravel dans sa chambre d'hôtel. Nourri au sein du manichéisme – d'un côté du Mur, le Bien, de l'autre, le Mal –, Ullrich semble prendre un malin plaisir à cultiver le paradoxe, à entretenir le doute, voire à semer le trouble. En décembre 1996, il s'affiche devant la porte de Brandebourg sur une bicyclette utilitaire, avec des joues de bébé Cadum. Le bruit court alors que Ullrich ne contrôle plus son poids. L'intéressé se marre.

On lui demande, en janvier, lors du stage à Majorque de Telekom, son équipe, s'il a une exigence particulière concernant son matériel. Sa réponse ? Une merveille : *« Donnez-moi le même vélo que celui de Bjarne Riis sur le Tour de France et ce sera parfait »*. Rudy Pevenage, son directeur sportif adjoint, est sous le charme : *« Jan est cool »*. Et d'ajouter : *« Ce n'est pas le cas de Bjarne, à la limite pénible »*, ce que ne conteste d'ailleurs nullement l'intéressé. Jan Ullrich est donc « cool ». En ce moment plus que jamais. Au sortir du premier week-end du Tour, il comptait déjà une minute et onze secondes d'avance sur son leader.

L'Allemand tient beaucoup à cette hiérarchie. *« Ma carrière ne fait que commencer. Je suis ici pour aider Riis »*, ne cesse-t-il de répéter. Walter Godefroot, le directeur sportif de Telekom, affirme même que son prodige a insisté pour que la collaboration entre le « Grand Danois » et le géant allemand de la communication se poursuive. En attendant, Bjarne Riis porte sur ses épaules toute la pression. Plus ou moins bien, à en juger par sa colère, dimanche 6 juillet, à Forges-les-Eaux. S'il était si sûr de lui, comme il a bien voulu le faire croire (*Le Monde* du 5 juillet), il n'aurait pas, ce jour-là, jeté son vélo contre le car Telekom.

« RACHETER » SON INFIDÉLITÉ NORMANDE

Le coureur reprochait à ses équipiers de ne pas l'avoir attendu après la chute survenue à 12 kilomètres de l'arrivée. *« Nous n'étions pas au courant »*, jure Walter Godefroot. Lui, peut-être ; mais les autres, ceux qui sont censés ne jamais s'éloigner de leur chef de file ? Jan Ullrich plaidait également l'ignorance, et invoquait pour sa défense qu'il préparait à cet instant là le sprint d'Erik Zabel, un bel emploi pour un bel alibi. Bjarne Riis ne veut plus entendre parler de cette affaire, *« qui a été réglée »*. Un tel épisode ne devrait, en principe, pas se reproduire. N'empêche, les données de ce Tour ne sont plus tout à fait les mêmes qu'au départ.

Personne, chez Telekom, pas même son leader, ne pourra demander à Jan Ullrich d'appuyer sur les freins à l'occasion des contre-la-montre de Saint-Etienne et de Disneyland-Paris. L'an passé, à Saint-Emilion, le dauphin avait repoussé le roi à deux minutes et dix-huit secondes. On avait d'ailleurs craint, un moment, pour le maillot jaune du Danois. En attendant, pour se « racheter » de son infidélité normande, Jan Ullrich se ferait certainement un plaisir d'accompagner son maître dans la montagne. Une nouvelle attitude qui, sur la base du classement général actuel, favorable à Jan Ullrich, mènerait très simplement l'Allemand à la victoire à Paris.

Bjarne Riis ne peut pas ne pas y avoir pensé, mardi 8 juillet, au sommet de la côte de Cadoudal, à Plumelec, lorsque, par le jeu des bonifications, il a repris huit secondes à son coéquipier. Huit petites secondes lourdes de sens. *« J'avais vraiment envie de faire le final, pour Erik Zabel ou pour moi*, devait expliquer le vainqueur du Tour 1996, inattendu troisième de l'étape alors que Jan Ullrich pointait en septième position. *Ce qui s'est passé dimanche est oublié. Ce n'était qu'une péripétie de course. »* Pourtant, à en juger par la sérénité retrouvée de son visage, Bjarne Riis n'avait pas l'air mécontent de ce qu'il venait de réaliser. Une mise au point à peine voilée, plus à l'égard de Telekom, équipe allemande, que de Jan Ullrich, ce gamin timide qui n'est encore qu'un équipier. Un rôle en or.

Nicolas Guillon

LES RÉSULTATS

2e étape (262 km)
Saint-Valéry-en-Caux-Vire

1. M. Cipollini (Ita., SAE) en 6 h 27 s 47 (moyenne : 40,538 km/h) ; 2. E. Zabel (All., TEL) ; 3. J. Blijlevens (PB, TVM) ; 4. F. Moncassin (Fra., GAN) ; 5. S. Outschakov (Ukr., PLT) ; 6. A. Baffi (Ita., USP) ; 7. C. Lamour (Fra., MUT) ; 8. H. Vogels (Aus., GAN), 9. R. McEwen (Aus., RAB) ; 10. M. Strazzer (Ita., ROS) ; 11. M. Traversoni (Ita., MER) ; 12. F. Baldato (Ita., MAG) ; 13. D. Etxebarria (Esp., ONC) ; 14. A. Gontchenkov (Rus., ROS) ; 15. D. Abdoujaparov (Ouz., LOT) ; 16. F. Simon (Fra., GAN) ; 17 C. Rinero (Fra., COF) ; 18. J. Planckaert (Bel., LOT) ; 19. R. Aldag (All., TEL) ; 20. L. Aus (Est., CSO), m. t., etc.

Bonifications : M. Cipollini (Ita., SAE), 26 s ; E. Zabel (All. TEL), 12 s ; J. Blijlevens (PB, TVM), 8 s ; D. Abdoujaparov (Ouz., LOT), L. Jalabert (Fra., ONC), 6 s ; M. Gualdi (Ita., POL), F. Moncassin (Fra., GAN), et E. Breukink (PB, RAB), 4 s ; M. Tossalo (Ita., MAG), M. Traversonio (Ita., MER), et F. Magnan (Fra., MUT), 2 s.

3e étape (224 km)
Vire-Plumelec

1. E. Zabel (All., TEL) en 4 h 54 s 33 (moyenne : 45,628 km/h) : 2. F. Vandenbroucke (Bel., MAP) ; 3 B. Riis (Dan., TEL) ; 4. L. Jalabert (Fra., ONC) ; 5 D. Rebellin (Ita., FDJ) ; 6. A. Olano (Esp., BAN) ; 7. J.-C. Robin (Fra., USP) ; 8. J. Ullrich (All., TEL) ; 9. L. Dufaux (Sui., FES) ; 10. P. Chanteur (Fra., CSO) ; 11. R. Virenque (Fra., FES) ; 12. B. Hamburger (Dan., TVM) ; 13. P. Luttenberger (Aut., RAB) ; 14. L. Brochard (Fra., FES) ; 15. C. Boardman (GB, GAN) ; 16. A. Elli (Ita., CSO) ; 17. V. Ekimov (Rus., USP) ; 18. P. Lino (Fra., BIG) ; 19. F. Escartin (Esp., KEL) ; 20. S. Heulot (Fra., FDJ), m. t., etc.

Bonifications : E. Zabel (All., TEL), 26 s ; F. Vandenbrouke (Bel., MAP), 12 s ; F. Simon (Fra., GAN), 10 s ; B. Riis (Dan., TEL), 8 s ; G. Bortolami (Ita., FES), 6 s ; F. Moncassin (Fra., GAN), D. Nelissen (PB, RAB) et O. Rodriguez (Por., BAN), 4 s ; M. Cipollini (Ita., SAE), 2 s.

Classements

Classement général : 1. M. Cipollini (Ita., SAE) en 16 h 10 min 12 s ; 2. E. Zabel (All., TEL), à 14 s ; 3. C. Boardman (GB, GAN), à 27 s ; 4. J. Ullrich (All., TEL), à 29 s ; 5 F. Vandenbroucke (Bel., MAP), à 33 s ; 6. A. Olano (Esp., BAN), à 37 s ; 7. L. Jalabert (Fra., ONC), à 39 s ; 8. P. Lino (Fra., BIG), à 52 s ; 9. F. Moncassin (Fra., GAN), à 55 s ; 10. O. Camenzind (Sui., MAP), à 55 s ; 11. P. Luttenberger (Aut., RAB), à 56 s ; 12. D. Rebellin (Ita., FDJ), à 57 s ; 13. D. Nardello (Ita., MAP), à 1 min 5 s ; 14. J.-C. Robin (Fra., USP), à 1 min 8 s ; 15. F. Andreu (EU, COF), à 1 min 11 s ; 16. R. Virenque (Fra., FES), à 1 min 11 s ; 17. D. Etxebarria (Esp., ONC), à 1 min 15 s ; 18. L. Madouas (Fra., LOT), à 1 min 21 s ; 19. A. Baffi (Ita., USP), à 1 min 27 s ; 20. G. Totschnig (Aut., TEL), à 1 min 27 s ; 21. C. Vasseur (Fra., GAN), à 1 min 29 s ; 22. B. Riis (Dan., TEL), à 1 min 32 s ; 23. E. Berzine (Rus., BAT), à 1 min 41 s ; 24. S. O'Grady (Aus., GAN), à 1 min 42 s ; 25. L. Dufaux (Sui., FES), à 1 min 47 s ; 26. A. Elli (Ita., CSO), à 1 min 50 s ; 27. V. Ekimov (Rus., USP), à 1 min 50 s ; 28. F. Simon (Fra., GAN), à 1 min 58 s ; 29. H. Vogels (Aus., GAN), à 2 min ; 30. M. Boogerd (PB, RAB), à 2 min ; 31. F. Benitez (Esp., KEL), à 2 min 2 s ; 32. F. Escartin (Esp., KEL), à 2 min 3 s ; 33. M. Traversoni (Ita., MER), à 2 min 4 s ; 34. S. Heulot (Fra., FDJ), à 2 min 5 s ; 35. A. Preiot (Fra., GAN), à 2 min 8 s ; 36 ; M. Scandri (GB., FDJ), à 2 min 10 s ; 37. B. Cenghialta (Ita., BAT), à 2 min 11 s ; 38. A. Teteriuk (Kzk., LOT), à 2 min 12 s ; 39. L. Brochard (Fra., FES), à 2 min 13 s ; 40. E. Dekker (PB., RAB), à 2 min 15 s, etc.

Classement par points : 1. E. Zabel (All., TEL), 95 pts ; 2. M. Cipollini (Ita., SAE), 87 ; 3. F. Moncassin (Fra., GAN), 58 ; 4. J. Blijlevens (PB., TVM), 50 ; 5. R. McEwen (Aus., RAB), 39.

Classement de la montagne : 1. L. Brochard (Fra., FES), 28 pts ; 2. C. Saugrain (Fra., COF), 11 ; 3. A. Kasputis (Lit., CSO), 10 ; 4. F. Simon (Fra., GAN), 6 ; 5. T. Gouvenou (Fra., BIG) 5.

Classement par équipes (étape) : 1. Telekom et Festina, en 14 h 43 min 39 s ; 3. La Française des Jeux, à 16 s ; 4. Mapei et GAN, à 22 s.

Classement par équipes (général) : 1. Telekom, en 48 h 32 min 33 s, 2. GAN, à 38 s ; 3. Mapei, à 42 s ; 4. US Postal Services, à 56 s ; 5. Rabobank, à 51 s.

Abandons

Deuxième étape : G. Talmant (Fra., BIG) ; A. Gonzalez (Esp., KEL).
Troisième étape : T. Rominger (Sui., COF)

Abréviations

Telekom (TEL), Festina (FES), Mapei-GB (MAP), Once (ONC), MG Technogym (MAG), Polti (PLT), Cofidis (COF), Gan (GAN), TVM (TVM), Saeco-Estro (SAE), Rabobank (RAB), Casino-C'est votre équipe (CSO), Batik-Del Monte (BAT), La Française des Jeux (FDJ), Roslotto-ZG Mobili (ROS), Banesto (BAN), Lotto-Mobistar-Isoglass (LOT), Kelme-Costa Blanca (KEL), Mercatone Uno (MER), US Postal Service (USP), La Mutuelle de Seine-et-Marne (MUT), Big Mat-Auber 93 (BIG).



MICHEL GOUVERNEUR-REPORTERS/TEMPSPORT

160 km, l'échappée de François Simon

Le Français François Simon (GAN) a profité de la troisième étape Vire-Plumelec, mardi 8 juillet, pour mener une échappée de 160 km. Benjamin *d'une fratrie de cyclistes professionnels, il a tenté de gagner dans le Tour,* comme ses trois frères l'ont déjà fait. Sorti du peloton en compagnie de *quinze autres coureurs, puis de ce groupe au kilomètre 84,* avec trois compères, il décidait de poursuivre seul l'escapade, en baroudeur, alors que le peloton rattrapait ses compagnons au kilomètre 206. Son aventure s'est achevée à 5 km seulement de l'arrivée. Mardi 8 juillet, Thierry Gouvenou (*Big Mat-Auber 93*), « régional » de la 2e étape, avait roulé en solitaire pendant 110 kilomètres.

l'abandon du Suisse Tony Rominger (Cofidis), victime d'une fracture de la clavicule droite, à la suite d'une nouvelle chute collective survenue à 9 km de l'arrivée.

Tour de France. Mardi 8 juillet, ...mètres de l'arrivée de l'étape



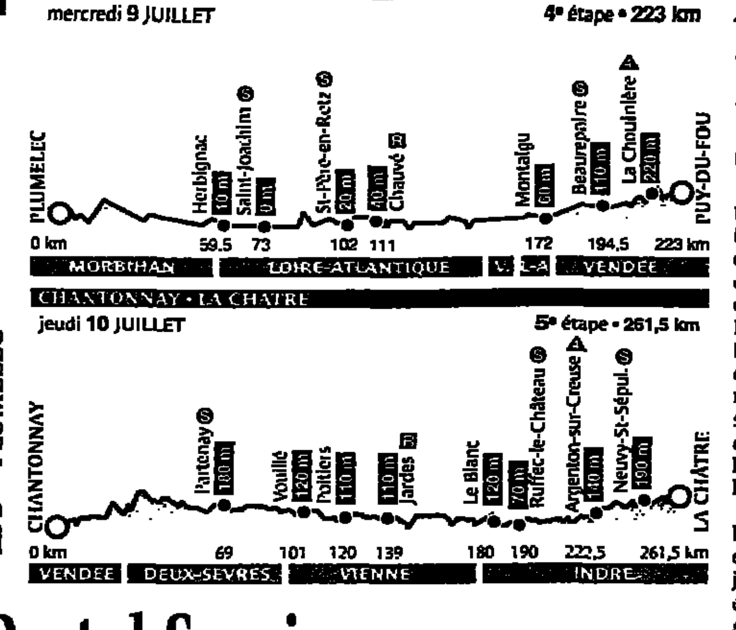
هكذا من الأهل

VIRE • PLUMELEC
mardi 8 JUILLET 3ᵉ étape • 224 km

VIRE – Bellevue 290 m (4) – St-Hillaire-du-H. 70 m (S) – 160 m – Loges-Marchis (4) 150 m – Louvigné-du-Désert – Bazouges-la-Pérouse (S) 85 m – Tinténiac (R) 30 m – Josselin 30 m – 65 m Guégon (S) – PLUMELEC

0 km – 17 – 37,5 – 41 – 49 – 93 – 118,5 – 198,5 – 224 km
C. | MANCHE | I et V | M. | ILLE-ET-VILAINE | MORBIHAN

▲ CATÉGORIE DU COL ; (S) SPRINT ; (R) RAVITAILLEMENT



La légion étrangère d'US Postal Services

L'équipe américaine a réuni des coureurs de neuf nationalités, dont six sont représentées dans le Tour

PLUMELEC
de notre envoyé spécial

Deux amis américains, un ancien champion de vélo reconverti dans la banque et un roi de la finance passionné de cyclisme, ont fait un rêve : voir un coureur d'une équipe professionnelle américaine remporter le Tour de France. « *Cela nous prendra plusieurs années, mais nous y parviendrons* », assure sans ciller Mark Gorski, l'un des pionniers du cyclisme professionnel d'Outre-Atlantique – l'ancien coureur de 7-Eleven fut notamment vainqueur de l'épreuve olympique de vitesse sur piste à Los Angeles, en 1984. Retiré des pelotons depuis 1989, il n'a eu de cesse, en compagnie de son ami de dix ans, Thomas Weisel, président de la société de placements financiers Montgomery Securities, de lancer une formation capable d'assouvir leur ambition commune.

« *En 1995, j'ai dit à Thomas Weisel : unissons nos forces pour fonder cette équipe, je me charge de trouver un sponsor* », raconte Mark Gorski. Pour donner de la suite à l'idée et de l'essor à l'épopée, il lui fallait convaincre une grande entreprise, américaine *of course*. Cela tombait bien, l'US Postal Services, société nationale de postes, cherchait alors un moyen, un « support » comme disent les gens de communication, pour promouvoir son développement sur de nouveaux marchés étrangers.

L'affaire fut conclue ; l'équipe US Postal Services est née en 1996. Basée à San Francisco, en Californie, la formation a fait ses premières armes sur le terrain américain. L'apprentissage fut rapide. Les deux dirigeants ne pouvaient se permettre de voir leur équipe lanterner sur un circuit « open » honorable, certes, mais d'un niveau notoirement insuffisant pour prétendre à leur grand projet pour 1997 : participer au Tour de France 1997.

« UN DÉFI PERMANENT »

Pour décrocher une invitation pour « LA » course, Mark Gorski et Thomas Weisel auraient pu aller au plus facile, bâtir leur formation sur les décombres de l'équipe Motorola, retirée de la compétition à la fin de la saison 1996. Les deux compères ont au contraire choisi des voies détournées : les espoirs de l'US Postal de deuxième génération, reconstituée à l'intersaison, ne reposent plus sur des jeunes talents. Mais sur des hommes animés d'une solide envie de prouver que leur carrière était riche de promesses, que la rumeur du peloton des suiveurs ne voulait plus leur accorder.

La formation ne comprend pas moins de neuf nationalités, dont six sont représentées sur le Tour. Le manager général est basé dans le Genevois francophone et ses coureurs sont disséminés un peu partout en Europe. « *Cette organisation représente un défi permanent*, admet Mark Gorski. *Mais c'est aussi un atout. Dans tous les pays où nous nous engageons, l'un de nos coureurs au moins jouit d'une bonne popularité : Jean-Cyril Robin en France, Adriano Baffi en Italie… C'est un point appréciable pour notre sponsor.* »

La communication interne de l'équipe souffre sans doute de ce caractère multi-national, mais Johnny Weltz, le directeur sportif danois, se charge de faire passer chacun de ses messages de course dans les quatre langues qu'il connaît. « *C'est une bande de baroudeurs*, reconnaît le grimpeur français Jean-Cyril Robin. *Pour ma part, j'ai décidé de quitter Festina l'année dernière lorsque j'ai compris que l'on ne me ferai jamais confiance pour être leader.* »

Adieu la France, mais pas pour longtemps. Après un camp d'entraînement du côté de San Diego, en Californie, les coureurs de l'US Postal ont gagné l'Europe pour disputer les classiques de l'hiver et les courses à étapes du printemps. Dans leur tête, une seule obsession : se construire une réputation et, *in fine*, obtenir le précieux sésame pour le Tour de France.

L'initiative a d'abord fait sourire : « *On ne nous a fait aucun cadeau*, souligne Johnny Weltz. *On m'a souvent répété que Viatcheslav Ekimov était un retraité.* » Quelques courses ont suffi à faire taire tous les détracteurs : le Russe s'est hissé à la 21ᵉ place du classement UCI et Jean-Cyril Robin est monté sur le podium du critérium du *Dauphiné Libéré* en juin. « *En tant que coureur français*, explique ce dernier, *je ne conçois pas d'effectuer une saison sans participer au Tour de France. Je préférais rentrer dans une équipe plus petite et me battre avec tout le monde pour qu'elle aille au Tour de France, plutôt que de rejoindre une équipe assurée d'y participer. Au moment de sélectionner les coureurs pour le Tour, la tension monte soudain, c'est la guerre. C'est malsain.* »

Le coup de poker de celui qui fut considéré comme un espoir du cyclisme français a jusque là très bien fonctionné : après un bon début de Tour – il pointe à la 14ᵉ place du classement général –, l'US Postal Services est soudée derrière lui, même s'il n'occupe pas officiellement la place de leader. « *Nos coureurs feront tout pour soutenir Jean-Cyril jusqu'au bout* », promet Johnny Weltz. Pour que le rêve continue.

Eric Collier

Les ennuis judiciaires de Franco Polti

Le parquet de Turin, en Italie, a demandé l'arrestation de l'industriel et parraineur sportif Franco Polti pour fraude fiscale et fausses facturations d'un montant de 16 milliards de lires (environ 55 millions de francs). L'industriel, qui fabrique du matériel d'entretien ménager, aurait organisé un trafic de fausses factures, dont les revenus auraient été placés sur des comptes en Suisse. Gianluigi Stanga, manager de l'équipe Polti (celle de Luc Leblanc), a déclaré, mardi 8 juillet, dans la presse italienne qu'il était « *très ennuyé* » par cette affaire mais pas préoccupé pour l'avenir de l'équipe. M. Polti est recherché par la police. Il pourrait avoir trouvé refuge en Espagne ou au Brésil.

TECHNIQUE



Une chaussure de pointe

DEPUIS quelques années, le peloton a remisé ses chaussures en vachette noire au profit de modèles bien plus techniques. C'est l'apparition de la pédale automatique qui a provoquée cette mutation. Pour que la cale joue pleinement son rôle de fixation et résiste aux tractions que les pros lui imposent (sprints, démarrages, allure « en danseuse »), elle doit être très solidement arrimée à la semelle. L'extrême rigidité réclamée a condamné le cuir au profit du nylon, des fibres polyamides ou du carbone-graphite. C'est le fabricant français Carnac, installé à Gesté (Maine-et-Loire), qui a le premier répondu à ce nouveau cahier des charges. Au-dessus de cette semelle inflexible (elle doit transmettre toute la puissance du pied), les matières synthétiques ont fait leur apparition : Lorica, maille polyamide, nylon mesh. Côté fermeture, les lacets se font de plus en plus rares et les brides velcro en Kevlar cèdent du terrain face au système micro-lock qui n'est pas sans rappeler les boucles des serrages des chaussures de ski.

M. Da.

★ Le modèle présenté ici est celui porté par Richard Virenque (Festina) sur le Tour de France 1997. La société Carnac le commercialisera après l'épreuve au prix public de 1 000 francs.

TÉLÉVISION

Histoires de famille

ERIK ZABEL, le bolide sur boyaux de l'équipe Telekom, était occupé à se recoiffer, là, dans les coulisses du podium que la société du Tour de France avait déplié en plein Plumelec (Finistère), quand, les caméras de Jean-Marc L'Hénoret surprirent aux côtés du sprinter, un enfant blond vêtu de blanc. Pas vraiment intimidé, le môme fixait la caméra sans l'once d'une émotion. Un pro.

On redouta alors le pire : l'alibi publicitaire. Ainsi après avoir offert à ses annonceurs des majorettes et des jeunes femmes en tenues grotesques, la plus grande épreuve cycliste du monde s'attaquait aux tout-petits. On s'apprêtait à s'indigner. Mais Patrick Chêne coupa court. « *Ah tiens, Zabel avec son fils sur le podium* », rassura-t-il.

Après l'avoir brandi comme un bouquet de vainqueur d'étape, le champion allemand posait sa descendance au sol. Un gros plan nous apprit que le mioche possédait un caractère aussi bien trempé que le vélo de papa. Son coup d'œil à l'objectif signifiait quelque chose comme « *Tu veux ma photo ?* » La réponse était « *oui* ». Le commentateur insistait : « *Voilà, une image qui va rester.* »

Pour la légender, on pouvait faire confiance à Bernard Thévenet – « *Son fils s'appelle Erik également* », précisa le consultant –, et à Gérard Holtz, dont le « Vélo Club » est une mine. Sur ce plateau, Zabel fut prié de s'expliquer. Il le fit. L'interprète traduisit : « *Erik dit qu'il avait promis à son fils de l'amener sur le podium à sa première victoire* ».

Devant leur poste, tous les pères étaient émus. Derrière le poste, Gérard Holtz s'exprimait en leur nom : « *Vous êtes un très bon papa. Bravo ! Félicitations !* » « *Merci beaucoup* », glissa l'Erik, en français. Et il fit mine de se lever. Holà ! holà ! pas si vite, jeune homme, pas si vite. Une dernière question. Le présentateur tout miel se mua en inquisiteur : « *Est-ce que c'est vrai qu'en ce moment, entre Ullrich et Riis, ce n'est pas la grande amitié ?* » Un « *Nein !* », aussi sévèrement paternel que prussien, ouvrit une réponse parlant, pêle-mêle, d'exagération, d'entente, de tactique, puis de famille. Halte à la polémique ! Qu'on se le dise : l'équipe Telekom est une grande famille. Et l'impétrant venait de montrer qu'en la matière, il n'avait de leçon à recevoir de personne.

Michel Dalloni

L'inventaire de la France des lignes droites

PLUMELEC
de notre envoyé spécial

Quand il arrive, incognito, dans une ville, cet homme ne cherche pas la cathédrale gothique, le relais trois étoiles, ou le bar sympathique. Non, Jean-Louis Pagès, plan en main, part à la découverte de la ligne droite, la belle, de celles qui font les sprints royaux, là où les « emballeurs » peuvent en découdre à la loyale.

Elle doit être longue, mais pas trop, pour ne pas transformer le sprint en une quelconque course poursuite. Elle doit être large, mais pas trop, pour que les Cipollini, Moncassin, Zabel ou Museeuw puissent suffisamment « frotter » pour donner toute l'intensité à l'arrivée. Excepté en montagne – 60 m à Morzine – la dernière ligne droite doit faire au minimum 350 m de long et 7,5 m de large. Sans parler des conditions de sécurité de plus en plus drastiques. Un îlot directionnel mal placé, une rambarde trop imposante valent l'élimination immédiate.

Le commissaire général du Tour de France, c'est le titre exact de Jean-Louis Pagès, n'est pas toujours bon enfant. Aussi parfaite soit-elle, la ligne droite ne suffit pas. Toute seule, isolée en pleine nature, loin de toute infrastructure : éliminée. Pour qu'elle soit retenue par l'espion venu du Tour, encore faut-il qu'elle soit entourée d'une surface disponible de près de 3 000 m², pour pouvoir installer les milliers de journalistes, techniciens, officiels, qui vont disséquer l'étape. En fait, tout commence le plus souvent par le coup de téléphone d'un édile demandant à Jean-Marie Leblanc, le directeur général de la Société du Tour de France, ce qu'il faut faire pour que sa ville puisse accueillir l'arrivée d'une étape. « *Ecrivez-moi* » répond invariablement l'ancien coureur. Une fois la lettre officielle reçue, le grand patron appelle Jean-Louis Pagès : « *Vas voir à… si tu peux me trouver une arrivée.* » Pagès prend alors son bâton de pèlerin.

Né à Montpellier (Hérault), il y a quarante et un ans, cet ancien professeur d'histoire-géographie a commencé à travailler pour le Tour de France en 1984. « *Un petit boulot de vacances, sans plus*, raconte-t-il, *je suis revenu en 1985, Félix Levitan m'a alors proposé de rentrer au commissariat général du Tour, cela m'a plu et je suis resté.* »

« LES SPORTIFS DÉCIDENT »

« *Je ne suis qu'un technicien*, assure-t-il, *ce sont d'abord les sportifs qui décident du parcours en fonction des difficultés.* » Le directeur sportif, Jean-François Pescheux, ayant rendu son verdict, le commissaire général et son équipe de sept personnes entrent en piste. Officiellement, maintenant. Equipées d'altimètre et de « Tripmaster » – un instrument à calculer les distances qui serviront de référence lorsqu'il s'agira de déterminer le nombre exact de kilomètres de l'épreuve – elles vont suivre l'ensemble du parcours.

Et noter toutes les difficultés : là, il faudra un gendarme pour prévenir les coureurs, là un drapeau jaune. Les réunions se multiplient avec tous les services concernés : gendarmerie, pompiers, équipement, éventuellement sociétés d'autoroute. « *Malgré tous nos efforts, on ne pourra éviter les chutes*, explique Jean-Louis Pagès, *à moins de faire courir le Tour sur un circuit automobile ou sur autoroute.* »

Le Tour de France fait si intimement, et depuis si longtemps, partie de la vie de certaines villes que leurs responsables en tiennent compte chaque fois qu'il s'agit d'entreprendre de nouveaux travaux. Ainsi, lorsqu'Aix-les-Bains (20 arrivées, ce qui reste loin du record de Bordeaux, qui a accueilli 75 fois l'épreuve), en Savoie, a voulu réaménager le boulevard Barrier, elle y a implanté un rond-point, mais en prenant bien soin que la partie centrale de celui-ci puisse être enlevée pour le Tour. « *Il ne faut pas non plus que le passage de la course perturbe totalement une ville*, ajoute Jean-louis Pagès, *celle-ci doit quand même vivre 364 autres jours par an, et cela compte aussi !* »

Que se passe-t-il en ce qui concerne les villes étrangères, de plus en plus nombreuses à accueillir le Tour ? « *Le principe est le même*, répond fermement le commissaire-général, *et nous devons le faire comprendre à nos partenaires. Parfois, ce n'est pas toujours facile, comme lorsqu'il s'agit de demander aux autorités suisses d'interrompre toute circulation sur le parcours pendant plus de deux heures. C'est difficile, mais nous y arrivons. Le Tour est fédérateur.* »

José-Alain Fralon

DANS LE PELOTON

■ **Laurent et Nicolas Jalabert** se sont tous deux illustrés dans le final de l'étape arrivant à Plumelec (Morbihan). Les deux frères, membres de deux équipes différentes (Cofidis et ONCE), s'appellent tous les soirs à l'hôtel afin de se raconter leur journée. « *Quand tu n'es pas sur le vélo, il faut être au lit* », a conseillé Laurent à Nicolas, son frère cadet, qui dispute son premier Tour de France.

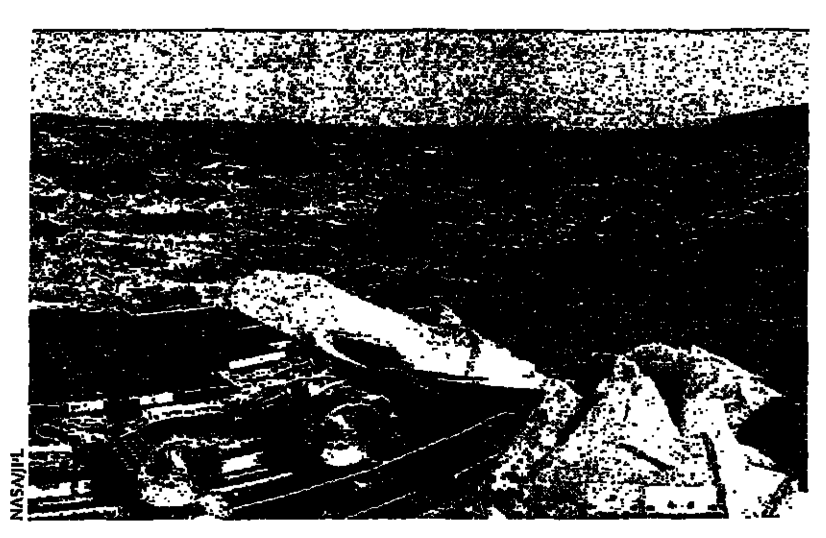
■ **En passant par Saint-Méen-le-Grand** (Ille-et-Vilaine), la ville natale de Louison Bobet, mais en ignorant Radenac (Morbihan), le village où Jean Robic a vu le jour, les organisateurs du Tour ont-ils voulu déterrer la hache de guerre entre les partisans des deux rivaux bretons, tous deux vainqueurs de l'épreuve. Les supporteurs de « Biquet » en veulent d'autant plus aux organisateurs que l'on fête cette année le cinquantième anniversaire du premier Tour d'après-guerre, en 1947, précisément remporté par l'enfant de Radenac, situé, à quelques kilomètres de Plumelec (*Le Monde* du 8 juillet).

■ **Les médecins de l'Union cycliste internationale** (UCI) ont effectué des contrôles sanguins sur six coureurs de quatre équipes différentes, mardi 8 juillet, au départ de l'étape de Vire-Plumelec. Parmi eux figuraient le Français Luc Leblanc de l'équipe italienne Polti, ainsi que des coureurs de Big Mat-Auber 93, Kelme-Costa Blanca et Mercatone Uno.

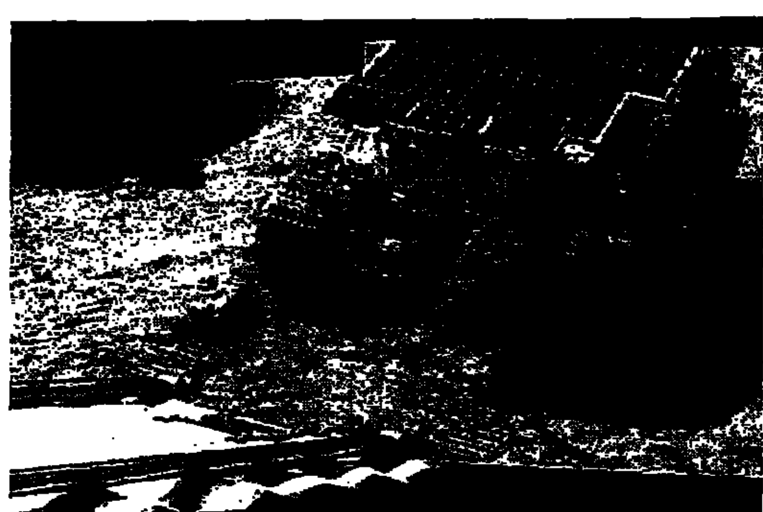
■ **La municipalité de Médréac** (situé en Ille-et-Vilaine, au 137ᵉ kilomètre de l'étape Vire-Plumelec) a offert une prime de 5 000 francs à Frédéric Guesdon (Française des Jeux), l'enfant du pays. « *Cette prime a été votée à l'unanimité du Conseil municipal, en mois de cinq secondes* », a confié le maire de la commune, qui compte plus de 3 500 habitants.

■ **Le vainqueur de la 4ᵉ étape**, Plumelec-Le Puy du Fou, courue mercredi 9 juillet, devait recevoir son poids en muscadet, le lendemain matin, au village départ de Chantonnay (Vendée). Recevront également leur poids en muscadet l'Italien Fabiano Fontanelli (MG-Technogym), porteur du dossard 44 correspondant au département de Loire-Atlantique, producteur de ce vin d'appellation contrôlée, et le Tchécoslovaque Pavel Padrnos (Roslotto-ZG MObili), titulaire du dossard 85, correspondant lui au département de la Vendée.

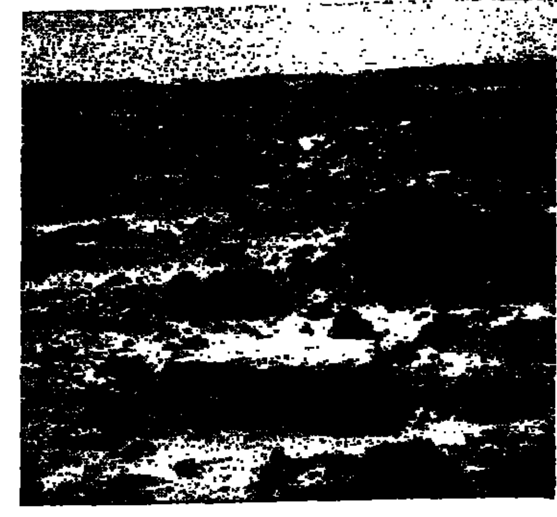
هكذا من الأصل


NASA/JPL

1. – *Après son impeccable atterrissage, vendredi 4 juillet, la sonde Mars Pathfinder a déployé ses trois pétales et activé sa caméra, dévoilant un paysage que l'un des responsables du programme, Ronald Greeney, de l'université d'Arizona, n'a pas hésité à comparer au désert qui entoure sa ville de Tucson.*



2. – *Le petit robot Sojourner, saisi dans une image incomplètement reconstituée, a dû attendre le dégonflement complet des coussins de la station et le déploiement des rampes enfin rouler sur le sol martien. Guidé depuis la Terre grâce à un système de caméras stéréoscopiques, il se déplace à une vitesse maximale de 1 centimètre par seconde.*



3. – *Son premier objectif a été un galet surnommé « Barnacle Bill ». Il doit aussi examiner, grâce à son spectromètre, un rocher tabulaire, couvert de poussière, dont la forme intrigue les géologues.*

Nathalie Cabrol, géologue à la division spatiale du centre de recherche Ames de la Nasa

« L'hypothèse de la présence d'eau sur Mars est pratiquement confirmée »

SPÉCIALISTE de Mars, la Française Nathalie Cabrol travaille à la division spatiale du centre de recherche Ames de la Nasa. Géologue de formation, elle y est chargée de l'identification et de l'étude des sites d'atterrissage pour les futures missions martiennes, ainsi que de la préparation des successeurs de Sojourner qui les exploreront. Elle est enthousiasmée par les premiers résultats de la mission Pathfinder.

« Que pensez-vous des premières images transmises par les caméras de Pathfinder et Sojourner ?

– Extraordinaire ! Ce sont les images que nous attendions depuis vingt et un ans. La différence ne saute sans doute pas aux yeux des non-spécialistes, mais ce site d'atterrissage est très différent de ceux des deux Viking en 1976. Il n'y a, pour nous, aucune comparaison. Les Viking étaient entourés d'un terrain plat, assez uniforme. Ici, nous voyons des collines, le premier relief martien. Les roches semblent aussi très diversifiées et semblent présenter, sous la couche de poussière rouge, des couleurs et des compositions différentes.

» Nous avions choisi l'embouchure de ce que nous appelons un « écoulement catastrophique » pour tenter d'en apprendre le plus possible sur l'histoire géologique de Mars et, si possible, vérifier l'hypothèse de la présence passée d'eau. Nous ne sommes pas déçus !

– Vos espoirs sont donc exaucés ?

– Nous avons sous les yeux les indices que nous espérions trouver. Tout d'abord, des blocs imbriqués, tous dirigés dans la même direction, comme placés ainsi sous l'influence d'un courant fort. Mes collègues américains semblent avoir identifié des traces horizontales pouvant représenter des couches sédimentaires et des terrasses creusées par l'érosion.

» Il y a aussi de gros blocs isolés. Leur origine est très discutée ici. Ils pourraient avoir été éjectés lors de l'impact d'une météorite dont un cratère proche porte la trace. Ils pourraient aussi avoir été transportés et déposés là par un glacier. On peut voir, enfin, sous la poussière, des sortes de croûtes surélevées, signe d'un phénomène de dessication du sol, ou encore d'un processus chimique. Les analyses que Sojourner entreprend à partir d'aujourd'hui nous en apprendront peut-être plus.

– En attendant, vous semblez considérer que l'hypothèse de la présence d'eau est confirmée...

– C'est pratiquement évident. Mais il faudra, évidemment, encore beaucoup d'études pour le confirmer. Ces images vont néanmoins orienter les recherches pour l'avenir. L'orientation des blocs imbriqués peut nous fournir une idée du volume de l'eau et de la dynamique du courant qui seraient nécessaires pour obtenir un tel résultat. Il nous faut maintenant remonter à la source de l'écoulement, vérifier que l'état du terrain est compatible avec nos hypothèses. Le relief du sol nous amène à penser que l'écoulement, s'il a bien eu lieu, est parti du bombement de Tharsis, une zone de chaos située à environ 2 000 kilomètres du site d'atterrissage de Pathfinder. Valles Marineris, un énorme système de vallées, y prend naissance et s'étend vers l'est sur plus de 5 000 kilomètres. L'embouchure où s'est posée Pathfinder en fait partie.

» Notre hypothèse est que les éruptions volcaniques survenues dans la région de Tharsis ont réchauffé d'énormes poches de glace souterraines qui se sont échappées, par des fractures, en écoulements catastrophiques. Pour vérifier tout cela, il nous faudra voir quels sont les types de roches présentes à l'embouchure, pour déterminer leur origine. D'ores et déjà, les géologues américains semblent avoir identifié non pas des galets, mais des blocs très émoussés, ce qui témoigne qu'ils ont dû être charriés sur de longues distances.

– Ce sera l'objet des prochaines missions...

– Oui. Le dépouillement des données de Pathfinder et Sojourner, qui prendra plusieurs mois, nous indiquera où chercher. Mars Global Surveyor, qui doit commencer à cartographier la surface de Mars à partir d'octobre, va aussi beaucoup nous aider. En orbite autour de Mars, il en photographiera la surface avec une définition [précision] de 16 mètres, qui peut être portée à 1,4 mètre sur les sites potentiellement intéressants pour les prochaines missions.

» Ces missions ne se limiteront pas à étudier l'écoulement de l'eau. On cherchera aussi à savoir ce qu'elle est devenue. Une partie s'est sans doute évaporée dans l'espace, en raison de la pression atmosphérique très faible sur Mars. Mais il y en a aussi probablement en sous-sol. Il faudra s'efforcer de localiser les réservoirs. Elles porteront aussi sur la recherche de traces de vie.

– Mais, pour la vie, il faudra sans doute creuser...

– Peut-être. Mais la nature peut aussi nous aider. Il peut y avoir des affleurements, des cavités naturelles. Il suffit de savoir où chercher. Les fossiles de nanobactéries seront sans doute difficiles à détecter mais, si la vie a évolué vers des formes plus complexes, il sera peut-être possible de voir les fossiles avec les caméras des robots.

– Est-il utile, selon vous, d'envoyer des hommes sur Mars quand les robots font un tel travail ?

– Oui. Contrairement au meilleur des robots, l'homme a toujours la faculté d'évaluer le contexte, de déterminer rapidement où chercher les choses importantes, de toucher, palper. Un homme entraîné peut repérer un fossile immédiatement. En phase exploratoire, on gagnerait énormément de temps avec les hommes. Pour plus tard, je suis persuadée que la colonisation du système solaire est une évolution obligatoire qui interviendra tôt ou tard. »

Propos recueillis par Jean-Paul Dufour

> « Nous pensons que des éruptions volcaniques ont réchauffé d'énormes poches de glace souterraines qui se sont échappées en écoulements catastrophiques »

Des traces de vie martienne sous la planète rouge ou au pôle Sud de la Terre ?

LE ROBOT Sojourner trouvera-t-il de la vie sur Mars ? La NASA répond que ce n'est pas là son objectif. *On a pourtant connu l'agence* américaine moins prudente dans ses communiqués, notamment en période d'arbitrage budgétaire : il y a un an, son directeur, Daniel Goldin, annonçait de manière tonitruante la découverte par une de ses équipes d'un *« faisceau d'indices »* montrant la présence passée d'une forme de vie sur Mars.

Lancée en plein été, la nouvelle, relayée par la revue *Science*, avait fait grand bruit : les chercheurs du centre de Houston assuraient avoir *détecté la présence de « nanobactéries »* fossiles dans des anfractuosités d'une météorite trouvée dans l'Antarctique. Baptisée ALH84 001, celle-ci, cristallisée il y a 4,5 milliards d'années, aurait été arrachée à sa planète il y a 15 millions d'années, sous l'impact d'un autre bolide céleste, avant d'atterrir près du pôle Sud, 11 000 ans environ avant notre ère. Les Américains voyaient dans de minuscules nodules de carbonates et diverses excrétions (sulfures et oxydes de fer), la *« signature »* d'une activité bactérienne passée.

« Faisceau d'indices n'est pas preuve », rétorquent nombre d'exobiologistes – y compris à la NASA (*Le Monde* du 8 août 1996). Pour fixer les idées, Michel Maurette, de l'IN2P3 (Orsay), rappelle que, sur 37 000 météorites recueillies sur Terre, 12 seulement sont des candidates « martiennes ». *« Parmi elles, six ont été retrouvées dans l'Antarctique*, précise-t-il. *Mais deux seulement, EETA79 001 et Zagami, collectée au Niger, présentent des bulles de gaz de composition strictement identique à celle mesurée en 1976 par les sondes Viking à la surface de la planète rouge. »* ALH84 001, si elle a pour elle de comporter – avec EETA79 001 – des traces de carbonate et un rapport isotopique favorable, n'est donc qu'une candidate de second ordre.

« Nous avons l'intime conviction qu'il a existé de la vie sur Mars », reconnaît pourtant son collègue André Brack, du Centre de biophysique moléculaire d'Orléans. Comme la Terre, la planète rouge a présenté les conditions nécessaires à cette chimie des origines : de l'eau liquide, une pression minimale résultant de l'existence d'une atmosphère ténue et des molécules simples apportées par les météorites. Mais très tôt (il y a 3,8 milliards d'années), l'eau s'est retirée de la surface de Mars, qui s'est rapidement oxydée et est depuis lors bombardée de rayonnements solaires mortels pour les molécules organiques.

CHERCHER EN PROFONDEUR

Si vie il y a eu, il faut donc en chercher la trace en profondeur. *« Les Américains cherchent en surface ; nous sommes plutôt des taupes »*, résume André Brack, défenseur du projet européen Mars Express qui pourrait emporter, en 2003, une sonde capable de forer le sol martien jusqu'à 1,5 mètre de profondeur et d'analyser sur place d'éventuelles molécules de la vie. Michel Maurette plaide, lui, pour une recherche extensive des météorites martiennes conservées par congélation dans les glaces de l'Antarctique. *« Avec des robots automatiques capables de sonder au radar 30 000 kilomètres carrés en une saison*, avance-t-il, *on a peut-être plus de chances de trouver de la vie martienne au pôle Sud qu'en allant sur Mars. »*

Hervé Morin



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97143

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II								■			
III			■				■				
IV				■							
V						■					
VI			■						■		
VII							■			■	
VIII					■					■	
IX				■							
X		■						■			
XI											

HORIZONTALEMENT

I. A perdu de son brillant, et peut-être aussi ses brillants. – II. Mis sur pied. Porteur de charge. – III. Remarqué. Devenu PDS en 1991. Plateau africain. – IV. Coup gagnant. La grande province du Canada. – V. Tient la pompe. Plan d'urgence. – VI. Note de base. Mit en tas. Bouts de la nuit. – VII. Sauva Orléans avant Jeanne d'Arc. Dans la majorité aujourd'hui. – VIII. Les premiers livres de la Bible. Boit comme une bête. – IX. Grand réservoir d'images et de sons. Le premier âge y puise l'essentiel. – X. Donne le précédent. La première arrivée. – XI. Accepter l'étranger chez soi.

VERTICALEMENT

1. Une aide à l'exportation. – 2. Sentimentale pour Gustave. – 3. Met en doute. Lettres de lecteurs. Président des Etats-Unis. – 4. Relais d'information. Baie retournée. Deux fois chez la Goulue. – 5. Fromage transalpin. Donne froid. – 6. Ramassé au jeu. Mit dans une sale situation. – 7. Préposition. Un des maîtres du tonnerre. Première victime de la jalousie. – 8. Sport qui monte. – 9. Les provisions du percepteur. La première timbrée. – 10. Dans le vent. Elément décoratif. – 11. Faire entrer, y compris par la force.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97142

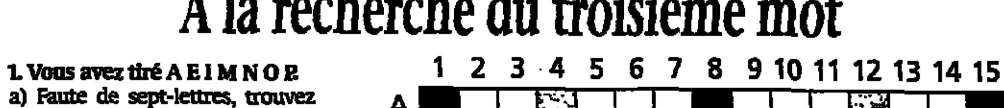
HORIZONTALEMENT

I. Columbarium. – II. Acarien. Cre. – III. Muté. Refend. – IV. Elu. Désobéi. – V. Radiez. Ce. – VI. Lieudit. Roc. – VII. Ir. Tan. Agir. – VIII. Nef. Larissa. – IX. Rue. Um. Et. – X. Urée. Béerai. – XI. Entraperçue.

VERTICALEMENT

1. Camerlingue. – 2. Oculaire. RN. – 3. Latude. Fret. – 4. Ure. IUT. UER. – 5. Mi. Dédale. – 6. Berezina. BP. – 7. Anes. Ruée. – 8. Foc. Aimer. – 9. Icebergs. RC. – 10. Urne. Oiseau. – 11. Médiocratie.

SCRABBLE ® PROBLÈME N° 25



A la recherche du troisième mot

1. Vous avez tiré A E I M N O P.

a) Faute de sept-lettres, trouvez un six-lettres qui inclue le M et le P.

b) Avec ce même tirage, trouvez six mots de huit lettres en le complétant avec six lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine

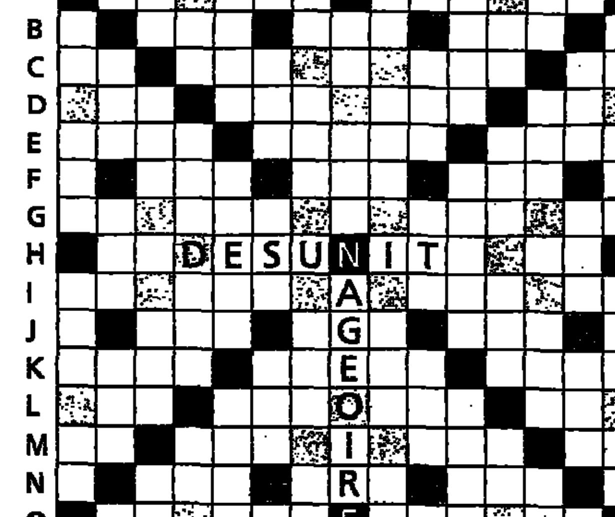
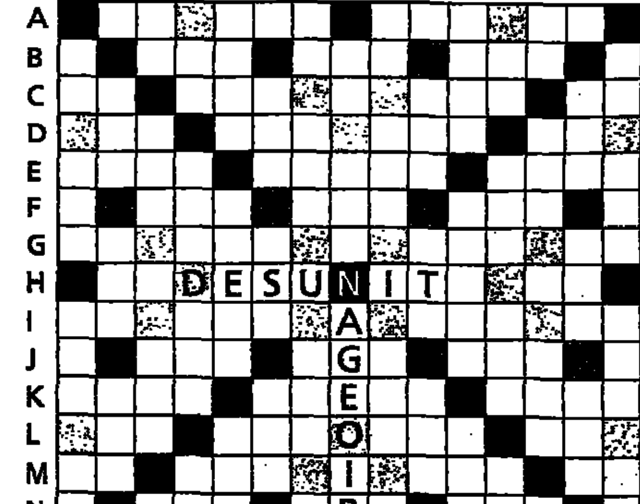
c) Premier tirage : A C E I S T U. Trouvez un sept-lettres.

d) Deuxième tirage : C F L N O R U. *En utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.*

Solutions du problème dans Le Monde *du 16 juillet.*

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 2 juillet.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.


a) ABSURDE.

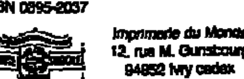
b) BRADEURS, I 2, 67, faisant US – BEGUARDS, *hérétique*, J 6, 70 – ESBAUDIR, K 2, 72, ou l'anagramme RIBAUDES – DURABLES, L 3, 72 – BRADEUSE, M 1, 74 – DAUBEURS, *dénigreurs*, N 3, 69 – TUBARDES, 10 H, 69 – ABSOUDRE, 11 E, 94, ou les anagrammes BAROUDES, DEBOURSA, RADOUBES et BOUDERAS – ABSURDES, 14 A, 80.

c) DESUNIT ou ENDUITS, NUDISTE et NUDITES.

d) DEROGEAI – NAGEOIRE.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

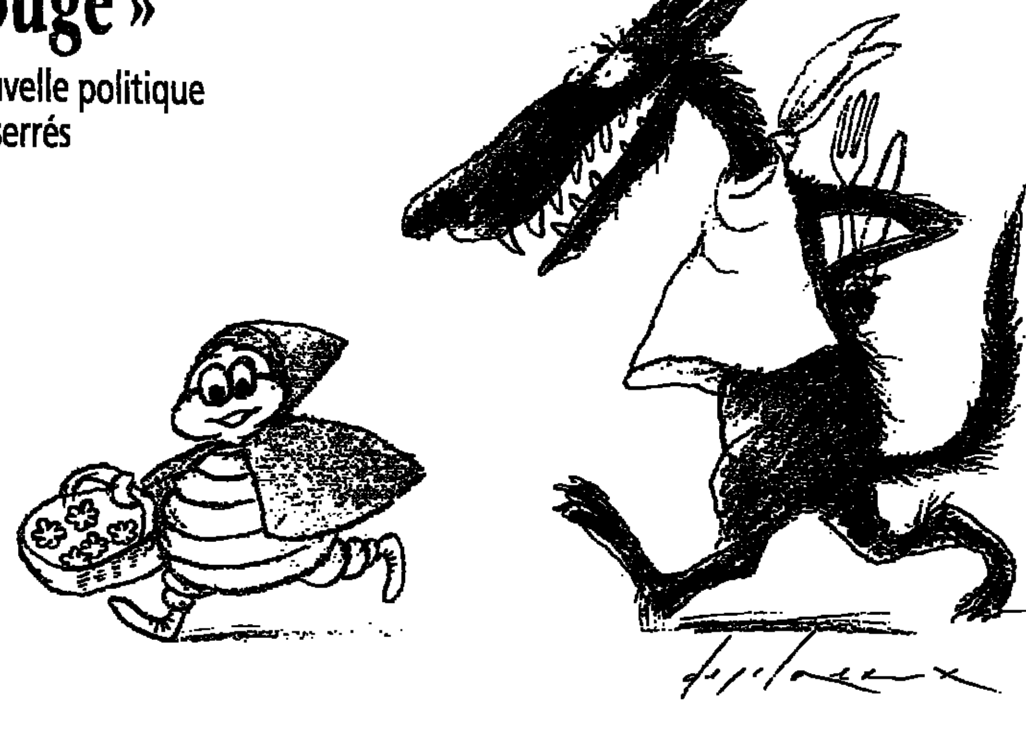
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26



traces de vie martienne
sous la planète rouge
au pôle Sud de la Terre ?

Le p'tit « Rouge »

Le « Michelin » et sa nouvelle politique de bonnes tables à prix serrés



LA GRANDE ÉMOTION qui, au printemps dernier, a présidé à la remise des palmes et lauriers décernés par le « Michelin » aux stars de la cuisine française avait laissé dans l'ombre une piquante initiative du guide, qui, en même temps qu'il réinstallait les barons dans leurs prérogatives, décidait de donner leur chance aux modestes et aux sans-grades. Manière pour lui d'atténuer l'image un peu élitiste qui lui colle à la peau, manière aussi de prévenir son monde que l'heure était grave et qu'un changement de politique s'imposait.

Ainsi, cette année, la carte générale de l'Hexagone qui fait l'ouverture du « Rouge » se voit persillée, outre des macarons fameux, d'un nouveau pictogramme, la bouille réjouie d'un Bibendum, signalant près de quatre cents endroits où l'on sert des *« repas soignés à prix modérés, entre 100 et 130 francs »*.

Diable ! les grosses additions cousinant avec des douloureuses légères, des anonymes voisinant avec les féroces ! Il était tentant de s'amuser avec le récent fléchage des inspecteurs de l'avenue de Breteuil et de taper au hasard – celui qui ne fait pas toujours bien les choses – dans toute cette cavalcadante « bibendumerie ».

BAISER VOLÉ

Première escale, premier exercice, premier test : Collioure. C'est joli Collioure, plus vrai, qu'une carte postale, coloré comme un *Matisse*, dont la reproduction d'un tableau exposée sur le front de mer – *La Fenêtre ouverte*, datée de 1905 – ne peut que persuader le promeneur de ce qu'il voit.

Ici, la bonne adresse avait pour enseigne La Nouvelle Vague. Soleil de juin, Allemands en vadrouille, pastis servi à la nonchalante. Un jeune couple faisait avec entrain la navette entre la salle et les parasols sous lesquels des autochtones en casquette cigalaient de l'accent, pas encore perturbés par la grosse foule.

Nous étions prévenus : carte courte et économie sévère de moyens. D'accord. Mais ne voilà-t-il pas que la soupe d'étrilles est tout à fait savoureuse, avec sa rouille absolument locale et ses croûtons aussi parfaitement toastés que dans n'importe quel trois étoiles ? Et pour suivre, une brandade de rougets et son pain grillé tartiné d'olives noires.

Sans rire, magnifique cette brandade, entièrement préparée maison, maniée avec savoir et courage. Le vin blanc était du cru, pur de toute étiquette et roublard comme un baiser volé. 50 francs. Quoi dire ? De Paris, le voyage de Collioure est un peu longuet pour faire spécialement le déplacement d'un dîner, mais les hommes du « Michelin » s'en sortaient à leur avantage.

Nouvelle étape, nouveau coup de sonde et nouveau Bibendum cramoisi, qui logeait cette fois à Villeneuve-lès-Avignon. Le patelin est pour le moins aussi pittoresque que Collioure, les papes, et après eux la seigneurie régionale, n'ayant pas détesté l'endroit.

La place est pourvue de deux très « classe » hôtels-restaurants, comme on doit en trouver dans ces villes-musées où la gentry voyageante ne résiste pas à l'envie de venir se faire de temps en temps un coup de vieilles pierres. Et là encore, donc, l'estampille de ces commissaires aux comptes en fringales de tables à prix brefs et de style plutôt régional.

L'endroit, rue de la Montée du Fort, se fait appeler Le Saint-André, *« cuisine soignée, fermeture le lundi et le mardi midi »*. Il est tenu par une dame à l'allure distinguée, *qui laisse flotter sur la* bande-son des standards de jazz de qualité et sert en salle avec le soin de quelqu'un qui ne voudrait laisser cette tâche à personne d'autre. Et puisque la charte voulait que le terroir ne soit pas absent de cette modeste mais efficace reconnaissance de la part du guide des guides, choisissons un paneton d'aubergines en entrée, spécialité hautement avignonnaise, ancienne gourmandise de pontifes et douceur de prélats.

Cool, le paneton, comme aurait dit Innocent VI. Façonné selon les règles de la recette du pays, à la gousse d'ail près. Le jeu devenait tout à coup plus sérieux, et les aiguillettes de poulet au pistou ne contredisaient en rien la démonstration. Sobrement, des aubergistes de bon sens et de prétention équilibrée se retrouvaient dans une même démarche et agissaient ensemble pour le bon motif.

Nous n'étions pas très loin de la « gastronomie » – disons de l'une de ses approches suggérées –, ainsi que le soutenait le Michelin dans la présentation de ce panorama des restaurants du tiers état.

FROUFROU DISTINGUÉ

Et, pour faire bon poids bonne mesure, en voici un troisième, saisi à la tombée du jour, sur les bords d'une Loire toute aciérisée des pluies de la journée. Il s'agit d'une maison respectée et respectable, de ces endroits que la petite bourgeoisie fréquente en mettant des cravates à fleurs pour se flatter d'avoir les moyens de dîner au restaurant en semaine. D'une salle parvenait le froufrou distingué d'un groupe de Rotariens qui préparaient l'élection de leur bureau. Province.

Mais le Bib'gourmand – c'est son nom –, une fois encore, ne décevait pas. Car aussi bien des adeptes du « Routard » se seraient-ils présentés avec havresac et grosses chaussures qu'on les aurait reçus avec amabilité et pour pas cher. La Toque Blanche proposait ce soir-là de l'alose grillée à l'oseille, du sandre et du brochet, tous poissons certifiés fils du fleuve et rendus en cuisine aux heures ouvrables de la marée ligérienne.

Jean-Pierre Quélin

★ La Nouvelle Vague, 7, rue Voltaire 66190 Collioure. Tél. : 04-68-82-25-88. Menu : 115 F.
Le Saint-André, 4 *bis*, montée du Fort 30400 Villeneuve-lès-Avignon. Tél. : 04-90-25-63-23. Menu : 120 F.
La Toque Blanche, 2, rue Quarte 49350 Les Rosiers-sur-Loire. Tél. : 02-41-51-80-75. Menu : 128 F.

DESSINS DE SCULLOZAUX



BOUTEILLE

AOC Irouléguy

CUVÉE BIXINTXO DU DOMAINE ILARRIA

■ Le domaine Ilarria est l'un des plus anciens du village d'Irouléguy, où la vigne est plantée depuis le XIII[e] siècle sur les pentes aux sols schisteux et calcaires. Le terrain rocheux et pauvre plaît au cépage dominant, le tannat, sensible aux masses d'air chaud qui accélèrent la maturation des raisins. Comme Jean-Guy Loustau, patron du restaurant Au Bascou à Paris (3[e]), *nous apprécions les efforts de Peio Espil, le jeune vigneron héritier du domaine*. Sa cuvée Bixintxo (prononcer bichi-incho) – c'est le nom du saint patron d'Irouléguy et de tous les vignerons, saint Vincent – provient des plus anciennes parcelles, exclusivement plantées de tannat. Elevé de 14 à 16 mois en barriques, le vin est éclairci par soutirages successifs et mis en bouteilles après un collage au blanc d'œuf, mais sa couleur reste profonde. Avec le temps – c'est un vin de garde – ses tannins s'affinent et ses arômes, complexes, atteignent un bel équilibre. Une bouteille intense, à goûter avec la confiture de cerises noires d'Itxassou et le fromage de brebis d'Ossau-Iraty.

★ La bouteille, cuvée Bixintxo 1994 : 50 francs TTC départ.
Domaine Ilaria 64220-Irouléguy. Tél. et télécopie : 05-59-37-23-38 :

TOQUES EN POINTE

Au Pays basque

L'EUZKADI

■ Passé l'Adour, le Pays basque ne se découvre que lentement, vers Espelette. Bientôt c'est la maison de Ramuntcho, comme on l'imagine, la bonne auberge aux murs crépis, la frise de fleurs peintes, grilles de fer forgé aux fenêtres, saucisses pimentées et huîtres fraîches sur la table. André Darraïdou, restaurateur et maire du village, est fier de l'entrée prochaine du piment d'Espelette dans le cercle prestigieux des appellations d'origine contrôlée. On le compare, chez lui, avec le *piquillo* de Lodosa en Navarre, frit dans l'huile d'olive et servi avec de l'ail. La truite aussi est navarraise, accommodée au jambon. Le boudin de veau (*tripoxa*) précède l'*axoa*, petits dés de viande de veau sautés aux oignons et piments frais, assaisonnés au piment d'Espelette. La cuisine basque joint à la gamme des saveurs ardentes et nuancées, celle plus violente des couleurs de la tomate et du piment. Menus 85 F, 130 F, 150 F, 165 F. A la carte, compter 150 F.

★ Espelette (64250). Tél. : 05-59-93-91-88. Fermé lundi.

Chez Chilo

■ La grande maison de famille de Pierre et Martine Chilo s'ouvre sur les paysages de la Soule, aux confins du Pays basque et du Béarn. Dans cette partie de l'ancienne Gascogne, le chef ne limite son propos ni au produit, ni au terroir. Par un invisible travail d'équipe, il évoque la tradition au moyen d'un langage culinaire allusif et néanmoins précis. Soupe de morue aux haricots de maïs, ail, jeunes poireaux et tomates confites, aux saveurs ardentes et rustiques, comme les lasagnes d'anchois en piperade, relevées d'une vinaigrette de piment, aussi tranchée que celle dont Juan-Mari Arzak (à San Sebastian) accompagne le modeste chinchard. La tête de cochon farcie aux croustillants d'oreilles panées à la purée de haricots montée au foie gras, semble une citation culinaire adaptée au langage d'aujourd'hui. Chez Chilo, chasseur émérite, ce sera la haute saison ! Menus : 88 F-110 F-138 F-168 F. A la carte, compter 250 F.

★ Barcus (64130). Tél. : 05-59-28-90-79. Tous les jours en été. Fermé lundi.

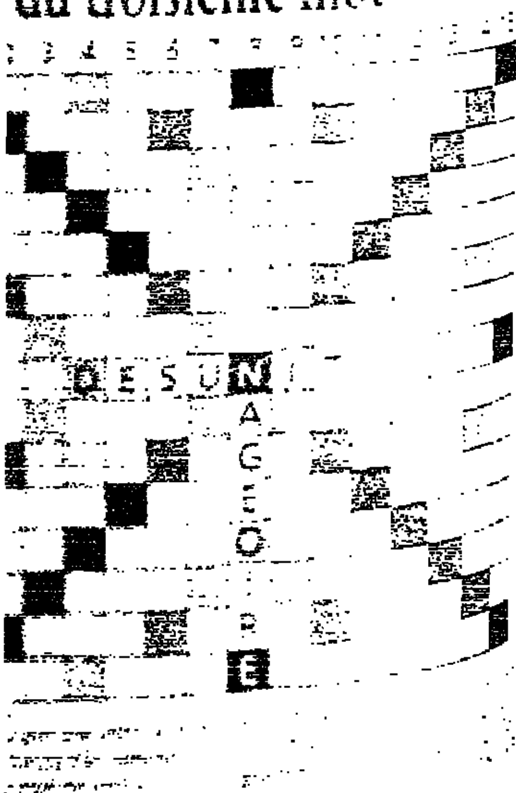
Jean-Claude Ribaut

Des melons tout sucre

Le melon est resté une éternité le Poulidor du cabas estival derrière la pêche. Depuis le début des années 90, il a raflé le titre de premier fruit consommé en été. Nous en mangeons de plus en plus (5,3 kilogrammes par an et par habitant) et avant tout au mois de juillet. Mais comment être sûr qu'un melon soit bon ? Suffit-il d'aller sur les lieux de production pour être certain d'y trouver la qualité ? Telle était en tout cas l'opinion de madame de Sévigné qui, depuis la maison de sa fille à Grignan, dans le Midi, écrivait à la fin de l'été 1694 à M. de Coulanges : *« C'est une chose étrange ; si nous voulions, par quelque bizarre fantaisie, trouver un mauvais melon, nous serions obligés de le faire venir de Paris. Il ne s'en trouve point ici. »* Bienheureuse marquise qui découvrait dans chacun de ces boulets jaunes et parfumés du sucre à satiété ! Parmi ses contemporains, rares étaient ceux qui avaient cette chance. Emile Pavillon, académicien de son état, écrivait même à propos du melon : *« Il faut en fréquenter cinquante avant d'en trouver un de bon »*, ajoutant qu'il en était de même pour les amis. Sans souscrire à tant de misanthropie, force est de constater la traîtrise de la cucurbitacée. Au nez, on peut ainsi se trouver envoûté par ce qui se révélera être, en bouche, une courge insipide. Se nourrir n'étant pas une partie de loterie, comment éviter le pire ? Bien avant d'être humé, un melon doit être observé et palpé. Contrairement à une idée couramment répandue, ce fruit n'est pas « mâle » ou « femelle ». Si, à l'opposé de son pédoncule, il porte un large cercle pigmenté, semblable à l'aréole d'un sein, ce semblant de féminité ne préjuge en rien de son goût. Allez plutôt voir de l'autre côté. La base du pédoncule est craquelée ? C'est bon signe. Une goutte de sève rouge perle au bout de ce même pédoncule ? Encore mieux. Le melon est légèrement fendu ? Ne l'écartez pas, il a juste connu la pluie à l'acmé de sa maturité et se trouve généralement gorgé de sucs. Enfin n'hésitez pas à prendre l'objet de votre convoitise en main. Le melon doit être ferme en tout point de sa surface, sauf à la base, à l'opposé du pédoncule, où une certaine mollesse est promesse de plaisir. Pour s'assurer d'un taux de sucre le plus constant possible, certains producteurs, comme ceux du Sud-Ouest qui commercialisent la marque Plaisir de Cocagne, procèdent à des tests réguliers. Tous les 500 melons, une dizaine de fruits sont prélevés et analysés pour s'assurer de la qualité du lot. Une machine à infrarouges qui évaluerait systématiquement chaque fruit est actuellement en cours d'élaboration. En attendant, si vous pensez que le sucre est peut-être ailleurs que dans le melon dit « charentais », *celui que* plus de 90 % des Français consomment, faites donc un tour chez Rose et Claude Combe. Le premier week-end d'août se tient dans leur ferme, près de Carpentras, une fête où l'on peut déguster plus de 50 variétés anciennes de melon, du cantaloup d'Alger au petit gris de Rennes en passant par le melon gravé du Var et les anciennes variétés de Cavaillon.

Guillaume Crouzet

★ Ferme de l'Oiselet à Sarrians, 2 et 3 août. Renseignements au 04-90-65-57-57.



du troisième mot

Orageux à l'ouest et au sud

L'ANTICYCLONE des Açores se replie sur l'Atlantique au profit de conditions faiblement dépressionnaires. Les orages qui ont débuté près des Pyrénées gagneront du terrain vers le Massif Central et la Bretagne mercredi.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Après une belle matinée, le temps devient lourd l'après-midi surtout près de l'Atlantique. Des averses orageuses pourront alors éclater en Bretagne et Pays de Loire. Les températures restent agréables, entre 21 et 28 degrés.

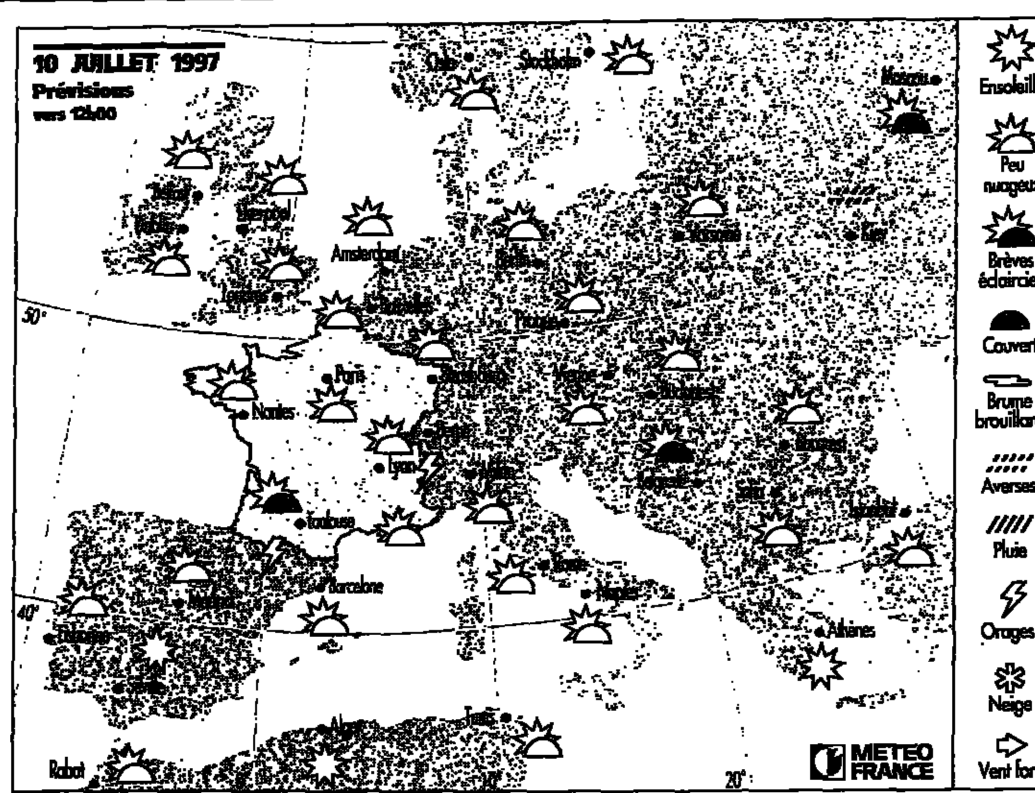
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le soleil continuera à briller malgré quelques cumulus. Les premières averses orageuses pourront se produire sur le Centre dans l'après-midi. La chaleur persiste avec 25 à 29 degrés dans l'intérieur et 20 à 25 en bord de mer.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Soleil et chaleur restent au programme malgré quelques nuages. Au meilleur de l'après-midi, il est prévu entre 25 et 28 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le temps restera assez lourd du matin au soir, et des averses orageuses se déclencheront sur le relief. Elles s'étendront au Poitou et aux Charentes en fin de journée. Il fera entre 24 et 28 degrés en général et 21 à 24 degrés près de l'Atlantique.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le ciel tournera souvent à l'orage dans l'après-midi, surtout sur l'Auvergne et les Alpes. Ces orages se limiteront souvent au relief mais risquent de déborder jusqu'en plaine en fin de journée. Le thermomètre grimpera entre 26 et 28 degrés dans les vallées.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – La journée se passera souvent sous un beau soleil sur les côtes malgré des bancs de nuages élevés. Quelques orages éclateront sur les Pyrénées-Orientales et les Cévennes. Au meilleur de la journée, on attend 26 à 30 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ETATS-UNIS.** Afin d'encourager les parents à prendre des sièges séparés pour leurs jeunes enfants, America West Airlines, la neuvième compagnie américaine, propose depuis le 4 juillet des billets à moitié prix pour les moins de deux ans sur ses destinations pour les Etats-Unis et le Canada.

■ **ALLEMAGNE.** La « Love Parade », grand rassemblement de musique techno lancée en 1989 qui attire près d'un million de jeunes dans les rues de Berlin, aura lieu pour la huitième et dernière fois le 12 juillet. Les autorités et les écologistes, qui dénonçaient les nuisances diverses, ont obtenu de l'organisateur Ralf Reiger qu'il déplace sa parade à Vienne (Autriche) ou à Zurich (Suisse).

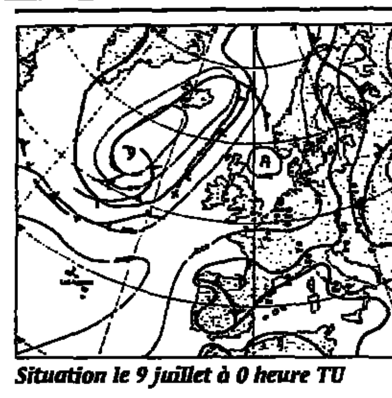
■ **CAMBODGE.** L'aéroport international de Phnom Penh, fermé depuis le début des affrontements entre les forces des deux co-premiers ministres, a rouvert mardi 8 juillet.

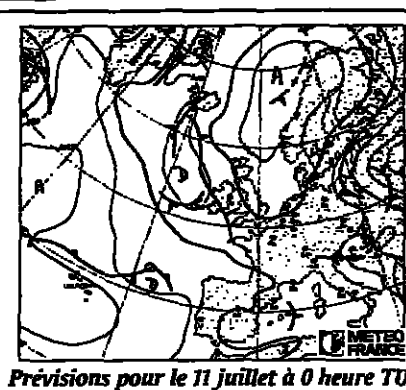
PRÉVISIONS POUR LE 10 JUILLET 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.





				PAPEETE	22/28 C	KIEV	15/22 P	VENISE	20/27 S	LE CAIRE	21/32 S
				POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	16/24 N	VIENNE	15/22 N	MARRAKECH	16/23 S
				ST-DENIS-RÉ.	17/22 C	LIVERPOOL	13/22 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	12/20 C
				EUROPE		LONDRES	12/24 N	BRASILIA	15/25 S	PRETORIA	7/18 N
				AMSTERDAM	11/23 N	LUXEMBOURG	14/23 N	BUENOS AIR.	10/12 P	RABAT	16/23 S
FRANCE métropole		NANCY	14/26 S	ATHENES	24/31 S	MADRID	18/30 N	CARACAS	25/30 N	TUNIS	22/30 N
AJACCIO	16/26 S	NANTES	16/26 S	BARCELONE	19/24 S	MILAN	20/28 N	CHICAGO	15/24 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	16/24 N	NICE	17/24 S	BELFAST	14/22 S	MOSCOU	16/22 N	LIMA	18/23 C	BANGKOK	28/35 C
BORDEAUX	17/27 N	PARIS	16/27 S	BELGRADE	15/25 N	MUNICH	12/23 S	LOS ANGELES	17/23 S	BOMBAY	27/28 P
BOURGES	15/28 S	PAU	13/24 N	BERLIN	16/23 N	NAPLES	18/29 N	MEXICO	12/26 S	DJAKARTA	24/30 S
BREST	15/21 S	PERPIGNAN	18/26 S	BERNE	12/23 N	OSLO	12/22 N	MONTREAL	12/23 S	DUBAI	30/38 S
CAEN	16/23 S	RENNES	16/26 S	BRUXELLES	11/23 N	PALMA DE M.	18/27 S	NEW YORK	22/28 S	HANOI	27/30 P
CHERBOURG	14/22 S	ST-ETIENNE	15/27 N	BUCAREST	14/28 N	PRAGUE	14/20 N	SAN FRANCIS.	13/20 S	HONGKONG	26/28 P
CLERMONT-F.	15/28 N	STRASBOURG	14/26 S	BUDAPEST	15/25 S	ROME	17/26 N	SANTIAGO/CHI	7/14 P	JERUSALEM	22/30 S
DIJON	14/26 S	TOULOUSE	16/27 N	COPENHAGUE	14/20 N	SEVILLE	16/32 S	TORONTO	14/24 S	NEW DEHLI	30/34 P
GRENOBLE	14/27 N	TOURS	15/26 N	DUBLIN	12/21 S	SOFIA	13/24 S	WASHINGTON	20/30 S	PEKIN	28/34 S
LILLE	14/25 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	14/24 N	ST-PETERSB.	12/17 P	**AFRIQUE**		SEOUL	20/25 N
LIMOGES	14/24 S	CAYENNE	23/29 N	GENEVE	16/23 N	STOCKHOLM	13/21 S	ALGER	15/28 S	SINGAPOUR	26/31 N
LYON	15/27 S	FORT-DE-FR.	26/29 S	HELSINKI	11/19 C	TENERIFE	15/21 N	DAKAR	26/28 C	SYDNEY	6/13 S
MARSEILLE	18/27 S	NOUMEA	18/21 N	ISTANBUL	21/29 N	VARSOVIE	10/19 N	KINSHASA	16/30 S	TOKYO	26/31 C


Situation le 9 juillet à 0 heure TU



Prévisions pour le 11 juillet à 0 heure TU

COMMUNICATION

Confronté au tassement de ses ventes, « Ouest-France » prépare une édition dominicale et un plan social

RENNES
de notre correspondante régionale

Bousculant ses habitudes, *Ouest-France* s'apprête à publier une édition tous les jours, dimanches et jours fériés compris. Le projet était évoqué depuis des années. Il devrait prendre réalité à l'automne, vient d'annoncer officiellement la direction au comité d'entreprise. Les quelque 800 000 acheteurs du quotidien régional auront droit, en outre, à un supplément consacré aux programmes télévisés.

Considéré comme une institution dans son berceau breton, présent dans douze départements de la Basse-Normandie aux Pays de la Loire, *Ouest-France* s'inquiète du recul de ses ventes. Certes, avec 2 446 000 lecteurs réguliers, il reste le premier quotidien français. Mais le journal est passé de 797 091 exemplaires en 1995 à 785 254 l'année suivante. Malgré des recettes publicitaires en progression, le résultat net du quotidien n'est que de 10 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 1,65 milliard. Pour la direction, ce tassement est dû à deux augmentations de prix en deux ans.

« Pour maintenir notre potentiel de lecteurs, il faut imaginer des produits nouveaux. Seuls La Nouvelle République du Centre *et nous n'avions pas de supplément*, note Michel Nozière, directeur général, arrivé au cours de l'hiver des *Dernières Nouvelles d'Alsace. Nous allons nous appliquer aussi à éviter toute fuite en avant sur les prix. Tout le monde ne pourra pas rester aussi sage dans notre périmètre. »*

Ouest-France coûte actuellement 4,40 francs ; son concurrent, *Le Télégramme*, 4,50 francs. A l'ouest de la Bretagne, *Le Télégramme* diffuse 197 104 exemplaires six jours par semaine, mais il a progressé en 1996 pour la troisième année consécutive, vient d'augmenter ses capacités d'impression en couleur et a lancé une dix-septième édition locale cet hiver. Et le quotidien basé dans le Finistère offre, lui, une édition les jours fériés, un magazine culturel et un supplément télé réalisé par le groupe Hersant. *Ouest-France* pourrait distribuer le même produit, à moins qu'il ne choisisse l'hebdomadaire TV d'Hachette. Ce futur supplément devrait pouvoir recevoir des pages publicitaires régionales. La décision doit être arrêtée d'ici le 20 juillet, *« sans état d'âme »*, selon M. Nozière. Concurrent, à Nantes, de *Presse-Océan*, quotidien rattaché au groupe Hersant et qui vient de faire l'objet d'une restructuration en même temps que deux autres titres que le groupe possède dans cette région, *Le Courrier de l'Ouest* et *Le Maine libre* (*Le Monde* du 4 juillet), *Ouest-France* pourrait concurrencer l'édition « Ouest » du *Journal du dimanche*.

PRUDENCE SYNDICALE

Pour l'heure, le numéro du septième jour reste mystérieux. Tout juste apprend-on qu'il aura une connotation magazine et ne se déclinera pas en une quarantaine d'éditions locales comme le reste de la semaine. M. Nozière lâche, en outre, que la direction *« regarde »* aussi le supplément hebdomadaire féminin d'Hachette – *Fémina* – lancé récemment dans le sud de la France avec *Le Provençal* devenu *La Provence*, et en Ile-de-France avec le *Journal du dimanche*, et que le groupe Hachette propose aux autres quotidiens. *« Il n'entre pas dans notre stratégie du moment »*, précise toutefois Michel Nozière.

Outre l'arrivée de nouveaux produits et la multiplication de cahiers spéciaux à dominante publicitaire (emplois, logement, habitat, etc.), la stratégie de redressement du quotidien régional passe par la baisse de ses charges de production. La direction annonce un plan social ouvert aux préretraités, âgés de cinquante-cinq ans au moins, sur la base du volontariat. Mais comment faire plus avec moins de monde ? Le directeur général parle de *« modernisation supplémentaire »*, de probables titularisations parmi les nombreux vacataires de l'entreprise, et de *« négociations avec les partenaires sociaux »*.

Faute d'informations précises sur les évolutions qui se préparent, ces derniers font preuve de modération dans leurs réactions. Dans un communiqué interne, l'intersyndicale CGT-CFDT-CGC-SNJ s'interroge sur la possibilité, pour la direction, d'*« embaucher pendant le plan FNE »*. *« C'est un bouleversement qui s'annonce dans la vie de l'entreprise »*, notent les représentants syndicaux, en appelant *« chaque salarié à faire preuve de la plus grande vigilance »*. Au sein de la rédaction, la création d'une édition du dimanche est plutôt bien accueillie. Certains remarquent néanmoins que cette démarche repose essentiellement sur une stratégie économique, *sans ouvrir de débat sur le contenu du journal.*

Martine Valo

Accord entre M 6 et les professionnels du cinéma

LE BLIC (Bureau de liaison des industries cinématographiques) et la société civile des Auteurs réalisateurs producteurs (ARP) ont signé le 2 juillet un accord avec M 6 fixant à 85 % les obligations de production de la chaîne présidée par Jean Drucker. Depuis sa création en 1991, M 6 Films, filiale cinéma de la chaîne, coproduit plus d'une dizaine de films par an. Les négociations continuent avec TF 1, pour obtenir soit un pourcentage équivalent, soit un accord à 75 % (comme avec Canal Plus), mais avec une accélération du paiement par la chaîne. Face à la mauvaise volonté de leur interlocuteur, les professionnels du cinéma menacent de recourir à un arbitrage gouvernemental auprès de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, qui s'est déclarée favorable à leur position (*Le Monde* du 2 juillet).

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : Jean Mino revient à la Cinquième comme directeur général adjoint**, chargé des programmes et de l'antenne. Entré à l'ORTF en 1967, Jean Mino a successivement collaboré à Antenne 2, M 6, La Cinq, TF 1 et France 3. Entre 1994 et 1996, il avait déjà occupé à La Cinquième le poste auquel Jérôme Clément, PDG de la chaîne, vient de le nommer.

■ **La chaîne locale TV 8 Mont-Blanc a annoncé, jeudi 3 juillet, l'arrêt de ses émissions** le 31 juillet, à cause d'importantes difficultés financières (*Le Monde* du 18 février). Lancée en 1989, TV 8 Mont-Blanc, diffusée sur la Savoie, la Haute-Savoie et Genève, accuse un déficit cumulé sur trois ans de 34,7 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 13,2 millions de francs en 1996.

■ **PUBLICITÉ : Gérard Unger, vice-président de Publicis Communication, est nommé président de Métrobus** (régie d'affichage de la RATP) en remplacement de Jean-François Meaudre, et vice-président de Médiavision (régie cinéma) au côté de Roger Hatchuel. Cette nomination fait suite au rachat par Publicis des parts détenues par Havas dans ces sociétés (*Le Monde* daté 6-7 juillet).

■ **Havas Advertising, premier groupe publicitaire français**, a créé Euro RSCG Expresso, une agence dédiée aux PME pour des budgets de communication inférieurs à 10 millions de francs.

Le conflit se durcit entre le Livre-CGT et la direction des NMPP

Manifestation jeudi à Montpellier, où « Le Midi libre » ne paraît plus depuis quinze jours

LE CONFLIT entre les ouvriers du Livre-CGT et la direction des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) s'accentue, tandis que la Fédération du Livre (Filpac) organise une manifestation, jeudi 10 juillet à Montpellier, où *Le Midi libre* est absent des kiosques depuis quinze jours. Le comité intersyndical du Livre parisien a déclenché, lundi 7 juillet, un arrêt de travail de vingt-quatre heures qui a entraîné la non-parution des quotidiens nationaux mardi. Plusieurs quotidiens ont néanmoins réalisé des éditions électroniques diffusées sur Internet. Celle du *Monde* était également accessible sur Minitel. Le Syndicat de la presse parisienne (SPP) a estimé que *« cette grève honteuse témoigne, soit d'une ignorance totale de la situation de la presse quotidienne nationale, soit d'un corporatisme suicidaire »*.

« Nous demandons l'ouverture de véritables négociations », a expliqué le secrétaire général du comité intersyndical du Livre parisien, Daniel Légerot, lors d'une conférence de presse. La CGT veut amplifier son mouvement, qui dure depuis trois semaines, en perturbant la distribution des magazines. La parution de l'hebdomadaire hyppique du groupe Hachette, *Week-end*, devrait être affectée. Une opération-commando a été organisée mardi soir, dans une usine de brochage de Corbeil et 250 000 exemplaires ont été détruits. Plusieurs plaintes ont été déposées à la suite de diverses actions de ce type, souvent violentes, menées depuis le début du conflit.

UNITÉ RETROUVÉE

La direction des NMPP a décidé de modifier l'organisation du travail dans les centres de tri et d'expédition de Rungis et de Saint-Denis, pour tirer les conséquences de la baisse du nombre de dépositaires. Ces derniers, qui reçoivent les journaux des NMPP et les livrent aux kiosques, sont passés de 1 640 à 417 entre 1993 et 1997. Les salariés s'opposent à la mise en place d'une équipe unique, qui devait commencer le 7 juillet. Les ouvriers de Rungis et de Saint-Denis se sont mis en grève, lundi. Les NMPP ont cependant mis en place depuis une semaine un plan de secours qui permet de distribuer la grande majorité des publications.

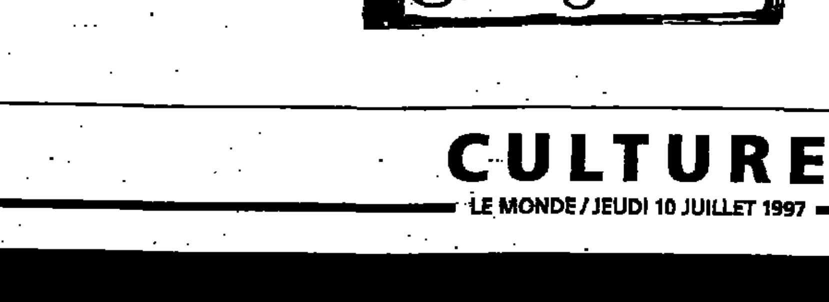
La direction des NMPP rappelle que *« la réforme contestée ne comporte ni licenciement ni changement de statut. Sa seule conséquence concrète est un changement d'horaire pour 200 ouvriers qui gagnent en moyenne 250 000 francs bruts par an, travaillent moins de trente-cinq heures par semaine et bénéficient de huit ou neuf semaines de congés payés »*. Cette réforme était prévue par le plan de modernisation des NMPP, signé en 1993 par la CGT et confirmé par une minute de discussion du 9 janvier. Cette mise en place a déjà été reportée deux fois, *« dans un esprit de conciliation »*, souligne les NMPP, alors que *« chaque mois de retard pénalise l'entreprise de 2 millions de francs »*.

La CGT demande un nouveau délai jusqu'au mois d'octobre. Lors d'une rencontre avec des représentants syndicaux, le directeur général des NMPP, Yves Sabouret, tout en refusant de revenir sur la date du 7 juillet, avait fait des propositions, jugées *« positives »* par une partie de la délégation. Il s'engageait à maintenir la charge de travail *dans les deux centres et proposait* des compensations financières. Pour la CGT, *« la direction a persisté dans son blocage alors même qu'elle se prétend ouverte au dialogue. En s'enfermant dans la date du 7 juillet, véritable diktat, elle porte la lourde responsabilité du développement du conflit »*. L'arrêt du 8 juillet a permis au comité intersyndical d'afficher une unité qu'il n'avait pas connue depuis longtemps.

La Fédération du Livre (Filpac-CGT) a apporté son soutien aux salariés des NMPP, comme à ceux d'autres entreprises qui *« rencontrent la résistance d'un patronat vindicatif et agressif »*. La Filpac soutient également *« la décision de continuer la grève au* Midi libre » et *« l'appel à des arrêts de travail dans les journaux de l'Ouest du groupe Hersant »*, qui sont engagés dans une vaste restructuration.

Alain Salles

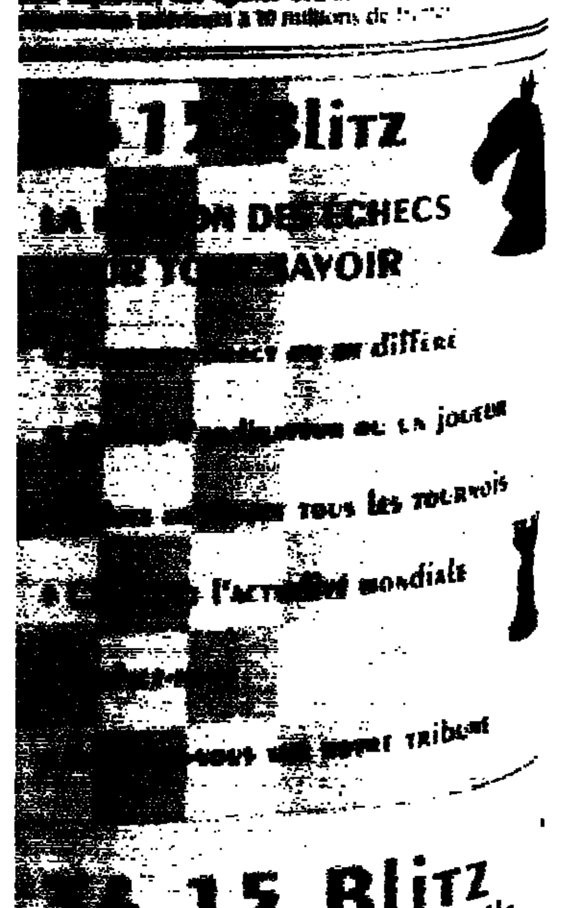




LE CARNET DU VOYAGEUR



cord entre M 6
les professionnels du ciném



L'ÉTÉ FESTIVAL

D'un côté, Schwarzie déboule en France sur d'innombrables écrans déguisé en Mister Freeze, un super-héros transforme ses ennemis en blocs de glace. Ça, c'est *Batman et Robin*. Et pendant ce temps-là, à La Rochelle, chef-lieu de la Charente-Maritime, le Festival annuel de cinéma se bat pour survivre. Cette excellente manifestation est menacée par la disparition annoncée des salles du centre-ville au profit du multiplexe de banlieue. A Châteauvallon aussi, la partie est serrée. Le Festival danse, qu'on craignait moribond après l'offensive de la mairie Front national de Toulon et le licenciement de Gérard Paquet, a débuté malgré tout grâce à l'énergie de l'équipe en place. A Vienne, le jazz est roi. Et à la Sainte-Chapelle, à Paris, les concerts sont enfilés à la chaîne avec une constance admirable. Le public, lui, est ravi.

LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU

Jazz à Vienne

Dans une galerie humide du Théâtre antique de Vienne, un groupe d'amis plaisante. Ils sont musiciens, et non des moindres : autour d'Eric Clapton au centre sur la photo, Joe Sample (claviers), Marcus Miller (basse), Steve Gadd (batterie) et David Sanborn (anches) joueront quelques heures plus tard devant un public de huit mille personnes



Grégory La Cava fait hurler La Rochelle et Hollywood

La Rochelle/Cinéma. Après le vingt-cinquième anniversaire du Festival, les organisateurs s'interrogent sur l'avenir d'une manifestation hors mode

Y AURA-T-IL un vingt-sixième Festival du film à La Rochelle ? La question a plané pendant toute la durée d'une manifestation qui fêtait son quart de siècle avec modestie, fidèle à sa vocation d'honorer les cinématographies du monde entier en dehors des modes et au mépris du schmilblick qui fait courir les médias.

« Commémorer, c'est souvent enterrer », se méfiait son responsable Jean-Loup Passek, qui doit aujourd'hui affronter un danger sournois : la menace d'une fermeture des salles situées sur le port, indispensables partenaires des différentes sélections et rétrospectives. Malgré les paroles apaisantes de Michel Crépeau, maire de La Rochelle, qui a révélé qu'une solution était à l'étude avec la complicité du CNC, le dilemme de Passek (d'un côté, ne pas accepter de saboter le rituel en le transplantant en partie dans les salles du multiplexe situé à 2 kilomètres du centre-ville, de l'autre, ne pas priver la cité de son Festival) est resté en suspens. La richesse de la programmation a prouvé une fois encore l'importance de ce rendez-vous annuel, qui permet de découvrir des auteurs dont on n'avait pu voir les films nulle part ailleurs en France. C'est le cas de Segundo de Chomon, pionnier du cinéma primitif en Catalogne, de Tomu Uchida, dont les Parisiens vont pouvoir découvrir les œuvres méconnues à la rétrospective du cinéma japonais du Centre Pompidou à partir de cette semaine. Et de Gregory La Cava (programmé à la Cinémathèque française début septembre), qui se révèle être une figure majeure du cinéma hollywoodien des années 30-40.

Fils d'un immigré italien, joueur de violon, passionné de linguistique et... fabricant de chaussures, cet homme-là (1892-1952) avait commencé une carrière de boxeur (surnom : Kid McVey), interrompue par une blessure à la main droite, avant de se tourner vers le dessin, puis le dessin animé dans un studio fondé par Randoplh Hearst. Adepte du gag cinglant, il se lance en 1921 dans la comédie burlesque et, dédaignant le lancer de tartes à la crème ou la poursuite frénétique à la Mack Sennett, il s'acoquine avec l'invivable W. C. Fields. *« Il fallait les voir tous les deux jouer au ping-pong*, raconte Frank Capra. *Mon Dieu ! Ils étaient capables d'inventer des barbarismes atroces pour s'insulter. »* Les deux clowns du comique furibard, s'y entendant l'un comme l'autre à affirmer que *« quelqu'un qui hait les enfants et les chiens ne peut être entièrement mauvais »*, avaient une maîtresse commune : la dive bouteille. Et la même réputation de fieffés colériques. La Cava, dit « Mister No », à cause de sa propension à refuser de se soumettre à la loi des studios, est capable, au gré de ses impulsions, de frapper son meilleur ami, de défier la hiérarchie de l'establishment hollywoodien et de transformer un lieu de tournage en un délicieux chaos.

C'est son talent. *« Le météore La Cava*, dit encore Capra, *était partisan extrémiste d'inventer les scènes sur le plateau. Doté d'une intelligence agile et fertile, il affirmait être capable de faire des films sans scénarios. Le problème était que, sans scénarios, les chefs des studios ne pouvaient pas calculer avec précision les budgets. »*

UN JEU EXPLOSIF

Mais sa méthode (écrire les scènes au jour le jour, improviser les dialogues au dernier moment, faire croire aux comédiens qu'ils n'avaient qu'une seule prise pour s'exprimer) donne des résultats épatants, un jeu spontané, explosif, sans trucs. La patte La Cava est faite de jubilatoire férocité, de répliques assassines, de sous-entendus grivois (une prise en compte de la sexualité et des aventures extraconjugales, fort osée pour l'époque), de contrepoints sonores ironiques (un sifflement de train facétieux pendant une scène où une femme s'abandonne dans les bras d'un séducteur), d'ellipses brutales. Souvent comparé à Preston Sturges, à Leo McCarey ou à Frank Capra, il évoque aussi Ernst Lubitsch, son art subversif de partager un pyjama à deux. L'ancien *cartooniste s'amuse à transformer* ses acteurs en animaux (Mischa Auer mimant le gorille, Walter Connolly traité de gros phoque) et ponctue ses scènes les plus trépidantes de jouissives onomatopées, cri de hyène, hululement, gloussement, ricanement. La comédie humaine le ravit quand le dialogue crépite et quand les arlequins du jeu verbal dansent la gigue.

Ces duellistes du bon mot, matamores ralliés à l'humour noir comme politesse d'un désespoir, sont des femmes, essentiellement. Constance Bennett, Claudette Colbert, Carole Lombard, Katharine Hepburn, Ginger Rogers, Irene Dunne : les reines de la *screwball comedy* s'épanouissent chez lui dans la boutade pince-sans-rire, la vanne sardonique, la dérision et l'autodérision, piquées par on ne sait quel démon de la revanche, indomptables, entêtées, euphoriques dans leur frénésie à accomplir leurs desseins. Elles surmontent ce que La Cava nomme, du titre de l'un de ses films, leur *« unfinished business »*, cette plaie affective que chacun cache en soi, cette cicatrice intime, cette blessure qui teinte l'amour de haine et dont souffrent même les psychiatres (*Mondes privés* est sans doute l'un des premiers films hollywoodiens à scénariser les névroses des pensionnaires d'asile et de leurs médecins). Elles vivent leur vie, et La Cava se délecte de la façon dont elles la gagnent, donnent aux hommes des leçons d'énergie et de refus de la fatalité.

UN MONDE DE DÉCLASSÉS

Dépeinte sur le ton de l'humour cru, cette *« struggle for life »* se déroule sous la Dépression, dans un monde de déclassés, où vagabonds, chômeurs, prostituées et sans-abri sont confrontés aux nababs, fils à papas, arrogantes héritières. Patrons et secrétaires, nantis et clochards sont plongés par La Cava dans le même décor : celui, ô combien théâtral !, des oisifs et des égocentriques, avec ses escaliers monumentaux. La déprime y guette les capitalistes comme les filles du peuple, d'ailleurs *« les riches, ce sont des pauvres qui ont de l'argent »*. Schéma préféré : le milliardaire voit son quotidien transformé par une créature de la rue. Le PDG plébéien de *La Fille de la Ve Avenue* héberge chez lui une affamée qui va remettre toute sa famille de cinglés sur les rails ; le directeur d'un grand magasin épouse son assistante qui transfigure son sinistre foyer (*Mon mari le patron*). Surtout : dans *Mon homme Godfrey* (l'un de ses meilleurs films), un « homme oublié », victime de la crise, trouvé dans un bidonville, devient majordome d'une tribu de mondains et agissant comme le visiteur du *Theorème* de Pasolini, les revèle chacun à eux-mêmes. *Pension d'artistes* (un régal, plus accompli encore que le *Women* de George Cukor) traque les désespoirs et les rosseries d'une horde de jeunes aspirantes aux métiers du spectacle, à la merci d'impresarios cyniques. Tout cela tambour battant, avec l'esprit qui sied aux insolents lucides.

Jean-Luc Douin

Segundo de Chomon : le magicien espagnol

COMME L'AUTEUR du *Voyage dans la Lune*, Segundo de Chomon (1871-1929) a souvent puisé son inspiration dans le monde de l'illusionnisme et de la prestidigitation. Il n'en fallait pas plus pour qu'on voie en lui le Méliès espagnol. Cela dit, le rapprochement ne rend que plus sensibles les différences. Si Méliès est poète, de Chomon apparaît avant tout comme un technicien de l'illusion. Le souci poétique ne semble pas chez lui dominant, et, lorsqu'il filme un prestidigitateur (*Le Roi des dollars*), son point de vue est plus documentaire que générateur de féerie : gros plan de main assez ingrat, suivi d'un gros plan, franchement hideux, de bouche vomissant des pièces de monnaie.

TRUCAGE RÉPÉTÉ

Nous sommes au-delà du bricolage artisanal, avec ce que cela implique d'approximation, de gaucherie touchante, toutes choses qui ravissent chez Méliès. Nous abordons le domaine de l'efficacité technique. Parfaitement mis au point, le trucage est répété, à la limite de l'insistance, avec des variations parfois à peine perceptibles, comme si l'auteur voulait que nous soyons bien convaincus que « ça marche ».

Spectacle plus euphorique que producteur de rêve, où la fantaisie s'efface derrière la virtuosité, et la naïveté derrière l'élégance. Ces films ont la grâce de la prouesse athlétique, et ce n'est pas un hasard si deux des plus réussis ont pour titres *Equilibristes japonais* et *Ki-Ri-Ki, acrobates japonais*. Filmés « à plat », les corps se redressent par un simple effet d'optique, et il en résulte un ballet aérien. Nous sommes proches de la chorégraphie, si présente dans plus d'une œuvre de de Chomon : *La Boîte à cigares*, *Les Roses magiques*, *Les Glaces merveilleuses*. L'apparence devient la seule matière du film, et l'impossible prend le visage de l'évidence. Le papillon et la cape du magicien, derrière laquelle s'opèrent les métamorphoses instantanées, sont les deux figures récurrentes de l'univers de de Chomon, également précurseur étonnant dans les domains de la couleur (*Satan s'amuse*), de l'animation image par image (*Le Théâtre de Bob*), et de l'utilisation de la pâte à modeler (*Sculpteurs modernes*). On notera enfin que Jean Vigo *reprendra très exactement*, dans *Taris ou la natation*, la technique d'inversion même du *Plongeur fantastique*.

Christian Zimmer

Tomu Uchida : l'élève insoumis de Mizoguchi

CONSIDÉRÉ au Japon comme l'un des pères du cinéma national, Tomu Uchida (1898-1970) aura vu son œuvre occultée chez nous par la gloire de Mizoguchi, dont il fut l'acteur, puis l'assistant. Il doit l'essentiel de sa notoriété aux *jidai-geki* qu'il tourna dans les années soixante : des films historiques, souvent adaptés de romans mythiques de la littérature populaire.

Fresques martiales et flamboyantes, vouées à un samouraï dément (*Le Passage du grand Bouddha*) ou à un trop candide « elephant man », un riche directeur d'entreprise grugé par une *geisha* (*Meurtre à Yoshiwara*), ces splendides mélodrames en cinémascope s'affichent comme d'éblouissantes réussites dans un domaine où Mizoguchi s'était imposé comme le maître.

FAN DE VICTOR HUGO

Tout aussi stupéfiants : *Le Policier* (1933), un film muet retraçant les exploits professionnels et les états d'âme d'un agent des forces de l'ordre, et *Le Détroit de la faim* (1964), une épopée à la Jean Valjean (Uchida admirait tant Victor Hugo qu'il signa une adaptation des *Misérables*, précisemment intitulée *Jean Valjean*) avec crimes crapuleux en plein typhon, jeune prostituée hantée par une passion, détectives acharnés et descriptions inhabituelles des « quartiers des plaisirs ».

Ces deux films illustrent le goût d'Uchida pour l'expressionnisme, de soudaines bouffées de lyrisme, ainsi que les rapports tendus qu'il eut avec la censure, qui l'empêcha par ailleurs d'adapter *L'Oiseau bleu* d'après Maurice Maeterlinck, et paralysa le tournage d'une très belle fresque sociale, *La Terre*. Produit par le ministère de l'intérieur et destiné à glorifier l'efficacité de la police, *Le Policier* fut évidemment l'objet d'un redressement idéologique, et *Le Détroit de la faim* fut achevé au prix d'un bras de fer avec le studio Toei.

Pilier de la satire sociale, acquis à la cause prolétarienne, Uchida était un insoumis qui, après avoir été fait prisonnier par les Chinois en Mandchourie en 1945, avait choisi volontairement de rester en terre ennemie après la fin du conflit : pendant huit ans, il fit bénéficier les Chinois de ses conseils techniques et contribua ainsi à la naissance du cinéma révolutionnaire.

J.-L. D

A L'AFFICHE

Ko-Mix Festival
En trois épisodes, l'un des rares festivals techno de l'été. Deux soirées, les 11 (avec Mighty Bop, Julius Papp et Apollo Funk) et 13 juillet (avec Layo Paskin etr Matthew B) célèbreront « l'esprit club » à l'An-Fer de Dijon, quand celle du 12 accueillera, à Langres, en plein air, fort du Cognelot, une vingtaine des DJ phares du moment. Entre autres : Carl Craig, Baby Ford, DJ Cam...
L'An-Fer, 8, rue Marceau, 21000 Dijon. Les 11 et 13 juillet. Tél. : 03-80-71-32-44. 160 F. Fort de Cognelot, Langres. Le 12 juillet. 180 F.

Photographie au présent
La Bibliothèque nationale de France (BNF) acquiert, chaque année, sur le principe du don et du dépôt légal, des photographies contemporaines. Plus d'une centaine de trente-huit artistes ont rejoint, en 1996, une collection riche de 100 000 œuvres : Salgado, Basilico, Giacomelli, Rousse... On peut les découvrir à la galerie de Tolbiac.
BNF, Galerie d'exposition de Tolbiac, quai François-Mauriac, 75013, Paris. Tél. : 01-53-79-59-59. Jusqu'au 31 août.

Guérilla
Didier Pazery et Geraldine Faes ont enquêté, sous la forme du photo-journalisme sur ce que peut être la guerre aujourd'hui, par le biais de l'Historial de la Grande Guerre. Jusqu'au 24 août 1997.
Château de Péronne.80201 Péronne. Tél. : 03-22-83-14-18.

ET SUR INTERNET
★ **Découvrez le journal des Festivals, nos photos et reportages : www. lemonde.fr/festivals**

Le syndrome de la Joconde

Les Solistes de France jouent Vivaldi à la Sainte-Chapelle

ON APPELLE communément *« syndrome de la Joconde »* un phénomène d'épuisement visuel qui, bien au-delà du déjà-vu, saisit l'amateur devant un chef-d'œuvre dont il connaît en théorie la grâce, mais dont une excessive familiarité a gommé toute expressivité. Dans la langue populaire des festivals, on l'appelle aussi « barbecue », par référence aux cages bleuâtres dans lesquelles viennent se brûler les moustiques. Le « syndrome de la Joconde » concerne aussi bien la peinture que la musique et l'architecture. On jouait justement lundi 7 juillet, comme la veille et comme le lendemain, *Les Quatre Saisons* de Vivaldi, l'un des chefs-d'œuvre les plus rudement frappés par ledit syndrôme. Et où cela, s'il vous plaît ? A la Sainte-Chapelle, la Joconde de l'île de la Cité. La Sainte-Chapelle est elle-même un étrange archétype architectural. Elle est si bien enfermée dans le Palais de justice que seuls les voyageurs familiarisés avec les contrôles des aéroports peuvent y parvenir sans s'étonner des barrages de police.

Mais l'essentiel est son appartenance au monde éthéré de Viollet-le-Duc, le célèbre restaurateur qui a remis sur pied ce chef-d'œuvre du gothique. Et qui l'a si bien peint d'ors et de rubans, si bien empli d'objets qui rappelent, davantage que l'architecture, les boîtes à cigares chères au XIX[e] siècle ou les dessous de plat à musique, que seuls les voûtes et les vitraux bleutés permettent de s'échapper. Vivaldi aidant, de ce piège à moustiques.

La Sainte-Chapelle est, avec sa voisine la Conciergerie, le lieu d'une sorte de festival perpétuel. On y joue et rejoue Vivaldi, Albinoni, Bach ou Mozart, en formation restreinte, ce qui permet de garder une certaine clarté aux œuvres malgré le caractère moyennement acoustique des vitraux. Lundi, les Solistes de France tentaient une excursion sauvage sur les terres de Bottesini et de Corelli, faisant intervenir mandolines et violes d'amour, deux instruments propres à exalter l'esprit du temps et à adoucir les effets du syndrome.

Car les musiciens peuvent être remarquables, passionnés comme le sont les Solistes de France, rien n'y fait : *Les Quatre Saisons* restent ce qu'elles sont devenues, un bruit un peu trop familier, comme *La Truite* de Schubert ou la *Neuvième* de Beethoven, finissant par se retrouver sur les bancs de l'*Adagio* d'Albinoni, un « must festivalier », ou pire : martyrisés comme le « choeur des Esclaves », arraché encore vivant du corps d'*Aïda* pour servir aux cérémonies les plus sombres.

Le public, ici, est plus simple. Il est ravi. Il applaudit comme en place de Grève. Les musiciens du petit orchestre virtuose qui nous joue de temps à autre des tours de cabaret se présentent un à un, a manifestement pris le parti, ce qui relève aussi de la virtuosité la plus pure, de supporter stoïquement les effets indésirables du syndrome. Il joue pour un public hétérogène, plus touristique que mélomane, mais, comme pour garantir la fraîcheur du produit servi, ils jouent d'abord pour leur propre plaisir, renouvelant chaque soir leur interprétation. On en oublie la Joconde.

La claveciniste, Sylvie Pecot-Douatte, fait partie des musiciens enthousiastes qui se reposent de leur instrument en explorant l'histoire de leur art. Au hasard des partitions, elle a découvert du côté de la Conciergerie qu'un Alsacien prénommé Jean-Frédéric, avait été guillotiné, ce que n'auraient légitimé ni l'œuvre de ce compositeur strasbourgeois, un moment professeur de Mozart, ni de fugaces enthousisames révolutionnaires. La claveciniste fait resurgir des sonates, des textes disparus du clavecin tardif. Dans son va-et-vient entre la Sainte-Chapelle et la Conciergerie, elle prend ainsi l'allure mystérieuse d'une justicière vénitienne. Vivaldi y trouve son compte.

Les « Quatre Saisons » sont devenues un bruit un peu trop familier, comme « La Truite » de Schubert ou la « Neuvième » de Beethoven

Frédéric Edelmann

HORS CHAMP

■ Le pianiste **Herbie Hancock** a obtenu le prix **Miles-Davis**, créé il y a trois ans dans le cadre du Festival de jazz de Montréal pour souligner la contribution d'un artiste au renouvellement du jazz. Récemment élu « meilleur festival de jazz au monde » par les lecteurs de la revue américaine spécialisée *Jazz Times*, le festival a attiré cette année près de 1,4 million de personnes, le taux de remplissage des concerts payants s'élevant à 80 %. **Dee Dee Bridgewater, Marianne Faithfull et Tony Bennett**, l'accordéoniste **Richard Galliano**, le tromboniste **Ray Anderson**, le guitariste **Pat Metheny** ont été les têtes d'affiche les plus recherchées.


CLAUDE DANTENY

■ Premier dossier chaud en matière de cinéma pour **Catherine Trautmann**, qui déclarait récemment qu'elle ne serait pas *« le ministre de la censure »* (*Le Monde* du 2 juillet) : la proposition de classement X du film américain *Hustler White*, de **Bruce LaBruce et Rick Castro**, par la commission de contrôle. Déjà présentée par de nombreux festivals, cette plongée réaliste et ironique dans le monde de la prostitution gay à Los Angeles était destinée aux salles d'art et d'essai. Un tel classement la confinerait aux circuits du porno. En attendant la décision finale, qui revient à M[me] Trautmann, son prédécesseur et camarade de parti, **Jack Lang**, a publié un communiqué réclamant l'autorisation du film, au nom de *« la liberté de création et de diffusion »*.

■ Il y a cinq ans, l'acteur de cinéma le plus employé était sans contestation possible le Britannique **Michael Caine**, qui succédait à l'Américain **Gene Hackman**. Selon Associated Press, il est désormais détrôné par **Rod Steiger**, âgé de soixante-douze ans, qui avait dû interrompre sa carrière pendant huit ans en raison d'une grave dépression nerveuse. Il est à l'affiche de deux films déjà sortis cette année aux Etats-Unis, *Shiloh* et *Truth or Consequences*. On le verra bientôt dans *Incognito*. En 1997, Rod Steiger a déjà tourné *The Kid* et *Animals*, avec **Tim Roth et John Turturro**. Ce mois-ci, il tourne *Revenant*, portrait d'un chasseur de vampire allemand. Il enchaînera avec *The Flying Dutchman*, film d'horreur gothique.


STILLS

Un nouveau rapport de forces émerge à Châteauvallon

Châteauvallon/Danse. Alors que s'ouvre le Festival 1997, la réintégration de Gérard Paquet paraît désormais délicate, quelle que soit l'issue des procédures judiciaires en cours

LE 5 JUILLET, à 21 heures, le coup d'envoi du Festival de Châteauvallon a bien eu lieu. Tout au long de l'après-midi, une seule interrogation préoccupait l'équipe : y aura-t-il du monde ? Vers 20 heures, elle était rassurée : le restaurant était plein à craquer. Les Toulonnais sont là, certains arborant le tee-shirt sur lequel est inscrit « Toulon, la culture en danger ». Au programme de la soirée : du jiuta-mai, une danse savante, née à Osaka et à Kyoto, au XVII[e] siècle avec sur scène Suzushi Hanayagi, collaboratrice de Bob Wilson et qui a reçu dans son pays le titre de Trésor National vivant. Sa présence pour cette soirée inaugurale prouvait qu'à Châteauvallon, contrairement aux rumeurs, on ne fait pas que du hip hop...

Deux ans de procédures judiciaires, opposant le maire Front national de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier, à Gérard Paquet, directeur-fondateur de Châteauvallon, paraissaient avoir eu raison de la manifestation. Mais début mai, la décision de M[e] Henri Nespoulous, administrateur provisoire de Châteauvallon depuis le 15 octobre 1996, d'accepter de signer certains contrats des compagnies retenues par Gérard Paquet, avant son licenciement, faisaient naître l'espoir. Dans le cadre de l'Année du Japon, l'ex-directeur de Châteauvallon avait organisé un grand bouquet nippon. Des cinq compagnies prévues-dont celles de Susan Buirge, et de Tara Humara-seuls les projets du jiuta-mai de Suzushi Hanayagi, et du buto des Sankai Juku ont survécu. Mais la tenue du festival était confirmée, ce qui provoqua, à l'époque, surprise et incrédulité (*Le Monde* du 19 mai 1997).

SOLIDITÉ DE L'ÉQUIPE

« Le potentiel artistique et culturel de Châteauvallon est intact. Il faut maintenant que les énergies se libèrent, dit maintenant Nicole Jarrié, secrétaire générale du lieu. *M. Nespoulous est un homme civilisé mais impitoyable qui déteste les écarts de langage, le moindre manquement à la règle.»* Ce festival 97 apporte la preuve de la solidité de l'équipe de Châteauvallon, jusqu'à présent toujours effacée derrière la personnalité de Paquet : elle a travaillé et bataillé d'arrache-pied. Sans rien dire. Sans faire de vagues. Carole Rambaud, responsable des opérations hip-hop, et conseillère artistique, a eu, elle aussi, son role à jouer. Elle sait, comme Nicole Jarrié, qu'il faut désormais prendre la parole pour affirmer la réalité d'un lieu qu'elles connnaissent mieux que quiconque.

Nicole Jarrié se félicite des embauches, signées par M[e] Nespoulous, de deux jardiniers pour continuer à mettre en place le projet du paysagiste Gilles Clément, et du contrat établi au profit d'une élève de ce dernier, Nathalie Guillaumont. *« Ce projet de jardin est primordial. On voit déja de plus en plus de gens venir se promener sur le site. Il faut aussi qu'ils partagent la vie culturelle de Châteauvallon »*, explique-t-elle. Elle a su négocier avec Nespoulous, tout en restant au plus près de la pensée artistique de Gérard Paquet. Un travail tout en diplomatie.

Ne pouvant être là tous les jours, l'administrateur a nommé pour les trois mois d'été, un « sapiteur », Philippe Vidal, chargé de contrôler le bon déroulement des événements. Ce dernier, metteur en scène marseillais, affirme qu'il n'est pas prétendant à la succession de Paquet. *« Je ne suis pas compétent, même si j'ai dirigé le centre culturel de La Ciotat de 1989 à 1995. Je ne connais rien à la danse. Je n'ai de contacts qu'avec l'administration. »* Dont acte. Et Nicole Jarrié d'ajouter : *« S'il y a un boss à Châteauvallon : c'est moi. »* Ceux qui croyaient que la gauche, arrivant au pouvoir, réintégrerait Gérard Paquet en un grand geste symbolique, connaissaient mal l'affaire, et les forces en présence.

Au cabinet de Catherine Trautmann, nouveau ministre de la culture, Frédéric Scanvic, son directeur-adjoint, est en charge du dossier : *« Le tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence a validé la nomination de M[e] Nespoulous, il a donc toutes les compétences pour diriger*, explique-t-il. *Gérard Paquet et nous-mêmes, le ministère, en tant que membre du conseil d'administration, et financeur de Châteauvallon avec les collectivités locales, avons fait appel de cette décision. L'affaire sera jugée le 16 septembre à Grenoble. Nous ne pouvons agir tant qu'il y a cette procédure en cours. »*

Un mois après les élections du 8 juin 1997, Gérard Paquet n'a reçu, en tout et pour tout, qu'un seul coup de fil de la rue de Valois. Celui de Norbert Angel, conseiller spécial du ministre de la culture : *« Cela m'a fait plaisir. Norbert Angel je l'ai rencontré à Strasbourg pour le rassemblement anti-FN des 28 et 29 mars. C'est un homme de qualité. Catherine Trautmann, tout comme Elisabeth Guigou, actuel garde des sceaux, je les ai connues quand elle sont venues ici apporter leur soutien à Chateauvallon. Pour ma part, je sais qu'on va gagner en droit, le 16 septembre à Grenoble.»* Gérard Paquet se dit meurtri par ce festival qui commence sans lui. Il dit aussi que sa situation est difficile : *« Dans quatre mois mon chômage descendra au-dessous de la barre des 50 % d'indemnisation. »*

Du coté du ministère de la culture, de la délégation à la danse, que dirige Didier Deschamps, on parle à mots couverts *« de la nécessité de sang frais, d'un autre développement pour Châteauvallon. »* Ce à quoi Gérard Paquet rétorque : *« Il faut à Châteauvallon d'autres regards, d'autres compétences, je le sais. »* Et il ajoute : *« Je ne m'y opposerai pas quand je reviendrai, car cette certitude de mon retour ne m'a jamais quitté. »*

CONFLIT INUTILE

Mais Gérard Paquet est-il encore seulement dans le jeu ? Certes, Frédéric Scanvic affirme : *« Il est hors de question de le laisser tomber »*. Mais comment faire ? Le seul discours consensuel est le suivant : *« Il faut que Châteauvallon vive. Il faut de la pensée, un plan d'investissement pour achever l'aménagement en fonction d'un nouveau projet. »* Ce discours est celui du maire adjoint d'Ollioules, Robert Beneventi, chargé des affaires culturelles. Ollioules est la commune sur laquelle est bâti Châteauvallon.

Certains pensent que la réintégration pure et simple de Gérard Paquet rallumerait inutilement les passions et les haines. D'autres s'interrogent sur ce que va faire Jean-Charles Marchiani, le préfet du Var, toujours prêt à se ranger du côté du maire FN de Toulon. *« Par tempérament, il est plus enclin à obéir au ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement, dont il apprécie la fibre nationale, qu'à Jean-Louis Debré*, estiment les observateurs varois. *Et Catherine Trautmann n'est pas femme à se laisser faire.»*

A Nicole Jarrié revient les mots de la fin : *« Gérard Paquet a des intuitions uniques sur le devenir de notre société et de des enjeux culturels. Il ne serait pas raisonnable de se priver d'un tel talent. »* A Châteauvallon, le pouvoir de Gérard Paquet ne sera plus jamais le même, si tant est qu'il y retourne. L'autocratie a vécu : *« Cette attitude nous aura au moins protégé des tentatives maffieuses pour s'emparer des hectares de cette pinède très convoitée »*, conclut un vieux spectateur Varois.

Dominique Frétard

Projets d'avenir

● **Théâtre.** Gérard Paquet serait chargé d'une mission par La Seyne. La ville, mitoyenne de Toulon, souhaite qu'il étudie l'implantation d'un théâtre. Les spectacles de la programmation à l'année s'y dérouleraient.

● **Programme.** Carole Rambaud travaille déjà à La saison 97-98. Si les Ballets de Monte-Carlo feront l'ouverture, la programmation mettra l'accent, autour du hip-hop, sur l'émergence des nouveaux styles de danse. Le réalisateur Jean-Pierre Thorn tournera sur le site la première comédie musicale hip-hop. La compagnie Castafiore, installée à Grasse, sera invitée en résidence. *« Il y a urgence à créer de la vie. Il faut renouer avec les forces autour de nous. On attend une réunion du conseil d'administration, et un tour de table qui permettrait de savoir où l'on va vraiment. »*

● **A lire :** *Châteauvallon, le théâtre insoumis*, de Gérard Paquet. Editions l'Aube, 75 F.

Solal fidèle, Hancock raccoleur

Vienne/Jazz. Deux virtuoses, deux idées du piano

SOLAL en première partie et Herbie Hancock ensuite : un peu comme la rencontre de Nicolas de Staël et de Bernard Buffet. Belle confrontation, lundi 7 juillet à Vienne : Martial Solal en trio (avec Gary Peacock et Paul Motian) à ma gauche ; Herbie Hancock « New Standards » All-Stars (Michael Brecker, ténor, John Scofield, guitare, Dave Holland, basse, Jack DeJohnette, drums, Don Alias, percussions), à ma droite. Juge de paix : l'amphithéâtre gallo-romain de Vienne (Isère), plein jusqu'au ciel (7 782 spectateurs). Hancock cabotine, enfile une fiole d'Evian. L'amphi en choeur (c'est le soir du bac) : *« Il est des nô-ôtres/ Il a bu son verre comme les ô-ôtres... »* Humour parfait, ambiance bon enfant, beaucoup de gniards, familles en doudoune avec thermos, éthique tupperware, varape à flanc de colline, écrans géants puisque beaucoup n'aperçoivent en scène que de petits soldats de plomb, l'équipe Hancock est équipée de casques (pour les batteurs), d'oreillettes (Herbie), de prothèses-filtres (Dave Holland). Le trio, lui, joue les oreilles nues. La sono est ce qu'on ferait pour sonoriser le cirque de Gavarnie si on le remplissait de 15 664 esgourdes. Au bout du compte, l'idée la plus haute du *jazz* avec Solal, un grand tralala électro-funk sur fond de chansons pop avec Hancock, bref, un franc succès.

Reprenons : l'intimisme du Solal trio a donc épuisé le gigantisme. Cette réussite est émouvante. L'équilibre des voix s'est trouvé très vite. Public agité comme une classe de troisième pendant *These Foolish Things*, conquis dès *Summertime*, sidéré par le *Willow Weep For Me* de Gary Peacock (il ignorait qe l'on pût traiter la basse avec cette grâce), amusé par la *Valse en do dièse mineur* de Chopin revue et corrigée par Solal, surpris par *Trio n2* qu'ils ont créé en scène, et définitivement rendu avant le rappel, le temps d'un éblouissant-ainsi qu'à Paris, le 5 juillet dernier-*Night in Tunisia*.

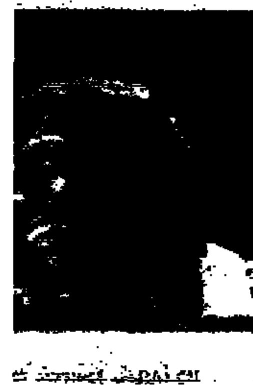
Là n'est pas l'important. L'important est que Solal ait su affirmer, dans un grand festival populaire, sa pensée de la musique jusqu'au bout. Sans reculer sur aucun point. Et qu'il ait été à ce point entendu. Comme si l'exigence et le secret avaient encore leur chance. Un seul exemple : Paul Motian n'est pas un « batteur de jazz ». C'est un percussionniste (Bill Evans, free jazz, Charlie Haden, Keith Jarrett, etc.)Son jeu dans la soirée efface d'un coup tout ce qu'on se tape dans les interminables solos de tambours qui transportent l'âme des publics. Et qui sont à l'art de la batterie ce que le patinage artistique est à Pina Baush. Solal ironise les introductions. Si c'est un *standard*, il le masque, le déclare, le fait danser, sauter sur ses genoux, tourner en bourrique, l'habille d'Arlequin, c'est Bouglione ! l'honore, le moque et le célèbre. Pas d'hommage à la musique qui soit plus pur, plus drôle, plus virtuose.

L'intimisme du Solal trio a donc épuisé le gigantisme

Des standards, justement, il est question chez Hancock. Pour aguicher les jeunes, il reprend des fadaises des Beatles, des nunucheries de Peter Gabriel et, deux compositions de Prince et de Stevie Wonder qui réveillent. Très intéressant. Son groupe de superstars ressemble à un tournedos rossini moderne (foie gras affalé sur un tournedos noyé dans ces cèpes, quelques huîtres chaudes baignant dans la chantilly, ketchup, et une cerise en haut). Il en rajoute sur le *« fun »* qu'ils ont à jouer ensemble tellement ils sont grands musiciens. Les autres prennent un sourire difficile (voir Gotlib). Les chansons faibles restent indigentes. A moins qu'on ne les sorte de leurs gonds : comme Michael Brecker, qui soudain s'évade, oublie Peter Gabriel, fait l'archange, prend un chorus qu'à la vérité il eût pu prendre sur *When The Saints*. On s'aperçoit alors que les cinq autres sont des survivants de Miles. Le reste du temps, leur génie est employé à jouer Sheila. Que n'ont-ils ajouté Madeleine Peyroux pour susurrer *L'école est finie* avec la voix de Billie Holiday ? Non : ces pièces ne sont pas les *standards* d'aujourd'hui. C'est simplement un petit retour du jazz à la variétoche des familles. Il correspond parfaitement à la littérature abélardisée par la fiction, au cinéma tétanisé par le scénario, etc. Ce n'est rien : ça va passer. Drôle de façon de tuer le temps, tout de même.

Francis Marmande

IS CHAMP



lal fidèle, Hancock raccoler

Vienne/Jazz. Deux virtuoses, deux idées du piano

L'intimisme du ... trio a donc ... le gigantisme

هكذا من الأصل

Arnold Schwarzenegger, acteur de « Batman et Robin »

« Peu d'acteurs sont capables, comme moi, d'incarner des personnages surhumains »

« Qu'est-ce qui vous a attiré dans le personnage de Mister Freeze, dans *Batman et Robin* ?

– Lorsque Joel Schumacher m'a montré les bandes dessinées de Batman, j'ai été tout de suite très excité. Il me semblait qu'il y avait beaucoup de facettes dans le personnage de Mister Freeze. Pour les faire apparaître, il fallait éviter de tomber dans le manichéisme et jouer sur son côté à la fois humain et maléfique. Dans *Batman et Robin*, Freeze est un romantique, incapable de se remettre de la disparition de sa femme. Vous imaginez l'intérêt pour moi de creuser cet aspect du personnage.

– La résurgence des héros de *comic books* dans l'univers hollywoodien a-t-elle été une chance pour vous ?

– Absolument. Il y a très peu d'acteurs capables d'incarner des personnages surhumains. John Milius disait que j'étais la seule personne en mesure de jouer Conan le Barbare tout simplement à cause de cette dimension presque inhumaine en moi. Ma présence sur l'écran, ma musculature et mon accent font de moi un homme venu d'une préhistoire lointaine. James Cameron me répétait souvent sur le tournage de *Terminator* que le spectateur n'aurait sans doute aucun mal à me prendre pour une machine. Ma crédibilité de robot était assurée. Je suis arrivé à une époque où les studios étaient attirés par l'aspect inhumain et mécanique des héros de cinéma. J'étais l'homme idéal pour leur donner une forme. Dans mon prochain film, *Je suis une légende*, adapté du roman de Richard Matheson et mis en scène par Ridley Scott, je suis un des derniers hommes sur terre après qu'un champignon atomique a pratiquement effacé toute forme de vie. Du coup, je retrouve forcément une dimension surhumaine. Je cherche depuis des années à monter un film sur les croisades où je finis par retrouver la croix du Christ. Il se trouve que les scénaristes croient que je suis la seule personne capable d'une telle chose.

– *Last Action Hero*, où vous incarnez un héros de cinéma qui franchit la barrière de l'écran pour devenir un personnage en chair et en os, n'est-il pas l'aboutissement de la politique de l'acteur Schwarzenegger, qui serait la synthèse entre l'imaginaire et le réel ?

– J'aime énormément le film. Il y a une distance dans mon personnage qui m'a paru très audacieuse. Une manière de le mettre en abîme et de questionner tout le cinéma autour duquel j'ai bâti mon identité d'acteur. C'est tout le problème du champ et du hors-champ, comme si l'imaginaire du spectateur n'avait pas pu fonctionner correctement dans cet aller-retour entre fiction et réalité. Ce second degré a été mal saisi aux Etats-Unis, ce qui ne fut pas le cas en France. Mais le succès relatif de *Last Action Hero* a montré les limites d'une telle démarche.

– Comment expliquez-vous que les autres body-builders n'aient jamais pu faire de carrière durable au cinéma ?

– A mes débuts, j'avais pris comme modèles Reg Park et Steve Reeves. Tous deux avaient incarné Hercule à l'écran, et, pour eux, c'était une fin en soi. Pas pour moi. Mon corps a été un moyen d'accéder à autre chose, à une vraie carrière d'acteur.

– Quels sont les acteurs qui vous ont influencé ?

– John Wayne, Kirk Douglas, Charles Bronson, Tony Curtis, et surtout Clint Eastwood. Dès ses premiers films, il m'a donné l'impression de posséder une maturité supérieure à la moyenne. Il a su mettre au point son style. Il y a chez lui une volonté de contrôler tous les rouages de la production, de l'écriture à la réalisation en passant par la musique. L'homme tout entier, le businessman comme l'artiste, me semble très équilibré.

– Eastwood est passé très vite à la mise en scène. Un tournant que vous n'avez pas pris, sauf en réalisant un téléfilm, *Christmas in Connecticut*, et un épisode de la série « Les Contes de la crypte ». La mise en scène ne vous aurait-elle pas offert une plus grande variété de rôles ?

– J'ai à chaque fois pu trouver les metteurs en scène qu'il fallait pour les projets qui me tenaient à cœur : *Total Recall*, avec Paul Verhoeven, *Terminator II*, avec James Cameron.

– Croyez-vous que vos films s'inscrivent dans votre engagement politique ?

– Ce n'est pas la même chose. Mon engagement politique traduit d'abord mon amour pour les Etats-Unis. Je suis natif d'un pays socialiste, l'Autriche, et j'ai vu ce qu'il était possible et impossible d'accomplir là-bas. Mais le système politique américain me semble beaucoup plus ouvert. Lorsque je vois les démocrates faire référence au système européen, je me sens obligé de prendre la voix pour me ranger auprès des républicains et mettre en garde les électeurs. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Un film cabotin aux normes hollywoodiennes

***Batman et Robin* obéit aux normes du cinéma d'action hollywoodien : bande-son envahissante, scènes surchargées d'effets spéciaux, montage frénétique. Dans ce quatrième épisode, les deux méchants de service sont Poison Ivy (Uma Thurman), qui élimine ses victimes en leur adressant un baiser empoisonné, et Mister Freeze, délicieusement interprété par Arnold Schwarzenegger, qui immobilise ses adversaires d'un coup de pistolet à glace. Il vole tous les diamants de la terre pour financer des recherches destinées à sauver sa femme, atteinte d'une maladie incurable. A partir de là, plus rien, si ce n'est un Batman vaguement tiraillé entre son côté Bruce Wayne *le jour* et *justicier le soir*. Il y a au moins une belle idée dans *Batman et Robin* : sur son écran de télévision, Mister Freeze regarde des films vidéo de sa femme, alors que le corps de celle-ci gît à côté de lui. Joel Schumacher, ou ses scénaristes, ont pris Freeze au pied de la lettre pour le transformer en personnage nécrophile qui se sert de la caméra pour geler les moments heureux de son existence et les revivre en boucle. *Batman et Robin* aurait pu être un film mortifère ; on a un film cabotin.**

★ Film américain de Joel Schumacher. Avec Arnold Schwarzenegger, George Clooney, Chris O'Donnell, Uma Thurman, Alicia Silverstone. (2 h 05.)

Une odyssée travestie

Daayra, la ronde brisée. Le cinéaste indien compose une étrange et troublante aventure

Film indien d'Amol Palekar. Avec Nirmal Pandey, Sonali Kulkarni, Nina Kulkarni, Hyder Ali. (1 h 47.)

Voici un film troublant, à l'inspiration et au charme indécidables. Une sorte d'hybride qui tiendrait à la fois du film populaire indien chanté et dansé, du *road movie*, du roman-feuilleton à trois sous et de l'œuvre d'intervention sociale. Ne serait-ce qu'au titre de cette impureté formelle, parfaitement adaptée à l'ambiguïté et à l'incorrection de son propos, ce cinquième long métrage d'Amol Palekar, réalisateur issu du théâtre d'avant-garde indien, est à découvrir.

La Ronde commence par un rapt, au cours duquel une jeune paysanne sur le point de se marier est enlevée et emmenée loin de son village par une tenancière de bordel et ses deux acolytes. Mais elle échappe à la vigilance de l'inquiétant trio en plongeant dans une rivière, sur l'autre rive de laquelle elle voit soudain surgir, en une apparition scintillante et magnifiée, un grand gaillard aux longs cheveux bruns et aux allures efféminées. C'est sous le sceau de cette improbable rencontre entre deux figures marginalisées de la société indienne (la femme et le travesti) que se noue la forme maîtresse du film, qui consiste précisément en une traversée physique et symbolique du pays jusqu'au village auquel la jeune femme a été arrachée.

Une traversée qui se déroule sous le triple signe de l'apparence, du romanesque et du destin. L'apparence, avec l'utilisation du déguisement par les deux protagonistes ; le romanesque naissant de ce qu'implique d'aventures, de séductions et de troubles ce double travestissement, au sein du couple comme dans ses relations aux autres ; le destin, intervenant sous la forme tragique de trois jeunes loubards motorisés, qui vient à deux reprises faire tomber sur ces êtres solitaires le couperet sanglant d'une société sclérosée et phallocrate. Avec tous ces ingrédients, Amol Palekar compose une œuvre en marche, puisant dans ses propres pesanteurs (le plaidoyer), comme dans celles du monde (l'intolérance) et du cinéma (l'esthétique commerciale) l'énergie polyvalente qui lui permet paradoxalement de se dépasser.

Jacques Mandelbaum

Vacances sans fin

Le Silence de Rak. Une fable fantastique pour temps de chômage

Film français de Christophe Loizillon. Avec François Cluzet, Elina Löwensohn, Jacky Berroyer, Roland Amstutz. (1 h 14.)

Y a-t-il une vie après le travail ? C'est la question à laquelle tente de répondre Rak (François Cluzet), l'antihéros de ce premier long métrage de Christophe Loizillon, que son patron licencie dès le premier plan. L'hypothèse de départ semble réaliste : subitement au chômage, Rak crée sa propre entreprise, spécialisée dans la vente d'une encyclopédie musicale. En vérité, l'histoire, très librement inspirée de *Crime et Châtiment* de Dostoïevski, se joue selon une tout autre partition.

D'abord parce que Rak monte son capital en braquant M. Albert, un infâme marchand de biens dont il cause involontairement la mort. Ensuite parce qu'il auditionne ses futurs employés au café, en omettant de leur préciser qu'il n'y a pas plus d'encyclopédie que de beurre en branche. Enfin et surtout parce qu'il passe désormais le plus clair de son temps à se parler tout seul et à citer des extraits de la Bible devant son miroir, tandis que Lucie (Elina Löwensohn), qu'il a indirectement sauvée des griffes de M. Albert, devient son ultime et fragile lien avec la réalité. Même si l'on est assez loin de l'abyssal Raskolnikov, le film n'en prend pas moins dès lors sa véritable forme, celle d'une allégorie morale à l'usage d'un siècle finissant, en proie à l'incertitude et au chômage.

Le film pose benoîtement cette question : peut-on, dans notre société, faire la peau au travail et à l'exploitation marchande sans sombrer dans la solitude, la folie et la culpabilité ? Un homme peut-il encore exister dès lors qu'il se met délibérément en vacances ? Ambitieux propos, dont le film ne tient pas toutes les promesses, faute d'avoir su préserver sa mise en scène et ses personnages de la dimension chimérique contenue dans cette interrogation.

J.-M. F.

LES ENTRÉES À PARIS

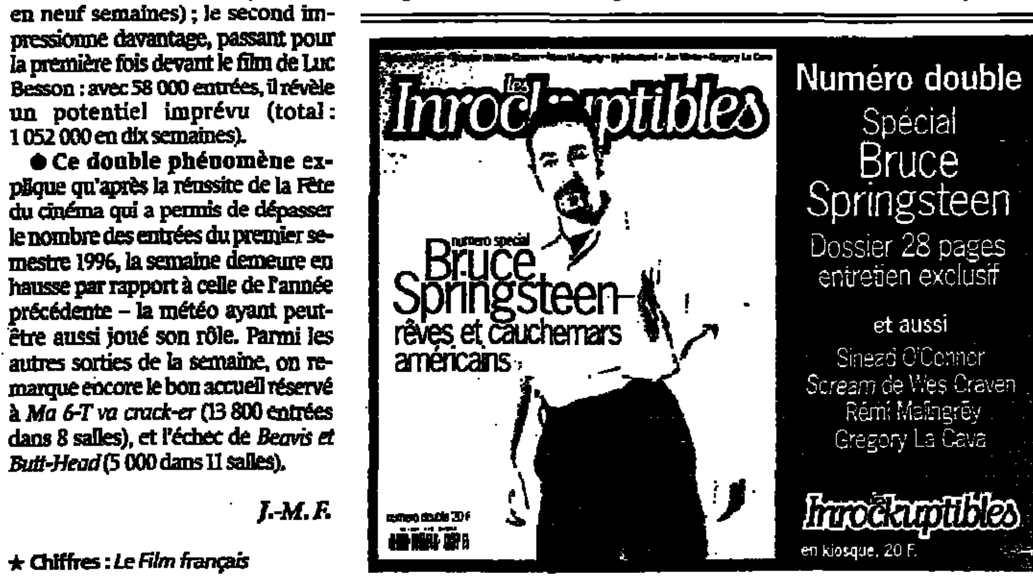
● **L'été américain ?** La traditionnelle timidité des films français durant l'été annonçait une domination des productions américaines, la situation promet d'être plus complexe. Chaque semaine risque d'être dominée par un « gros film » hollywoodien : cette semaine, *Le Flic de San Francisco*, en tête du box-office à 98 000 entrées, après *Le Saint* puis *Menteur, menteur* et *Anaconda*, précède *Batman et Robin*, qui sera suivi de *Double Team* et *Scream*, puis de *Men in Black*. Mais *Menteur, menteur* en deuxième semaine enregistre une forte baisse à 62 000 (total : 261 000), et plus encore *Le Saint* (29 000 en troisième semaine, total : 234 000) et *Anaconda* (21 000 en deuxième semaine, total : 105 000).

● **Les champions français,** *Le Cinquième Elément* et *La Vérité si je mens !* démontrent en revanche une belle stabilité. Le premier engrange 47 000 nouvelles entrées (1 369 000 en neuf semaines) ; le second impressionne davantage, passant pour la première fois devant le film de Luc Besson : avec 58 000 entrées, il révèle un potentiel imprévu (total : 1 052 000 en dix semaines).

● **Ce double phénomène** explique qu'après la réussite de la Fête du cinéma qui a permis de dépasser le nombre des entrées du premier semestre 1996, la semaine demeure en hausse par rapport à celle de l'année précédente – la météo ayant peut-être aussi joué son rôle. Parmi les autres sorties de la semaine, on remarque encore le bon accueil réservé à *Ma 6-T va crack-er* (13 800 entrées dans 8 salles), et l'échec de *Beavis et Butt-Head* (5 000 dans 11 salles).

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français*



LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

HARRIET

Film américain de Bronwen Hughes. Avec Michelle Trachtenberg, Rosie O'Donnell, Vanessa Lee Chester, Eartha Kitt. (1 h 36.)

Dans le genre difficile du film pour enfants, *Harriet* esquive les habituels écueils, simplifications abusives et promotions des gadgets associés. Inspiré d'un classique de la littérature enfantine, le film suit les tribulations d'une gamine de onze ans qui, se prenant pour la Garbo de *Mata-Hari*, joue les espionnes : armée de jumelles ou d'une loupe mais toujours d'un crayon, elle se poste devant les boutiques, se planque sur les toits ou dans les monte-plats, sans parler de l'école, puis note ses observations – autant de croquis sans complaisance. Quand Harriet perd son carnet, puis qu'une de ses camarades le lit devant la classe, donnant aux notations de l'instant un poids inattendu, la gamine se retrouve mise au ban de la communauté. Même si les personnages adultes de cette fable sur la vérité frôlent la caricature, le scénario est incisif et soigné, la réalisation vive et sensible. Ayant fait ses classes auprès des Kids in the Hall, une troupe de comédiens canadiens, la réalisatrice semble n'avoir rien oublié de sa propre enfance, travaillant de plain-pied avec une jeune distribution dominée par Michelle Trachtenberg dans le rôle-titre. *Henri Béhar*

MAUVAIS GENRE

Film français de Laurent Bénégui. Avec Jacques Gamblin, Elina Löwensohn, Monica Bellucci, Michel Aumont. (1 h 30.)

Martial est écrivain, qui plus est descendant de l'illustre Honoré de Balzac. Lucie, sa compagne, gagne sa vie en inspectant incognito les grands hôtels parisiens. L'histoire se noue lorsque Martial, à l'occasion d'une signature publique, tombe raide amoureux de Camille, marchande de chapeaux de son état. S'ensuit une aventure au cours de laquelle le lâche Martial poursuit la saphique Camille de ses assiduités, laquelle entreprend de lui voler la courageuse Lucie, qu'elle trouve davantage à son goût. Autour de ce dispositif triangulaire, le réalisateur d'*Au Petit Marguery* multiplie les notations « fantaisistes », depuis la mise au pilori de l'éditeur tendance cuir par une prostituée dévoreuse de romans jusqu'à l'initiation du fantôme de Balzac aux joies de l'écriture informatique. La fin est moins gaie : Martial sera puni d'avoir pris sa vie pour un roman. Ambition que ne partage visiblement pas Laurent Bénégui, dont le film est trop gentiment insolite pour toucher à l'humaine comédie, et encore moins au mauvais genre. *J. M.*

BOX OF MOONLIGHT

Film américain de Tom DiCillo. Avec John Turturro, Sam Rockwell, Catherine Keener, Lisa Blount. (1 h 47.)

Un contremaître, en déplacement sur un chantier dans le Tennessee, profite d'une interruption prématurée des travaux pour prendre quelques jours de vacances, loin de sa famille, dans la campagne. Au cours de son errance, il rencontre un jeune garçon, vêtu en trappeur, qui vit dans les bois, dans un état d'adolescence éternelle. A son contact, il prend conscience de la vacuité de sa vie organisée et dénuée de toute fantaisie...

Découvert avec *Ça tourne à Manhattan*, comédie grinçante sur les milieux du cinéma, Tom DiCillo est un jeune cinéaste new-yorkais qui, avec *Box of Moonlight*, affirme son indépendance de ton dans le choix d'un thème qui exalte les chemins buissonniers et l'oisiveté contre le fonctionnalisme de la vie moderne. Mais son film n'en fonctionne pas moins selon un programme préétabli, dont le récit ne déraillera pas une seconde. Son message lourdaud n'est ainsi que très partiellement sauvé par les qualités de l'interprétation, qui révèlent le comédien Sam Rockwell. *Jean-François Rauger*

LES DEUX ORPHELINES VAMPIRES

Film français de Jean Rollin. Avec Isabelle Teboul, Alexandra Pic, Bernard Charnace, Brigitte Lahaie, Tina Aumont. (1 h 48.)

Apparu à la sauvette dans le programme des sorties d'été, série Z jouant sans complexe avec les stéréotypes du fantastique et de l'érotisme, le nouveau film de Jean Rollin (un des rares spécialistes français du genre, qui occupe les mêmes barricades dans l'édition grâce à ses publications chez Fleuve noir) a tout pour susciter la sympathie. Le début du film, brodant sur le thème des images éternelles et dangereuses qui se réincarnent mélancoliquement, inspire davantage d'intérêt encore. Le choc entre l'iconographie pieuse et l'imagerie d'horreur se décale habilement en parabole sur *le regard (les deux héroïnes, pensionnaires aveugles d'un couvent le jour*, retrouvent la vue en même temps qu'une joie de vivre mutine et meurtrière durant la nuit). Ce dispositif permet au réalisateur une jolie scène tout en bleu, tournée à New York, une belle séquence onirique dans une gare déserte, avant que les tribulations de ses héroïnes ne s'étirent interminablement, étouffées sous la maladresse de l'interprétation, la désinvolture de la réalisation et la lourdeur de poncifs qui ne parviennent plus à franchir la frontière du deuxième degré. *Jean-Michel Frodon*

LES ENFANTS WITMAN

Film hongrois de Janos Szasz. Avec Alpar Fogarasi, Szabolcs Gergely, Maia Morgenstern, Péter Andorai. (1 h 33.)

Présenté dans la sélection « Un certain regard » au dernier Festival de Cannes, ce film se présente comme une succession de tableaux méticuleux et composés comme un intérieur bourgeois, froids et crissants comme la neige qui nappe durablement la ville où il se déroule. Entre ces deux espaces, les taciturnes Janos et Erno font l'expérience du monde. Leur père vient de mourir dans l'indifférence générale ; leur mère, femme hautaine et distante, ne tarde pas à mettre un terme à son veuvage.

Dans cet océan de tristesse, les deux frères se forgent un univers à leur mesure, du grenier où ils torturent impassiblement divers animaux au chemin de l'école, sur lequel les manières douces d'une pensionnaire du bordel local les font s'attarder. Amusée par ces deux enfants trop sérieux pour leur âge, la jeune prostituée finira par mettre leur dévotion à l'épreuve, les poussant involontairement à commettre l'irréparable. Le film accomplit ainsi son programme (trop) explicite, en se faisant la chronique raffinée de deux monstres annoncés. *J. M.*

MORDBÜRO

Film français de Lionel Kopp. Avec Ornella Mutti, Philippe Clévenot, Patrick Catalifo, Maurice Benichou, Dominique Pinon. (1 h 40.)

Dans une ville et un temps indéterminés (évoquant vaguement l'Europe des années 30), un groupe de citoyens s'est constitué en tribunal clandestin, le Mordbüro, afin de nettoyer par des méthodes expéditives la cité de ses criminels.

Dans sa folie purificatrice, le chef finit par éliminer les membres de sa propre organisation, tandis que l'inspecteur Raoul enquête, tout en faisant une cour effrénée à la jolie veuve d'une victime du Mordbüro. L'histoire se termine plutôt bien ; le film s'achève, lui, aussi mal qu'il avait commencé, démarquage de Fritz Lang très mal entendu puisque dépourvu de toute ambiguïté et tenant à peine debout sur le plan scénaristique. Les sophistications esthétiques et technologiques (Cinémascope, procédé original de « Technicolor numérique ») n'en paraissent que plus vaines, au service d'un cinéma qui n'a d'autre légitimité que ses effets. *J. M.*

THE FAN

Film américain de Tony Scott. Avec Robert De Niro, Wesley Snipes, Ellen Barkin, John Leguizamo. (1 h 50.)

The Fan ressemble à une parodie d'un film de Martin Scorsese, où Robert De Niro est employé dans le registre qui l'a rendu célèbre chez l'auteur de *Taxi Driver*. Il personnifie ici un amateur de base-ball, fan immodéré d'un joueur en bout de course interprété par Wesley Snipes, qu'il va, à mesure qu'il perd tout lien social et familial (il se retrouve au chômage et se voit interdire de s'approcher de son fils), surveiller, harceler, puis menacer. L'acteur incarne un de ces portraits d'obsessionnel dangereux qui l'ont rendu justement célèbre, mais le récit progresse par à-coups artificiels, vers un dérèglement du comportement du personnage principal, espéré et redouté à la fois par le spectateur. Malgré les qualités de l'interprétation, l'emphase visuelle et le tintamarre auditif, caractéristiques de la mise en scène selon Tony Scott, ne parviennent qu'à désamorcer l'angoisse contenue dans le sujet. *J.-F. R.*

Genèse, suite *par Alain Rollat*

ALLÉLUIA ! On va enfin savoir si le royaume de Dieu inclut la planète Mars. Merci à Patrick Poivre d'Arvor d'avoir propagé cette bonne nouvelle à une heure de grande écoute. Il était temps, en effet, que le Vatican réagisse à *« l'hypothèse d'une possible vie »* au-delà de notre nombril et se demande *« quelle pourrait être la place des extraterrestres dans la religion »*. Mais le débat promet d'être long. Car il soulève la redoutable question de la portée géographique du péché originel.

Selon le correspondant de TF 1 à Rome, Maurice Olivari, deux thèses s'affrontent déjà sous les fresques de la chapelle Sixtine, qui résument, depuis Michel-Ange, le dogme catholique. Qu'ils soient conservateurs ou progressistes, les théologiens du Saint-Siège s'accordent à observer qu'il n'existe aucun rejeton non identifié dans la descendance d'Adam et Eve, ni du côté des anges ni dans le camp du diable. Ils s'opposent, en revanche, sur les conclusions à tirer de ce constat.

Les docteurs les plus évangéliques admettent que le paradis martien ait pu être épargné par la tentation. Mais alors, *quid* de la mission de Jésus ? Les partisans de cette thèse répondent que, à défaut d'avoir quelque péché originel à effacer, le Christ a pu visiter la planète rouge simplement *« pour la consacrer, rappeler l'existence de Dieu »*, en villégiature, en quelque sorte.

Leurs adversaires, plus rationalistes, si l'on ose dire, font de la Genèse une lecture moins poétique. Le péché originel n'ayant, à leurs yeux, aucune frontière, ils sont enclins à penser que la planète rouge a connu son propre couple infernal, qu'il y a forcément eu une Eve rouge, qu'elle a fatalement croqué une pomme rouge, bref, que le Christ a *« très bien pu »* s'incarner sur Mars pour sauver les Martiens d'eux-mêmes, comme il s'est incarné sur Terre pour le bien de l'humanité.

La controverse, on le voit, est loin d'être mineure. Voilà pourquoi, après les avoir remerciés de l'avoir portée sur la place publique, on peut néanmoins regretter que Patrick Poivre d'Arvor et Maurice Olivari, sur leur lancée, n'aient pas exhorté le pape à convoquer, séance tenante, un concile pour la trancher, avant qu'Internet ne s'en charge.

Le fait que les images en provenance de Mars soient mises instantanément à la disposition de tout un chacun constitue bel et bien une révolution planétaire aux conséquences imprévisibles. Les savants n'ont plus le monopole de la connaissance. Ce qui était secret d'Etat ou d'Eglise devient secret de Polichinelle. N'importe quel apprenti cybernaute est, à présent, en mesure de démontrer aux exégètes que les données de la biologie moléculaire et de la physique quantique rendent obsolètes les lunes vaticanistes. Sur Mars, comme ailleurs, la vie existe, assurément. La seule inconnue est de savoir sous quelle forme : inerte ou animée ? Latente ou organique ? Singulière ou plurielle ? Quant à Eve, pas besoin de sonder la ménagère de moins de cinquante ans. Rendez-nous Anne Sinclair !

Murdoch, le conquistador

Dans le cadre de « L'été des docs », Canal Plus diffuse un portrait haut en couleur de celui qui a constitué, en moins d'un demi-siècle, le plus tentaculaire empire médiatique

COMMENT devient-on un des hommes les plus influents de la planète ? Comment y parvient-on quand on n'est pas né avec une cuillère en vermeil dans la bouche ? Comment, en ayant hérité d'une feuille de chou à Adelaïde, se trouve-t-on, entre mille autres, à la tête de journaux comme le *Sun*, le *Times* et le *New York Post*, de chaînes de télévision comme Fox TV, BSkyB ou Star TV, de maisons d'édition comme Harper... ? Ce sont les questions auxquelles tente de répondre Jim Gilmore à propos de Rupert Murdoch, l'homme qui a constitué en moins d'un demi-siècle sinon le plus puissant, du moins le plus tentaculaire empire médiatique, News Corp.



A en croire le réalisateur de ce documentaire, pour être un tel personnage, il faut être affligé d'un méchant oedipe, n'avoir aucun respect pour la loi et la parole donnée, mépriser l'establishment tout en sachant mettre les puissants dans sa poche, user de démagogie populiste et avoir le goût du risque, n'en avoir jamais assez et croire aux vertus du progrès technologique. Joueur, menteur, tricheur, rêveur, raisonneur, c'est ainsi qu'un petit péquenaud australien, snobé dans sa jeunesse par les étudiants d'Oxford, parvient au soir de sa vie à avoir les plus puissants patrons américains à ses pieds dans les salons d'un grand hôtel new-yorkais pour leur expliquer, peu de temps après les événements de la place Tiananmen à Pékin, comment les médias modernes sont l'arme la plus efficace contre le totalitarisme.

Aucun journaliste n'a pourtant intérêt à se trouver sur sa route s'il est attaché à un minimum de règles déontologiques. Le Britannique Harold Evans, auquel avait été confié la direction du *Times*, a capitulé, horrifié, au bout d'un an. Chez News Corp., tout est bon pour augmenter les tirages des titres sur lesquels on a fait main basse. Murdoch, ce sont des seins nus en page trois des journaux tabloïds, de faux carnets de Hitler publiés en toute connaissance de cause, des articles politiques dictés en faveur du premier ministre britannique Margaret Thatcher ou du maire de New York, Ed Koch, des séries télévisées racoleuses, des *reality shows* débiles, du spectacle sportif à haute dose...

Toujours plus bas semble être la seule ligne de conduite de ce super Rastignac des antipodes qui, à force d'être antipathique, finit pourtant par devenir attachant. Il faut sans doute avoir été pris pour un demeuré par un père qui était le plus grand journaliste australien de la première moitié du siècle, en avoir vu de toutes les couleurs avec des condisciples anglais qu'on suppose facilement sadiques, avoir failli perdre son maigre héritage à cause de la rapacité de mauvais conseillers pour être aussi arrogant et méchant que Rupert Murdoch.

On comprend mieux alors la puissance de sa motivation même si on ne fait qu'entrevoir les vraies raisons de sa formidable réussite, un culte de Lénine qui se transforme en pratique du libéralisme le plus brutal, une capacité à mettre les mains dans le cambouis quand la panne générale menace, une patience confucéenne au service de réflexes de samouraï. C'est lui qui brise le syndicat du livre britannique ; c'est lui qui téléphone à un obscur fondé de pouvoirs de Pittsburg, pour obtenir la prorogation d'un crédit sans lequel News Corp. sombre ; c'est lui qui mise sur la télévision par satellite quand personne n'y croit.

A chaque étape de cette carrière vertigineuse, tout le monde, de Fleet Street à Hollywood, a dit qu'il allait y laisser sa chemise. Et il s'est sorti de tout. En Australie, il a commencé par acheter une minable chaîne locale promise à la faillite pour en faire le maître du jeu. Aux Etats-Unis, CBS a ricané en voyant partir sur le réseau Fox TV le championnat de football nord-américain NFL pour 390 millions de dollars, avant de regretter amèrement de ne pas avoir surenchéri. Avec le temps, il est probable qu'on regardera Rupert Murdoch, vieil aventurier au visage buriné, comme l'un des conquistadores du dernier continent, de la communication, un de ces prédateurs dont les romanciers font forcément des héros.

Alain Giraudo

★ « L'été des docs » : *Murdoch Ier*, Canal +, mercredi 9 juillet à 12 h 35.

MERCREDI 9 JUILLET

TF 1

20.45

INTERVILLES 97
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault, Thierry Roland, Nathalie Simon et Olivier Chiabodo.
Nice accueille Menton (155 min). 28844199
Les vachettes réussiront-elles à se réfugier dans les citronniers ?

23.20

LES ERRANCES DE L'AMOUR
Téléfilm [1/3] de Georg Tressler, avec Sophie von Kessel (100 min). 3585511
A la mort de sa mère, une étudiante en médecine accepte de servir de garde-malade à une vieille comtesse.

1.00 et 1.40, 2.50, 3.55 TF1 nuit.
1.10 Cas de divorce. Série.

1.50 Haroun Tazieff raconte sa terre. Documentaire. Les déserts arides de glaces. 3.00 et 4.05, 4.35, 5.10 ▶ Histoires naturelles. Documentaire. 5.00 Musique. Concert (10 min).

France 2

20.55

▶ BELLE COMME CRÉSUS
Téléfilm de Jean-François Villemer, avec Danielle Darrieux (110 min). 3057489
Une veuve septuagénaire voit sa vie révolutionnée par la fortune colossale gagnée au Loto.

22.45

VUE SUR LA MER
Divertissement présenté par Maïtena Biraben. Invité : Julien Clerc. Avec Zucchero, Guy Bonnet, Doc Gyneco (75 min). 831064

0.00 Journal, Météo.
0.20 Les Routiers. Série. A travers le désert.
1.10 Le Tour de France.

2.10 Le Jour du Seigneur. Magazine (rediff.). 2.40 Présence protestante. Magazine (rediff.). 3.10 Les Métiers dangereux et spectaculaires. Documentaire. Commissaire anti-gang. 4.00 24 heures d'info. Magazine. 4.15 Sauvez Bruxelles. 4.35 Ardoukoba. Documentaire (60 min).

France 3

20.55

▶ LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada.
A chacun son Everest : Christine Janin pour les enfants malades. Invités : Christine Janin, André Baruchel, Isabelle Clair (110 min). 3044915

22.45

AU-DELÀ DE L'ÉCRAN
Divertissement présenté par Denis Vincenti. La télé des bêtes (45 min). 7720828

23.30 Journal, Météo, l'Exploit du jour.
0.05 *Un siècle d'écrivains.* Documentaire de Patrick Zeyen. *Paul Léautaud* (45 min). 1643923

0.50 Autour du cinéma. Documentaire. *Bernard Herrmann, un portrait.* 1.50 Les Brûlures de l'Histoire. Documentaire. Black Power : de Martin Luther King à Louis Farrakhan. 2.50 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton (55 min).

Arte

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : HITLER, UN INVENTAIRE
Documentaire de Guido Knopp et Holger Hillesheim. [2/6] Le séducteur (1995, 55 min). 7100170
Les mécanismes de propagande employés par Hitler pour séduire les foules.

21.40

MUSICA : SOLARIS
Opéra de chambre de Michael Obst, d'après l'œuvre de Stanislas Lem, mise en scène d'Anja Sündermann, avec Eva Maria Kuhrau, Héctor Guédes. Direction musicale : Peter Rundel (95 min). 3040793
Le roman de science-fiction de Stanislas Lem adapté par le compositeur allemand Michael Obst, enregistré lors de sa création à la 5e Biennale de Munich en décembre 1996.

23.15 Profil : Le Bandit manchot. Documentaire (1997, 60 min). 7763441
0.15 La Lucarne : Air (Vâyu). Documentaire (1994, 60 min). 2407590
1.15 Cavalcade d'amour ■ ■ Film de Raymond Bernard, avec Michel Simon (1939, rediff., N., 95 min). 6066768

M 6

20.50

SEULEMENT PAR AMOUR : JO
Téléfilm de Philippe Monnier, avec Corinne Touzet, Giuliano Gemma. [1/2 et 2/2] (255 min). 92505199
Une jeune femme mannequin, partagée entre Rome et Paris, se lie d'amitié avec un garçon dont la mère vient de décéder dans un accident de voiture. Le père de l'enfant, avocat brillant, rapidement conquis par le charme du top-model, la demande en mariage après quelques mois d'une discrète liaison...

1.05 Secrets de femmes. Série □. Avec ou sans filtre. La guerre des principes.

1.40 Best of pop rock. 2.40 Mister Biz - best of. Magazine (rediff.). 3.10 Fan de - Best of. Magazine (rediff.). 3.35 Les Derniers Plongeurs d'éponges. Documentaire (rediff.). 4.10 Fréquenstar. Magazine. Elsa (rediff.). 5.00 Les Piégeurs (30 min).

Canal +

21.00

WEEK-END EN FAMILLE ■ ■
Film de Jodie Foster, avec Holly Hunter (1995, 100 min). 6108489

22.40 *Flash d'information.*
22.45 La Vie comme elle est.... Court métrage (10 min). 6677170

22.55

SEXE, CENSURE ET CINÉMA
Documentaire de Franck Martin. [2/6] Déshabillez-vous (50 min). 2008538

23.45 La Vie à l'infini. Film de Matthew Broderick (1996, v.o., 112 min). 7697335
1.40 ▶ C'est arrivé près de chez vous ■ Film de Rémy Belvaux (1992, N., 92 min). 9053958

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Pierre Lacotte [3/5].
20.30 Paroles sans frontière. Tire ta langue : Trois sentinelles de la francophonie ; 21.32, *Communauté des Radios* publiques de langue française : Chemins de terre. Willy Hofstetter, conservateur *du Musée Alpin de Zermatt.* Une émission de la radio suisse romande.
22.40 Nuits magnétiques. Bernard Dufour - Autoportrait.

0.05 Du jour au lendemain. Claude Mettra (Van Gogh). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.36 Concert. Festival d'Aldeburgh. Donné en direct d'Aldeburgh, par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Olivier Knussen : The Building of the House (ouverture), de Britten ; Berceuse élégiaque, de Busoni ; Concerto pour alto, de Goehr ; Lulu, suite, de Berg.

0.00 Les Mots et les Notes (rediff.). L'art de la fugue. L'ordre des mouvements. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Grimm et la musique.

22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Méhul. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Fort Boyard. (France 2 du 5/7/97).
21.45 Les Suisses du bout du monde. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.45 Pulsations. Magazine.
23.45 Bons baisers d'Amérique. Magazine.
0.45 Soir 3 (France 3).
1.15 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

20.35 ▶ *Le Réseau* des Racing Drivers. [1/2]. Le temps des courses.
21.30 Des hommes dans la tourmente. [9/32]. Nautilus versus Arctic.
21.52 Les Ailes de légende. Le P-40.
22.42 Les Fils du vent.
23.43 Je n'ai rien à dire et je le dis (56 min).

Animaux

20.00 Les Animaux d'Australie. Un musée à la dérive.
21.00 Le Monde sauvage. L'étang aux visons.
21.30 Flipper le dauphin. L'odyssée de Flipper.
22.00 Le Guerrier des forêt tropicales.
23.00 Wild South. Manger comme un fou.
0.00 Amérique sauvage.

Paris Première

20.15 et 23.55 20 h Paris Première. Magazine.
21.15 ▶ *Monsieur Dior.* De Mathias Ledoux et Franck Maubert.
22.00 et 0.55 Paris modes.
23.00 Helmut by June. De June Newton (55 min).

France Supervision

20.30 Ecouter, voir. Magazine.
20.55 Spécial festival d'Avignon. Magazine.
21.40 Un trait d'union. Court métrage d'Angelin Preljocaj.
21.50 Paysage après la bataille. Ballet.
23.30 Schumann - Chopin. Concert enregistré en Pologne (30 min). 57371557

Ciné Cinéfil

20.30 Les Amants passionnés ■ ■ Film de David Lean (1949, N., v.o., 90 min). 1047847
22.00 Nuits d'alerte ■ Film de Léon Mathot (1945, N., 95 min). 9701842
23.35 L'homme qui rétrécit ■ Film de Jack Arnold (1956, N., v.o., 80 min). 77449286

Ciné Cinémas

20.30 Posse, la revanche *de Jessie Lee* ■ Film de Mario Van Peebles (1992, 110 min). 8213426
22.20 Z ■ ■ Film de Constantin Costa-Gavras (1968, 125 min). 75249441

Festival

20.30 La morte qui assassina. Téléfilm de Youri (1988), avec Jean Richard (85 min). 94041248
21.55 Tatort : Colère aveugle. Téléfilm de Wolfgang Glück, avec Fritz Eckhardt (95 min). 22471731
23.30 Hôtel de police. Téléfilm de Marion Sarraut, avec Maria Blanco [7/8] (50 min). 27597915

Série Club

20.15 Les Arpents verts. Lisa Has a Calf.
20.45 Caraïbes offshore. Instinct primaire.
21.30 et 1.30 François Gaillard ou la vie des autres. Feuilleton. Louis.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Le prisme.
23.00 *L'Age de cristal.* La crypte.
23.45 Lou Grant. Censure (55 min).

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. Invité : John Denver.
20.25 Star Trek : la nouvelle génération. Double personnalité.
21.15 Vélo. Magazine.
21.45 Seinfeld. Le coiffeur.
22.10 Chronique de mon canapé. Magazine.
22.15 Une fille à scandales. Un petit goût de nostalgie (v.o.).
22.40 Spin City. Embrasse-moi idiot (v.o.).
23.05 *Game On.* Moment mal choisi (v.o.).
23.35 Friends (3e saison). The One With the Tiny T-Shirt. The One With the Dollhouse (v.o.).

Disney Channel

20.10 La Fille de l'équipe.
20.35 Sports. Magazine.
21.35 Sport Académie.
22.05 La Belle Anglaise. Une vie de chien.
23.00 Animaux de toutes les Russies. Les steppes du Kazakhstan.
23.30 Sylvie et compagnie.
23.55 Thierry la Fronde. Feuilleton (25 min).

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview.
20.55 Femmes du Sahel.
22.00 Téva psycho. Magazine.
23.00 Clair de lune. Les jeux sont faits.

Eurosport

15.00 Cyclisme. En direct. Tour de France (4e étape) Plumélec - Le Puy-du-Fou (223 km, 135 min). 1816170
19.15 Athlétisme. En direct. Meeting de Linz (Autriche) (165 min). 28718246
22.00 Cyclisme. Résumé.
23.00 Football. Championnat d'Europe féminin : résumé des demi-finales (90 min).

Voyage

20.20 Chronique Meunier.
20.30 Suivez le guide.
22.30 Carnet de route. Ontario et Nouvelle-Zélande.
23.00 Chez Marcel. Magazine. Invité : Guy Cornerec, du journal «Ouest-France».

Muzzik

21.00 *American Ballet* Theatre at the Met. Ballet.
22.45 Tango. *Concert enregistré* au Théâtre du Châtelet, à Paris, en octobre 1996 (25 min). 500900016
23.10 Europa Jazz Festival au Mans. Concert enregistré à l'abbaye de l'Epau (125 min). 505062847

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 90° Est. 0.45 Visa. 1.45 Odeon.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.



L'espérance d'Octavio Paz

Selon la presse mexicaine, la victoire de l'opposition de gauche aux élections du 6 juillet aurait fait faire au pays « un pas décisif » sur la voie de la démocratie

« L'AN 2000 a commencé hier », constatait, au lendemain de l'élection du maire de Mexico, dimanche 6 juillet, le quotidien *Excelsior* qui, comme l'ensemble de la presse mexicaine, soulignait que la victoire du candidat de l'opposition de gauche, Cuauhtémoc Cardenas, avait donné le coup d'envoi à la campagne pour la prochaine élection présidentielle, dans trois ans. *« C'est le début d'une nouvelle époque »*, insistait Octavio Paz, dans un article publié, ce même jour, à la « une » du journal conservateur *Reforma*. Le Prix Nobel de littérature rompant le silence, auquel le contraint son état de santé précaire – Octavio Paz a quatre-vingt-trois ans – a célébré le *« pas décisif »* vers la démocratie réalisé par les Mexicains à l'occasion de ce scrutin. *« Il reste encore beaucoup à faire*, reconnaît l'écrivain, *et tout dépend de notre persévérance »*. Mais Octavio Paz a surtout analysé les résultats des élections législatives qui ont eu lieu en même temps, et qui ont confirmé la perte de popularité du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir depuis 1929.

Le PRI qui est le plus vieux parti de gouvernement du monde restera, certes, la principale force politique à la Chambre des députés mais, pour la première fois de son histoire, il n'aura plus la majorité absolue. *« Le Parlement,* conclut Octavio Paz, *augmentera ainsi considérablement son indépendance à l'égard du pouvoir exécutif, ce qui contribuera à nous rapprocher de la démocratie. »*

La Jornada, le plus « cardéniste » des quotidiens de la capitale mexicaine, jubile, et constate que la victoire de son candidat, battu à deux reprises, lors des présidentielles de 1988 et 1994, reflète *« les aspirations des citoyens, si souvent frustrées, de parvenir à une véritable démocratie »*. *« C'est la société qui a gagné,* ajoute le quotidien, *ainsi que les institutions et le gouvernement d'Ernesto Zedillo »* dont la plupart des commentateurs reconnaissent qu'il a joué un rôle-clé dans la lutte contre la fraude électorale pratiquée jusque-là avec entrain par le parti au pouvoir. S'il y a bien eu quelques tentatives de fraude, la mobilisation des citoyens et un contrôle très sophistiqué des opérations de vote ont pu neutraliser les spécialistes de l'« alchimie électorale ».

Mais la plupart des journaux mexicains remarquent avec prudence que, si le PRI a effectivement perdu une importante bataille, l'opposition n'a pas pour autant gagné la guerre. *« Le PRI n'est pas mort,* souligne *Reforma. Tel un animal blessé, il boite et continue, chaque fois avec un peu moins de succès il est vrai, à remporter des suffrages. »*

M. Cardenas, « le Tony Blair de la gauche mexicaine », pourra-t-il résoudre les graves problèmes de la ville de Mexico et, surtout, s'interroge *Reforma*, *« saura-t-il écouter les modérés de sa formation (le Parti révolutionnaire démocratique) ou succombera-t-il aux pressions de son aile radicale ? »*

Quant à *La Cronica*, au risque de jouer les trouble-fêtes, elle écrit dans un commentaire intitulé « Une touche de pessimisme » : *« Le Mexique n'était pas un Etat démocratique hier et il ne l'est toujours pas aujourd'hui. Il ne peut y avoir de démocratie dans un pays où le pouvoir d'achat de la majorité des Mexicains est retombé au niveau des années 70 du fait d'une politique économique appliquée de manière autoritaire par des gouvernements illégitimes. Cette constatation ne doit pas pour autant servir de prétexte pour freiner la lutte démocratique et les élections du 6 juillet sont, malgré tout, un premier pas dans la bonne direction. »*

Bertrand de la Grange

EN VUE

■ Le magasin Harrods de Londres, qui vient d'ouvrir un rayon de vêtements sur mesure pour chiens, vend à la clientèle entre 40 et 150 livres (400 à 2 400 francs) des smokings, des costumes à tissus rayés ou fantaisie et des imperméables. Selon **Andrew Torz**, porte-parole du fabricant Barking Mad London, la maison qui habille les animaux a notamment fourni une capote militaire à un pitbull et des tenues de noce pour chiens, assorties à la robe de la mariée.

■ Deux proxénètes et une prostituée ont agressé, jeudi 3 juillet, une bénévole de la Croix-Rouge qui se vouait à la réinsertion des dames de petite vertu. Les suspects, connaissant leur victime, l'ont abandonnée, après l'avoir volée, en petite culotte sur un trottoir. Mais la veille, à Rio Colorado, en Argentine, un cambrioleur argentin, ému par les lamentations d'une vieille dame, a rendu les 24 pesos qu'il venait de lui dérober.

■ Depuis lundi 7 juillet, des étudiants allemands de l'Ecole supérieure de conservateurs de Cologne restaurent des objets du Musée d'**Auschwitz-Birkenau** : valises, chaussures, vêtements liturgiques juifs, lettres de prisonniers, peintures murales, etc. Et douze adolescents français, participant à l'opération « Mémoire et Jeunesse 1997 », nettoient, dans la nécropole nationale de **Douaumont**, près de Verdun (Meuse), quarante-cinq rangées de tombes de 45 mètres de long. Après le travail, ces jeunes bénévoles, issus des banlieues défavorisées, visiteront l'ossuaire de Douaumont et le camp de concentration du Struthof, en Alsace.

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ L'originalité du sommet de Madrid est que la coalition du Canada, de la majorité des pays européens, notamment ceux d'Europe du Sud, avec en particulier une France et une Italie très pugnaces, a tout de même contraint Bill Clinton à accepter pour la Roumanie et la Slovénie un calendrier de candidatures précis. Il faut dire que les Européens présentaient de bons arguments, et notamment le fait que la Roumanie et la Slovénie ont fait des efforts méritoires pour stabiliser les rapports ancestralement conflictuels entre la Roumanie et la Hongrie.

LIBÉRATION
Serge July

■ Hier, les quotidiens de province ont été imprimés et distribués normalement. Seuls, de toute la presse, ce sont les quotidiens nationaux édités à Paris que vous n'avez pas trouvés dans les kiosques, à la suite d'une grève nationale de solidarité des salariés du Livre. Les quotidiens sont-ils à l'origine d'un mauvais coup porté aux NMPP ? Non, en aucune manière. Ce sont les périodiques qui sont visés ! Faute de pouvoir s'en prendre directement aux périodiques, qui ont depuis longtemps mis en place des systèmes de substitution, ils s'attaquent à la presse quotidienne nationale, plus facile d'accès, entièrement dépendante du système centralisé des NMPP. C'est-à-dire au maillon le plus faible de la chaîne. Les quotidiens nationaux sont plus fragiles économiquement, ce sont eux que, d'un point de vue technique, l'on peut le plus facilement prendre en otages, eux enfin qui ne peuvent pas faire appel à des systèmes alternatifs. Cette dépendance favorise le recours destructeur à l'interdiction de parution, à laquelle les syndicats ont cédé une nouvelle fois. C'est un cycle infernal qu'il est spécialement malsain d'entretenir. La politique syndicale qui conduit à cette grève de trop est celle de Gribouille. Cette situation doit cesser dans l'intérêt de tous.

LE FIGARO
Jean François-Poncet

■ Les Etats-Unis qui, après la fin de la guerre froide, hésitaient entre isolationnisme et unilatéralisme, penchent – c'est de plus en plus clair – pour la seconde voie. La liste de leurs « diktats » s'allonge de mois en mois : désignation du secrétaire général de l'ONU, exclusion de l'Europe des négociations israélo-palestiniennes, injonction faite aux alliés de l'Amérique d'avoir à se rallier à l'embargo contre Cuba et l'Iran, stratégie d'élimination conduite par Boeing, avec l'appui de Washington, à l'encontre de l'industrie aéronautique européenne. Doit-on faire grief aux Etats-Unis de ce prurit d'impérialisme ? Sans doute. Encore faudrait-il que l'Europe s'en prenne, aussi, lucidement à elle-même. Si Washington l'écarte ou l'ignore, c'est à cause de ses divisions et de sa faiblesse. La cacophonie de Madrid s'inscrit dans le droit-fil de l'échec d'Amsterdam. Et si, par malheur, la monnaie unique ne se faisait pas, le règne du dollar s'imposerait sans partage. La leçon qui se dégage de Madrid est limpide : la nécessaire refondation de l'Alliance passe par l'union de l'Europe.

JEUDI 10 JUILLET

TF 1

16.30 21 Jump Street. Série.
17.25 Extrême limite. Série.
18.00 Les Années fac. Série.
18.25 Ali Baba. Jeu.
19.00 Mokshû Patamû. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Le résultat des courses.

20.45

NAVARRO
La fille d'André.
Série O de Patrick Jamain, avec Roger Hanin, Jacques Martial (90 min). 811039
Une souricière qui tourne mal, et la vie de la fille d'un ami de Navarro qui est menacée.

22.15

LES OISEAUX SE CACHENT POUR MOURIR
Téléfilm [2/5] de Daryl Duke, avec Richard Chamberlain (105 min). 879861
0.00 ▶ Histoires naturelles. Documentaire (55 min). 18782
0.55 et 1.40, 2.45, 3.50 TF1 nuit.
1.10 Cas de divorce. Série.
1.50 Haroun Tazieff raconte sa Terre. Documentaire. Les éléments naturels (rediff.). 2.55 et 4.00, 4.30, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire. 5.00 Musique. Concert (10 min).

France 2

15.05 Le Tour de France. En direct (5e étape) : Chantonnay - La Châtre (145 min). 6986039
17.30 Vélo club. Magazine.
18.45 Passe à ton voisin. Jeu.
19.20 Qui est qui ? Jeu.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !, Météo, Point route.

20.55

DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
Documentaire de François Gall et Bernard d'Abrigeon.
[2/9] Sicile (90 min). 2138403
Palerme, Messine, l'Etna, Catane, Syracuse... En voiture !
22.25 Expression directe.

22.35

LA RIVIÈRE ESPÉRANCE
Feuilleton de Josée Dayan, avec Manuel Blanc.
[2/9] Les feux de la Saint-Jean (105 min). 1315294
0.20 Journal, Météo.
0.35 Les Routiers. Série. La dernière chance.
1.30 Le Tour de France. Retransmission de l'étape du jour (rediff.). 2.30 KM0, la route de Michel Strogoff. Documentaire. 3.30 Urti. Documentaire. Moins salé que les larmes. 3.50 24 heures d'info. 4.05 Manu. Une journée à la campagne. 4.15 Vue sur la mer (rediff., 85 min).

France 3

16.55 40°. Divertissement.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Tour.

20.55

MERVEILLEUSE ANGÉLIQUE
Film de Bernard Borderie, avec Michèle Mercier (1965, 105 min). 7223652
Angélique avance peu à peu sur le chemin de Versailles. L'imagerie bien connue.
22.40 Journal, Météo, l'Exploit du jour.

23.10

NEW YORK DISTRICT
Défends-toi mon fils.
Série de Dick Wolf (45 min). 159045
23.55 Comment ça va ? Un enfant nommé désir. Invité : René Frydman (50 min). 187213
0.45 Les Grands Rendez-vous du siècle. Documentaire [2/2] Inde, les tourments du siècle : 1977-1994 (60 min). 9111121
1.45 Espace francophone. Magazine. Tran Anh Hung. 2.15 Les Brûlures de l'Histoire. Documentaire. 3.15 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton (55 min).

La Cinquième

17.55 Les Dernières Frontières de l'Himalaya. Des animaux étonnants. 18.25 Le Monde des animaux. Des femmes et des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série.
19.30 7 1/2. On s'est posé sur Mars.
19.55 L'Histoire vue à travers la peinture.
20.25 La Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : ÊTRE MUSULMAN EN EUROPE AUJOURD'HUI
20.45 L'Intégrisme islamique : origines et perspectives. Documentaire de Rainer Fromm (1997, 15 min). 8793010
21.00 Entre Coran et coca-cola. Les petits-enfants d'Atatürk à Berlin, documentaire (1997, 35 min). 71836
21.35 et 23.15 Débat. Présenté par Martin Schulze. En direct de l'Info-Box, à Berlin. Invités : Samuel P. Huntington, Valérie Amiraux, Jocelyne Césari, Udo Steinbach.
22.00 Musulmans en France : à l'ombre de la mosquée. Documentaire de Pierre Mathias (1997, 40 min). 73861
22.40 Duisbourg-Bruckhausen : une ville dans la ville. Documentaire de Peter Schran (1997, 35 min). 4765478
23.50 Ombres blanches ■ ■ Film de W.S. Van Dyke, avec Monte Blue (1928, N., muet, 80 min). 5798313
1.10 Chacun son tour. Le rêve forcené d'Henri Desgrange (rediff., 100 min). 4375071

M 6

18.00 Highlander. Série.
18.55 Relativity. Série.
19.50 Tour de France à la voile.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Mode 6. Magazine.
20.05 Notre belle famille.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Hot forme. Magazine.

20.50

DEUX ENFOIRÉS À SAINT-TROPEZ
Film de Max Pecas, avec Caroline Tresca (1986, 100 min). 230565
Deux amis inséparables et spécialistes des combines foireuses vont passer quelques jours à Saint-Tropez.

22.30

LES CONTES DE LA CRYPTE
Série Δ (85 min). 9564497
L'échange, d'Arnold Schwarzenegger.
Cartes à double tranchant, de Walter Hill.
Les pieds du cadavre, de Jack Solder.
23.55 Concert privé. France Gall (80 min). 5037671
1.15 Best of trash. 2.15 Turbo (rediff.). 2.45 Coulisses. Jean-Louis Aubert. 3.10 Movida opus 3 (rediff.). 4.00 Et le ciel t'aidera (rediff.). 4.50 Fan de - Best of (rediff.). 5.15 Mister Biz - best of (20 min).

Canal +

16.05 Loch Ness Film de John Henderson (1995, 100 min). 4140519
17.45 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.40 Les Simpson.
19.05 Les Héros de Cap Canaveral. Série.
19.45 Flash d'information.
19.57 Le Zapping.
20.00 10 années formidables.

20.35

LE RÊVE DE CONSTANCE
Téléfilm d'Enrico Oldoini, avec Annie Girardot, Charlotte Kady (90 min). 109671
22.05 Flash d'information.
22.10 La Vie comme elle est.... Court métrage.

22.20

FESTIVAL ROCK À PARIS
Concert enregistré au Parc des Princes, à Paris, les 14 et 15 juin 1997 (65 min). 6606749
Les meilleurs moments.
23.25 The Last Seduction ■ ■ Film de John Dahl (1993, v.o., 104 min). 8763294
1.10 Leprechaun 2 Film de Roman Flender (1994, 85 min). 6138782

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. La Marseillaise.
21.32 Fiction : Le Théâtre des poètes. Katarina Frostenson : Fons ; Le Nil ; Langue.
22.40 Nuits magnétiques. A l'ombre de Roger Judrin.
0.05 Du jour au lendemain. Nicolas Pasques (*La Face Nord Julien*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.30 Concert. Festival de Grenade. Donné en direct du Palais de Charles Quint, à Grenade, par l'Orchestre symphonique de la Radio-Télévision d'Espagne, dir. Edmon Colomer : An Outdoor ouverture, de Copland ; Troubadour Music, de Gould ; Concierto andaluz pour guitares et orchestre, de Rodrigo, par l'Ensemble Los Romeros, guitares ; Sinfonia India, de Chavez.
22.30 Concert. 34e Fêtes musicales en Touraine. Donné le 13 juin, à la Grange de Meslay. Œuvres de Moussorgski : Chants et danses de la mort ; Un jardin fleuri au bord du Don ; Le Séminariste ; Chanson de Méphistophélès ; Sonnets de Michel-Ange op. 145a, de Chostakovitch, Evgueni Nesterenko, basse, Vladimir Stuppel, piano.
0.00 Les Mots et les Notes (rediff.). L'art de la fugue. Les adjonctions abusives. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Ernst von Dohnanyi.
22.30 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Le Quart d'heure américain ■ Film de Philippe Galland (1982, 90 min). 82162774
21.30 Les Macareux, les Loutres et les Aigles. Protection rapprochée.
22.00 Journal (France 2).
22.45 Ça se discute. Magazine (France 2 du 30/10/96).
0.15 C'est la vie. Magazine.

Planète

20.35 L'Univers de Charles Morgan.
21.07 Les Manchots royaux et la Guerre des Malouines.
22.01 ▶ Le Réseau des Racing Drivers. [1/2]. Le temps des courses.
22.57 Des hommes dans la tourmente. [9/32]. Nautilus versus Arctic.
23.18 Les Ailes de légende. Le P-40 (50 min).

Animaux

20.30 Les Yeux de la découverte. L'oiseau.
21.00 Le Monde sauvage. Les singes d'Indes.
21.30 Flipper le dauphin. L'odyssée de Flipper.
22.00 Rumeurs de la jeune montagne.
23.00 Grand Ma.

Paris Première

20.00 et 0.40 20 h Paris Première. Magazine.
21.00 Du plomb pour l'inspecteur (Pushover) ■ ■ Film de Richard Quine (1954, N., v.o., 90 min). 7474942
22.30 Paris modes. Magazine.
23.05 Musiques sacrées à Versailles. Concert (95 min). 49082838

France Supervision

20.30 et 23.00 Coup de cœur. Petrika Ionesco.
20.45 Le Comédien. Pièce de Sacha Guitry. Enregistré en avril 1996, Avec Jean-Pierre Darras (75 min). 29654213
22.00 Les Maîtres de musique. De Jacques Deschamps. Régine Crespin.
23.15 Symphonie nº 8 en do mineur, de Bruckner. Concert (75 min). 73170958

Ciné Cinéfil

20.30 Patte de velours ■ Film de Claudio Cora (1953, N., 85 min). 27295132
21.55 Naples au baiser de feu ■ Film de Augusto Genina (1937, N., 90 min). 6793590
23.25 Le Club. (80 min).

Ciné Cinémas

20.30 Drôle de séducteur ■ Film de Gene Wilder (1977, 90 min). 1910749
22.00 Lamerica ■ Film de Gianni Amelio (1994, v.o., 115 min). 6155328
23.55 Confessions d'un barjo ■ Film de Jérôme Boivin (1992, 80 min). 28573300

Festival

20.30 Mes dix-sept ans. Téléfilm de Philippe Faucon. (75 min). 90819381
21.45 ▶ Muriel fait le désespoir de ses parents. Téléfilm de Philippe Faucon. (85 min). 78785855
23.10 Blanche colombe. Court métrage de Frédérique Gutman (1993).

Série Club

20.15 Les Arpents verts. The Wedding Anniversary.
20.45 Les Incorruptibles, le retour. La fièvre.
21.35 François Gaillard ou la vie des autres. Feuilleton. Pierre.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Vengeance.
23.00 Caraïbes offshore. Instinct primaire.
23.45 Lou Grant. Lou.
0.40 Mandrin. Feuilleton [2/6] (60 min).

Canal Jimmy

20.00 Destination séries.
20.35 Les Choses de la vie ■ ■ Film de Claude Sautet (1970, 85 min). 26634881
22.00 Chronique de la route.
22.05 Les Anges de la nuit (State of Grace) ■ Film de Phil Joanou (1990, v.o., 130 min). 41725590
0.15 Souvenir - Numéro un : Michel Sardou.
1.15 Une fille à scandales. Un petit goût de nostalgie (25 min).

Disney Channel

19.35 L'Incorrigible Cory.
20.10 Les Twist I.
20.35 Les Envahisseurs.
21.30 Les Petits Champions 2 Film de Sam Weisman (1994, 100 min). 1965565
23.10 Au cœur du temps.
0.00 Sylvie et compagnie.
0.25 Thierry la Fronde. Feuilleton (25 min).

Téva

20.30 et 22.45 Téva interview.
20.55 Le futur est femme ■ ■ Film de Marco Ferreri (1984, 110 min). 508963652
23.15 Clair de lune.
0.00 Femmes du Sahel.
0.50 Téva spectacle.

Eurosport

15.00 Cyclisme. En direct. Tour de France. 5e étape : Chantonnay - La Châtre (261,5 km, 135 min). 1710942
20.00 et 23.00 Aérobic.
21.00 Boxe. Poids lourds. Combat en dix reprises : Keith McKnight (EU) - Ed Donaldson (EU).
22.00 Cyclisme. Résumé.

Voyage

19.30 Planète aventure : Le Roi des baleines.
20.30 Suivez le guide.
22.30 Carnet de route. Pearl River Delta.
23.00 Chez Marcel. Magazine.

Muzzik

19.50 Barbara Hendricks, récital à Paris. Concert enregistré au Théâtre des Champs-Elysées, en 1988 (70 min). 509624855
21.00 Barbara Hendricks à la basilique de Saint-Denis. Concert (70 min). 506397132
22.10 Gil Evans au Festival de Montreux 1983. Concert (60 min). 504168039
23.10 Les Huguenots. Opéra en cinq actes de Meyerbeer Enregistré à l'opéra de Sydney, en 1990 (200 min). 586096671

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Style. 0.45 Ecologia. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.35 et 22.10 Jean Galmot, aventurier. Film d'Alain Maline [2/3] (1990, 95 min). Avec Christophe Malavoy. *Aventures.*

RTL 9

20.30 Grand Canyon. Film de Lawrence Kasdan (1992, 140 min). Avec Danny Glover. *Comédie dramatique.*
22.50 Adieu, poulet. Film de Pierre Granier-Deferre (1975, 95 min). Avec Patrick Dewaere. *Policier.*
0.55 Maxime. Film d'Henri Verneuil (1958, N., 120 min). Avec Michèle Morgan. *Comédie de mœurs.*

TMC

20.35 Mayerling. Film de Terence Young (1968, 135 min). Avec Omar Sharif. *Histoire.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

JEUDI 10 JUILLET 1997

Mauvaises chutes

par Pierre Georges

LE CONDITIONNEL n'est jamais qu'un condom de presse, un préservatif commode pour signifier, devant une information incertaine, qu'on a pris toutes ses précautions. En ce sens, on avait pris bien des précautions. Y compris celle d'avancer la possibilité que l'information citée ne soit qu'une *« rumeur »*. Oui, toutes les précautions. Sauf une, élémentaire, celle de vérifier les faits. A la source.

Voilà bien pourquoi il nous faut revenir sur les défilés de mode. Il y a deux jours, on avait évoqué, plutôt pour en rire, dans une chronique osselets et dentelles, le possible aspect Grand-Guignol de la collection Givenchy. Des *« informations »* en provenance de Londres et de la presse dominicale britannique, réputée sérieuse, laissaient supposer que le styliste Alexander McQueen aurait pu utiliser, pour ses créations, des restes humains, os et dents, accrochés aux robes.

Même prise avec des pincettes, *c'est-à-dire au conditionnel, tant* elle semblait énorme, cette information ou, plutôt, cette rumeur s'avéra totalement infondée. Au pis, de la malveillance. Au mieux, un canular. Alexander McQueen n'était pas passé au rayon fournitures de l'école de médecine pour agrémenter sa collection.

En matière de presse, on ne saurait s'exonérer de ses propres turpitudes par les turpitudes des autres. Citer une rumeur, c'est aussi l'accréditer. C'est donc, la tête couverte de cendres, en ce soupçon mortifère, que l'on présente des excuses aux créateurs de chez Givenchy. Une fois pour ne pas les avoir contactés avant d'écrire. Et une autre fois pour leur gentillesse, celle de ne pas avoir pris au tragique cette chronique d'humour noir.

Mais il reste que d'un mot, d'une rumeur, on peut démolir le travail des autres. S'échiner pendant des mois, travailler au beau et voir ses efforts réduits à des plaisanteries et soupçons carabins, voilà qui pourrait vous dégoûter du métier. Et, bien sûr, de la presse.

Après cela, évidemment, toute transition est hasardeuse. De quoi parler maintenant qui soit tenu pour avéré ? Du Tour de France, peut-être, autre forme de défilé, qui, lui, débute vraiment dans un bruit d'osselets. Qu'est-ce qu'on y tombe ! Combien d'espoirs envolés sur *les étroites routes de Bretagne !* La sélection se fait par la chute et la casse.

C'est devenu une manière de tradition : mettre le Tour de France en bouteille, faire aux coureurs le coup de l'entonnoir, un bien trop gros peloton sur de bien trop petites routes. Cela *passe souvent, les coureurs étant* des virtuoses et des équilibristes. Cela casse parfois, surtout en fin d'étape, quand tout cet équipage mène grand train. Dernière victime en date, mardi, le Suisse Tony Rominger, vieux et talentueux coureur qui, à trente-six ans, est passé par-dessus le guidon et a vu s'envoler ses dernières chances de gagner un jour le Tour.

Tout de même, quel métier ! Se préparer un an, se faire mal, exténuer la – vieille – bête et, pour finir, se *« péter »* la clavicule *à cinq kilomètres de Plumelec !* C'est bien un coup à défroquer. Et à renonceraux cyclisme, à ses œuvres et à ses pompes !

Un « décret d'avance » budgétaire prévoit 10 milliards de francs de dépenses nouvelles

Le gouvernement mobilise des crédits gelés par Alain Juppé

LES PREMIÈRES MESURES annoncées par *Lionel Jospin*, le 19 juin, dans sa déclaration de politique générale, vont pouvoir entrer en vigueur. Un « décret d'avance » devait être publié, jeudi 10 juillet, au *Journal officiel*, pour débloquer les crédits nécessaires. Globalement, il prévoit des dépenses nouvelles à hauteur de 9,966 milliards de francs (11,1 milliards, si on prend en compte la réaffectation de certains crédits). L'enveloppe doit permettre de financer trois grandes séries d'actions.

La première concerne les frais d'éducation. Près de 6,5 milliards sont débloqués au titre du relèvement de 420 francs à 1 600 francs de l'allocation de rentrée scolaire. *« L'Etat assumera toutes ses responsabilités pour qu'aucun enfant ne soit plus, pour des raisons financières, exclu de cantine scolaire »*, avait prévenu M. Jospin : une somme de 290 millions est prévue à cette effet.

La deuxième série de dispositions a trait au logement. La revalorisation de 2,3 % du barème de l'aide personnalisée au logement à compter du 1er juillet coûtera près de 2,5 milliards de francs en année pleine. Traditionnellement prise en charge par l'Etat à hauteur de 50 %, son coût budgétaire sera limité à 600 millions pour les six derniers mois de l'année. M. Jospin avait promis *« les crédits nécessaires à la réhabilitation de 100 000 logements supplémentaires, dont 50 000 HLM »*. Coût : 216 millions en crédits de paiement (1,1 milliard en autorisation de programme).

La troisième série de mesures concerne le plan emploi en faveur des jeunes. Une somme de 2 milliards de francs servira à financer la montée en puissance du dispositif de création d'emplois dans les secteurs *public et parapublic. Elle permet* d'avoir une idée de l'objectif du gouvernement : sur les 350 000 emplois qu'il veut créer à terme, près de 50 000 à 60 000 devraient voir le jour d'ici à la fin de l'année.

Le décret prévoit aussi des financements plus modestes : 400 millions pour l'organisation des élections législatives, 200 millions au titre de la fonction publique, 15 millions au profit de vacataires pour la régularisation des sans-papiers, etc.

PAROLE TENUE

Conforme à ce qui était attendu, ce décret réserve *toutefois deux surprises*. D'abord, il ne prend pas en compte le coût (1,5 à 2 milliards de francs) de la majoration de 4 % du SMIC au 1er juillet, qui pèsera donc sur le collectif budgétaire de fin d'année. La seconde surprise vient du mode de financement. En bonne orthodoxie budgétaire, le « décret d'avance » est gagé par un « arrêté d'annulation » d'un montant strictement équivalent de 9,966 milliards de francs. Le gouvernement, qui s'était engagé à financer ces mesures nouvelles par redéploiement de crédits budgétaires, c'est-à-dire sans augmenter les dépenses publiques, a formellement tenu parole. Plutôt que de manier la hache budgétaire, sans discernement, il a pris pour référence le dispositif de gel de crédits, décidé à hauteur de 10 milliards par Alain Juppé en début d'année, et il l'a légèrement aménagé, pour tenir compte de ses propres priorités.

Il a ainsi limité de près de 1 milliard de francs les économies initialement prévues pour le logement. De son côté, la défense, devra faire 1,8 milliard de francs d'économies. Dans la même logique, Martine *Aubry a obtenu que ses nouveaux* crédits ne soient pas « gagés » par des économies correspondantes sur d'autres crédits à l'emploi. Des « économies de constatation », c'est-à-dire sur des crédits non consommés, ont cependant été décidées à hauteur de 1,6 milliard de francs dont 1,3 milliard de francs pour le contrat initiative-emploi.

Il reste que l'opération ne peut être assimilée à un jeu à somme nulle (nouvelles dépenses et économies correspondantes) car le gouvernement va dépenser des sommes que M. Juppé avait mises en réserve *pour prévenir tout dérapage budgé*taire. Le « décret d'avance » va embrouiller la controverse sur l'audit des finances publiques. Quels calculs les deux magistrats de la Cour des comptes vont-ils pouvoir effectuer ? S'ils prennent en compte la faiblesse des rentrées fiscales, donneront-ils crédit au gouvernement précédent *d'avoir mis 10 milliards de francs de* côté pour parer cette menace – 10 milliards qui, en réalité, n'existeront plus ? L'audit mesurera-t-il l'état des déficits avant ce décret ou après ?

L'ancien ministre des finances, Jean Arthuis, se montre très critique : *« Si le gouvernement fait des dépenses nouvelles sans économies, il prend le risque de disqualifier la France pour le passage à l'euro »*, a-t-il déclaré au *Monde*. Bercy réfute ce reproche en faisant observer que les crédits en cause n'avaient été que gelés par le gouvernement précédent, alors que le gouvernement actuel a pris la décision de les annuler purement et simplement.

Laurent Mauduit

M. Strauss-Kahn ne souhaite pas accroître la pression fiscale globale

LE MINISTRE de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn sur RTL, mardi 8 juillet, a présenté ce qui ressemble fort à *un paradoxe : une hausse des impôts* ne signifie pas mécaniquement que la pression fiscale augmente.

Le paradoxe n'est pourtant qu'apparent. Selon le ministre, si *« le gouvernement de M. Juppé laisse un déficit bien plus important qu'il l'avait lui-même prévu (...), ce n'est pas tellement parce que ses dépenses ont beaucoup augmenté, mais surtout parce que les recettes ne sont pas là »*. Et d'ajouter : *« S'il fallait prendre quelques mesures pour corriger, ce serait simplement pour corriger des recettes qui ne sont pas là, donc au total, la pression fiscale ne changerait pas. »*

A demi-mot, M. Strauss-Kahn a donc confirmé ce que l'on pressent depuis plusieurs jours : si des hausses fiscales interviennent, au lendemain de la publication de l'audit, elles seront très ciblées et auront beaucoup moins pour but d'amorcer une vaste réforme fiscale que de générer quelques rentrées exceptionnelles pour boucler le budget. En clair, si des mesures fiscales sont prises, elles seront de faible portée.

Une refonte de l'ISF pourra être envisagée ultérieurement, par exemple dans le cadre du budget de 1998

Incidemment, cette remarque confirme donc qu'une hausse de l'impôt sur la fortune (ISF) n'est pas envisagée pour 1997. M. Strauss-Kahn a d'ailleurs rappelé que *« les socialistes, dans leur programme, ont annoncé qu'ils étaient d'avis de remonter légèrement l'ISF »*, mais il a souligné que ce projet n'est *« pas lié au déficit laissé par le gouvernement précédent »*.

Autrement dit, une refonte de l'ISF pourra être envisagée ultérieurement, par exemple dans le cadre du budget de 1998, mais sans doute pas dans un proche avenir. Les experts du gouvernement sont d'autant plus enclins à faire ce choix qu'ils ne sous-estiment pas les effets du déplafonnement dont l'ISF a fait l'objet en 1995 et considèrent qu'une nouvelle réforme devra être soigneusement réfléchie.

Or, dans l'immédiat, il faut parer au plus pressé pour contenir la dérive des déficits. Quelques mesures très ponctuelles sur la fiscalité de l'épargne ou sur celles sur les plus-values des entreprises devraient donc y pourvoir.

L. M.

12 % des ménages européens vivent sous le seuil de pauvreté

PRÈS de 12 % des ménages de l'Union européenne vivent sous le seuil de pauvreté indique l'Insee dans une étude publiée mercredi 9 juillet. Les seuils de pauvreté retenus représentent la moitié du niveau de vie médian dans chaque pays membre. La France, où 11 % des ménages sont concernés, occupe une position intermédiaire en Europe, où *trois ensembles de pays* peuvent être distingués. Un premier isole le Danemark, avec le taux de pauvreté le plus faible (4,7 % des ménages). Un second comprend la France, la Belgique (9,3 %), les Pays-Bas (9,8 %), l'Allemagne (10,4 %). Enfin, un dernier groupe rassemble les pays du sud de l'Europe, avec le Portugal (18,9 %), la Grèce (17,7 %), l'Italie (12,9 %), voire l'Espagne (11,9 %).

Les enfants sont *« surreprésentés »* parmi les populations pauvres d'Europe. *Les moins de 16 ans, qui représentent 19 % de la population* européenne, sont 23 % à vivre dans une famille pauvre.

Des inondations ont fait au moins quinze morts en Europe centrale

VARSOVIE. Des inondations causées par des pluies diluviennes ont fait, ces derniers jours, au moins quinze morts en Pologne et en République tchèque, selon les bilans respectifs. Dans le sud de la Pologne, la montée des eaux a fait sept victimes. Des milliers de personnes ont dû être évacuées et le trafic automobile entre l'ouest de la Pologne et la République tchèque a été complètement coupé.

Dans le nord-est de la République tchèque, huit personnes ont trouvé la mort, emportées par de forts courants de rivières sorties de leur lit. Une dizaine de personnes sont portées disparues. Des centaines de communes sont privées d'électricité, de gaz et d'eau potable. Le gouvernement polonais a tenu une réunion de crise. – *(AFP, Reuter.)*

Pédophilie : un collégien en examen pour dénonciation mensongère

UN ADOLESCENT de treize ans, qui avait accusé de pédophilie un professeur d'éducation physique de son collège de Montmirail (Marne), a été mis en examen pour dénonciation mensongère après le suicide de cet enseignant, a annoncé, mardi 8 juillet, le ministère public de Reims. L'adolescent a été laissé à sa famille.

Le professeur, Bernard Hanse, cinquante ans, n'avait pas supporté les accusations du collégien. Le 11 juin, la compagnie de gendarmerie d'Epernay l'avait découvert une balle dans la tête, au volant de sa voiture. Quelques heures plus tôt, le proviseur du collège avait reçu l'adolescent et l'enseignant à la suite des accusations d'attouchements lancées par le collégien. Il avait prévenu le professeur de sa décision d'alerter le procureur. L'enquête a démontré que les accusations d'abus sexuels réitérées par l'adolescent devant les enquêteurs *« étaient mensongères »*.

DÉPÊCHE

■ **CONJONCTURE : le moral des ménages français s'est nettement amélioré en juin** par rapport à mai, selon l'indicateur publié mercredi 9 juin par l'Insee, qui est passé de – 33 à – 23. *« Une hausse marquée avait déjà été observée à l'occasion des consultations électorales de mars 1993 et de mai 1995 »*, souligne l'Insee.

M. Chevènement demande une « étude approfondie » sur le fichage de la couleur de la peau par les RG

EN PLEIN DÉVELOPPEMENT d'une polémique sur le fichage de la couleur de la peau par les renseignements généraux (RG), Jean-Pierre Chevènement est intervenu sur ce sujet, mardi 8 juillet, à l'Assemblée nationale, en affirmant vouloir *« faire du ministère de l'intérieur le ministère de la citoyenneté et de l'intégration républicaine »*. M. Chevènement, qui s'exprimait sur la politique d'immigration, a souligné qu'*« on ne définit pas un Français par son origine, mais par son adhésion à la France »*. Son entourage indiquait, mercredi matin, que M. Chevènement a demandé *« une étude approfondie »* sur les *conditions de création du nouveau fichier des RG* parisiens afin d'évaluer *« jusqu'où peut aller la logique policière conduisant à recueillir les éléments d'identification d'une personne, dont la couleur de sa peau »*.

Baptisé « Gestion des violences », ce traitement automatisé a été autorisé par la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) et n'attend plus, pour être créé, que la publication d'un arrêté du préfet de police de Paris (*Le Monde* du 8 juillet). Parce qu'il permet la mise en fiches de données – la couleur de la peau, les activités politiques, philosophiques, religieuses ou syndicales – concernant des personnes majeures *« qui peuvent être impliquées dans des actions violentes de nature à porter atteinte à l'ordre public et au fonctionnement des institutions »*, ce projet a provoqué une controverse jusque dans les rangs policiers.

« Conscient des difficultés rencontrées dans le domaine des violences urbaines », le SGP-CUP (syndicat majoritaire chez les policiers en tenue de la région parisienne) *« ne peut cependant accepter la mise en fichier de la couleur de la peau des personnes susceptibles d'être à l'origine d'exactions »* et demande au ministre de l'intérieur *« d'intervenir pour que l'arrêté ne soit pas publié »*. A l'inverse, Alliance, autre syndicat de policiers en tenue et d'enquêteurs, se *« félicite »* de la prochaine création de ce fichier qui *« va permettre aux services de police d'effectuer un travail efficace face à la montée de la violence urbaine »*. Le syndicat majoritaire chez les commissaires (SCHFPN) note que *« dans le signalement de suspects, ou de ceux qui leur apportent leur concours, en matière de terrorisme ou de violence urbaine, la mention de la race est nécessaire »*.

Passée inaperçue avant la publication du rapport annuel de la CNIL, le 7 juillet, l'autorisation controversée avait été donnée en novembre 1996 par la commission, au terme de plus d'un an de consultations. Les RG parisiens mettent en avant des raisons d'efficacité policière en visant le repérage d'*« individus à la lisière de la délinquance de droit commun et du terrorisme ou de l'action politique violente »*. La CNIL a donné son aval en précisant que le nouveau fichier concernera *« toutes les violences urbaines et pas seulement le terrorisme »*.

Erich Inciyan

La livre franchit le cap des 10 francs

POUR la première fois depuis mai 1991, la livre sterling s'est hissée, mardi 8 juillet, au-dessus du seuil des 10 francs et des 2,9775 marks. Dans le même temps, le dollar a poursuivi sa progression vis-à-vis des devises européennes en atteignant, toujours mardi, 5,9435 francs et 1,7619 mark, son plus haut niveau depuis février 1994. Mercredi 9 juillet lors des premières transactions en Europe, la livre et le dollar restaient très fermes à respectivement 10,023 et 5,9401 francs.

Affaiblie lundi par l'annonce inattendue d'un recul de 1,1 % de la production manufacturière en mai, la devise britannique est repartie de l'avant après la publication des chiffres de l'inflation en Grande-Bretagne (2,9 % en juin contre 2,6 % en mai). Aux yeux des analystes, le niveau plus élevé que prévu de la hausse des prix plaide pour un resserrement monétaire. La hausse ininterrompue de la devise britannique depuis un an (plus 28 % face au franc) n'a pas suffi à réduire les tensions inflationnistes tandis que le budget, présenté le 2 juillet, n'est pas jugé assez restrictif pour calmer une demande intérieure extrêmement vigoureuse. Le comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre, qui se réunira jeudi et vendredi, devrait décider d'un relèvement du taux directeur, aujourd'hui à 6,50 %, d'au moins un quart de point.

TEST

La livre, tout comme le dollar, a également profité du sentiment croissant sur les marchés que l'Union monétaire européenne se fera bien le 1er janvier 1999 mais avec un euro « faible ». L'annonce mardi d'une nouvelle hausse du chômage en Allemagne, pour le troisième mois consécutif, a contribué à renforcer cette idée. Avec 4,374 millions de chômeurs, le gouvernement allemand devrait avoir les plus grandes difficultés à réduire ses dépenses. En dépit des déclarations répétées de dirigeants allemands sur leur volonté de ramener le déficit budgétaire à un strict 3 % du produit intérieur brut, les analystes y croient de moins en moins. La présentation vendredi du collectif budgétaire allemand pour 1997 servira de test.

Eric Leser

BOURSE

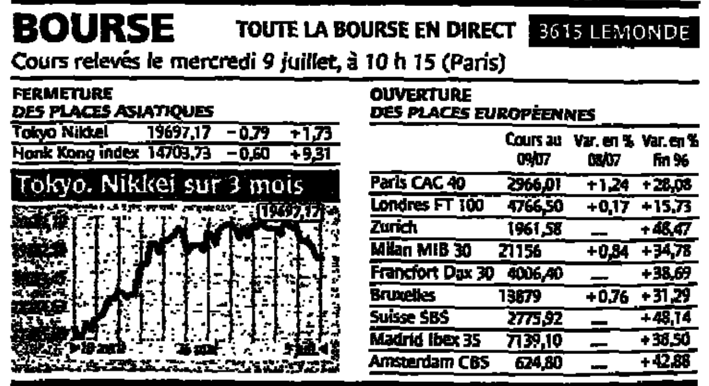
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT **3615 LEMONDE**

Cours relevés le mercredi *9 juillet, à 10 h 15 (Paris)*

FERMETURE
DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19697,17	– 0,79	+ 1,73
Honk Kong index	14703,73	– 0,60	+ 9,31

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE
DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 09/07	Var. en % 08/07	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2966,01	+ 1,24	+ 28,08
Londres FT 100	4766,50	+ 0,17	+ 15,73
Zurich	1961,58	—	+ 48,47
Milan MIB 30	21156	+ 0,84	+ 34,78
Francfort Dax 30	4006,40	—	+ 38,69
Bruxelles	13879	+ 0,76	+ 31,29
Suisse SBS	2775,92	—	+ 48,14
Madrid Ibex 35	7139,10	—	+ 38,50
Amsterdam CBS	624,80	—	+ 42,88

Tirage du *Monde* daté mardi 8 juillet 1997 : 482 109 exemplaires

Le Monde

F E S T I V A L

AVIGNON 97

M. Strauss-Kahn ne souhaite pas accroître la pression fiscale globale

LE MINISTRE de l'économie, des finances et de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn sur RTL, mardi 8 juillet, a présenté ce qui ressemble fort à un paradoxe : une hausse des impôts ne signifie pas mécaniquement que la pression fiscale augmente.

Le paradoxe n'est pourtant qu'apparent. Selon le ministre, si le gouvernement de M. Juppé laisse un déficit bien plus important qu'il l'avait lui-même prévu [illegible]

[illegible]

Une refonte de l'ISF pourra être envisagée ultérieurement, par exemple dans le cadre du budget de 1998

[illegible]

... les 10 francs

هكذا من الأصل

ÉDITORIAL

Les feux du cinquantième anniversaire du Festival d'Avignon sont éteints. D'autant plus que l'affiche de la cinquante et unième édition est plus alléchante que celle des cérémonies, *assez pâles*, de 1996. Il y a d'abord cette invitation généreuse lancée aux artisans du théâtre russe dont les meilleurs représentants, figures tutélaires d'un art toujours neuf à l'est du continent, seront présents dans la Cité des papes avec plusieurs de leurs productions marquantes. Il y a encore ces deux hommes jeunes qui s'apprêtent à habiter quelques nuits la Cour d'honneur du Palais des papes. Le Québécois Denis Marleau le premier qui, après l'accueil triomphal que lui ont réservé les festivaliers en 1996 lors de la présentation de *Maîtres anciens*, de Thomas Bernhard, et du *Passage de* l'Indiana, de Normand Chaurette, a accepté de revenir à Avignon par la grande porte en compagnie de Sami Frey. Tout comme Olivier Py et sa troupe, renforcée par la présence de Denise Gence, *qui lui succéderont* à la faveur de la création du *Visage d'Orphée*, la première pièce écrite spécialement pour ce lieu exceptionnel. L'ensemble des cours, cloîtres et jardins d'Avignon *s'ouvrira* à la création dramatique – marquée par la présence de trois metteurs en scène emblématiques de la nouvelle génération, *Stanislas Nordey, Laurent* Pelly et Michel Raskine –, à la création chorégraphique – aux côtés d'Angelin Preljocaj, de Catherine Diverrès et de Bouvier/Obadia, on attend *beaucoup de la première* française de l'Américaine Joanna Haigood –, à la chanson aussi – servie par Hannah Schygulla. Certains, comme la troupe Victoria de Gand ou le Handspring Puppet de Johannesbourg, ont choisi de se tenir au carrefour des genres – leurs spectacles appartiennent déjà à la légende. Il ne faudra pas omettre enfin de traverser le Rhône pour profiter des ombrages de la Chartreuse, où, une fois encore, on entendra la voix des auteurs et des compositeurs vivants. Décidément, en 1997, Avignon est bien en Avignon.

Olivier Schmitt

Photographie de la première page : Sami Frey, personnage central de « Nathan le sage ».
GÉRARD RONDEAU.


REPORTAGE PHOTO NICOLAÏ IGNATIEV/RAPHO/NETWORK POUR « LE MONDE »

Kama Guinkas dans le Théâtre Tiouz.

Moscou, le théâtre au cœur

L'histoire des salles ne s'est jamais totalement réglée à coups de diktats politiques et ne se règle pas encore à coups de roubles

ON construit des théâtres à Moscou. Des cinémas ferment et des théâtres devraient ouvrir. Deux salles de cinéma sont en cours de reconversion pour deux des chefs de file du théâtre moscovite : Anatoli Vassiliev et Piotr Fomenko. Depuis la perestroïka, près de cent nouveaux théâtres auraient été ouverts en Russie. Apparemment, l'argent ne manque pas, même s'il est difficile de faire la part réelle du mécénat. Certains s'interrogent sur l'intérêt des financiers pour le spectacle vivant. Ce n'est pas le cas de Valeri Fokine, directeur du Centre Meyerhold, metteur en scène de *Chambre d'hôtel dans la ville de NN* présenté à Avignon. La ville lui a offert un terrain où seront construits dans le même bâtiment son théâtre et une banque. Celle-ci paiera moins de taxes avec une salle de spectacle dans ses murs.

Les théâtres peuvent être d'excellentes affaires. Situés à des emplacements stratégiques au centre-ville, ils présentent une surface immobilière tentante pour les « nouveaux Russes ». Même une institution comme le Théâtre d'art, fondé il y a un siècle par Stanislavski, à deux pas de la Verskaïa (les Champs-Elysées moscovites) a succombé. Deux Russie se croisent dans ses couloirs, avec deux rythmes et deux niveaux de vie, souvent deux monnaies. Le rez-de-chaussée a été concédé à un restaurant, en rien luxueux selon nos critères, mais où un plat coûte une semaine de salaire de comédien. A côté, une esquisse de casino, repérable à un néon clignotant et à une machine à sous. Dans une entrée, un guichet de change (seuls, le dollar et le deutschemark ont cours). Un étage est sous-loué à une société de téléphones portables. Au Lenkom, le foyer des acteurs est devenu un bar-restaurant, dont le design à la Stark aussi bien que la tenue des consommateurs ne dénoteraient pas dans les lieux branchés de Soho. Ce théâtre peut afficher des places à 100 dollars pour des premières auxquelles les meilleurs des nouveaux Russes ne sauraient se présenter autrement qu'en voiture blindée. En l'absence d'une tradition d'opéra, le théâtre reste le lieu de prestige par excellence. Cela aussi peut expliquer l'intérêt de certains banquiers pour la scène. Car l'histoire du théâtre à Moscou n'est pas celle d'une passion ordinaire. Elle ne s'est jamais totalement réglée à coups de diktats politiques et ne se règle pas encore à coups de roubles (de dollars), même si la comédie « internationale » commence à investir la place.

La salle du théâtre du Gitis est à quelques minutes à pied de la prestigieuse école du même nom et à cinquante années du Lenkom. Il avoisine le premier Rousski bistro, tentative de réplique russe à McDonald's – le marbre et le gigantisme en moins – où l'on décore pour peu d'argent de savoureux pirojkis que l'on arrose à la bière et à la vodka. Passée l'entrée monumentale du théâtre, derrière un guichet en forme de meurtrière, une employée invisible tend un fragile papier : le billet. Les affiches sont imprimées dans la typographie approximative, baveuse, d'il y a un demi-siècle. Le vestiaire pourrait être celui d'une piscine. Il a été inondé durant la nuit. Le foyer suinte la misère. Crasse, salpêtre. Des moustiques tournent autour de ce qui tient lieu de lustre. Aux murs, les comédiens photographiés ont encore le sourire modeste de héros du travail. La salle se craquèle de toutes parts, mais les planches tiennent bon.

HORS D'HALEINE

Les « Fomenki » (anciens élèves de Piotr Fomenko) vont le montrer en donnant leur *Nuit des rois* burlesque devant une salle comble, hilare, heureuse. Ce spectacle, mis en scène par Evgueni Kamenkovitch, les a unis en troupe ; ils l'ont déjà joué plus de deux cent cinquante fois depuis sa création à l'école du Gitis en 1990. Une heure avant la représentation, les jeunes acteurs repassent certaines scènes, les mêlent, s'en amusent, croisant le fer avec les mots. Entrées, sorties. *« On forme une famille entre guillemets. On se comprend à demi-mot. L'énergie circule plus vite, elle passe dans le travail »*, lance, hors d'haleine, l'un des comédiens. *« Il y a un mystère avec ce spectacle*, dit le metteur en scène. *Nous avons voulu arrêter, mais les spectateurs n'ont cessé de le réclamer. »*

A l'époque soviétique, le Tiouz était le Théâtre de la jeunesse (celui des scolaires) et sa troupe composée de quadragénaires. Maintenant, la jeunesse est dans ses rangs. Un virage pris au premier frémissement de la perestroïka, avec une adaptation de *Cœur de chien* par Genrietta Yanovskaïa. La directrice artistique du Tiouz donne actuellement dans la cage de scène un admirable *Orage* (Ostrovski serait devenu l'auteur le plus joué en Russie). Son époux, Kama Guinkas, met en scène *K. I. du crime* d'après des extraits de *Crime et châtiment* rassemblés par leur fils. Dans le bureau directorial-familial, les photos de Stanislavski, Boulgakov, Joseph Brodsky (un ami de jeunesse de Kama Guinkas) et Sakharov. La première sortie publique du Prix Nobel de la paix à Moscou et son premier article furent consacrés à *Cœur de chien*. Comme quelques metteurs en scène russes, Kama Guinkas travaille plus souvent à l'étranger qu'à Moscou. Mais il suit de près son *K. I. du crime*, *« parce que chaque fois doit être la première »* et particulièrement quand le spectacle sera donné à Avignon. Après quatre-vingts représentations, il secoue toujours aussi énergiquement son interprète, la longue Oksana Missina, pour qu'à son tour elle *« provoque le spectateur »*. Une heure plus tard, soixante-dix d'entre eux (la jauge) se blottiront sur les bancs du foyer, où ils seront pris à partie avant d'être littéralement expulsés vers une petite salle toute blanche aménagée dans les combles, pour devenir les témoins coupables de *« l'épilepsie du monde »*.

Le bureau de Valeri Fokine est situé sur la rue Arbat, dans l'immeuble de la Maison des acteurs. Un monument qui vaut la visite et cède lui aussi peu à peu de sa puissance devant le marché. L'entrée n'est plus dans la célèbre rue piétonne. Le rez-de-chaussée est occupé par une boutique hors taxes, avec détecteurs de métaux à l'entrée, des vigiles et un bureau de change. En attendant de disposer du théâtre expérimental et mobile qu'il a conçu pour héberger le Centre Meyerhold – fondé en 1992 avec pour objectif de *« pousser tout ce qui est nouveau »* dans le domaine culturel, de travailler avec de jeunes metteurs en scène et d'étudier Meyerhold –, Valeri Fokine monte Gogol, Dostoïevski et Kafka avec des troupes de circonstance et dans des salles d'emprunt.

Lui aussi est frappé par la renaissance de l'intérêt des Moscovites pour le théâtre depuis un ou deux ans : *« Auparavant, c'était ce qui se passait dans la rue qui mobilisait les gens : maintenant, ils en ont assez de la politique. Ils reviennent au théâtre retrouver l'illusion, qui est plus proche et plus chaude que la réalité. Les théâtres sont pleins parce que, après la perestroïka, on a continué à faire naître des théâtres. Ils naissent mais ne ferment pas, alors que beaucoup sont mauvais. Mais pour tous il existe des spectateurs, qu'il s'agisse de petits studios expérimentaux ou de grandes scènes académiques. Où que ce soit, le niveau moyen des acteurs est très supérieur au niveau international. »* C'est donc à une confrontation au sommet que nous engage le programme russe du Festival d'Avignon.

Jean-Louis Perrier
(envoyé spécial à Moscou)

Et volent les jeunes acteurs du Gitis

LE Gitis (Académie d'art théâtral de Russie) est l'homologue du Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris. Son directeur, Sergueï Issaïev, est le plus vif et le plus enjoué des hôtes. Francophone et francophile (il a traduit Artaud et Koltès), il a été élu directeur en 1988. Son travail n'a cessé d'évoluer depuis. Il se félicite de sa nouvelle liberté, mais déplore le temps passé à s'occuper de ses budgets. Il lui faut désormais trouver des financements extérieurs. Dans tout le pays, il a créé des ateliers où les enseignants du Gitis dispensent leur art. Au prix fort. Jusqu'à la richissime Sourgout (260 000 habitants), en Sibérie, d'où est extrait l'essentiel du pétrole russe.



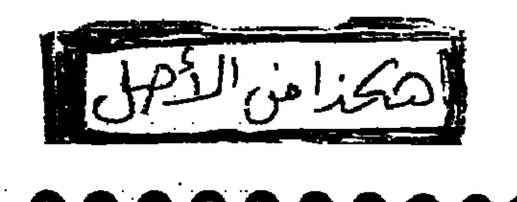
Sergueï Issaïev devant les bâtiments de l'école.

La majorité des metteurs en scène présents à Avignon et une bonne partie des comédiens sont passés par le Gitis. Créée en 1878, c'est une imposante entreprise (mille cinq cents élèves) rassemblant huit facultés (mise en scène, acteurs, histoire du théâtre, production, danse, music-hall, variétés, scénographie) divisées en ateliers. Elèves metteurs en scène (cinq à sept) et élèves acteurs (une quinzaine) vont rester ensemble durant quatre ans (cinq pour les metteurs en scène), avec le même directeur d'études par atelier. L'enseignement repose sur une longue intimité entre professeurs et élèves. *« Si le théâtre russe est psychologique, c'est dans le domaine du travail avec l'acteur. Pas dans son esthétique »*, précise Sergueï Issaïev.

Parmi les directeurs d'études théâtrales, Piotr Fomenko et Anatoli Vassiliev représentent deux pôles. *« Quand je vois un élève, je peux dire tout de suite à quel atelier il appartient. Chez Vassiliev, ils sont plus âgés, plus intellectuels. Chez Fomenko, plus jeunes »*, dit le directeur. Tous deux se réclament de Stanislavski. Le classicisme de Piotr Fomenko repose sur l'acteur, sur un jeu plus naturaliste. *« Fomenko est un poète. Son génie, c'est de donner à travailler aux autres. Même s'il n'est pas d'accord. Il sait créer une atmosphère artistique. Il est fondamentalement démocrate. Ce n'est pas sans rapport avec l'interdiction de beaucoup de ses spectacles durant la période soviétique »*, estime Evgueni Kamenkovitch, l'un des metteurs en scène issus de ses ateliers.

Les « Fomenki » présents à Avignon forment la première génération née au théâtre dans le contexte postcommuniste. *« Ils n'avaient pas à combattre. Ils trouvaient de nouvelles valeurs dans l'art. Alors, ils volaient. Physiquement et spirituellement. La salle de cours était trop petite pour eux. Ils entraient et sortaient par les fenêtres. Cette dynamique ne les a pas quittés »*, dit Evgueni Kamenkovitch. Quatre ans après, une nouvelle génération de « Fomenki » s'apprête à sortir du Gitis. Elle serait plus technique, plus précise, plus professionnelle. Piotr Fomenko ne rêve plus que de l'associer à la précédente, pour en tirer une nouvelle dynamique.

J.-L. P.
(envoyé spécial à Moscou)








En répétition au Théâtre-école d'art dramatique, rue Povarskaïa, à Moscou.

Le grand souffle blanc d'Anatoli Vassiliev

On ne peut manquer son œil en amande. Intense et vide d'émotion. Comme s'il était parvenu à bannir toute distraction

ON le dit difficile à rencontrer, mais dès qu'il est question de théâtre, on bute sur lui. Comme s'il était l'ultime référence du théâtre russe. L'exemple même de la notion de maîtrise. Un recours. Le metteur en scène Anatoli Vassiliev a conquis une place hors du rang, imposant un cheminement absolument personnel. On en parle comme d'un gourou. Il est puissant, respecté. Personne ne se risque à dire autre chose que son admiration. On ne le place pas au-dessus des autres, mais ailleurs.

Ailleurs, c'est rue Povarskaïa. Un bel immeuble d'habitation dans un quartier d'ambassades. Une plaque indique qu'il est classé monument historique. Rien qui permette d'identifier le théâtre-école d'art dramatique fondé il y a dix ans par Anatoli Vassiliev. Rien. Un digicode. Quelques marches à descendre. De jeunes silhouettes en attente.

L'une d'elles vous guide par un couloir étroit, s'efface devant une porte et vous laisse recevoir l'aspiration d'un gigantesque souffle blanc, insoupçonnable de l'extérieur. Une éclatante révélation. Le théâtre d'Anatoli Vassiliev. L'espace de quatre lofts new-yorkais *en entresol, la hauteur sous plafond en plus*. Tout y a été mis aux dimensions du maître. Même les peintures fin de siècle d'un bal interrompu paraissent avoir été conçues pour lui.

Un théâtre, sans doute. Mais interdit de public. Sans recettes. Un laboratoire. A elle seule, cette exigence justifierait le blanc. Une couleur dans laquelle Anatoli Vassiliev baigne depuis plus de vingt ans, depuis qu'il a monté *Le Cerceau* à la Taganka. Sur du blanc, tout doit être contrôlé, mesuré, justifié. Essentiel. C'est cela qu'il traque. La lumière, qu'il aime étale, se mêle à la blancheur. L'air s'imprègne d'une griserie certaine qui dissout tout soupçon de confinement.

Même attention au son. Sous le plancher, des jarres de terre tentent de lui apporter la matité du désert. Le théâtre n'est pas le cadre de l'oeuvre. Il en est partie prenante. Lieu d'enseignement et *de création, deux fonctions indissociables* chez lui. Lieu de vie. Chacun est élève et ne peut être qu'élève. Pas d'acteurs de passage (comme Valérie Dréville) sans passage par l'école. Il exige un unique tissu pour ses pièces et ses comédiens.

Plus loin, une autre salle, plus petite, consacrée à la danse, que des stores de tissus blanc isolent de la rue. Mêmes murs immaculés, mêmes planchers cirés. De nouveaux couloirs, et un escalier en colimaçon débouche sur un salon de musique où l'on pratique le chant, et un salon tout court, qui jette une curieuse lumière oblique sur l'homme. Aux murs, un rassemblement de coupures de presse, de couvertures de magazines, de diplômes encadrés et de trophées remportés depuis qu'il est metteur en scène, affichés comme chez un quelconque chef d'entreprise américain. Une auto-célébration inattendue qui fait à peu près l'effet d'une salve d'applaudissements à l'issue d'une messe. On se souvient alors qu'il a la réputation d'un homme d'affaires intraitable, et qu'il a su s'enrichir considérablement en quelques années.

Biographie

- 1942. Naissance à Danilovka, dans l'Oural. Etudes de chimie à Rostov-sur-le-Don.
- 1968. Arrive à Moscou, où il étudie au Gitis.
- 1973. Première mise en scène au Théâtre d'art.
- *1977. Révélation avec La Fille adulte d'un jeune homme*, de Viktor Slavkine, qui sera considéré comme l'auteur de la perestroïka.
- 1981. Passe à la Taganka, où il met en scène *Le Cerceau*, également de Slavkine, qu'il donnera à Bobigny en 1988.
- 1987. Crée son école d'art dramatique, où il monte *Six Personnages en quête d'auteur*, de Luigi Pirandello, qu'il jouera en 1988 en Avignon.
- 1992. Met en scène *Bal masqué*, de Mikhaïl Lermontov, à la Comédie-Française.
- 1994. *Amphitryon*, de Molière, à Taormine.
- 1996. Création des *Lamentations de Jérémie*, à Moscou.



« Je veux toucher la vérité de l'auteur, pas la mienne. »

C'est au terme d'un ultime repli, dans un bureau inondé de lumière halogène, doté de tous les fax et ordinateurs de la nouvelle Russie, que l'on trouve Anatoli Vassiliev. On ne peut manquer son œil en amande. Intense et vide d'émotion. Comme s'il était parvenu à bannir toute distraction. Un concentré de regard qui choisit de se poser au millimètre près. Même précision dans les mains, soignées, ostensibles, même refus d'expression.

Le vêtement est-il partie de la méthode ? Retroussé sur les avant-bras, le blouson de jean, serré à la taille d'une étroite ceinture de cuir, se porte comme une veste de moujik. Un foulard de paysanne sans faux plis est ajusté sur les épaules. Le pantalon court libère les chevilles.

Les jambes à peine croisées, il parle de son intérêt exclusif pour Molière et pour les classiques russes, Pouchkine (*Eugène Onéguine*) et Dostoïevski : *« Le réalisme chez Dostoïevski ne m'intéresse plus. C'est sa dimension métaphysique, philosophique et religieuse qui m'importe, et, bien sûr, son style littéraire très particulier. C'est un style de dramaturge. La forme de ses textes est celle du drame. Ce sont des tragédies écrites comme des romans. Son style est ce qu'il y a de plus proche de moi. En travaillant je compare sans cesse avec Dostoïevski, sûr que le drame futur doit puiser sa forme et son style chez lui. Le contemporain et le futur doivent venir de là. C'est le plus grand de nos contemporains. »*

Ses énoncés sont d'une économie extrême, condensés. Chaque phrase jetée vivement, ponctuée de silences denses. Refus de l'expressivité. Pas d'hystérie. Concentration. Attention extrême envers l'interlocuteur, veillant à ce que les mots ne se perdent pas en route. A chaque relance, une main se porte au front, s'immobilise très haut à la naissance de la longue chevelure : *« Comment extraire la philosophie par la dramaturgie ? C'est une question essentielle et qui définit le sens du théâtre. J'ai élaboré une théorie, et d'après elle, une méthodologie qui permet de faire un métathéâtre, un théâtre qui étudie la métaphysique. Ma théorie passe par une rénovation et une reconstruction du système de Stanislavski. L'axiome du système demeure, seul le point de vue change, parce que l'objet (c'est presque une notion physique) de la recherche change. »*

Avant de décrire sa méthode de travail, Anatoli Vassiliev s'inquiète du *Monde* : combien de lecteurs ? Pourront-ils comprendre ? Il voit. D'autorité, il tranche : il parlera de *« l'extérieur du processus »*. Au départ de tout travail, il sélectionne quelques auteurs, romanciers ou hommes de théâtre : Dostoïevski ou Molière, *Amphitryon, L'Ecole des femmes, L'Impromptu de Versailles, La Critique de l'école des femmes*.

Il ne distribue pas les rôles. Les acteurs choisissent eux-mêmes. Plusieurs rôles. Il définit avec eux la structure interne du jeu. Les acteurs travaillent ensuite seuls. Ils lui montrent un premier résultat. Il en tire une définition plus approfondie. Puis les laisse à nouveau travailler seuls... Et ainsi de suite, *« jusqu'à ce que la levure fasse monter la pâte. Quand je sens que le pain est prêt, j'interviens directement. »*

Il arrête une série de scènes qui s'organisent en une composition originale qui *« correspond aux idées de l'auteur »*. Il insiste : *« Je n'ai rien à dire au public. Je veux toucher la vérité de l'auteur, pas la mienne. »* L'union des idées scéniques et de celles de l'auteur forme une composition qui sera la base du spectacle. Une base à partir de laquelle l'équipe va retravailler le texte entier.

Avec *Amphitryon*, spectacle présenté à Avignon, il s'est retrouvé avec huit dialogues. Il a pensé que ces huit dialogues représentaient idéalement la pièce, alors il n'a pas reconstitué le reste. *« La parole est essentielle. On ne fait que parler.* Amphitryon, *ce n'est pas du langage quotidien, mais un langage spécifique. J'ai défini un style de la parole qui permet de réaliser sur scène la métaphysique. De la rendre visible ou audible. »*

C'est assez. Il se lève d'un bond. Fait quérir un jeu de photographies des *Lamentations de Jérémie* prises selon ses instructions lors des représentations dans une église de Taormine. Des photographies autorisées. Du doigt, il montre comment les cloisons s'inclinent au fur et à mesure de la représentation. Compare avec ce qu'il pourra faire dans l'église des Célestins près des remparts de la Cité des papes.

Un nouveau bond et il a décroché un dessin de la bibliothèque. Une perspective d'architecte légèrement coloriée qu'il pose inclinée sur la table. Son théâtre à venir. Un théâtre public. Qui va occuper l'espace de l'ancien cinéma Ouran à Moscou. La couleur après le blanc, une forme de manège et une scène *« comme le Globe de Shakespeare à Londres »*.

J.-L. P.
(envoyé spécial à Moscou)

Anatoli Smelianski, critique, historien et enseignant au MHAT

« Passer de la rhétorique à la poésie, c'est le combat d'aujourd'hui »

IL y a tout juste cent ans, Stanislavski et Dantchenko se rencontraient au Slavianski bazar pour débattre d'un nouveau théâtre qu'ils appelaient de leurs voeux. La création du Théâtre d'art, le MHAT, allait donner forme à leurs idées. Critique et historien du théâtre, Anatoli Smelianski enseigne au MHAT. Il milite pour une refondation du théâtre russe. Pour un nouveau Slavianski bazar.

« Quelle est la situation du théâtre en Russie ?

– La moitié du pays a voté pour Ziouganov, l'autre moitié pour Eltsine et le théâtre est le miroir de cette société divisée. Le pays est sans idéologie. Le socialisme était un ciment. Maintenant il y a un vide. Nous tentons d'élaborer une nouvelle vision de nous-mêmes, de notre passé et de notre futur, une nouvelle idée nationale, parce qu'il est difficile de penser ce pays sans idée nationale. Les leaders du théâtre de l'époque soviétique se sont sentis désarmés devant la liberté. Avant, ils avaient un but : détruire le pouvoir ; maintenant, ils n'en ont plus. Le besoin de combattre avait donné forme à leur mentalité artistique. Yeats dit cela : de notre combat avec les autres vient la rhétorique, de notre combat avec nous-mêmes la poésie. Passer de la rhétorique à la poésie, c'est le combat d'aujourd'hui.

Que vous répondent les gens de théâtre ?

– Un nouveau magazine, *Postscriptum*, leur a demandé, *"Quel est votre but ? Votre message ?"* Ils ont répondu : *"L'existence d'un message est caractéristique du système soviétique. Nous n'avons pas de message. Nous ne voulons pas prêcher. Nous voulons éliminer jusqu'aux intonations soviétiques, pas seulement les significations."* Post-soviétique ou anti-soviétique, je ne sais pas, le théâtre cherche une intonation. En URSS, chaque mot comptait. Un simple chuchotement pouvait être important. Dans une démocratie, les chuchotements ne comptent plus. Lorsque l'on peut crier, quelle peut être la place du théâtre ? Que doit-il apporter à la société ? Le théâtre était le phénomène d'un super-pouvoir. Il occupait la place de l'Église, avec le sentiment d'une mission. La mission a disparu. Il y a une sorte de gueule de bois. Il faut dessoûler, devenir sobre. Accepter d'être ce que vous êtes, rien de plus.

– Il reste toujours autant de théâtres.

– Le système du théâtre reste une réplique de l'époque soviétique. Comment un pays en déroute peut-il conserver cinq cents théâtres subventionnés sur son territoire, dont soixante-cinq à Moscou ? Comment peut-on supporter cinq cents Comédies-Françaises ? Personne ne viendra nous sauver. L'avenir du pays et du théâtre est entre nos mains. Glissera-t-il vers Broadway ou vers le théâtre universitaire ? Comment le développer ? Bien sûr, il y a le drame des vieux artistes. Mais c'est important aussi d'aider les jeunes.

» Avec le système étatique, c'est presque impossible de créer un nouveau théâtre. On ne peut pas louer un bâtiment, ni engager des acteurs, c'est trop cher. Avant la Révolution, le Théâtre d'art n'avait pas de subventions. Il avait refusé l'argent du tsar. Il voulait l'indépendance. Le champ de l'art est celui du risque. Sans risque, pas d'art. Stanislavski prenait des risques chaque saison. Le pouvoir soviétique a inventé l'immortalité du théâtre.

» Nous avons cinq cents théâtres immortels. Mais le théâtre ne doit pas être immortel. Il faut inventer une mortalité décente. Le théâtre est une personne vivante.

– Pourtant, les salles sont pleines.

– La vente de tickets n'apporte que 7 % du chiffre d'affaires en moyenne. Mais si on augmente le prix de vente, les spectateurs disparaissent. Il faut sauver ce qui est grand dans notre théâtre. Pour le sauver, il faut éliminer par un moyen civilisé la pseudo-famille théâtrale. Il y a cinq cents familles qui se haïssent.

» Ceux qui parlent de « dernier îlot de la culture russe » ne se rendent pas compte que certains n'appartiennent pas à la culture, qu'ils représentent un phénomène social, pas un phénomène artistique. C'est le seul endroit sûr et pas cher, le seul où l'on puisse oublier les difficultés de la vie quotidienne. Il ne présente pas une once de théâtre politique ou social. Même Brecht est traité sur le mode comique. Les spectateurs ne veulent pas revoir leurs souffrances. Ils veulent oublier durant deux heures qu'ils sont là.

– Quelles solutions préconisez-vous ?

– Il y a entre 4 % et 5 % de gens très riches. Lorsqu'on parlait des Nouveaux Russes, au début, c'était positif, maintenant c'est devenu ironique. Nous ne voulons être ni soviétiques, ni Nouveaux Russes. L'absence de nouvelles idées est tragique. C'est une tragédie de se libérer. Parlez ! Mais que dire ? En face de cette salle a été ouvert le premier café libre. Il s'appelait Prenez la parole ! Maintenant, il s'appelle Cantina mexicana. Ça montre la distance qui reste à parcourir.

» Il devient urgent d'inviter de grands metteurs en scène internationaux pour injecter du sang neuf. Vassiliev a cinquante-cinq ans, Fomenko soixante-cinq. On les a connus toute notre vie. *"Nous sommes des ponts*, dit Vassiliev, *quelqu'un va venir et passer sur ce pont."* Nous l'attendons. »

Propos recueillis par Jean-Louis Perrier
(envoyé spécial à Moscou)

COUR D'HONNEUR

On l'appelait de nos vœux et le moment est arrivé : la Cour d'honneur est rendue au risque, au goût de l'aventure, au feu du théâtre d'aujourd'hui. Le coup d'envoi du Festival sera donné, jeudi 10 juillet, par Denis Marleau, metteur en scène québécois que la France a adopté autant pour ses audaces formelles, forgées par son goût pour les arts plastiques de ce siècle, que pour ses talents de directeur d'acteurs, au plus près des auteurs qu'il sert. Il a retrouvé sur un rayon de sa bibliothèque un texte capital de l'Allemand Gotthold Ephraïm Lessing, *Nathan le sage*, œuvre trop rarement jouée qui porte sur la scène du théâtre le débat religieux entre les trois communautés monothéistes. Il a décidé de le présenter en création mondiale à Avignon et s'est entouré, pour l'occasion, de quelques-uns des meilleurs interprètes du moment, emmenés par Sami Frey, dont la voix a raisonné, en 1996, dans la Cour à la faveur de la « Nuit des comédiens ». Sa présence est un gage. Comme celle de Denise Gence, plus familière des lieux. On se souvient encore de sa venue, aux côtés de Maria Casarès, dans *Les Comédies barbares*, de Valle-Inclan, sous la direction de Jorge Lavelli. Elle a rejoint Olivier Py pour la création du *Visage d'Orphée*, la première pièce jamais écrite spécialement pour la Cour. Ce jeune homme à tout faire du théâtre d'aujourd'hui – il est auteur, metteur en scène, acteur ; on découvrira ici qu'il est danseur aussi, désormais – est venu à Avignon pour une raison et une seule : la fête. Le soir de la première représentation coïncidera avec son anniversaire. Bon anniversaire donc !

Denis Marleau, franc-tireur de l'art moderne

Européen par sa culture, le metteur en scène québécois est américain par sa manière d'affronter les challenges. Un Américain hors norme

AU Festival d'Avignon 1996, Denis Marleau installe tranquillement deux spectacles : à la Chartreuse, une pièce labyrinthe de Normand Chaurette, *Le Passage de l'*Indiana, et, quelques jours plus tard dans la cour du lycée Saint-Joseph, l'adaptation d'un texte de Thomas Bernhard, *Maîtres anciens*. Avec son allure de matou faussement débonnaire, il entre dans la famille du théâtre. A vrai dire, ceux qui peuvent aller de temps en temps à Montréal le connaissent bien : Denis Marleau n'est pas un débutant.

Il fonde en 1982 sa compagnie, le Théâtre Ubu – pas une troupe, mais une équipe constante –, travaille au Québec, participe régulièrement au Festival des Amériques à Montréal. On le demande dans les pays francophones – il créé *Woyzeck*, de Büchner, en 1994 à Bruxelles –, mais pourtant, jusqu'en 1996, la France ne l'accueille que furtivement : un passage avec *Les Ubs*, d'après Alfred Jarry, puis quelques soirs au Centre Georges-Pompidou en 1995 avec *Merz Variétés*. 1997 est son année française : une tournée de *Maîtres anciens* ; la création des *Trois Derniers Jours de Fernando Pessoa*, d'Antonio Tabucchi, en avril à Dijon, et la Cour d'honneur avec *Nathan le sage*, de Gotthold Ephraim Lessing, qui ouvre le Festival.

PÔLE D'ATTRACTION

On définit Denis Marleau comme atypique, et il le reconnaît volontiers. A Montréal, il se mêle peu au milieu du théâtre, village dans une ville qui est l'unique pôle d'attraction pour les artistes de ce pays immense. S'il fait ses classes au Conservatoire de Montréal, c'est à Paris qu'il se forme, au contact de Strehler, Vitez, Planchon... dont seuls les noms sont connus au Québec. Si sa culture est européenne, il est américain par sa manière d'affronter les challenges. Un Américain hors norme qui, dans un pays où les professions théâtrales sont organisées selon des règles syndicales strictes, peut engager ses comédiens comme il veut, présenter ses spectacles où il veut – où il peut – quand ils sont prêts. *« Une situation enviable »*, reconnaît-il.

Il s'avoue singulier dès le Conservatoire, délaissant l'enseignement des classiques, auxquels il préfère nettement les artistes des années 20 et 30, poètes, mais aussi compositeurs ou peintres et sculpteurs. Pour sa première mise en scène, il choisit des textes d'Erik Satie. Il poursuit sur la même ligne d'un *« théâtre-frontière, proche des recherches musicales, de la poésie sonore, de la poésie concrète »*. Il explore les répertoires de ceux qu'il appelle *« les francs-tireurs de l'art moderne »*, surréalistes, dadaïstes, symbolistes, qu'il présente de préférence hors des salles habituelles, dans les musées. Il s'inspire de leur pratique, de leur stratégie pour composer des spectacles-collages. Son style s'affirme, délibérément pictural, avec les lumières qui travaillent l'espace et sculptent les corps. En 1983, il monte pour la première fois un texte directement écrit pour la scène : *Portrait de Dora*, d'Hélène Cixous. Ensuite il attendra dix ans, et encore s'agira-t-il d'une pièce inachevée : *Roberto Zucco*, œuvre ultime de Bernard-Marie Koltès, histoire d'un homme qui tue ce qu'il aime et par là se dépouille de sa vie.

La même année, en veine de chant funèbre, Denis Marleau met en scène *La Dernière Bande* et *Pas moi*, de Samuel Beckett. Mais c'est l'idée de *Woyzeck* qui le tient, parce qu'il voit dans ce soldat-cobaye meurtrier de sa femme un frère de Zucco. *« Lui aussi tue ce qu'il aime. Lui aussi marche irrémédiablement vers sa mort. »* Alors que *Roberto Zucco* prend – dans une construction de tubulures qui a la dureté arrogante du destin – le ton d'une tragédie grecque, le chœur entourant le protagoniste, *Woyzeck*, transposé chez les Amish – secte puritaine venue d'Allemagne en Amérique –, joue sur le poids de l'attente et des silences.

« DE LA SUITE DANS LES IDÉES »

Les caractères de Zucco et Woyzeck ont en commun d'être mal insérés dans l'existence, de se trouver déchirés entre ce qu'ils savent d'eux et ce que l'on attend d'eux : *« Je suis attiré*, confie Denis Marleau, *par les personnages caméléons aux identités instables. Je le suis dans la vie ou au théâtre, c'est pour moi la même chose puisque le théâtre est mon mode de vie. »*

En 1996, il monte à Montréal *Lulu*, de Wedekind, type même de la femme que les regards des hommes métamorphosent. Quant à Fernando Pessoa, Tabucchi le montre sur son lit de mort, confronté à quelques-uns des innombrables doubles qu'il s'est inventés. On pourrait dire aussi que certains protagonistes de *Nathan le sage* ne sont pas ce qu'ils paraissent, à l'exemple de Recha, fille adoptive de Nathan. On apprendra qu'elle est la sœur d'un templier, qui se révèle être le neveu du sultan, donc musulman... *« Preuve*, dit Denis Marleau, *que j'ai de la suite dans les idées, me voilà rassuré. »*

Avec une nouvelle traduction, des contractions à l'intérieur des scènes, il a adapté aux normes de notre siècle, habitué aux ellipses, la pièce de Lessing, foisonnante, complexe, plaidoyer en faveur de la tolérance. *« Une parabole avec un côté épique. On pense à Brecht, au* Cercle de craie caucasien. *Et, dans ses aspects romantiques, à Kleist. »* L'adaptation, en tout cas, ne modifie en rien la construction : *« Elle est trop complexe. Déplacer un élément du puzzle s'avère tout à fait impossible. »* Pour permettre les nombreux changements de lieux et marquer l'espace des trois religions, le décor se compose de trois plates-formes en triangle posées au centre de la scène, et avançant dans le public : *« Utiliser le vide est intéressant. Les personnages doivent être proches des spectateurs, en complicité avec eux, c'est essentiel, sinon on ne peut pas jouer* Nathan. *»*

Curieux défi, donc, de le jouer dans la Cour d'honneur. Mais si Bernard Faivre d'Arcier lui a proposé le lieu, c'est Denis Marleau qui a choisi la pièce. *« D'abord, je ne savais pas si j'allais accepter la Cour. J'ai demandé à réfléchir. Après avoir écumé Shakespeare, je suis tombé sur ce livre, que j'avais dans ma bibliothèque. J'ai décidé que ce serait ça ou rien. De plus en plus, en tant que metteur en scène, je me considère comme une centrifugeuse, capable de recevoir et de gérer la masse d'informations qui me parviennent. Je le ressens depuis deux ou trois mois : je ne suis plus dans la recherche consciente du formalisme. Je n'en suis pas lassé, je pense y revenir. Pour l'heure, je cherche ailleurs, je ne peux rien préciser, je cherche. »*

Il faut dire que, dans le domaine du formalisme, Denis Marleau a poussé loin le travail sur Pessoa, qui superpose images et visages jusqu'à les confondre. *« Pourtant, je ne suis pas, comme Robert Lepage, tombé dès l'enfance dans la marmite technologique. Il s'agissait pour nous de savoir si, par le biais de l'artifice extrême, on peut atteindre l'extrême de l'humain. Et puis le théâtre est un monde de fantômes. La même question se pose sans cesse : comment les représenter. Le fantôme, c'est l'enjeu, y compris dans* Nathan, *puisqu'un disparu, le frère du sultan, pèse sur le destin des personnages. »*

A son retour à Montréal, Denis Marleau va mettre en scène la nouvelle pièce que Normand Chaurette est en train d'écrire. Il espère pousser aussi la « machine » Pessoa jusqu'à ses limites, avec *La Sonate des spectres*, de Strindberg : *« Mettre les acteurs virtuels en relation avec les acteurs, jusqu'à ne plus savoir. Je ne veux pas en faire une spécialité, il ne s'agit pas d'un truc. Mais, au théâtre, c'est formidable de ne pas savoir, de se demander ce qu'on a en face de soi. »*

Colette Godard



GÉRARD RONDEAU

Anne Caillère et Aurélien Recoing répètent « Nathan le sage ».

Parcours

● **Débuts.** Dès la fin de ses études secondaires, le Québécois Denis Marleau, né en 1954, choisit le théâtre. Il entre au Conservatoire de Montréal, où il sèche les cours de danse et d'improvisation pour écouter *Xenakis* et *Kagel*, contempler les sculptures cybernétiques de Nicolas Schaeffer, lire Breton et Artaud.

● **Mises en scène.** En 1981, Denis Marleau monte son premier spectacle professionnel, *Cœur à gaz*, sur des textes de Tzara, Picabia, Breton, etc., et l'année suivante fonde le Théâtre Ubu de Montréal, qu'il continue de diriger aujourd'hui. Depuis, grâce à des bourses, il ne cesse de travailler – *Merz Opéra, Oulipo Show, Ubu Cycle, Les Ubs, Roberto Zucco*... Il dirige des stages, notamment une master-class à Paris, à la Cité internationale, en 1995. Il ne souhaite pas être en charge d'une institution.

● **Prix.** Il a reçu le prix de la critique québécoise en 1992 pour *Luna Park*, collage de textes de Maïakovski, Khlebnikov, etc., et en 1996 le prix de mise en scène pour *Maîtres anciens*, sa vision du texte de Thomas Bernhard présentée à Avignon, parallèlement à la création du *Passage de l'*Indiana, pièce de Normand Chaurette.

Olivier Py, poète des tréteaux en fête

> « Le Visage d'Orphée », est un poème lyrique qui tient compte des hauts murs du palais, du ciel bleu virant au noir avec la nuit, des étoiles inaccessibles, de l'acoustique et des grands chambardements du vent

QU'IL arpente nerveusement la scène nue du Théâtre Nanterre-Amandiers, où il a répété, encore et encore sa nouvelle pièce, *Le Visage d'Orphée* ; qu'il se lance, au bar du TGV qui le mène à Avignon, dans une improvisation drolatique avec l'un ou l'autre de ses compagnons – pour la plus grande joie des voyageurs ; qu'il pénètre, tout imprégné de l'esprit des lieux, dans la Cour d'honneur du palais des papes pour une première répétition dans le saint des saints de la création théâtrale ; qu'il se lève, verre en main, dans un restaurant de la ville pour chanter à pleine voix un air traditionnel bulgare, Olivier Py frappe celui qui l'observe par l'apparente légèreté de son personnage, souvent souriant, son charisme aussi auprès de ceux qui ont choisi de l'accompagner dans ses aventures théâtrales, et cette part d'ombre, presque mystique, que ne cherche pas à dissimuler son regard franc.

On ne sait pas ce qui séduit le plus chez ce petit homme brun – œil vert, cheveu ras et menton en galoche, voix de tête et geste vif. L'écrivain de théâtre qui n'a de cesse depuis dix ans de régénérer *la langue française* ? L'acteur, formé aux meilleures écoles – la Rue Blanche, le Conservatoire –, qui peut abandonner les plateaux, se travestir en moins de deux et devenir cette incroyable « Miss Knife » apparue ici et là sur divers points du territoire, fille madrée des cabarets berlinois et des tréteaux du boulevard du crime ?

Olivier Py est-il le chef sans armure d'une compagnie dramatique extrêmement indépendante, baptisée « L'Inconvénient des boutures », qui agrège effectivement quelques-unes des plus vigoureuses plantes du théâtre d'aujourd'hui – Jean-Damien Barbin, Michel Fau, Irina Dalle, Elizabeth Mazev, Bruno Sermonne ? Le sergent recruteur de la cause dramatique qui sait élargir son horizon en associant à ses recherches les interprètes d'exception qui fortifieront ses plans – ici, à Avignon, Denise Gence, Daniel Znyck et Redjep Mitrovitsa ? Olivier Py est incontestablement un oiseau rare, oiseau des nuits d'un théâtre neuf.

Tout cela ne serait rien s'il n'était surtout un homme jeune, dévot des seuls plaisirs du jeu et de la rencontre, esprit alerte dont les nourritures de prédilection sont le rire, la malice, la facétie. Mais il y a aussi chez celui qui, lors de ses études, s'est frotté à la théologie à l'Institut catholique de Paris, l'infini respect de son travail et la quête acharnée du sens élevé, religieux, universel du théâtre. A Avignon, dans cette Cour d'honneur qui résonne des plus grandes voix, des plus grands textes des répertoires classique et contemporain, ce ludion métaphysique a de quoi méditer. Sa priorité du moment ? Reconstituer le grand brasier de *La Servante*, cette exceptionnelle aventure de théâtre qui a connu son acmée à Avignon, en 1995, quand ce cycle dramatique de vingt-quatre heures a été présenté jour et nuit dans la salle improbable et pourtant enthousiaste du Gymnase Aubanel.


GÉRARD RONDEAU

Redjep Mitrovitsa, Jean-Damien Barbin et Denise Gence face à Olivier Py, de dos.

PLACE À LA RECHERCHE

« *Cette expérience unique nous a nourris,* confie l'acteur Jean-Damien Barbin qui s'apprête à endosser le rôle d'Orphée. *Alors a circulé ce que nous appelons « l'entre-nous », cette chose qu'on ne peut pas nommer qui a vu chacun se réchauffer au même feu. La vie communautaire que nous avons vécue alors n'est pas ce que l'on croit souvent. Certes, les vingt-sept acteurs se sont passé le témoin de rôle à rôle, ont partagé le spectacle, mais, par-dessus tout, ils ont partagé la fête et la chose la plus rare : la confiance absolue* ».

De quoi effrayer les nouveaux venus recrutés pour ce *Visage d'Orphée*. « *Effrayé ? Pas du tout,* soutient Redjep Mitrovitsa, l'un des rares acteurs à s'être évadé de la Comédie-Française où il étouffait, qui joue le rôle important de Baptiste dans *Le Visage d'Orphée*, rôle écrit spécialement pour lui. *Olivier Py est un poète aux inventions langagières singulières. Depuis plusieurs années, je cherche dans la prose philosophique des formes inédites qui obligent à trouver une écriture dramaturgique non traditionnelle. Il faut multiplier les actes comme ceux-là, se tourner vers l'écriture contemporaine pour participer au devenir minoritaire du théâtre. Le discours sur le renouvellement du théâtre reste trop souvent au stade de l'imprécation. Ici, j'ai retrouvé cette "humeur bonne" dont parlait Antoine Vitez, cette joie profonde qui permet au théâtre de se régénérer.* »

Foin des imprécations, donc. Place à la recherche. Quand, après le triomphe de *La Servante*, Bernard Faivre d'Arcier lui a proposé la Cour d'honneur, le sang d'Olivier Py-auteur n'a fait qu'un tour. Oui, il y viendrait et il écrirait pour elle un texte nouveau. Pour s'imprégner un peu plus des humeurs provençales, il s'est installé pour deux mois, au printemps de 1996, dans l'une des cellules de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, de l'autre côté du Rhône.

ANNIVERSAIRE

Le Visage d'Orphée est la première pièce jamais écrite pour ce lieu historique, poème lyrique qui tient compte, dans son écriture même, des hauts murs du palais, du ciel bleu virant au noir avec la nuit, des étoiles inaccessibles ici plus que n'importe où ailleurs, de l'acoustique aussi, et presque, déjà, des grands chambardements du vent.

« *Ce qui frappe quand on entre dans la cour,* dit Olivier Py, *c'est la vétusté des installations. Les planches sont usées, disjointes, un peu branlantes. Il y a quelque chose d'« amateur » qui perdure ici quand beaucoup s'y installent avec, dans la tête, des rêves de Bayreuth. Nous essaierons de faire la preuve que l'essence poétique est une chose très simple, très humble, très belle ; c'est la seule ambition d'Orphée.* » Face à un tel enjeu, Olivier Py-chef de troupe a demandé à ses familiers, une fois ultime, de bien vouloir endosser les personnages dans lesquels ils ont réussi jusque-là – quand chacun des acteurs le suppliait d'écrire pour lui, enfin, un contre-emploi. Ce n'est que partie remise.

Jean-Damien Barbin sera encore l'éternel jeune prince, Irina Dalle la jeune première, Michel Fau, le compagnon facétieux, Elisabeth Mazev la pulpeuse irrespectueuse... Olivier Py-acteur n'a pas voulu abandonner le plateau quand Olivier Py-metteur en scène exigeait qu'il s'effaçât : à la fin de la première partie, après de longues heures de travail avec le chorégraphe Daniel Larrieu et son assistante Sylvie Drieu, il dansera sur les musiques foraines spécialement composées par Jean-Yves Rivaud et interprétées par la troupe.

Coïncidence : le soir de la première représentation sera celle aussi de son anniversaire. Il ne sera pas question alors de quitter la scène. La fête, mot d'ordre fédérateur de L'Inconvénient des boutures, doit durer toute la nuit. Le lendemain, elle devrait reprendre, et le jour d'après aussi. Pourquoi ? « *Parce que ce sera le lendemain et le surlendemain de mon aniversaire* », dit en riant Olivier Py.

Olivier Schmitt

Denise Gence, laborantine de l'invention

« *ON a le sentiment qu'elle amène la paix et qu'il ne pourra rien nous arriver de mal* », dit de Denise Gence son partenaire du *Visage d'Orphée*, Jean-Damien Barbin. Et que pourrait-il en effet arriver de mal quand on voyage aux côtés d'une telle actrice ?

Après une longue carrière au sein de la troupe de la Comédie-Française – de 1946 à 1986 –, Denise Gence est devenue « pensionnaire » du Théâtre national de la Colline, à Paris, de la plupart des aventures engagées là par Jorge Lavelli, à la fin des années 80. Parce que, dit-elle, elle ne procède pas par plan de carrière, mais par famille. « *Je ne suis pas encore fatiguée de jouer,* confie-t-elle, *mais il me faut une bonne raison pour le faire. J'ai eu un vrai coup de foudre pour la pièce d'Olivier Py. Il m'a téléphoné, m'a envoyé le texte, je l'ai lu, je l'ai rappelé, on s'est vus et j'ai dit oui. Je me trouve mieux avec ceux qui cherchent.* »

Comme à l'ordinaire, Denise Gence a accepté son personnage sans poser aucune question. « *J'aime mieux les poser en travaillant, pas avant.* » Ainsi l'interprète des plus grands rôles du répertoire dans la troupe la plus prestigieuse a-t-elle rejoint L'Inconvénient des boutures, jeune compagnie dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle est l'azimut opposé de son aînée sur la carte du théâtre. « *Je n'ai pas été vraiment surprise. Plutôt touchée par leur accueil. Il ne m'ont jamais donné l'impression que j'étais la doyenne. Il règne dans la troupe une atmosphère très différente de celles que j'ai connues. Tous ont une autre façon de distribuer leur temps, de se divertir, de se nourrir, de mordre sur les Nuits, ce que je n'ai jamais fait mais qui n'entame en rien leur professionnalisme.*

*» Certains y verraient un peu rapidement une forme de désordre ; moi, j'appelle ça l'invention, une autre façon de s'y prendre. On s'aperçoit bientôt qu'Olivier Py est un homme très méticuleux. Pour sa pièce, il a suivi scrupuleusement la légende, semée des graines dans tout le texte : le nom de Victoire, celui de Musée... Il y a une part de la mythologie qui échappera certainement aux spectateurs mais si on faisait un micro-trottoir à la sortie d'*Athalie, *beaucoup de gens ne pourraient pas raconter les sources de Racine.* »

ACCLIMATÉE

L'humeur rieuse de la compagnie ne lui fait pas peur. Denise Gense s'est progressivement acclimatée. « *Les acteurs ont besoin de se regarder. On s'est longuement regardés, avant même de prononcer un mot et on a senti très vite qu'on pourrait être complices.* » L'Inconvénient des boutures a pourtant des particularités que l'actrice a soigneusement observées : « *Elle a d'abord une autre utilisation du temps. On ne se précipite pas sur une idée pour la fixer, on peut passer une après-midi à chercher. On discute beaucoup ; chaque jour, on parle de ce qui s'est fait la veille. Et puis, on n'a pas beaucoup de moyens matériels. On ne peut pas dire ici que le temps, c'est de l'argent, car on ne sait pas où est l'argent.* »

Emue par « *la jeunesse, l'indépendance* » de ses nouveaux camarades, Denise Gence a aussi été intriguée par le fait d'être dirigée, pour la première fois, par l'auteur de la pièce qu'elle sert. « *C'est finalement une chose toute simple, d'autant qu'Olivier Py n'a pas l'esprit chatouilleux de certains écrivains. On sent qu'il est très important pour lui d'entendre ses textes et de les voir jouer. Il nous laisse beaucoup de latitude, nous permet de dire ce qui nous passe par la tête, comme on le fait à 20 ans et comme on nous le demande trop rarement au théâtre.* »

Le rôle confié à Denise Gence est l'un des personnages-clés de la pièce, mais pas le plus important. « *Ce n'est pas la question de la dimension qui me convainc. Si je ne fais jamais d'identification avec mes personnages, il est certain que le rôle de Victoire est celui de la mémoire ; que je le veuille ou non, la mémoire est davantage chez moi que chez mes partenaires.* »

Pas le moindre reproche à formuler, un regret ? « *Le seul péché qu'Olivier Py ait commis est la péché d'abondance ! Il écrit, joue et met en scène. Comment reprocher ça à un jeune homme de trente ans au théâtre aujourd'hui ?* »

O. S.

rt moderne

هكذا من الأصل

CRÉATIONS

Bartabas lance un disque noir à l'assaut du soleil. C'est *Eclipse* – le nouveau spectacle de Zingaro. Alain Platel et Arne Sierens entraînent des autos tamponneuses sur une piste où évoluent des danseurs. *C'est Bernadetje* – le dernier-né de la compagnie belge Victoria. Le père Ubu a violé les droits de l'homme. Il doit s'expliquer devant une commission de la vérité et de la réconciliation. C'est *Ubu and The Truth Commission* – par la Handspring Puppet Company, venue d'Afrique du Sud. Lothar Trolle vit en Allemagne. Agitateur, ami de Heiner Müller, il écrit. Michel Raskine nous propose de découvrir ses *81 minutes de Mademoiselle A.* François Rosso traduit du grec des hymnes homériques. Laurent Pelly leur donne chair avec *Des héros et des dieux*. Marivaux avait écrit *La Dispute*. Deux siècles plus tard, Didier-Georges Gabily lui a donné une suite – un baisser de rideau qui s'appelle *Contention*. Stanislas Nordey les réunit dans un même spectacle... A Avignon, cet été, il est question de jeunes gens qui se détestent de s'aimer, de Bernadette Soubirous, de l'apartheid, de chevaux, de dieux et de caissières. Pendant ce temps, de l'autre côté du Rhône, la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon est ouverte à l'écriture. Daniel Girard, son directeur, explique les choix qui le guident dans sa programmation, consacrée aux œuvres nouvellement nées – celles de Christine Angot ou Denis Guenoun, Patrick Kermann ou Eric-Emmanuel Schmitt, sans oublier Valère Novarina, dont le chemin, depuis des années, passe par la cité des papes.

Zingaro en route pour l'Asie

« Eclipse », troisième opéra équestre, est d'inspiration taoïste : le yin et le yang, le masculin et le féminin, le noir et le blanc

IL fallait d'abord oublier les couleurs fastueuses, les mouvements intrépides, les voltiges mirobolantes de *Chimère*, l'opus précédent du Théâtre équestre Zingaro ovationné par les publics européens et américains depuis sa création en 1994. Il fallait penser à demain, inventer un avenir aussi beau mais évidemment différent.

A l'été de 1996, tandis que la troupe de *Chimère* s'apprêtait à embarquer pour New York, des hommes, des femmes et des chevaux étaient à l'ouvrage à Aubervilliers, sous la charpente du grand théâtre de bois qui est depuis 1989 la demeure de Zingaro. Bartabas avait déjà dessiné les plans qui devaient conduire sa troupe jusqu'à l'aube de l'an 2000. Cela s'appellerait *Eclipse*, disque noir lancé à l'assaut du soleil.

Après les ors, les ocres, les rouges, les éclats de *Chimère* sont venus le noir et le blanc. Après les motifs ouvragés des Manghanyars, Indiens du Rajasthan, dépositaires de quinze siècles de musiques villageoises, sont apparues les mélodies *shinawi* de Corée, curieux assemblages de sons conçus pour les cérémonies chamaniques. Blanc serait le sable de la piste, noires la lumière et cette drôle de neige qui enveloppe l'aire de jeu ; noirs et blancs les costumes des danseurs, musiciens et écuyers d'*Eclipse*, les harnachements des chevaux, les accessoires. L'inspiration est taoïste : le yin et le yang, le masculin et le féminin, l'occidental et l'oriental.

« Pour la musique, la concentration, le souci du détail, j'avais envie de travailler sur des thèmes asiatiques, explique Bartabas. *Tamasa Buro, l'étoile du kabuki japonais, était venu voir* Opéra Equestre. *Il avait trouvé que la rigueur du travail avec les chevaux avait quelque chose d'asiatique. J'ai eu envie de fouiller cette idée. Il y a quelques mois, j'ai discuté aussi avec Soulages et quelques autres peintres. Je leur ai parlé de cette idée du noir et du blanc et ils m'ont expliqué que ces couleurs n'existaient pas. Elles consistaient seulement en un jeu entre l'ombre et la lumière. Cela m'a paru une bonne définition de notre travail. J'ai donc continué sur cette voie. D'autant que j'avais une bonne douzaine de chevaux noirs et blancs que je ne voulais pas sacrifier. »*

Il a fallu pourtant se séparer du grand alezan de *Chimère* à cause de sa robe et lui trouver aussitôt un successeur. *« J'ai acquis un cheval turkmène chez un ami belge qui importe beaucoup de chevaux de Russie*, raconte Bartabas. *Je le travaille uniquement au pas d'école, académique, il a beaucoup de classe. Il s'appelle Donor et possède toutes les qualités de la race akalthe-ke, l'une des plus vieilles races du monde. Les Turkmènes étaient un peuple de brigands qui avaient besoin de chevaux rapides et fins. Ils ont un caractère très compliqué mais c'est ce qui est le plus intéressant au début d'un travail de dressage. »*

Donor est donc l'une des têtes d'affiche d'*Eclipse* qui, plus que tous les opéras précédents du Théâtre équestre Zingaro, a nécessité une mise au point technique extrêmement délicate. « Eclipse *est très minimaliste, chaque détail, chaque geste, chaque lumière est importants. Il fallait plus d'un an pour que les interprètes et les vint-huit chevaux, dont une douzaine sont nouveaux, maîtrisent les problèmes techniques. »*









PHOTOS ANTOINE POUPEL

De haut en bas : Sung-Sook Chung ; le cheval Zingaro ; Quincella Swyningan ; Etienne Régnier. En haut à droite : Julio Arozarena.

NOUVEAUX VENUS

Les interprètes d'*Eclipse* sont eux-aussi, pour la plupart, des nouveaux venus. Bartabas les a choisis personnellement. Après un voyage en Extrême-Orient en compagnie d'une spécialiste des cultures orientales, Françoise Gründ, il a décidé du genre musical du spectacle, les musiques *shinawi* et le chant *pansori*, et recrutés cinq musiciens.

Les stars du chant *pansori* ne pouvant accepter de rejoindre la troupe pour plus de deux années – *Eclipse*, en répétition depuis plusieurs mois, sera présenté en tournée jusqu'au printemps de 1999... –, Bartabas a rencontré à New York Sung-Sook Chung, chanteuse américaine d'origine coréenne installée à Seattle qui a dû retrouver les secrets de ces « voix sanglantes » nécessaires à une interprétation irréprochable. Au ballet de Maurice Béjart, il a volé un soliste cubain noir de trente et un ans, Julio Arozarena ; au Tanztheater de Wüppertal de Pina Bausch, une soliste noire américaine, Quincella Swyningan ; au Maroc, il a repéré deux très jeunes voltigeurs marocains, Messaoud Zeggane et Abdelrralman El Babjaoui. Tous ont rejoint Aubervilliers, ses caravanes, ses Algeco, ses écuries, sa nef, et les six Français de la troupe d'*Eclipse* qui n'a jamais paru aussi cosmopolite.

« Les problèmes de l'immigration, des sans papiers, on connaît, dit Bartabas. *Ça fait plus de dix ans qu'on est dans la résistance... Mais, comme les résistants, on le crie pas sur tous les toits. »* L'intégration est d'autant plus facile que tous ont un langage commun : l'art du jeu.

OPPOSER ET RAPPROCHER

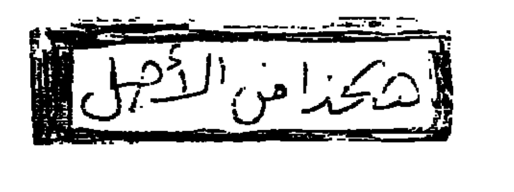
« C'est plus facile de s'en tirer pour un cavalier que pour les autres Maghrébins, explique Messaoud Zeggane, formé aux métiers du dressage et de la voltige à l'Académie du Maroc, près de Marrakech. *C'est un tout petit milieu où les gens se connaissent bien, au-delà des frontières, et cherchent à s'entraider. »*

Eclipse fait la pari d'opposer, de rapprocher, de mêler le corps athlétique des cavaliers, celui, délié, des danseurs et la musculature des chevaux. *« Le coup des danseurs montés sur les chevaux, ça marche, on ne voit pas du tout la différence*, dit joyeusement Bartabas. *La confrontation entre Julio Arozarena et Etienne Régnier est très troublante. On découvre chez le voltigeur des qualités de mouvement proches de la danse et et chez le danseur une aptitude naturelle à la voltige. »*

A la différence de ses spectacles précédents, Bartabas n'avait préparé aucun tableau avant la réunion de la troupe au complet. *« De toutes les façons, avec les chevaux, tu ne peux jamais vraiment préparer quoi que ce soit. Je les ai choisis, comme les hommes, à l'instinct. Après, le spectacle s'invente lui-même. Notre seul credo est la motivation. Depuis que Zingaro exise, je ne me suis jamais vraiment engueulé avec quelqu'un, je n'ai jamais viré personne car nous avons tous toujours eu l'envie profonde de faire les choses. »*

Cette « chose » sera donc *Eclipse*, le troisième opéra équestre de Zingaro. Un voyage fantasmatique à l'autre bout d'un monde de poésie, de musique, d'érotisme, de facétie aussi, le monde du théâtre.

O. S.



Raskine, Nordey, Pelly, la génération « publics »

Ils sont jeunes. Ils ont décidé de donner une nouvelle impulsion à la vie théâtrale, qu'ils ont choisi de pratiquer hors de Paris

LE 1er janvier 1998, Stanislas Nordey prendra la direction du théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, et Laurent Pelly celle du Centre dramatique national des Alpes, à Grenoble. L'un et l'autre sont jeunes – trente-cinq et trente et un an – mais ils ont déjà effectué un long trajet dans l'institution. Tout comme Michel Raskine, leur aîné de dix ans, qui dirige le Théâtre du Point du Jour, à Lyon, depuis 1995, ils sont décidés à donner une nouvelle impulsion à la vie théâtrale, qu'ils ont choisi de pratiquer hors de Paris.

● Michel Raskine

Michel Raskine dit : « *Je suis un faux jeune metteur en scène.* » Et il a raison. Contrairement à ceux qui aujourd'hui jouent les figures de proue de la nouvelle génération – Stanislas Nordey, Laurent Pelly ou Olivier Py –, il a signé son premier spectacle en 1984, à l'âge de trente-trois ans.

Il avait alors à son actif un beau parcours de comédien, affûté au TNP et à la Salamandre quand « *l'envie impérieuse* » lui prit de mettre en scène la pièce de Manfred Karge, *Max Gericke*. A partir de ce moment-là, Michel Raskine alterne les approches du plateau. Jusqu'à un beau jour de 1994, où il se retrouve maître d'œuvre de trois spectacles à l'affiche en France (*Huis clos*, de Jean-Paul Sartre, *L'Epidémie* et *Un rat qui passe*, d'Agota Kristof, et *La Fille bien gardée*, d'Eugène Labiche). « *Je me suis rendu compte que je ne jouais plus depuis deux ans et que ça ne me manquait pas. J'avais changé de métier.* »

Michel Raskine a un nom russe dont l'étymologie signifie brigand, et une morale en sept mots : « *Pas toujours plus haut, toujours plus fort.* » C'est cela qui l'a conduit à postuler pour obtenir la direction d'un théâtre. Pas n'importe lequel, ni n'importe comment. Il voulait le Théâtre de Lyon, que Jean-Louis Martinelli s'apprêtait à quitter pour aller au Théâtre national de Strasbourg.

Et il tenait absolument à assumer une codirection avec l'administrateur André Guittier. « *Sans lui, je n'aurais jamais franchi le pas. Il m'a dit qu'il était temps de poser ses bagages. Pas pour se reposer, au contraire : rien ne me fait plus peur que l'idée que je pourrais m'assagir. Ce qui nous a motivés, c'est l'idée d'entretenir une continuité dans le travail, tant avec les metteurs en scène qu'avec le public.* »

ALLER AU SPECTACLE

André Guittier et Michel Raskine se sont installés le 1er janvier 1995 dans leur salle, rebaptisée Théâtre du Point du Jour. Une salle modeste (trois cent cinquante places) et excentrée – cela leur convenait tout à fait. La marge laisse du champ, surtout dans une ville comme Lyon, que Michel Raskine connaît bien. Il a été l'assistant de Roger Planchon de 1973 à 1978 : « *Je ne sais pas si Planchon me reconnaîtrait comme son fils de théâtre, mais je le reconnais comme mon père de théâtre. Il m'a tout appris.* »

Entre autre, le goût d'aller au spectacle – qui n'est pas si fréquent chez les metteurs en scène. Michel Raskine croit à la force de la tradition. Elle lui a appris qu'il n'y a pas de spectacles incompris. « *Ce qui me différencie de gens comme Stanislas Nordey ou Olivier Py, c'est que j'ai vu les grands Strehler, les grands Chéreau. Ce qui me sidère chez eux, c'est leur énergie. Je trouve leur curiosité revigorante – une claque.* »

Comment aller vers le public ? Comment lui être nécessaire ? Ces questions obsèdent Michel Raskine. « *Contrairement à ce qu'on dit, ce n'est pas peinard de diriger un théâtre. Mais c'est passionnant. La saison prochaine, nous invitons Denis Marleau avec* Les Derniers Jours de Fernando Pessoa. *Il y a un risque que le public lyonnais dise que Marleau, c'est mieux que Raskine. Ça me ferait peur. Mais ce serait bien.* »

Pour cet homme de dialogue, la confrontation est non seulement salutaire, mais indispensable. « *J'aime parler, m'attarder après les spectacles. J'aimerais, à terme, connaître les spectateurs du Point du Jour un par un. C'est une sorte d'utopie.* »

Un jour, Michel Raskine mettra en scène une pièce qu'Olivier Py doit lui écrire. Pour l'heure, il crée *Les 81 Minutes de Mademoiselle A.* Un titre énigmatique pour une pièce énigmatique. Qui sont ces caissières de supermarché dont parle Lothar Trolle ? Quelle étrange alchimie leur fait citer sans le savoir Moravia et Alberti, Synge et Morris ? Que cache leur vie de femmes postées à un tourniquet, que l'on paye avec de l'argent qui ne leur appartient pas ?

Lothar Trolle est allemand, né à l'Est, ami de Heiner Müller, agitateur. Michel Raskine ne le connaissait pas avant que Michel Bataillon ne lui lise sa pièce. Il a trouvé dans son écriture ce qui l'intéresse. « *Trop souvent, quand je termine la lecture d'une pièce d'aujourd'hui, j'ai l'impression de l'avoir vue. Avec Lothar Trolle, ça ne risque pas.* »

● Stanislas Nordey

Stanislas Nordey ne met pas en scène *La Dispute*, de Marivaux. Il monte *Contention*, de Didier-Georges Gabily, précédée de *La Dispute*, de Marivaux. Il tient à la nuance, qui pour lui n'en est pas une. C'est l'affirmation d'un choix, d'une fidélité, d'une amitié.

« *Si je n'avais pas lu le texte de Didier*, dit-il, *je n'aurais jamais remonté* La Dispute. *L'histoire du spectacle est toute simple. Didier est moi étions très proches. Il devait écrire une pièce pour l'équipe, il s'était enfin décidé, il a disparu. Moi, j'avais besoin de témoigner, physiquement, j'avais besoin de faire un signe, de mettre en voix sa parole. J'ai relu tout ce qu'il avait écrit, j'ai retrouvé* Contention, *qui n'avait jamais été créé. Dans son journal, Didier insite bien sur le fait que c'est un baisser de rideau pour* La Dispute, *et que ça n'a aucun sens de le monter tout seul.* »

Du coup, Stanislas Nordey revient à *La Dispute*. Par un de ces hasards dans lesquels certains voient des signes, il met en scène la pièce à Avignon, où il l'a présentée une première fois il y a dix ans, dans le « off » – ce qui le propulsa immédiatement dans la cour des grands.

UNE PAROLE ÉLANCÉE

Puis il la redonna, en 1992, au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, où il était en résidence. Et voilà que cette troisième version arrive alors que Stanislas Nordey s'apprête à quitter Nanterre-Amandiers, dont il est metteur en scène associé à Jean-Pierre Vincent. Elle marquera donc l'adieu à cette maison, où elle sera donnée la saison prochaine, et l'appel de l'avenir. Le 1er janvier 1998, Stanislas Nordey prendra la direction du Théâtre Gérard-Philippe de Saint-Denis.

Trente et un ans, un visage qu'on dit christique mais qui sourit souvent, et une parole élancée, vive, parfois abrupte, volontiers provocatrice : Stanislas Nordey – fils du cinéaste Jean-Pierre Mocky et de la comédienne Véronique Nordey – est incontestablement un jeune homme pressé.

Depuis ses débuts, il a enchaîné les spectacles avec une vélocité stupéfiante. « *En même temps*, dit-il, *je suis allé beaucoup au théâtre, j'ai lu beaucoup de textes, j'ai rencontré beaucoup de metteurs en scène, j'ai noué beaucoup de liens. Tout s'est passé comme si, inconsciemment, je m'étais préparé à diriger un théâtre.* » Stanislas Nordey entend prendre sa fonction à bras-le-corps. Poser des questions. Remettre en cause l'institution. Redéfinir ses principes. Bref, faire avancer les choses. Son engagement repose sur un double credo : il veut un théâtre civique et alternatif. « J'aime bien, dit-il, *la formule d'Antoine Vitez – un théâtre élitaire pour tous – quand on enlève élitaire. Pour tous, je trouve ça suffisant.* »

A Saint-Denis, il est décidé à jouer la proximité. C'est sur ce terrain, *selon lui*, que les théâtre de banlieue doivent se réengager pour établir une relation plus profonde et durable avec le public. Ainsi, le TGP devrait ouvrir toute l'année, proposer des tarifs en accord avec les revenus des Dyonisiens, s'investir dans la ville. Stanislas Nordey travaille également sur une nouvelle donne de la programmation.

« *Il faut en finir*, ajoute-t-il *avec cette stupidité des principes qui veulent qu'on construise une saison comme un jeu de Lego, en présupposant les goûts du public, à qui on donne deux classiques, et éventuellement, un ou deux spectacles risqués. Il faut aller au bout du désir des artistes, les défendre. Il y en a qui ont besoin de répéter quinze jours, d'autres quatre mois. Il y en a qui ont besoin de beaucoup d'argent, d'autres moins. La moindre des choses est d'adapter l'outil aux créateurs. C'est le rôle du directeur. Il doit donner à son théâtre une identité extrêmement forte.* »

● Laurent Pelly

Pour Laurent Pelly, le théâtre est « *un rêve d'enfance qui s'est prolongé* ». Il en a gardé quelque chose. C'est un garçon amène, sérieux et souriant, loin de la douleur. Quand il a fondé sa compagnie, en 1980, il s'est souvenu du sobriquet que lui donnait ses camarades de classe : Pélican. Et il a repris ce nom.

A l'époque, il ne connaissait pas August Strindberg, dont il a mis en scène en février *La Danse de mort*. En 1980, Laurent Pelly était âgé de dix-huit ans et n'avait pas d'argent. Aujourd'hui, il est metteur en scène associé au Centre dramatique national des Alpes – installé dans les locaux du Cargo de Grenoble – dont il prendra la direction le 1er janvier 1998. Une lourde charge.

« *Quand j'ai été nommé metteur en scène associé, je ne savais pas du tout si ça me plairait*, dit-il. *C'était la première fois que je quittais vraiment Paris et que j'avais une fonction dans l'institution. Selon le cahier des charges, je devais assurer deux mises en scène par an. J'aurais pu m'en tenir là, faire mon travail à Grenoble et rentrer à Paris. J'ai décidé de m'installer à Grenoble, où je vis maintenant depuis trois ans.* »

« *Nous avions vraiment envie de bousculer un peu l'institution*, ajoute-t-il. *Quand je dis nous, je parle d'Agathe Mélinand, codirectrice de la compagnie, de Chantal Thomas, décoratrice, et de Jacques Adam, éclairagiste. On travaille ensemble depuis dix ans, on a beaucoup voyagé dans l'institution, on a fait trois spectacles à Chaillot, un à l'Odéon, et en même temps, on a monté des spectacles avec trois francs six sous, comme le Maïakowksi, au Festival du Haut-Allier. Ça, c'était génial.*

« SOUPAPE DE LIBERTÉ »

» *En arrivant au Cargo, qui est vraiment très institutionnalisé, avec un lourd poids d'histoire, et des fantômes dans les placards, je me suis dit qu'il fallait essayer de redonner une image, une identité et une équipe de création à cet établissement qui les avait perdues. Dans les dernières années, les metteurs en scène s'y sont succédé sans que le public fasse vraiment la différence entre ce qui se créait dans la maison et les spectacles accueillis pour quelques représentations. Comment faire venir les spectateurs ? D'une manière modeste, nous avons inventé une nouvelle forme, le théâtre-minute – des spectacles impromptus, qui ne coûtent pas cher (50 000 à 60 000 francs) et qui sont financés sur notre budget de production. C'est une sorte de soupape de liberté.*

» *La priorité que je veux développer, en tant que directeur, c'est l'échange. Aller vers d'autres metteurs en scène et leur proposer de faire des spectacles au Cargo. Partager le travail et l'invention. Aujourd'hui, on ne peut plus penser le théâtre comme il y a dix ans – en province en tout cas. Il faut aller plus vers les gens, susciter la curiosité du public, le surprendre en bousculant le rituel – qui consiste à acheter son billet, entrer dans la salle et regarder. Il faut que le théâtre soit une rencontre, un rendez-vous joyeux.* »

Un rendez-vous pour tous, aussi. A Avignon, Laurent Pelly crée *Des héros et des dieux*, d'après des hymnes homériques. Ce spectacle, qui est coproduit par le Centre dramatique pour la jeunesse de Lille, s'adresse autant aux enfants qu'aux adultes. Il est mis en scène, comme une réunion de famille, dans le cloître des Célestins – ce cloître où Laurent Pelly fit ses débuts à Avignon, en jouant les utilités dans *Héloïse et Abélard*, sous la direction de Daniel Benoin. C'était en 1978. Laurent Pelly était âgé de seize ans.

Brigitte Salino

هكذا من الأصل

Les improbables rejetons flamands de Bernadette

Il est difficile de décrire le travail avec des adolescents dont aucun n'a d'expérience professionnelle

MARC ENGUERAND

« Bernadetje » se joue déjà en néerlandais, en français et bientôt en allemand et en anglais.

ALAIN Platel par-ci, Alain Platel par-là : depuis quelques années, la réputation de ce jeune chorégraphe gantois ne cesse de grandir, suscitant des débats passionnés. En 1996, Alain Platel était à Avignon avec sa compagnie, les Ballets C. de la B. Cette année, il est de retour avec la *compagnie Victoria, pour laquelle* il a créé, en compagnie de l'écrivain Arne Sierens, un spectacle autour de Bernadette Soubirous que le public parisien a salué cet hiver au Théâtre de la Bastille. Pendant ce temps, les Ballets C. de la B. tournent, avec une création de Hans Van Den Broeck *(They feed we). Eat, eat, eat.* Et Platel se désole qu'on mette constamment son nom en avant alors que tant d'autres créateurs œuvrent à ses côtés.

Il faut dire que son parcours n'est pas banal et sa manière de travailler encore moins. « *Au départ, j'ai une formation d'orthopédagogue*, explique-t-il. *Mais dès l'époque de mes études, j'étais un peu schizo. Pas très gravement, mais enfin je pratiquais déjà intensivement le théâtre et la danse comme hobby. Et puis le succès m'est tombé dessus par hasard. Nous n'avions pas d'ambitions.* » Nous ? C'est à l'époque une bande de copains vivant pleinement la joyeuse euphorie du début des années 80. « *En 1984, il y avait beaucoup de choses alternatives à Gand. Dans les greniers, les caves, les garages... J'habitais un loft où nous avons monté un spectacle pour quelques amis. Le directeur du Beweeging* [festival anversois de danse et pantomime] *était là et nous a aussitôt invités à son festival... dont nous avons été "la" sensation.* »

ÉMERVEILLEMENT AMUSÉ

Alain Platel raconte tout cela avec un mélange de modestie non feinte et d'émerveillement amusé. « *A l'époque, on voyait apparaître des gens comme Jan Fabre ou Anne Teresa de Keersmaeker. On se disait : c'est quoi ça ? C'est du théâtre ou de la danse ? Aujourd'hui, on ne sait toujours pas, alors de grâce, ne me posez pas la question.* »

Encouragé par ce premier succès, le groupe de copains décide de poursuivre. Sans abandonner pour autant ses activités principales : l'un est médecin, l'autre fabrique du fromage, une jeune femme travaille dans un bar...

En 1986, c'est la naissance des Ballets contemporains de la Belgique. Un nom à rallonge (« *C'est pour cela que plus tard, on a raccourci en Ballets C. de la B.* »), mais aussi un nom en français pour une compagnie flamande. « *A ce moment, il y avait en Belgique tout un discours autour des questions communautaires. La dispute Wallonie/Flandres était très présente et nous trouvions ça idiot. En réaction, on a donc choisi un nom français.* » Une petite provocation qui causa quelques problèmes, au moment de demander des subventions. « *Au vu de notre nom, on nous répondait de nous adresser aux autorités francophones.* »

« VRAI COLLECTIF »

Aujourd'hui, la compagnie connaît encore des problèmes avec le parti flamand d'extrême droite, qui goûte aussi peu son nom que le contenu de ses spectacles. Contenu déterminé durant plusieurs années par Alain Platel. « *L'idée de départ était de constituer un collectif de gens qui pouvaient tous créer des spectacles. Très vite, je me suis aperçu que c'était souvent de moi que venaient les initiatives. Jusqu'en 1990. Alors, on a commencé à me proposer des choses ailleurs et cela a libéré les autres membres de l'équipe. C'est devenu un vrai collectif et nous nous sommes professionnalisés.* »

En 1992, Dirk Pauwels devient le nouveau directeur artistique de Victoria, maison de production de spectacles pour et par les jeunes, également installée à Gand. Son envie : collaborer avec un trio composé d'un écrivain, d'un vidéaste et d'Alain Platel. Ce dernier lui propose une collaboration avec Arne Sierens, écrivain et directeur artistique du Nieuwpoorttheater. « *Notre première collaboration,* Moeder en kind (Mère et enfant) *était un spectacle bizarre qui a un peu fait bouger l'idée de théâtre avec et pour le jeune public. Nous avons décidé de continuer avec* Bernadetje (la petite Bernadette). »

Cette fois, l'idée est venue d'Arne, qui a proposé le thème de Bernadette Soubirous et de la grotte de Lourdes... à Gand. Explication : « *Il existe à Oostakker, près de Gand, une reconstitution de la grotte de Lourdes en tout point semblable à l'originale. Et les gens y viennent en pèlerinage, au mois de mai. C'est très touchant parce que tout est faux.* » Un miracle, enregistré dans la région il y a une centaine d'années, a entraîné la construction de cette grotte.

Mais pourquoi les autos tamponneuses constituent-elles le décor principal du spectacle ? « *Il y a quelques années, il y avait une kermesse qui se déroulait juste à côté du Lourdes gantois. D'où l'idée du manège. C'est aussi simple que ça* », sourit Platel. Avec sa bande de *gosses allumés, Bernadetje* fait voler en éclats les idées toutes faites sur les spectacles pour et par le jeune public. Manifestement, Platel ne comprend pas comment tout cela a pu marcher aussi bien. « *C'est curieux*, reconnaît-il. *Quand je vois les spectacles d'Arne, je me dis que ce qu'il fait avec les mots, c'est très souvent ce que je fais avec les corps. Quelque chose de très direct et émotionnel. C'est difficile à décrire, c'est très intuitif.* »

GÉOMÉTRIE VARIABLE

Tout comme il est impossible de décrire simplement le processus de travail avec de jeunes acteurs dont aucun n'a d'expérience professionnelle avant d'entamer le spectacle. « *On aime travailler très près des gens, de leur corps, de leur histoire... Mais ce n'est pas de la photo, ils jouent des rôles en s'inspirant d'eux-mêmes* », explique Platel qui travaille depuis plusieurs années avec des enfants et des adolescents.

« *Leur manière d'être sur scène a beaucoup à voir avec la confiance qu'ils ont en nous. Leur donner confiance, c'est notre premier but. En impro, ils peuvent faire ce qu'ils veulent, on ne va pas les juger. Par contre, on va les protéger du mieux possible car ils sortent parfois des choses très intimes, très douloureuses. C'est une grande responsabilité.* »

Arne Sierens et Alain Platel l'assument jusqu'au bout. Ayant compris que les enfants et les adolescents avaient besoin de leur présence en tournée, ils ont décidé de réduire leurs activités annexes afin que l'un des deux soit toujours présent aux côtés de l'équipe. Une équipe à géométrie variable mais qui est le point d'ancrage indispensable d'Alain Platel. « *Un jour, j'ai été invité à créer une pièce pour une compagnie montréalaise. Les interprètes étaient formidables, très enthousiastes... et moi, je n'arrivais à rien. J'ai abandonné et je suis revenu ici. J'ai besoin de Gand pour créer.* »

Jean-Marie Wynants

Jeunes, turbulents et polyglottes

SIÈGE de Victoria, 14 heures. Ce jour de juin, on réunit l'équipe de *Bernadetje* pour la préparation des représentations d'été. Si les enfants ne sont pas conviés à la réunion, tous les adultes et adolescents sont là. C'est pour ces derniers qu'Alain Platel s'inquiète le plus. « *Alors, les examens ?* » Titus lève les deux pouces sans hésiter. Tout a marché comme sur des roulettes, il en est certain. Platel est soulagé. Pour le spectacle bien sûr mais surtout pour Titus. « *On a beaucoup tourné au mois de mai et j'avais peur qu'il n'ait pas eu le temps de bien préparer.* »

Tout le monde s'installe autour de la table. Tim, Fred, Magdalena, Titus et Charlie échafaudent déjà des projets pour Avignon. On se répartit les chambres, on s'inquiète du transport des vélos, on évoque le cas des plus petits qui ont besoin de toutes leurs heures de sommeil. Johan mène la discussion : transports, logement, etc. Des conseils : « *Pas de déconnades exagérées dans la piscine. Il y a des voisins et il ne faut pas les déranger.* » Les uns et les autres s'inquiètent de leurs amis qui pourraient venir leur dire bonjour. Rapidement, il faut mettre le holà pour éviter que la maison louée ne se transforme en camping sauvage.

« *Et les invitations pour les copains ?* » Impossible, le festival ne peut pas les offrir et la compagnie n'a pas les moyens d'acheter un stock de billets. Il faudra donc acheter sa place. « *C'est combien ?* », lance un des adolescents dont les parents comptent faire le déplacement. On cherche dans la brochure du festival : 130 francs. Tout le monde s'étonne. Les prix en Belgique sont nettement moins élevés. Dans la foulée de la tournée d'été, on évoque déjà celle des mois qui suivent. Outre les petits, deux des adolescents sont encore étudiants. Il s'agit donc de faire coïncider les spectacles avec les vacances scolaires. Mais une grosse tournée est possible aux Etats-Unis en mai 1998. Tous les regards se tournent vers Titus qui devra une fois encore étudier pour ses examens. Il hésite un peu, les autres se font pressants. On n'a pas tous les jours la chance de passer quinze jours aux Etats-Unis. Titus se montre plutôt optimiste mais il faudra en parler avec les parents et les profs.

La réunion touche à sa fin. Dirk suggère que deux des adolescents apprennent quelques mots d'italien pour les représentations à Povericci. Enthousiasme général. *Bernadetje* se joue déjà en néerlandais, en français et bientôt en allemand et en anglais. Combien d'acteurs professionnels peuvent en faire autant ?

J.-M. W.

Les anges et les démons sud-africains de William Kentridge

TOUTES les grilles de la rue sont fermées, verrouillées, surmontées de caméras de vidéosurveillance. Toutes, sauf celle qui mène à l'atelier de William Kentridge. Dans ce vieux quartier riche de Johannesburg, non loin de la résidence du président Nelson Mandela, l'artiste semble l'un des rares Blancs à ne pas céder à la paranoïa qui gagne la nouvelle société sud-africaine.

Est-ce le fait qu'il n'ait pas attendu la fin de l'apartheid pour créer avec des équipes mixtes, noires et blanches, ni pour croiser les arts plastiques, le cinéma d'animation, le théâtre ? Sous un régime qui s'acharnait à séparer, classer, compartimenter avec une précision démoniaque, s'ouvrir simplement à d'autres artistes et à d'autres expériences était déjà une forme de résistance.

A l'âge de quarante-deux ans, William Kentridge est connu en Afrique du Sud surtout pour ses dessins et ses peintures. Ses vidéos – des films d'animation qu'il appelle ses « *petites polémiques* » – ont été exposées au Musée d'art moderne de New York. Les pièces de théâtre auxquelles il a participé, *Woyzeck on the Highveld* et *Faustus in Africa*, ont été jouées en Amérique du Nord, en Allemagne et au Festival d'Avignon en 1996. *Ubu and the Truth Commission* a été créé en juin en Afrique du Sud, avant d'être donné en Allemagne, un pays qui expose en ce moment ses dessins à la rencontre internationale d'art contemporain, la Documenta de Kassel.

Marionnettes, télévisions, panneaux couverts de dessins... l'immense atelier de William Kentridge accueillait au printemps, lors de notre visite, toute l'équipe préparant cet *Ubu* singulier : Adrian Kohler et Basil Jones, directeurs du Handspring Puppet Company, Jane Taylor, qui adapte le texte d'Alfred Jarry, et la chorégraphe Robyn Orlin. Tout en évitant le réalisme graphique, les vidéos animées de Kentridge évoquaient les morts dans les commissariats de Pretoria, les corps précipités du haut du sinistre bâtiment de police de Johannesburg. La mère Ubu, crocodile articulé, était déjà prête à mordre et le père Ubu, tortionnaire sud-africain, prêt à ses lâchetés grotesques.

Kohler et Jones ont créé leur propre style de marionnettes : « *Il n'existe pas de tradition dans ce domaine en Afrique du Sud. Ma mère a appris les marionnettes en Europe. Sans pouvoir nous rendre au Japon, à cause de l'isolement imposé par l'apartheid, nous nous sommes inspirés de la tradition du* bunraku *qui a associé, dès la fin du XVII[e] siècle, acteurs humains et marionnettes* », explique Basil Jones.

MARIONNETTES

Les personnages en bois à taille humaine, manipulés par des acteurs visibles sur la scène, forment des sculptures puissantes : l'ensemble de celles de *Woyzeck* a été acheté par le Musée national de Munich. C'est tout le charme des spectacles nés de la collaboration entre le Handspring et Kentridge. Sur scène, ils donnent leur place en même temps aux films d'animation, aux marionnettes et aux acteurs. Ajoutés au texte et à la musique, ils proposent ainsi plusieurs langages, tous étonnants de beauté.

Au temps de l'apartheid, ces artistes blancs travaillaient dans des troupes multiraciales. Pionnière de la danse contemporaine en Afrique du Sud, la chorégraphe Robyn Orlin, associée à *Ubu* pour aider les comédiens dans leurs mouvements, était directrice artistique d'une compagnie de danseurs noirs. Jane Taylor, professeur de littérature, a impulsé des projets artistiques visant à la sortie de l'apartheid : « *Les artistes traitent en permanence de la souffrance, du sadisme, du pouvoir. Dans le processus actuel de travail sur les violences de notre passé récent, ils peuvent contribuer à l'accouchement d'un nouveau pays* ».

Emblème de ce processus, la commission vérité et réconciliation a été créée par Nelson Mandela pour auditionner ceux qui ont violé les droits de l'homme sous l'ancien régime. Les auditions ont duré un an à partir d'avril 1996, donnant lieu à des comptes-rendus hebdomadaires à la télévision et à une large publicité.

LE TEMPS DE L'AMNISTIE

La Commission devait ensuite décider d'accorder certaines amnisties. L'ancien président de la République, Frederik De Klerk, y a présenté ses excuses. Des milliers de petits ou grands tortionnaires ont raconté les stratégies de terreur, l'extrême sophistication d'un système fasciste qui, comme le nazisme, ne laissait nul détail au hasard. « *Malgré tout ce qu'on savait déjà, on découvre encore des informations, on apprend précisément comment tel ou tel assassinat a été organisé* », explique William Kentridge.

Tel Hannah Arendt, la philosophe juive allemande, assistant au procès d'Eichmann et éclatant de rire devant le grotesque de ce bourreau nazi, Kentridge est frappé par la dimension ubuesque des déclarations devant la Commission. « *Ubu est lâche, il s'apitoie sur lui-même. Les tortionnaires viennent dire qu'ils n'y étaient pour rien, qu'ils appliquaient les ordres. Comme Ubu, ils se demandent comment sauver leur peau, leur richesse, leur situation* », soutient-il. Selon lui, son pays, qui a refusé une révolution sanglante, est condamné à des processus permanents de négociation.

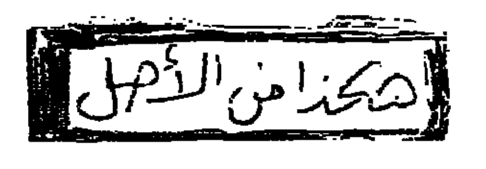
« *Je ne crois pas à l'idée que les méchants paient pour leurs actes. Mon expérience, c'est que les hommes politiques restent au pouvoir, les généraux continuent d'aller toucher leur retraite sur leur ferme et les soldats demeurent soldats, sauf quelques-uns qui vont en prison.* » En présentant *Faustus in Africa*, une pièce déjà consacrée au changement, il expliquait alors : « *La seule issue possible, c'est un compromis constant entre les anges et les démons.* »

Catherine Bédarida
(envoyée spéciale à Johannesburg)

...ur les rives du Rhône, un...



...compositeurs invités
...Centre Acanthes



« Bernadetje » se joue déjà en néerlandais, en français et bientôt en allemand et en anglais.

Jean-Marie Wynants

Sur les rives du Rhône, une maison pour écrire

Les auteurs aiment séjourner au Centre national des écritures du spectacle, créé en 1991 à Villeneuve-lès-Avignon. Le directeur de la Chartreuse, Daniel Girard, explique ses choix

FORMÉ à l'école de l'éducation populaire et des maisons de la culture, Daniel Girard a dirigé les affaires culturelles et le centre d'action culturelle de Cergy-Pontoise, puis travaillé à l'ONDA (Office national de diffusion artistique), avant d'être nommé directeur de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, en 1985. *« C'est le cadeau le plus royal qu'on puisse faire à quelqu'un »*, dit-il. Daniel Girard ne se lasse pas de faire visiter l'endroit, somptueux d'architecture et de silence, dont les travaux de rénovation se poursuivent lentement, trop lentement. La Chartreuse, qui est ouverte toute l'année, accueille autour de cent mille visiteurs par an. Tous sont séduits, beaucoup reviennent.

« Vous dirigez la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon depuis 1985. Quel bilan tirez-vous de ces douze années ?

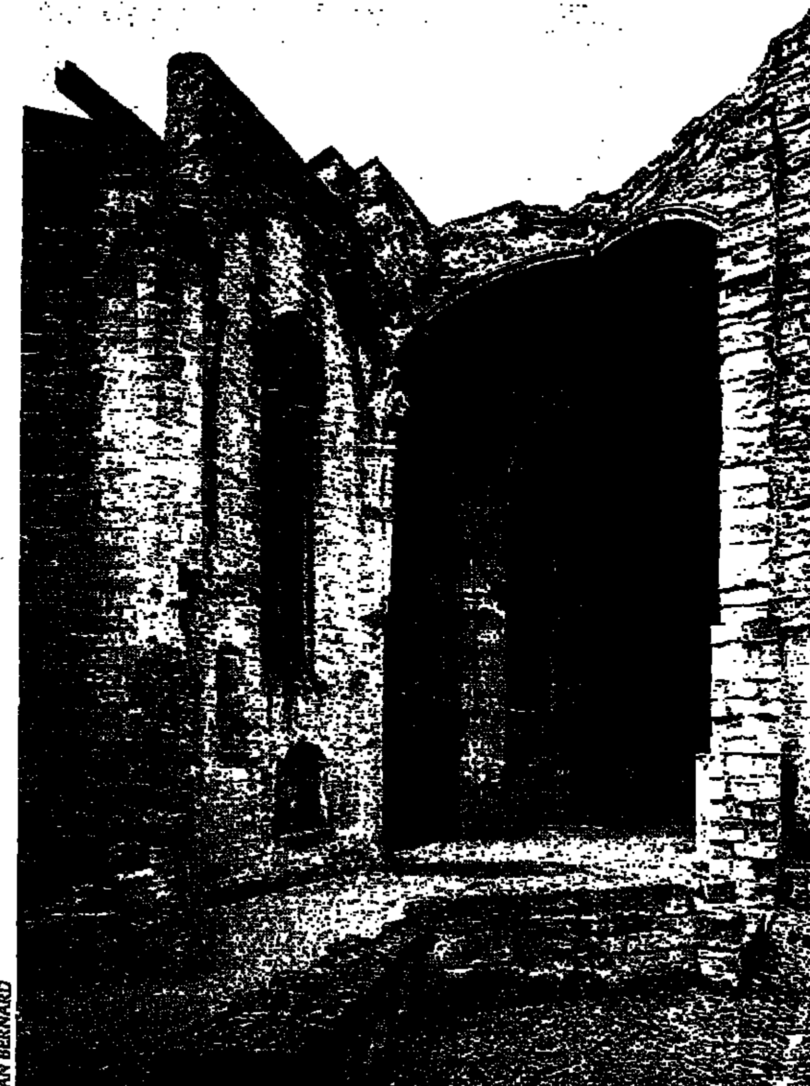
– Je pense qu'en douze ans la Chartreuse a réussi à se doter d'un vrai projet culturel. Quand je suis arrivé, on me demandait très souvent ce qu'on y faisait. Je me posais la question, moi aussi. Aujourd'hui, la Chartreuse a une image et un projet fort qui soutient cette image : c'est la maison des auteurs, et le mot n'est pas vain. Depuis que nous avons créé le Centre national des écritures du spectacle, en 1991, nous avons accueilli une grande partie de la profession, avec une vraie volonté d'ouverture. Nous avons axé le travail sur toutes les écritures qui ont besoin d'être représentées pour vivre : théâtre, cinéma, opéra. Nous ne voulions pas nous limiter à une discipline, ni créer une petite écurie Chartreuse.

– Quels sont vos critères d'accueil des auteurs ?

– L'un des premiers critères est le suivant : est-ce que l'auteur est déjà venu ? Si c'est le cas, nous l'accueillons volontiers, parce que nous aimons bien entretenir une continuité dans les relations avec les auteurs. Par ailleurs, nous avons une préférence pour les jeunes, plutôt débutants. La Chartreuse n'est pas destinée aux écrivains reconnus. Nous n'avons rien à leur apporter. Quand nous organisons des résidences, nous mélangeons des auteurs qui sont déjà venus et des auteurs qui viennent pour la première fois. Pour nous, c'est cette rencontre entre les anciens et les nouveaux qui est enrichissante.

– Pourquoi organisez-vous des résidences à thème ?

– Cette forme de résidence est une des méthodes de travail que nous utilisons parce que nous trouvons intéressant de provoquer les auteurs, en partant d'une réflexion qui naît à la Chartreuse. La résidence sur la comédie est venue du fait que dans les très nombreuses pièces que nous lisons il y a beaucoup de tragédies, et quasiment pas de comédies. L'écriture de mélodrames a été suscitée par un chef d'orchestre qui regrettait l'absence de mélodrames contemporains. Cette résidence a permis la rencontre des auteurs et des musiciens, qui n'est pas assez pratiquée. Cette année, nous nous sommes demandés si les comédiens qui écrivent du théâtre ont une écriture spécifique. Nous pourrons l'apprécier au cours de la nuit du 14 juillet, où les travaux résultant de cette résidence acteurs-auteurs seront présentés.



JEAN BERNARD

La Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Un lieu unique, et un projet fort : la maison des auteurs.

– Lors de la création du Centre national des écritures du spectacle, en 1991, vous aviez insisté sur la volonté de redonner aux auteurs et aux textes leur place dans la littérature, et sur la nécessité de redéfinir leur liens avec les institutions françaises et internationales. De ce point de vue, la Chartreuse est restée discrète. Hors quelques opérations ponctuelles, elle vit repliée sur ses murs. Pourquoi ne la faites-vous pas plus voyager ?

– Parce qu'elle voyage toute seule. Des pièces nées à la Chartreuse vivent ensuite leur vie ailleurs. Nous n'en faisons pas étalage. Nous n'avons pas la volonté de faire des opérations Chartreuse ailleurs que dans nos murs. Ce serait tout à fait factice. Nous préférons la discrétion : aider une troupe à répéter la pièce d'un auteur contemporain que nous avons choisi, en mobilisant toutes nos forces ; inviter des metteurs en scène à venir découvrir des textes ; présenter des projets artistiques à des directeurs de théâtre, comme nous le faisons depuis trois ans. La vocation de la Chartreuse n'est pas de présenter du clef en main, mais de faire vivre un endroit où se croisent des chemins. L'écriture demande de la discrétion. Les auteurs en résidence vivent dans des cellules qui sont havres, et ils en ont besoin. Certains reprochent à la Chartreuse d'offrir des résidences dorées. Ce ne sont pas des résidences dorées. On donne à des écrivains des conditions normales d'écriture. Si on peut leur apporter un peu de bonheur, ce n'est pas un luxe. La voie de l'écriture dramatique est la plus difficile qu'on puisse trouver.

– Comment vous situez-vous par rapport au Festival d'Avignon ?

– En 1984, Alain Crombecque – qui dirigeait alors le Festival – et moi avons passé un accord. Nous avons décidé de fusionner les Rencontres d'été de la Chartreuse et le Festival d'Avignon. Au départ, la Chartreuse accueillait les spectacles venant des écoles de théâtre. Peu à peu, cela a évolué. Aujourd'hui, la Chartreuse programme les auteurs contemporains, et en particulier ceux qui sont venus y travailler en résidence.

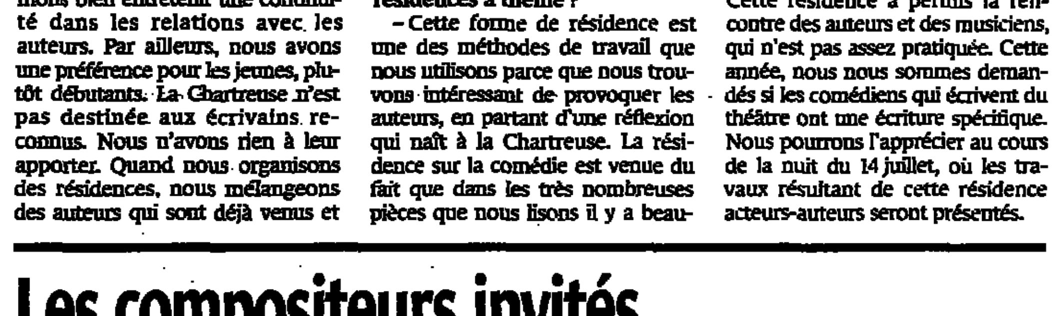
– Parmi les quinze pièces que vous présentez, sous forme de spectacles ou de lectures, figure *Milarepa*, d'Eric-Emmanuel Schmitt, auteur vedette des théâtres privés parisiens. Comment justifiez-vous le choix de cet auteur, qui n'a pas besoin de la Chartreuse pour exister ?

– La première raison est que j'ai lu le texte d'Eric-Emmanuel Schmitt, et que je le trouve magnifique. C'est un conte qui repose sur une idée très forte et traite d'un sujet important, les Tibétains. Par ailleurs, qu'Eric-Emmanuel Schmitt soit dans le théâtre privé m'intéresse. Pour moi, il n'y a pas d'un côté les pestiférés et de l'autre les saints. Il s'agit de voir ce qui se fait dans le théâtre privé, d'en discuter, d'avoir une attitude ouverte. Travailler dans le privé, faire de l'argent avec le théâtre, je ne trouve pas que ce soit à rejeter. Pourquoi ne devrait-on pas gagner de l'argent avec le théâtre ? Une troisième raison a guidé mon choix de *Milarepa* : j'avais besoin d'un spectacle grand public pour la Collégiale.

***– N'est-ce pas contradictoire* avec l'idée de la mission que vous avez de la Chartreuse ?**

– Je ne le pense pas. Il ne faut pas avoir peur du grand public. Cette année, nous allons faire découvrir quatorze auteurs au lieu de quinze. Eric-Emmanuel Schmitt est le quinzième. Mais nous allons le présenter sous un visage que les gens ne connaissent pas. »

Propos recueillis par Brigitte Salino



Les compositeurs invités du Centre Acanthes

Cours généraux, ateliers de composition et concerts publics : le centre demeure fidèle à sa tradition de lieu de rencontre et de travail

MARC-ANDRÉ DALBAVIE, la tradition spectrale

Formé à l'écriture musicale dans un contexte post-sériel très théorique, Marc-André Dalbavie avoue avoir pris conscience du nécessaire fondement sonore de la composition à l'écoute de *Partiels*, de Gérard Grisey. Cette œuvre, emblématique du courant « spectral » qui s'est progressivement imposé en France depuis vingt ans, déduit son devenir de l'analyse du spectre d'harmoniques des sons instrumentaux. Les notions de timbre, d'harmonie et de durée apparaissent alors indissociables au sein d'une nouvelle considération du matériau de base. De Bach à Schoenberg, la variation fit autorité ; Debussy envisagea la métamorphose, et Varèse la transmutation. A l'amorce de l'ère spectrale, Gérard Grisey procéda à des *Dérives* et Tristan Murail à des *Désintégrations*... Après de solides études au Conservatoire de Paris, Marc-André Dalbavie tira profit de l'enseignement de Tristan Murail, en privé puis à l'occasion d'un cursus d'informatique musicale organisé à l'Ircam. En 1985, à l'âge de vingt-quatre ans, il entra au département de recherche musicale de l'institut parisien alors dirigé par Pierre Boulez. Deux œuvres, *Seuils* et *Diadèmes*, associant soliste et ensemble instrumental à l'électronique, révélèrent rapidement la très forte personnalité du jeune compositeur. Incantatoire, lancinante ou bien abandonnée à l'ivresse du mouvement, sa musique arrivait à point nommé pour dynamiser une tradition spectrale déjà menacée d'académisme.

QIGANG CHEN, un mystique sensuel

Poème lyrique II, l'œuvre qui a, en 1991, inauguré pour Qigang Chen une indéniable phase de maturité, s'achève sur les vers suivants, empruntés à un texte chinois du Haut-Moyen Age : *« Nul ne peut trouver la perfection/Seule compte une longue vie qui nous permette d'admirer/Au même instant, la même Lune/Alors que mille lieues nous séparent. »* Comme tant de ses pairs sur la terre entière, l'astre musical que ce compositeur – né à Shangaï en 1951 – rêva longtemps d'approcher avait pour nom Olivier Messiaen. Il lui fallut toutefois surmonter bien des difficultés – notamment une « rééducation idéologique » subie très jeune pendant la révolution culturelle – pour parvenir enfin, en 1984, à savourer en solitaire à Paris le rayonnement du maître français. Souvent présenté comme *« le dernier élève de Messiaen »*, Qigang ne dévoile qu'une parenté d'ordre mystique avec le célèbre rythmicien-ornithologue. Elle s'appréhende à travers des titres tels que *Voyage d'un rêve*, *Le Souvenir*, *Un pétale de lumière* et *Yuan (Origines)*. La musique de Chen s'inscrit dans la vaste descendance debussyste d'un XXe siècle épris de sensualité. Non sophistiquée et déployée dans un cadre sobrement dramatique, elle se démarque tant des réalisations vaporeuses du Japonais Toru Takemitsu que de celles, fortement rituelles, du Chinois Tan Dun, deux références dans la synthèse contemporaine de l'Orient et de l'Occident.

MARCO STROPPA, inventeur de pointe

Marco Stroppa compte aujourd'hui parmi les références indiscutables de l'informatique musicale. Amorcée en Italie et prolongée à l'Ircam, sa formation dans ce domaine s'est enrichie d'une expérience déterminante (1984-1986) au Massachusetts Institute of Technology. De ce séjour américain, consacré notamment à l'étude de l'intelligence artificielle et de la psychologie cognitive, a découlé l'essentiel de ses multiples activités orientées vers la synthèse du son par ordinateur et son interaction avec les instruments traditionnels. *Spirali*, une œuvre pour quatuor à cordes « projetée » dans l'espace à l'aide d'un dispositif électronique, témoigne d'une fascinante capacité à déchirer artistiquement les voiles recouvrant l'inouï. Effilée de manière illusionniste ou bien incisive jusqu'à une apothéose cinglante, la musique de ce Véronais né en 1959 impressionne, comme l'homme, par son brio. Précoce (il réalise sa première œuvre avec ordinateur à vingt et un ans et devient responsable, à vingt-six, de la recherche musicale à l'Ircam), cosmopolite (il travaille à Paris, fonde un séminaire en Hongrie et s'apprête à enseigner la composition à Stuttgart) et érudit (ses œuvres se nourrissent autant des investigations scientifiques dans le domaine de la perception que de l'assimilation des musiques extra-occidentales), Marco Stroppa représente l'archétype du compositeur de pointe.

Pierre Gervasoni

هكذا من الأصل

PERSONNAGES

De la Lituanie bleutée à la Géorgie « méditerranéenne », le *festival dessine une* cartographie de l'Europe qui doit plus à l'art qu'à la politique. C'est celle des personnages – les *indispensables visiteurs* des soirs d'Avignon. Rezo Gabriadzé, l'ange de Tbilissi, sculpte le bois, l'air, la mémoire, pour donner vie à ses fabuleuses marionnettes. Il a soixante et un ans et fait chanter la Volga.
A l'autre bout de l'espace et du temps, le metteur en scène Oskaras Korsunovas, vingt-huit ans, cherche une forme à donner au présent, dans sa ville du Nord, Vilnius. Entre les deux, Hannah Schygulla poursuit sa route. Elle chante en noir et blanc Paris et Berlin – son Europe blessée, aimantée par la rage de vie et la révolte inassouvie de Fassbinder. Sophie Calle, elle aussi, voyage entre deux mondes. Elle mêle la photographie et l'écriture pour traverser les frontières de l'intime, dans la quête incessante d'une identité dont elle délivre des bribes *comme on sème le chemin* de petits cailloux blancs. Catherine Diverrès est sa sœur de cœur, elle dont la danse, d'*Instance* – sa première pièce – à *Stance* – sa dernière-née –, chorégraphie les bruissements intérieurs de son parcours sensible.
Pour que la traversée de l'Europe des personnages fût *complète*, il fallait deux obstinés. Voilà donc Carlo Brandt et Didier Bezace, liés par le même besoin d'histoire. Avec *Pereira prétend*, Didier Bezace clôt *C'est pas facile...*, sa trilogie sur la seconde guerre mondiale, initiée avec Emmanuel Bove et Bertolt Brecht en 1996. Carlo Brandt, lui, donne voix à la terrible parole d'Edward Bond – le Britannique dont il créa les *Pièces de guerre* à Avignon, en 1994.
Aux confins du voyage, le marionnettiste Philippe Genty, maître en illusion, invite à entrer dans le *Dédale* qu'il a inventé pour la Cour d'honneur, tandis que l'Américaine Joanna Haigood suspend sept *danseurs à la tour* Saint-Laurent, pour un spectacle qui, déjà, s'annonce comme un événement.

Rezo Gabriadzé

C'était un jour d'hiver, à Saint-Brieuc – 50 mètres au-dessus du niveau de la *mer* – dans un hôtel qui s'appelle le Quai des Etoiles. Au rez-de-chaussée, une grande tablée parlait russe, dans une ambiance où il ne manquait que le samovar : Rezo Gabriadzé et les siens. Avec ses yeux noirs charmeurs, l'homme de Tbilissi racontait son histoire, qui, dans la ville maritime tranquille, semblait un conte. Il parlait d'un temps qui n'existe plus, et d'une ville lointaine qui perdure, sur l'antique terre de Colchide : Koutaïssi, dans l'ouest de la Géorgie. C'est là que Rezo Gabriadzé est né, en 1936, d'une mère fille de paysans et d'un père tailleur de pierres.

« L'enfance est toujours belle. Dans cette ville méditerranéenne, il y avait des magnolias et des jasmins, je regardais les grenouilles et les fourmis, on rêvait de neige comme dans Amarcord *de Fellini, et il faisait froid, parfois. Maintenant, de la hauteur de ma vie, quand je vois la civilisation des radiateurs et de l'électricité, je comprends que c'était difficile. Mais pendant mon enfance, cette vie était un rêve. J'ai vu à la télévision une émission sur la France des années 50. La découverte du progrès. Ça m'a touché jusqu'aux larmes. J'ai l'impression que l'homme est toujours banni et exilé du paradis. »*

Rezo Gabriadzé n'est pas assez connu en France. Il a fait trente-cinq films, comme scénariste ou réalisateur. Il peint aussi, écrit, invente du théâtre. Adolescent, il a appris la sculpture d'un maître qui avait été l'élève de Rodin. Et ce maître lui a révélé un secret, dont il ne fallait pas parler à l'époque, parce que les hommes de Staline auraient pu mal le prendre. Voilà le secret révélé par le maître : *« En France, il y a un peintre qui s'appelle Picasso. »* Rezo Gabriadzé s'en souvient, toute son œuvre est souvenirs. Avant de pratiquer l'art, il a été journaliste, il aimait décrire des aventures peu signifiantes et se battait pour la sauvegarde de la nature. Une fois, il a été chassé d'un journal parce qu'il avait défendu les cèdres d'une vallée. Grâce à son article, les cèdres ont été préservés. Alors il est allé dans un café et il a bu une bouteille de vin, parce qu'il était heureux. *« On doit considérer une montagne comme une sculpture faite par un dieu. C'est tendre, une montagne, plus tendre que les plaines. Si vous la touchez, elle commence à se désagréger. »* Ainsi Rezo Gabriadzé parle de la nature. Dans les quatre films qu'il a tournés, Rezo Gabriadzé a utilisé le ton de la tragi-comédie. Ça ne plaisait pas aux autorités. Le travail dans le cinéma est devenu rare. L'homme s'est mis à sculpter une planche en bois qui servait à retenir une porte, chez lui. De cette planche, il a fait un oiseau : sa première marionnette. Puis il a monté *La Traviata*, de Verdi, adaptée à la géorgienne, dans un castelet. C'était quand ? *« Je ne peux pas vous le dire. Dans un pays qui n'était pas libre du tout, je me créais l'illusion de la liberté. Alors j'oublie les dates. »*


MARIWAK

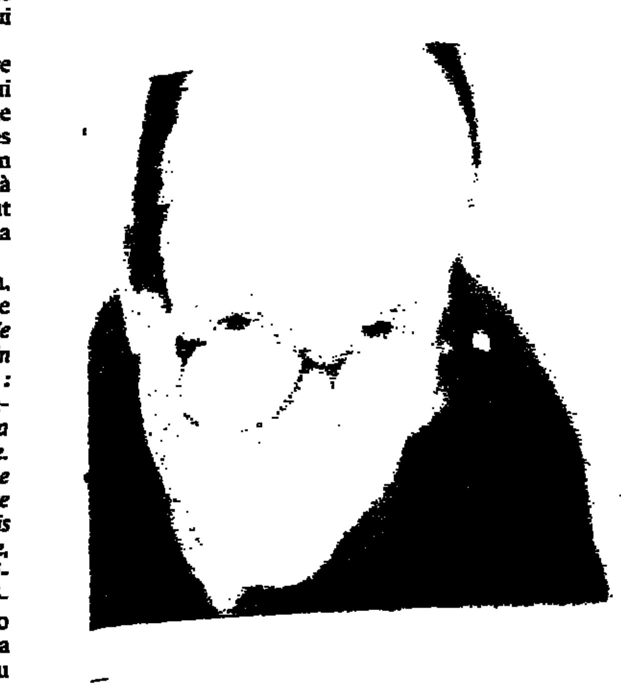
Avec « Chant pour la Volga », spectacle déchirant, l'homme de Tbilissi délaisse pour la première fois sa Géorgie natale

Le prénom Rezo vient d'Asie, Gabriadzé, de Gabriel. Rezo Gabriadzé est un ange d'Asie. Heureusement, certains suivent sa biographie. Ils peuvent témoigner qu'en 1980 il a ouvert son théâtre de marionnettes à Tbilissi. Dans l'arrière-salle d'un restaurant, où l'on sert des repas pendant le spectacle. Bruits de conversations mêlés au théâtre – cela plaît à Gabriadzé, parce qu'il entend que les marionnettes restent en contact avec la vie. *« J'aime cette expression : "C'est la vie". Elle est française, mais tout le monde la reprend. En Russie, ce sont les jeunes surtout qui l'emploient. »* En Russie, Rezo Gabriadzé est géorgien. Dans le reste du monde, il est lui, l'inventeur d'un théâtre comme c'était à prévoir et à espérer, qui tourne à travers le monde.

Venu en France pour la première fois en 1989, il est aujourd'hui l'hôte privilégié d'un cercle qui ne cesse de s'agrandir. C'est à Rennes et à Saint-Brieuc qu'il a créé son *Chant pour la Volga*, présenté à Avignon. Une merveille, il faut bien le dire. Un spectacle sur la guerre, sur toutes les guerres.

Un jour qu'il voyageait en train, Rezo Gabriadzé a trouvé une vieille revue sans couverture : *« Je [l'] ai ouverte au hasard d'une main négligente. Voici ce que j'ai lu : "Plus je m'approchais de Stalingrad... après les combats... plus la steppe prenait un aspect incroyable. Il y avait partout des cadavres de chevaux. Certains chevaux, encore vivants, se tenaient debout sur trois pattes et secouaient la quatrième, mutilée. Le spectacle était déchirant". »* Son spectacle est déchirant. C'est le premier où Rezo Gabriadzé ne parle pas de sa Géorgie natale. Après avoir vu *Chant pour la Volga*, ses amis russes l'ont remercié. Au nom de toute la Russie.

B. Sa.



Oskaras Korsunovas

C'est l'histoire d'un homme qui vit dans un pays du Nord, loin des conversations. Cet homme aime de passion sa ville, posée comme un rêve au milieu d'un paysage de collines et de lacs. Sur l'une de ces collines, il y a un chemin qui mène à un petit tas de pierres : le centre géographique de l'Europe. Il se trouve à trente kilomètres de Vilnius, Lituanie. Dans le pays, ce centre géographique de l'Europe, défini par des scientifiques français après de longs calculs, fait l'objet de maintes plaisanteries : *« On n'était rien, et voilà qu'on se retrouve au centre d'une Europe dont la plupart des habitants ne savent même pas où la Lituanie se trouve. »* Chez elle, dans son Nord bleuté, avec ses soixante-cinq mille kilomètres carrés posés entre Baltique et Biélorussie, et sa splendeur de Vilnius, où le paysage de coupoles change à chaque pas, où les rues serpentent entre des cours hallucinantes gardées par des chats aux yeux perçants, dans l'oubli d'un temps où Vilnius s'appelait Vilne, la Jérusalem du Nord.

C'est là, dans une de ces cours secrètes, que le visiteur a le plus de chances de croiser Oskaras Korsunovas. Croiser, c'est le mot. L'homme semble toujours prêt à partir. Non qu'il soit pressé. Mais il est un peu comme les chats : il veille sur son monde et se protège. Il est jeune, d'apparence presque teigneuse, mais sa voix est si douce que quand il dit Vilnius, on entend Vénus. Il ne se lasse pas de parler de sa ville, si théâtrale parfois qu'on se demande pourquoi y faire du théâtre. Réflexion absurde, évidemment. Pourtant, Oskaras Korsunovas tisse des liens entre le théâtre dans lequel il passe sa vie et la ville dans laquelle il vit. *« Elle est nostalgique mais pas sentimentale. L'atmosphère de Vilnius est assez mystérieuse : calme avec des tensions cachées. C'est une ville de limites. On a l'impression qu'autrefois des miracles s'y passaient, et que ça pourrait recommencer. »*


D.R.

Il obtient son premier succès à vingt ans, 11 jours après l'indépendance de la Lituanie. Depuis, son spectacle a traversé les frontières, de Vilnius à Avignon

Ça a recommencé. A l'époque du grand mouvement vers l'indépendance. C'était en 1990, Oskaras Korsunovas avait vingt ans. *« Jusqu'alors, nous vivions dans un temps gelé. Les montres et les horloges marchaient, mais personne ne les regardait. Dans ce temps immobile, la révolution chantante est apparue comme une chaîne de miracles. J'ai compris que les empires aussi pouvaient s'écrouler, qu'on pouvait faire une révolution sans verser le sang, qu'un mot prononcé pouvait briser un verre. »*

Le 11 mars 1990, l'indépendance de la Lituanie est proclamée. Le 22 mars, Oskaras Korsunovas présente la première de *La Vieille 2* et *Là, être ici*, d'après Daniil Harms et Alexandre Vvédenski – les scandaleux des années 40 en URSS. Son premier grand spectacle, et son premier grand succès : *« Il est arrivé un peu comme la marque d'une nouvelle époque. Une forme de théâtre post-totalitaire. »*

Jusqu'alors, comme partout dans le bloc de l'Est, le théâtre vivait avec l'espoir de vaincre, l'appel à des temps meilleurs. *« Depuis*, dit Oskaras Korsunovas, *il a dû réfléchir autrement, se remettre en cause, revoir sa mission. Aujourd'hui, il ne peut plus être un dieu. Il est devenu plus ironique. En sept ans, la Lituanie a traversé des étapes que les autres pays ont mis des siècles à franchir. C'est comme si une sorte de barrage d'informations s'était écroulé. Notre génération doit tout apprendre, vite. L'inflation, la recherche d'un emploi, l'immigration – tous ces mots qui nous étaient étrangers – font maintenant partie de notre quotidien. »* En sept ans, le spectacle d'Oskaras Korsunovas a traversé les frontières – d'Edimbourg à l'Australie – et glané des prix. Qu'il vienne à Avignon rend son maître d'œuvre tout simplement *« heureux »*. Nourri d'Artaud, Beckett, Camus et Koltès (dont il doit créer *Roberto Zucco*, la saison prochaine), le jeune Vilnusien rattaché au Dramateatre connaît depuis longtemps le Festival d'Avignon, pour en avoir rêvé, à travers ses lectures, comme d'*« un mot de passe mythologique »*.

B. Sa.

Carlo Brandt

L'année dernière, il était premier dans la Cour d'honneur, où – sous la direction d'Alain Françon –, il jouait Edouard II, le roi de Marlowe éperdu d'amour à en mourir. Cette année, Carlo Brandt passe presque en catimini – trois soirs au théâtre municipal –, où il joue *Check-Up 1*. Pourquoi faire un chek-up ? *Pour voir.* Examiner, fouiller, dépecer. Soulever la peau du monde, plonger son regard sur la chair en sang, observer les spasmes, déceler les maux, présents et à venir. Dans l'opération, le chirurgien s'appelle Bond. Edward de son prénom, britannique, espion post-nucléaire : c'est lui l'auteur des fameuses *Pièces de guerre*, trilogie qui éclata comme une bombe à Avignon, en 1994. Carlo Brandt en était. Il ouvrait le feu de la traversée de la nuit. Neuf heures de spectacle. A la fin, les étoiles mouraient dans l'aube froide et beaucoup de regards, dans le public, restaient glacés d'effroi. Dans la mise en scène implacable d'Alain Françon, Carlo Brandt jouait un soldat, Penn Burton, qui disparaissait au cours de la troisième pièce, après avoir tué ses camarades, sans raison apparente.

Depuis, le comédien a joué Lopakhine dans *La Mouette*, toujours sous la direction d'Alain Françon, puis Marlowe. Mais il n'a jamais perdu de vue Edward Bond. Au contraire. Il poursuit l'écriture du dramaturge qui le poursuit. Ne se remet pas de sa force. En redemande, parce qu'il est en manque d'auteurs contemporains qui parlent du monde en n'ayant pas peur de sauter sur les mines. Ainsi, Carlo Brandt a eu connaissance d'un texte non publié de Bond. C'est un fax – moyen de communication favori de l'écrivain – qui a été envoyé au Berliner Ensemble, en réponse à une question sur la démocratie. *« Je suis tombé en arrêt, dans tous les sens du terme, devant ce texte »*, dit le comédien. *« Même s'il n'a pas été écrit pour le théâtre, il m'a paru assez direct pour que je puisse le dire en scène. »*

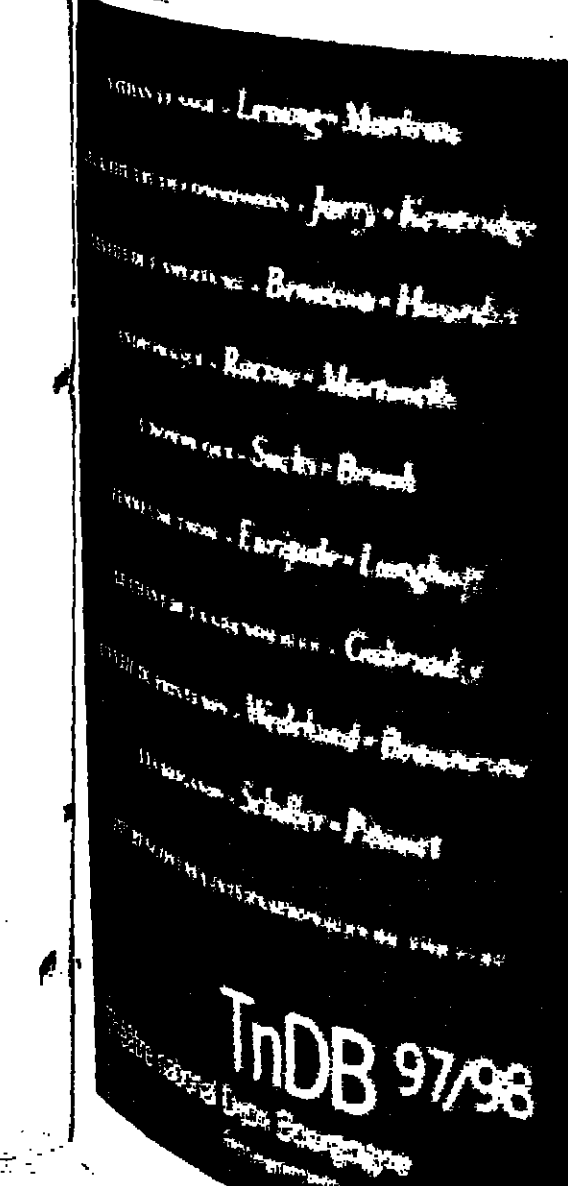
Le comédien s'est emparé de textes d'Edward Bond pour monter « Check-up 1 »

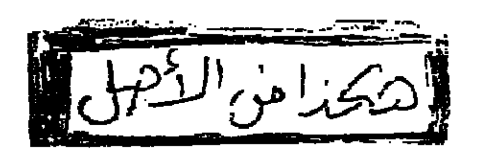
XAVIER GARY FOUR • LE MONDE

Une lettre de Bond a suivi. C'était un message, adressé au Théâtre de l'Odéon, qui organisait un colloque sur le thème de la paix à l'occasion de la reprise des *Pièces de guerre*, en octobre 1994. A cela, Carlo Brandt a joint le quatrième chœur de *La Fureur des nantis* – deuxième des trois *Pièces de guerre* – qui pose la question de l'avenir de l'humanité. Puis il a agencé le tout, en utilisant une petite fiction : il convoque à nouveau Penn Burton, dont il fait un soldat qui délivrerait un message après avoir survécu au cauchemar du conflit post-nucléaire. Pour *Check-up 1*, Carlo Brandt porte le même costume que dans les *Pièces de guerre*. S'il a conçu entièrement le spectacle, il n'est pas seul en scène. Un jeune DJ – Yvan – l'accompagne, avec sa musique d'aujourd'hui. Des diapositives sont projetées. Ce sont des photographies de Jean Mohr, Suisse comme Carlo Brandt, qui depuis trente ans travaille pour la Croix-Rouge, en couvrant les conflits.

Il y a deux ans maintenant que *Chek-Up 1* a été créé, au Théâtre *Saint-Gervais de Genève*, ville natale de Carlo Brandt, formé à l'école de Benno Besson. En décembre, le spectacle sera repris à la Colline, où le comédien poursuit sa route en compagnie d'Alain Françon, qui a succédé à Jorge Lavelli le 1er janvier. Ils vont ouvrir la saison avec une nouvelle présentation de *Dans la compagnie des hommes* – la pièce de Bond qui avait scellé leur rencontre, en 1992. Ensuite, Carlo Brandt aimerait jouer son *Check-Up 1* en allemand en Allemagne, en italien en Italie, en anglais en Angleterre. Il pourrait le faire, il parle les trois langues. Un don de plus.

B. Sa.





Philippe Genty

Si vous avez, à l'âge scolaire, lu l'histoire de la citrouille qui se métamorphose en carrosse ou celle des bottes du chat qui enjambent les villages, d'enthousiasme vous y avez cru, du moins un petit peu. Sur un écran tendu quelque part entre vos yeux et vos rêves, vous avez cru voir tout cela. C'était le mirage d'un instant. Pas plus. Mais quand les animaux, les hommes et les femmes de Philippe Genty remplacent « pour de vrai », sous vos yeux, les *Contes* de Perrault, c'est plus inquiétant. Pas moyen de savoir comment il a fait. C'est pire : vous n'êtes plus vous-même. On croirait entendre Jean Genet : *« Vous êtes les résidus d'un âge fabuleux. Vous revenez de très loin. Vos ancêtres mangeaient du verre pilé, du feu, ils charmaient des serpents, des colombes, ils jonglaient avec des œufs, ils faisaient converser un concile de chevaux. »*

C'est pourquoi Philippe Genty est toujours par monts et par vaux : plein de villes, sur toute la terre, l'attendent comme le Messie, et les rêves d'un soir ne suffisent pas, on veut qu'il reste là, qu'il prête ses secrets, pour être à même de fantasmer en son absence. Au Festival d'Avignon, Philippe Genty va faire des heureux : il va donner un grand coup d'air ! *Cette fois, ses* animations-illuminations s'appellent *Dédale*. Plutôt que des coups d'air, ce sera des courants d'air : il va y avoir des portes, des portes partout, qui battent comme des ailes d'hirondelle, qui claquent comme des browning.

C'est que le bonhomme des *Dédale* se raccroche sans le faire exprès à la première porte qu'il a traversée, quand il a quitté sa maman. Ce ne fut pas de tout repos, il n'était pas content du tout, il n'avait aucune envie de sortir de là, il devinait que nulle part, jamais, il *ne se sentirait aussi bien que* là, mais au-dessus du lit il y avait des monstres, en blouse verte, des géants, armés, qui l'ont fichu dehors comme un malpropre, avec des pinces-monseigneur. En fait de contes de Perrault, *on n'imagine* pas plus sauvage, plus inhumain. Et ce que notre casanier n'a jamais pardonné à sa mère, c'est qu'elle ne se soit pas opposée, qu'elle les ait laissés faire. Qu'elle ait si lâchement abandonné son fils, au risque de tous les dangers, de toutes les douleurs, et surtout au risque d'une éternelle solitude alors qu'ils s'entendaient si bien tous les deux.

MARC GINOT

Tant que vous n'avez pas vu une parade de Philippe Genty, impossible de vous donner une idée même approchante de ses animations-illuminations époustouflantes

Voilà. Tant que vous n'avez pas vu une parade de Philippe Genty, tant que vous ne vous êtes pas promené dans l'un de ses « châteaux de l'âme », impossible de vous donner une idée même approchante de ce qui vous clouera sur place, parce que ses petits êtres et ses grands flandrins font exprès, pour ne pas s'embêter, d'improviser tous les soirs, en changeant un peu tout.

Ce qui est sûr, c'est que *Dédale* va vous faire assister, entre le fils, le fils dans tous ses états, et sa mère, à un règlement de comptes qui surclassera de loin tout ce que vous *aurez vu jusque-là dans le* genre bazooka, décervelage à la Ubu, karaté dernier cri et autres preuves d'amour filial. Le fils bousculera tout pour retrouver la première porte, il s'inventera d'inimaginables parcours, des labyrinthes infernaux.

Entrez ! Ne soyez pas craintifs *devant la porte du cirque ! Et « ne quittez jamais ce ventre énorme de toile »*, comme disait encore Jean Genet.

Michel Cournot



PATRICK MESSINA/MÉTIS

Sophie Calle

DANS *Leviathan*, l'écrivain Paul Auster évoque une artiste à la fois photographe, *« conceptualiste »*, écrivain. Cinéaste aurait-il pu ajouter. *« Mais aucune de ces descriptions ne convenait et tout bien considéré je pense qu'il était impossible de la ranger dans une case. »* Auster dresse un portrait de Sophie Calle, une artiste à part, parmi les plus importants d'aujourd'hui, dont l'autobiographie, la réalité et la fiction, des expériences extrêmes, ludiques et sentimentales, nourrissent une œuvre où dialoguent des mots et des *images : se faire suivre* et photographier par un détective, photographier les objets intimes de clients d'un hôtel où elle était embauchée comme femme de chambre, inviter au téléphone des hommes à venir dormir huit heures dans son lit pour les photographier...

Sophie Calle sera à Avignon. Non *pas physiquement – « Je serai en vacances »* –, mais par le biais de ses *Histoires vraies*. Il s'agit de textes courts, fragments, narrations de quelques lignes, qui seront lus, au Musée Calvet, par Anne Brochet et André Wilms dans une mise en scène de Jean-Louis Martinelli. Ce sont des petites merveilles d'intimité *dévoilée*, d'amours passionnelles et impossibles, de solitude. De cruauté aussi. Exemple : *« J'avais quatorze ans et mes grands-parents voulaient corriger chez moi certaines imperfections. On allait me refaire le nez, cacher la cicatrice de ma jambe gauche avec un morceau de peau prélevé sur la fesse et accessoirement me recoller les oreilles. J'hésitai, on me rassura : jusqu'au dernier moment, j'aurai le choix. Un rendez-vous fut pris avec le docteur F., célèbre chirurgien esthétique. C'est lui qui mit fin à mes incertitudes. Deux jours avant l'opération, il se suicida. »*

La photographe est aussi écrivain. Anne Brochet et André Wilms liront ses textes, petites merveilles d'intimité dévoilée, d'amours passionnelles. Et de cruauté...

Sophie Calle a *« abandonné les rênes »* à Martinelli pour ce projet avignonnais. *Mais, étant une spé*cialiste de l'intrusion dans la vie privée des autres, il lui était *« difficile de dire non »*. Elle a juste suggéré le nom d'Anne Brochet et confié, outre ses *Histoires vraies* (Actes Sud, 1994), d'autres textes comme les *Dormeurs* et la *Suite vénitienne*. Elle ajoute : *« J'ai juste peur d'un ennui terrible, je m'ennuie très souvent au théâtre. »* Trois fois cette année, on lui a présenté des projets de pièces d'après ses textes. *« Mes amis m'ont dit d'accepter si la personne était très jolie. J'ai rencontré une femme d'une beauté renversante. Je trouve le principe un peu dégueulasse, mais j'ai dit oui. »*

Michel Guerrin

Catherine Diverrès

UNE petite flamèche qui court, court, le long d'un fil, long, très long, qui court sans fin avant d'atteindre son objectif. On attend l'explosion. Qui n'arrive jamais. Car dans l'œuvre de Catherine Diverrès, rien n'explose, tout se fissure, tout se délite. Tout est suspendu à un fil, à un souffle, à un hurlement. Parfois aussi à des rires d'enfants. On court à perdre haleine. *Mais on n'arrive jamais.* Car il n'y a aucun espace, aucun lieu, aucune halte susceptible d'apaiser la peur. L'horreur de soi, des autres, du monde. Tout tourne en rond parce que rien ne tourne rond. Etres humains, toupies égarées sans conscience d'elles-mêmes.

La danse n'est pas *libératoire* d'une souffrance. Elle garde tout. Elle ne rend pas non plus les armes. Car justement les armes, quand elle les prend, c'est pour désarmer la guerre et ses guerriers. C'est le sujet de *Tauride*, de *L'Ombre du Ciel*, de *Fruits*. La danse se trame dans l'ombre du tourment, des grands auteurs et *des poètes* : Pessoa, Dostoïevski, Gombrowicz, Hölderlin. De pièce en pièce, sa fureur d'Antigone augmente, au point de se retourner contre elle-même. D'*Instance*, première œuvre qu'elle signait, en 1983, avec Bernardo Montet, tous deux de retour du Japon, éblouis encore par leur rencontre avec le maître de buto japonais Kazuo Ohno, à *Stances*, danse en deux parties qu'elle vient de créer (une partie est réservée aux neuf danseurs, l'autre à elle-même en solo) : Bernardo Montet est parti. Le « In » d'*Instance* s'est éloigné. Bernardo n'est plus « in » la compagnie. Le « un », le masculin, *s'est mis* à son compte. Treize pièces ensemble, de 1983 à 1993. Trajet magnifique.

Avec *Instance* : on peut dire que, à eux deux, ils sollicitaient *d'une manière pressante la danse*, à lui faire rendre gorge. Avec *Stances*, *« groupe de vers offrant un sens complet et suivi d'un repos »*, pour reprendre ici la définition du Petit Larousse, Catherine Diverrès boucle-t-elle une période, une stance de vie ? Dans ce solo, exceptionnelle danseuse, exprime-t-*elle l'apaisement*, enfin ? Peut-être... Une œuvre difficile ? Il suffit de vouloir la regarder, la comprendre. Souvent, les cuistres qui fustigent la danse spectaculaire éprouvent des difficultés à apprécier le travail de Diverrès. On s'en est aperçu à Montpellier-Danse 96. Paradoxe. Non. *Pour bien voir, ce qui s'appelle* voir, il ne faut pas enfermer, classer, étiqueter. Il faut aimer la danse.

Elle n'oublie jamais que la danse est surtout poésie. Avec « Stances », elle ne rend pas les armes

Comme l'aime jusqu'à l'extrême cette fille qui l'étudia à Mudra, l'école de Maurice Béjart à Bruxelles, puis confronta ce qu'elle y avait appris aux tech*niques américaines, avant de* trouver sa vérité au Japon sous le regard de Kazuo Ohno. Catherine Diverrès, qui dirige le Centre chorégraphique de Rennes et de Bretagne depuis 1994, n'oublie jamais que la danse est aussi, et surtout, poésie. Stance de résistance.

Dominique Frétard



LEE YANOR

هكذا من الأصل


LOIS GREENFIELD

Joanna Haigood

Un souvenir a ressurgi à l'annonce de la présence du Zaccho Dance Theater, dirigé par la chorégraphe américaine Joanna Haigood au Festival d'Avignon. C'était en août 1993, au *Jacob's Pillow Summer Dance Festival*, dans l'Etat du Massachusetts. Un spectacle curieux et beau avait lieu en plein air ; le public se déplaçait d'un endroit à un autre, au gré des propositions des danseurs. Ce soir-là, ceux qui étaient présents furent transportés dans un autre monde, captivés par des images étranges et lyriques qui brûlent dans leur mémoire de la clarté la plus vive.

Nous sommes en 1997. Oubliés le nom du chorégraphe, le titre de l'œuvre dansée il y a quatre ans. Depuis 1993, plus de deux cents spectacles de danse ont été présentés aux Etats-Unis... Appel à la mémoire. Le nom de la chorégraphe était bien Joanna Haigood ; le titre du spectacle était *Cho-Mu* (Rêves de papillon), pas étonnant qu'il défie le souvenir. Des images reviennent alors, ambiance faite d'équilibre, de suspension, dialogue des corps lancés dans des activités peu conventionnelles à la faveur de scènes bizarres, évoquant l'être humain dans et hors la nature, souvent ravalé au rang d'insecte. Le spectacle faisait référence à la naissance et à la mort, aux métamorphoses, aux rêves, à la fusion du passé, du présent et de l'imaginaire. D'habitude, ce genre d'« idées-grandes-comme-la-danse » ne marche pas. Mais cette fois, Haigood avait créé un travail brillant et abstrait, ouvert à l'interprétation.

Un homme ouvre une boîte dans son torse ; une volée de papillons s'en échappe. Une femme noire, aussi petite qu'un enfant, se blottit à l'intérieur d'une étroite maison en bois, et confie ses rêves en chuchotant – *« 1000 corps, j'étais une créature aux yeux jaunes avec un ventre magenta, ou un rocher »*. A côté d'un bassin est installé un grand aquarium en verre. A l'intérieur flotte une femme, en suspension, sa chevelure portée par l'eau ; sa bouche brise la surface de l'eau pour lui permettre de respirer. Des percussions résonnent dans le lointain. Sur une colline est construite une pyramide faite de lamelles de bois ; chaque lamelle est une étagère, qui porte des pots en verre renfermant des feuilles vertes. Au sommet, une femme se tient sur la tête, et balance dangereusement en équilibre sur ses mains (si elle tombe, elle se tuera sur du verre brisé...). La fin de *Cho-Mu* est dérangeante. Le public pénètre alors dans un vieil immeuble. Au sol, arrangées au petit bonheur, de grandes échelles. L'un des murs du bâtiment a été supprimé. Le regard porte à l'extérieur. La seule chose visible, c'est le ciel, un pâle coucher de soleil. Dans un coin se trouve une grande boîte dans laquelle un homme est enfermé. S'agit-il d'un cercueil ? D'un insecte dans un cocon ? Il sort en déchirant la boîte, le souffle court, apparition dure, brutale. D'autres danseurs surgissent, escaladent les échelles, se perchent à leur sommet, en équilibre précaire. Puis ils commencent de tomber et se dirigent vers l'extérieur, attirés par la nuit, par le ciel, plongent dans l'obscurité, dans le vide. Les papillons se sont libérés... ou était-ce un suicide ? Joanna Haigood crée une danse-théâtre, dans des environnements aux effets de miroirs elliptiques, qui désintègre les limites entre la *sculpture, la danse, le théâtre*. Elle met en examen espace et individu. A Avignon, l'architecture majestueuse de la tour Saint-Laurent du Palais des papes lui offrira un décor à sa mesure.

La chorégraphe américaine désintègre les limites entre la sculpture, la danse, le théâtre

En 1996, la danseuse Jo Kreiter, qui fait partie de la compagnie de Joanna Haigood, a créé un solo élégant, *Pole*. Jo Kreiter est une femme petite, compacte, une gymnaste étonnante. Pour son solo, elle avait choisi une scène nue, à l'exception d'un mât austère, noir, de cinq mètres de haut, qui se trouvait au centre de la scène. *Lentement, Kreiter est montée*, puis redescendue le long du mât, décrivant une spirale, faisant souvent osciller son corps à angle droit avec le mât. Sans aucun harnais, sans aucune corde. Géométrique, émouvante, Kreiter défiait les notions de gravité, se transformait en un oiseau en plein vol, décrivant des cercles, en apesanteur, autour d'un point de l'espace. Elle sera l'une des sept interprètes de *Psalm*, présenté à Avignon, lancée cette fois à l'assaut d'un mur autrement abrupt.

Sally Sommer

Didier Bezace

Didier BEZACE est un adepte des détournements. A l'Aquarium, le théâtre de la Cartoucherie qu'il codirige avec Jean-Louis Benoit, il s'est fait une spécialité d'adapter des textes non dramatiques. Ainsi, il a convoqué sur scène Ferdinando Camon – l'écrivain italien en proie aux *Heures blanches* de sa longue analyse –, ou fait converser François Mitterrand et Marguerite Duras d'après l'entretien paru dans *L'Autre Journal*. Il a aussi changé une femme en renard, partant du roman de David Garnett, et tendu *Le Piège*, d'Emmanuel Bove, en 1990. Au Festival d'Avignon 1996, Didier Bezace a initié une trilogie, dans la même veine, toujours. Sous le titre générique de *C'est pas facile...*, il entendait poser une question : Que faire quand l'heure est grave ? D'où vient que certains agissent bien, et d'autres, non ?

C'est pas facile... plonge dans les années sombres de la seconde guerre mondiale. Dans la pièce de Bertolt Brecht *La Noce chez les petits-bourgeois*, Hitler commence à hurler à la radio tandis que deux familles allemandes fêtent un mariage en toute trivialité. Avec Emmanuel Bove, *Le Piège* se referme sur Joseph Bridet, journaliste qui, en 1940, s'enferre à Vichy dans l'espoir qu'un ami de jeunesse lui signera un sauf-conduit lui permettant de rejoindre de Gaulle à Londres. *Pereira prétend*, d'Antonio Tabucchi, se glisse entre Bove et Brecht. A Lisbonne, en 1938, l'étau se resserre sur un vieux journaliste solitaire... En 1996, Didier Bezace avait présenté Bove et Brecht, et lu Tabucchi qu'il met en scène cette année. Il clôt ainsi sa trilogie, avant de changer de cap. Le 1er janvier 1998, Didier Bezace dira adieu à la Cartoucherie, où il travaille depuis 1970, pour prendre la direction du Théâtre de la Commune d'Aubervilliers.

B. Sa.

Le futur directeur du Théâtre de la Commune d'Aubervilliers clôt sa trilogie sur les années sombres de la seconde guerre mondiale avec « Pereira prétend » d'Antonio Tabucchi



Hannah Schygulla

Jeune comédienne, Hannah Schygulla a provoqué l'impérieuse passion et les larmes amères de Petra von Kant dans le film de Fassbinder. Ensuite elle a été sa Lili Marlène, sa Maria Braun, sa « femme *allemande* »... *Entre Allemagne et* France, entre un Berlin mythique et le Paris où elle vit, elle offre son lumineux mystère au cinéma, au théâtre aussi. Comme les fées, les actrices ne se connaissent pas de frontières. Hannah Schygulla glisse d'un univers à l'autre avec la grâce nonchalante d'une déesse des rivières, avec le regard acéré d'une fille allemande des années 60, en révolte contre son héritage.

A *présent, pour se renouveler*, dit-elle, elle chante sur des musiques de Jean-Marie Sénia des poèmes de Peter Handke, de Heiner Müller, de Baudelaire – entre autres – et de Jean-Claude Carrière, de Fassbinder, *« ses hommes »*. En fait, la chanson l'a *toujours* fait rêver. La preuve, c'est grâce à Piaf qu'avant même de penser sérieusement à la scène, elle a choisi de connaître Paris où *elle est venue comme jeune fille au* pair. Elle se laissait conduire par des paroles qu'elle ne comprenait pas, et qui dansaient sur des musiques d'amour. Quand elle chante, sa voix, son sourire, ses gestes attentifs font naître des lumières d'aube et des flots d'images troublantes, des souvenirs qui lui appartiennent et qu'elle fait nôtres. En français ou en allemand, il suffit d'écouter, de se laisser porter, histoire de se noyer *dans le royaume d'Hannah Schygulla*, l'enchanteresse.


T. DESMARQUEST

Piaf l'a toujours fait rêver. C'est elle qui chante à présent, en allemand ou en français, avec son lumineux mystère

C. G.

XAVIER GARY/KODAK POUR « LE MONDE »

Michel Trutat, parole d'hommes

Sa vie a un nom : la radio. Michel Trutat commence à en faire comme lecteur, à l'âge de dix ans, en 1932. A quinze ans, il signe son premier billet sur Radio-Luxembourg. A vingt-trois, il rentre à la « RF » – la Radio française –, où il s'occupe des émissions littéraires. Depuis, cet adepte de *« l'agitation culturelle à la radio »* n'a cessé d'œuvrer pour ouvrir, innover et inventer du côté de la voix aux autres adressée.

« France-Culture propose une série de lectures sur « le règne de la parole », composée de trois volets : *Paroles de l'image, Paroles de l'intime, Paroles de l'esprit*. Quel lien établissez-vous entre elles ?

– La série ne compose pas un triptyque dans le sens strict du terme, parce qu'il n'y a pas de lien organique profond et apparent entre les trois volets. Cependant, dans les trois cas il *s'agit de paroles vives*, immédiates, qui ne sont pas conçues pour le spectacle, mais pour être lues ou entendues. Les *Paroles de l'image* – dirigées par Lucien Attoun – sont des paroles écrites en relation à un autre moyen d'expression, la photo. Les *Paroles de l'esprit* – dirigées par Christine Bernard-Sugy et Jean Goulemot – consistent en un choix de textes du XVIIIe siècle, orientés vers l'éveil, la pugnacité, l'agitation.

– *Quel sens donnez-vous aux Paroles de l'intime*, dont vous avez la charge ?

– Dans ces écrits, il ne s'agit pas de prendre le mot « intime » dans un sens érotique ou exhibitionniste, mais dans le sens d'une pensée qui a été formulée pour être communiquée à voix basse – pour soi dans le cas d'un journal ou pour un autre dans celui d'une correspondance. Dans les extraits du journal d'Antoine Vitez, ce qui est troublant, c'est le côté « adolescentin ». Vitez a alors autour de vingt-cinq ans. Il parle de sa rencontre avec Aragon, de son rapport avec le Parti communiste, du théâtre, de son enfant, de l'amour de sa femme. Il n'écrit pas en vue d'une publication quelconque. Il n'y a rien d'esthétique dans cette partie de son journal. Vitez se livre à une interrogation permanente, pour lui, avec des questions qu'il aurait peut-être pu *résoudre un peu plus tôt*. C'est en cela qu'il est « adolescentin ».

France-Culture propose des lectures de textes inédits – correspondances, journaux, Mémoires – de Vitez, Cioran, Althusser, Nizan...

– Dans la correspondance entre Althusser et son épouse Franca, qu'est-ce qui domine ?

– La sensualité. Si exaltées que soient certaines lettres d'Althusser, ou même tragiques, on sent la force d'une relation amoureuse, physique. C'est une part plutôt méconnue du philosophe, dont on ne peut pas dire que l'œuvre éclate de sensualité. Il y a aussi de très belles *lettres sur l'abandon, sur la solitude*, et des moments de trouble, qui peuvent peut-être aujourd'hui laisser percevoir les troubles plus grands intervenus par la suite dans la *vie d'Althusser. Dans la correspondance* entre Paul Nizan, qui signe encore Paul-Yves, et Henriette Alphen, qui allait devenir sa femme, ce sont les lettres d'Henriette que je *préfère*. C'est une jeune femme moderne, qui le soutient. Elle lui écrit avec une vigueur, une gaieté et une santé merveilleuses. Lui, essaye un peu de faire de la littérature. Il a un côté « *niaiseux* », comme disent les Québecois. L'intérêt de cette correspondance réside dans le fait qu'elle a été échangée alors que Nizan faisait son voyage à Aden, c'est-à-dire au moment où il mûrissait *Aden Arabie*. La lecture des lettres sera étayée par de petits fragments du livre. On verra ainsi comment Nizan a forgé son écriture.

– Que se joue-t-il entre Simone de Beauvoir et Violette Leduc ?

– Il y a une force extraordinaire *dans l'adresse de Violette Leduc* à Simone de Beauvoir. Sa correspondance est grandiose, tragique. Elle est écrite avec vigueur, violence, désespoir et parfois agressivité. Violette Leduc envoie à la fois des lettres littéraires et des lettres d'amour à Simone de Beauvoir, qui, elle, reste *distante*. Elle *ramène* toujours le sujet à l'écrit, aux œuvres qu'elle encourage. Sur le plan *amoureux, elle est réservée*, avec un côté « ce n'est pas mon problème, je ne mange pas de ce pain-là ».

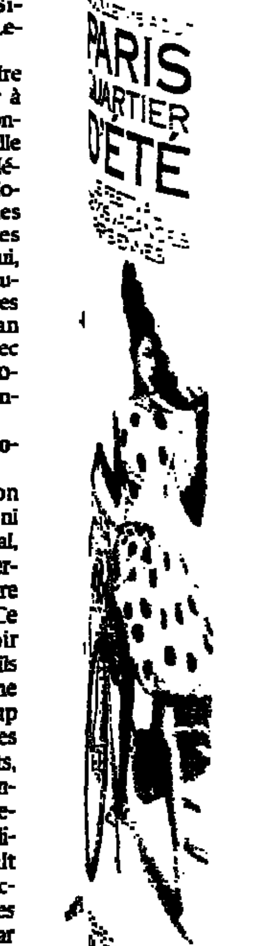
– Que révèle l'intimité de Cioran ?

– Un premier état de ce qu'on trouve dans ses livres. Il ne s'agit ni de correspondance ni d'un journal, mais de cahiers dont Cioran se servait pour prendre des notes ou faire des annotations quotidiennes. Ce qui est frappant, c'est de voir comme il était attentif aux détails pratiques. Il écrivait pour lui, d'une écriture très rapide, beaucoup moins appliquée que celle de ses écrits. Ces textes – qui sont inédits, comme tous ceux qui sont présentés dans les *Paroles de l'intime* – seront publiés à la rentrée chez Gallimard. Violette Leduc, elle, fait l'objet d'une biographie, qui est actuellement en cours d'écriture. *Les* écrits d'Althusser seront édités par Stock en 1998. »

B. Sa.



Les fructueux co
d'Angelin Preljo
E



هكذا من الأصل

DANSE

Du combat entre Joseph Conrad et Marcel Duchamp dans *Paysage après la bataille* naîtra-t-il un baroud de machines à coudre du côté de Bornéo ? Angelin Preljocaj prend le pari de cette improbable rencontre et ouvre avec cette pièce la programmation danse du Festival d'Avignon 1997. Le chorégraphe est décidément entré dans l'âge de la maturité. Avignon le reçoit après qu'il a triomphé, en mai, au New York City Ballet, compagnie pour laquelle il a créé *La Stravaganza*. Dès le lendemain, Josef Nadj court à sa poursuite. Il présente un *Woyzeck* sans paroles mais avec beaucoup d'à propos psychologique. Il s'agit là d'une reprise. Josef Nadj retravaille cette pièce depuis sa création, en 1993, dans une galerie d'art parisienne. Elle n'a cessé de gagner en personnages et en volume. Très important, les reprises, pour les chorégraphes. Joëlle Bouvier et Régis Obadia se feront accompagner par *Les Chiens*, où s'illustreront une fois encore l'un ou l'autre des danseurs qu'ils ont patiemment formés dans leur école, le Centre national de la danse d'Angers. Catherine Diverrès murmurera violemment ses *Stances*. Dans ce solo, qu'elle avait créé à Montpellier en 1996, on a crû comprendre qu'elle exprimait l'apaisement. Elle manifestait encore une fois son amour de la danse. Une reprise à Avignon : ça ne peut pas se rater. Une création : pas davantage. Quel dur métier que celui de spectateur ! Inattendue la présence de l'Américaine Joanna Haigood. Sa danse « situationniste » vaut paraît-il mieux qu'un détour. Elle pourrait être, comme on dit, la révélation. Et « Le Vif du Sujet » est un jeu qui se joue à trois : Amélie Grand nous en livre les règles. Mieux vaut connaître les mathématiques.




GÉRARD RONDEAU

Les répétitions de « Paysage après la bataille ». Vitesse, précision, fermeté du geste : les danseurs portent les desseins énigmatiques du chorégraphe.

Les fructueux combats d'Angelin Preljocaj

Avec « Paysage après la bataille », le chorégraphe a voulu briser ses propres codes. S'il sait toujours à merveille écrire le frisson des corps, il pointe aussi l'irréductible sauvagerie de l'animal en nous.

ENTRE la Bibliothèque Méjanes, l'Institut de l'image, la Vidéothèque d'art lyrique et l'IUT des métiers du livre, le Ballet Preljocaj a naturellement marqué sa place à la Cité du livre, unique pôle culturel d'Aix-en-Provence, installé depuis quatre ans dans une ancienne manufacture d'allumettes. *« Je me sens bien dans ce lieu actif, très vivant »*, commente le chorégraphe d'origine albanaise, pas mécontent de poser enfin son sac après avoir erré entre Ballet du Nord (1994) et Châteauvallon (1995). *« J'aime que les enfants, les gens de passage se collent aux vitres des studios pour regarder les danseurs travailler. »*

Aujourd'hui, la compagnie s'affaire autour de la reprise de *Noces*, de Stravinsky, sous la houlette de la choréologue et répétitrice Dany Lévêque. Aussi efficace que chaleureuse, elle fignole les ultimes détails de ce rituel suavement barbare troussé comme un rapt consenti dans la tradition des mariages en Albanie. Coups de têtes, ruades, les couples se choquent et s'arrachent avec fougue. Depuis 1989, ce spectacle-fétiche de Preljocaj a essoufflé une cinquantaine de danseurs (dix distributions) sans perdre une once de sa violente beauté. Avec une dizaine de pièces au répertoire et quelque 80 représentations par an, la compagnie double son budget (7,5 millions) avec ses recettes propres et peut se vanter d'être parmi les plus performantes de France. Seule ombre au soleil provençal, en attendant la construction sur le même site du Centre chorégraphique (trois studios, une salle de spectacle), prévu pour la fin 1999 : l'absence d'une véritable scène de danse, qui a obligé la compagnie à s'exiler au Théâtre des Salins de Martigues en décembre dernier pour créer la première version de *Paysage après la bataille*.

« Il s'agit d'un combat imaginaire entre l'écrivain Joseph Conrad et le plasticien Marcel Duchamp, autrement dit entre l'instinct et l'intellect, raconte le chorégraphe, qui remet le spectacle en chantier depuis un mois. *J'adore la littérature du premier, qui exalte les pulsions les plus obscures, les plus enfouies de l'être humain. Je suis très ému par l'humanité du second, qui pose des questions essentielles sur la création comme celle-ci : le goût d'une époque est-il lié à l'art d'une époque ? Et c'est évidemment la danse qui est au cœur de la bataille, le corps qui devient l'enjeu du match. »* En attendant, chemise au vent et mains dans les poches, il se pointe au studio où l'attendent ses vingt-quatre danseurs. Brouhaha, rires, baisers, décontraction bon enfant. Après réflexion, le menton dans la main, le chorégraphe décide de faire plancher les filles autour d'entrées-sorties entrecoupées de poses quasi quotidiennes. Une donne simplissime que le groupe réactive avec doigté sous les commentaires parcimonieux mais encourageants de Preljocaj. *« C'est beau, c'est calme. Je suis sûr qu'il doit y avoir quelque chose de très silencieux sur un champ de bataille. »*

LE SYNDROME DALMATIEN

Les danseuses défilent tranquilles, inventent des contacts subtils et s'immobilisent, délicatement incrustées les unes dans les autres. Souffle suspendu, attente de statuaire, un moment prend forme, fragile, puis s'évapore. *« Ma méthode n'a pas changé depuis mes débuts, il y a plus de dix ans. Leurs improvisations m'aident non seulement à pousser plus loin mon projet, mais à mieux comprendre ce que j'ai envie de faire. Et sur ce spectacle, nous avons creusé les thèmes jusqu'à l'usure, l'épuisement. »* Et d'explorer encore, de défricher toujours. A deux semaines de la première d'Avignon, la bataille fait plus que jamais rage sur le plateau, à en juger par un filage impromptu de la pièce. Gros son techno-rap, décor réduit à six cabines d'essayage drapées de moumoute flashy rose et de fausses fourrures (le syndrome dalmatien a encore frappé), tension immédiate.

Une fille s'enroule lascive autour de trois corps d'hommes nus à terre, six garçons se jettent dans un numéro de chaises musicales à haut risque, une femme tétanisée flingue un type en beuglant : *« Baisse les yeux ! »* Accélérations et brusques langueurs, un paysage chorégraphique contrasté, cyclothymique, toujours au bord du dérapage. La danse a la chair de poule. Au diapason du monde comme il va, cet amoureux de l'amour qu'est Angelin Preljocaj sait toujours à merveille écrire le frisson des corps, mais il pointe aussi l'irréductible sauvagerie de l'animal en nous. Au-delà, il fait résonner, *via* la voix de Marcel Duchamp, l'écart parfois insupportable entre l'art et la vie de notre époque. *« Je n'ai pas voulu me faire plaisir en posant la violence sur scène,* précise le chorégraphe. *Mais comment l'éviter ? Elle est partout. Parallèlement, j'ai aussi voulu briser mes propres codes, mes schémas. C'est une vraie lutte intérieure que je mène contre moi-même dans ce spectacle. Et il faut vraiment de la force pour infléchir le courant de ses pulsions créatives. »*

GÉRARD RONDEAU

Explorer encore, défricher toujours... A deux semaines de la première, la bataille faisait plus que jamais rage sur le plateau.

Foin de bonnes manières, notre « classique contemporain » dynamite son savoir-danser et ça lui réussit. Sa ligne anguleuse parfois s'adoucit, se fait plus fluide, prend même des rondeurs sans rien céder de sa force. Et toujours vitesse, précision, fermeté du geste. Sans doute son passage couronné de succès au New York City Ballet – pour lequel il a créé *La Stravaganza* en mai dernier – l'a-t-il dopé pour sortir de son cadre. *« J'aime capter ce qui fait l'essence d'une compagnie pour démarquer mon propre style, chercher une facture différente tout en insufflant l'esprit de ma danse. Avec les New-Yorkais, j'ai donc insisté sur l'accélération, la vélocité. Je me suis non seulement beaucoup amusé, mais j'en sors plus riche et mes danseurs en profitent. »* Les intéressés ne démentent pas. *« On aimerait d'ailleurs qu'il nous emmène encore plus loin dans cette voie en s'appuyant davantage sur ses interprètes »*, confient Claire Burnet et Nadine Comminges, membres du ballet depuis cinq ans.

Beaux, profilés, armés d'une jolie technique et d'une énergie réjouissante, ils portent sans faillir les interrogations et les desseins énigmatiques d'Angelin Preljocaj. Mais quand un danseur s'avise de lui demander quelque supplément de sens, le chorégraphe se referme et ne dit mot. Seul sur un banc après la répétition, il avoue en toute humilité *« qu'il ne sait pas ce qu'il fait, ni où il va »*. Reprenant en écho la réflexion fameuse de l'ironique inventeur des ready-made : *« Je crois que l'artiste ne sait pas ce qu'il fait. Je veux dire par là : il sait ce qu'il fait physiquement, et même sa matière grise pense normalement, mais il n'est pas capable d'estimer le résultat esthétique. Ce résultat esthétique est un phénomène à deux pôles : le premier, c'est l'artiste qui produit ; le second, c'est le spectateur. »* Le 12 juillet, les spectateurs d'Avignon seront là.

Rosita Boisseau

Biographie

● **Débuts.** Il va vite, Angelin Preljocaj. Ce fils d'Albanais voit le jour à Champigny-sur-Marne. Réputé pour avoir été un des meilleurs danseurs de Dominique Bagouet, il commence ses propres créations en 1984, gagne, en passant, le Concours de Bagnolet, un must pour un jeune chorégraphe, et dans la foulée donne, en 1986, *A nos héros*, une pièce surprenante sur les monuments aux morts, puis, en 1987, *Hallali Romée*, inspiré par la sainteté. De tels sujets intriguent, portés par un garçon si jeune.

● **Reconnaissance.** *Liqueurs de chair*, pièce érotique, montre sa maturité. A ce stade, il comprend qu'une structure est importante : Champigny, à son grand homme reconnaissant, dresse un centre chorégraphique. En 1990, le Lyon Opéra Ballet demande à Angelin Preljocaj un *Roméo et Juliette*. Ce dernier l'imagine dans des décors d'Enki Bilal. Cette expérience donne le désir au chorégraphe d'avoir une compagnie avec de nombreux danseurs.

● **Maturité.** En 1993, Angelin Preljocaj imagine de donner sa version de quelques chefs-d'œuvre des Ballets russes : succès considérable. L'Opéra de Paris fait appel à ses talents en 1994 pour *Le Parc*. Il quitte alors Champigny pour Châteauvallon. Mauvais choix : il s'expatrie quand le Front national s'empare de la mairie de Toulon, en juin 1995. En 1996, Aix-en-Provence accueille sa compagnie. Le New York City l'invite à chorégraphier pour son illustre compagnie. En ce moment même, il achève sa pièce d'Avignon, *Paysage après la bataille*, qui sera donnée du 12 au 19 juillet. Tout va bien.

Piaf l'a toujours fait rêver. C'est elle qui chante à present, en allemand ou en francais, avec son lumineux mystère

d'hommes

Libres enfants de Joëlle Bouvier et Régis Obadia

L'école du Centre national de danse contemporaine, à Angers, offre la chance aux apprentis danseurs de se confronter à des imaginaires très différents

TELS les princes et les princesses des contes de fées, les élèves sont jeunes, beaux, doués, intelligents. Le merveilleux château dans lequel ils sont élevés, c'est cette école privilégiée pour le tout petit nombre, fondée à Angers en 1978. Leurs précepteurs, un bouquet de chorégraphes contemporains de haut niveau. Et, pour parfaire leur éducation – entièrement gratuite –, ils suivent des cours d'histoire de l'art, d'expression écrite et multiplient les visites d'expositions. Comment s'étonner qu'à la sortie de l'école du Centre national de danse contemporaine (CNDC), dirigé par Joëlle Bouvier et Régis Obadia, ils soient engagés dans les compagnies de danse les plus exigeantes ?

Jason Johns, un Américain de vingt-trois ans, est un mystère. Elève en première année, il semble presque tout faire à la perfection. Pendant l'entraînement technique dans la classe du chorégraphe Dominique Petit, non seulement il accomplit les exercices sans erreur, et sans peine apparente, mais encore ses moindres mouvements sont-ils empreints de poésie. En solo imposé ou en composition libre, il rayonne. Pourtant, sa découverte de la danse est assez récente. A dix-sept ans, après une enfance dans le Kansas, il s'inscrit en faculté de français. Comme bien des universités américaines, elle propose des activités artistiques. C'est là que Jason commence la danse. En 1994, il vient poursuivre ses études de français dans l'Hexagone et y reste.

« *Aux Etats-Unis, l'étude de la danse contemporaine est très technique. Au CNDC, j'ai rencontré d'autres approches corporelles, comme le théâtre. L'enseignement est plus profond, et on est invité à travailler sur ce qu'on ressent* », explique le jeune homme. Comme les autres élèves du CNDC, il est conscient de sa chance. « *Ici, nous sommes en contact avec une grande diversité de chorégraphes*, explique Célia Giordano, une autre surdouée, jeune Française de dix-huit ans. *J'ai découvert la danse indienne, le buto japonais, le travail de la voix. Le yoga est aussi obligatoire, et je n'en avais jamais fait.* »

NOMBREUSES CRÉATIONS

Nîmoise, Célia danse dès l'enfance, et de façon intensive depuis l'âge de treize ans. Elle fait ses premières classes de danse contemporaine à Montpellier auprès d'Anne-Marie Porras, puis de Mathilde Monnier, directrice du Centre chorégraphique national et ancienne élève du CNDC, qui l'encourage à présenter l'audition de sélection en 1996. Deux cent cinquante candidats âgés de dix-huit à vingt-deux ans, parmi les meilleurs jeunes danseurs français ou étrangers, s'y présentent. Vingt sont retenus, dont Célia Giordano. L'école lui apporte, en plus de l'enseignement au sens strict, une ouverture et des connaissances nouvelles. Outre sa vocation de formation, le CNDC est aussi un centre actif qui programme de nombreuses créations françaises et étrangères et accueille des compagnies en résidence. Les élèves sont tenus d'assister à tous les spectacles proposés par le CNDC. « *J'ai été très émue par Maguy Marin, que je ne connaissais pas* », explique Célia. Pour Wu Zheng, un Chinois de vingt-trois ans, qui a quitté Pékin en 1995 afin d'étudier la danse contemporaine européenne, ce sont autant de découvertes.

A l'issue de la première année, une dizaine d'élèves seulement sont retenus pour entrer en dernière année. « *Nous savons qu'un niveau très élevé est indispensable pour trouver du travail* », argumente Joëlle Bouvier. Cette deuxième phase est, plus encore, ancrée sur la double fonction de l'école : « *Apprendre au danseur à utiliser son corps de façon virtuose et lui permettre d'exister comme artiste, unique et multiple* », explique Marie-France Delieuvin, directrice des études.

La grande Carolyn Carlson a créé cette année *L'Air de l'eau* pour les élèves de deuxième année. Dans leur spectacle donné en juin à Angers puis au Centre Georges-Pompidou, ils ont aussi interprété deux autres chorégraphies, l'une de la compagnie Fattoumi-Lamoureux, l'autre du jeune Antonio Carallo. Avec Carolyn Carlson, ils ont plongé dans une essence fluide, une danse physique et lumineuse, riche de toute la maturité de la chorégraphe. Leur expérience auprès d'Antonio Carallo est à l'opposé : les mêmes élèves ont rencontré ce danseur invité de la compagnie de Pina Bausch qui signe là sa première chorégraphie. Venu des Pouilles (Italie), Antonio Carallo a commencé la danse à Florence, à l'âge de dix-neuf ans. Un professeur de l'école de Pina Bausch, présent, le remarque et l'entraîne étudier dans cet établissement. Il est actuellement danseur invité du Tanztheater de Wuppertal. Chaotique et encore un peu gauche, *La Vie en rose*, sa chorégraphie interprétée par la promotion 1996-1997, est prometteuse, tantôt démoniaque, tantôt méditative. A l'évidence, c'est une chance, pour les apprentis danseurs professionnels du CNDC, de se confronter à des imaginaires aussi différents.

Marquée par l'empreinte des premiers responsables, les deux Américains Alwin Nikolais et Viola Farber, l'institution a échappé aux travers des grandes écoles à la française. A l'exigence d'excellence technique s'ajoute une philosophie de formation artistique globale. Les nombreux contacts avec les créateurs les plus divers, l'obligation de recherche personnelle entraînent les élèves au plus près de leurs propres singularités. Toujours à l'affût de nouvelles directions de travail, l'école de Joëlle Bouvier et Régis Obadia envisage sans cesse des pistes originales. L'an prochain, elle proposera une collaboration avec l'Ecole du cirque, centrée sur des ateliers d'acrobatie.

Catherine Bédarida
(envoyée spéciale à Angers)



GÉRARD RONDEAU

C'est la passion qui définit le mieux Joëlle Bouvier et Régis Obadia, amoureux de la danse, du cinéma et du lyrisme des corps.

Des autodidactes à qui tout réussit

ENSEIGNER, être pédagogue : une responsabilité qui a marqué un tournant dans la vie de Joëlle Bouvier. En quittant le Centre chorégraphique du Havre en 1993 pour prendre la direction du Centre national de danse contemporaine, Joëlle Bouvier et Régis Obadia, fondateurs de la compagnie L'Esquisse en 1981, amoureux de la danse, du cinéma et du lyrisme des corps, ont beaucoup appris au contact de tous ces apprentis danseurs de haut niveau. Remise en question, mais aussi désir d'apporter des nourritures tangibles, sans sectarisme d'écoles, à ceux qui viennent du monde entier partager leur passion et leur talent.

C'est la passion qui définit le mieux ce couple de chorégraphes. C'est elle qui anime leurs gestes, leurs imaginations, leurs fantasmes. Tous deux ont été formés par Jacques Lecoq, puis par Françoise et Dominique Dupuy. Ils ne sont toutefois restés nulle part assez longtemps pour subir une quelconque influence, pressés qu'ils étaient d'inventer leur danse. Ils n'avaient pas vingt ans quand ils gagnaient l'indispensable concours de Bagnolet avec *Terre battue* (1981), cherchant dans la danse le geste premier, l'élan primitif, mais aussi l'élégance du détail. *Le Royaume millénaire*, *Derrière le mur*, œuvres d'imaginaire et de peur, créées au milieu des années 80, augurent d'un avenir radieux, c'est-à-dire ponctué de créations, de tournées, de rencontres avec des danseurs magnifiques.

Leur duo *Welcome to Paradise*, incarnation très cinématographique de l'amour, a fait le tour du monde. Le cinéma est une autre de leurs passions. Leurs courts-métrages parlent pour eux. Ils s'apprêtaient à mettre en chantier leur premier long-métrage quand ils ont pris la direction du CNDC d'Angers : le projet est en attente. Et puis Joëlle Bouvier a eu un fils. Dans *Les Chiens*, qu'ils présentent à Avignon, elle ne danse pas. Régis Obadia, lui, est sur le plateau. Il respire comme il danse. La pièce inspirée de *L'Orestie* tente de saisir comment l'intolérance et la cruauté résonnent déjà dans les corps avant même qu'on puisse les nommer. Joëlle Bouvier et Régis Obadia, chorégraphes précoces, se reconnaissent volontiers autodidactes. A presque quarante ans, ils restent, il est vrai, très à part, presque isolés, malgré leurs importantes fonctions.

D. F.

Les cadavres exquis d'Amélie Grand

EN 1996, pour la première fois, le Festival d'Avignon conviait Amélie Grand à établir une programmation de solos. Celle qui, depuis vingt ans, veille au sort des Hivernales d'Avignon qu'elle a créées, réussissait d'entrée de jeu un coup de maître. Cette année, sur une proposition et un titre du chorégraphe François Raffinot, commissaire pour la danse de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), elle lance « Le vif du sujet », une manifestation dont l'interprète est le centre.

« Le vif du sujet » est-il un jeu chorégraphique ?

– C'est un jeu en cascade. Une sorte de cadavre exquis. Depuis un an et demi, les Hivernales étaient en pourparlers avec la SACD pour inventer ce que serait l'équivalent des Textes nus adaptés à la danse. François Raffinot a proposé que l'on parte d'un interprète qui choisirait un chorégraphe, qui lui-même passerait commande d'une musique à un compositeur. Et l'on a gardé l'idée des solos.

– Quels ont été les critères de choix des interprètes ?

– Nous disposons de 100 000 F par projet. On ne pouvait choisir un danseur de Forsythe qui aurait choisi Trisha Brown. Je me suis orientée vers des gens qui se connaissaient, qui arrivaient à maturité ensemble. Pour plus de surprise, d'inattendu, on aurait pu, à l'inverse, retenir l'hypothèse d'artistes sans aucun lien entre eux. Pour une première édition, la communauté de pensée et d'habitude nous a paru un bon critère. Le danseur et le musicien, parfois le chanteur, sont sur scène. Chaque solo dure vingt-cinq minutes. Et des débats informels sont prévus après chaque spectacle.

– Qui sont les élus ?

– Des danseurs, des chorégraphes, des musiciens qui n'ont jamais été invités à Avignon. Gaetano Battezzato, je l'ai vu en vidéo et j'ai aimé sa danse. Il a choisi la chorégraphe Mani Marina Blandini, qui a passé commande au percussionniste Joël Grare. Titre : *Raconte-moi*. Le chorégraphe Eddy Maalem nous a emballés au forum Libre danse des Hivernales 97. Nathalie Rinaldi, sa danseuse, l'a élu pour qu'il lui écrive un solo, *Le Beau Milieu*, dont la musique de Philippe Hersant sera jouée *live* par le violoniste Philippe Grassin. Pascal Allio a demandé à Jean Gaudin de lui écrire *L'Ingénu*. La musique de Michel Museau sera chantée par le contre-ténor Robert Expert. Christie Lehuedé a convié le chorégraphe Charles Cré-Ange, qui a demandé à Ghédalia Tazartès une partition. Le solo s'appelle *All About Zouzou*. »

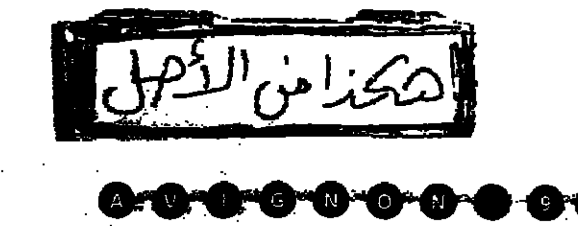
D. F.

Conception
Olivier Schmitt
avec Dominique Frétard
et Brigitte Salino

Réalisation
Philippe Périn
et Sylvain Siclier

Iconographie
Sophie Malexis





Josef Nadj à la table de son grand-père en Voïvodine

Le chorégraphe revient à Avignon avec « Woyzeck ». Il explique son goût des espaces qui s'emboîtent par ses souvenirs d'enfance, à Kanjiza, son village natal

AU Festival d'Avignon 1996, Josef Nadj était partout. Sous le chapiteau avec les élèves du Centre national des arts du cirque de Châlons-sur-Marne pour lesquels il avait fabriqué un spectacle intitulé *Le Cri du caméléon*. Un titre bien dans le style Nadj : hallucinatoire. Il était aussi au lycée Aubanel pour des *Commentaires d'Habacuc* pas piqués des hannetons. Le grand public découvrait la force d'une danse théâtrale, littéraire, surréaliste, où tout du décor et des interprètes s'emboîte, se transforme en une magie de trompe-l'œil et de mouvements. Bernard Faivre d'Arcier souhaitait qu'il revienne cette année. Josef Nadj a proposé *Woyzeck*, performance créée il y a quatre ans à la galerie Dorfmann, dans le quartier de la Bastille à Paris, et qui depuis a évolué, gagné en personnages, en volume. Une vraie, belle, grande pièce. Büchner sans le texte. Seul Nadj pouvait risquer l'exercice. D'autant que pour la première fois, il se présente sans Goury, son scénographe de toujours, maître des systèmes et des métamorphoses.

« D'où vous vient ce goût des espaces qui s'emboîtent, qui se transforment ?

– De la table de mon grand-père, qui avait une petite étagère que la nappe dissimulait. Il avait une passion pour la lecture. Sur cette étagère, dérobée au regard, il mettait les livres qu'il empruntait à la bibliothèque de Kanjiza, ma ville natale en Voïvodine. Il *fallait soulever la nappe pour* les voir. Tous les livres de la bibliothèque ont défilé, un nombre inimaginable, mais ce n'était jamais les mêmes. A chaque fois que j'allais dans sa chambre, je découvrais un livre différent. Et avec ce livre je partais en voyage. Depuis, pour moi, l'image, l'ailleurs, surgit d'une boîte qu'il faut ouvrir. Dans toutes mes pièces il y a une table qui se transforme, lieu central, point de départ à toutes les rencontres possibles.

– Existe-t-il d'autres objets fondateurs de votre travail ?

– La table du grand-père est ce qu'il y a de plus fort. Toutefois une valise abandonnée dans le grenier a tenu son rôle. Elle était pleine d'objets et de photos inutilisables. Cette valise était en bois. Pendant des années, sans jamais me lasser, j'ai eu rendez-vous avec elle. Il y avait toujours les mêmes objets. Seul mon regard sur eux changeait. Situation exactement inverse de celle que j'entretenais avec la bibliothèque aux livres toujours renouvelés.

– Ce passé explique-t-il l'influence toujours si présente de l'Europe centrale dans votre travail, malgré plus de dix ans passés en France ?

– Quand on travaille sur soi, on s'aperçoit vite qu'on est toujours attiré par quelques idées, quelques motifs, qu'on passe sa vie à graviter autour d'eux. Comme le dit Beckett : *« Je tape toujours sur le même clou »*... Parmi ces motifs récurrents, il y a mon attirance pour le bois, l'eau, la terre, la poussière aussi. Le bois et la poussière sont probablement liés au métier de mon père, qui était menuisier. Ce que j'apporte, ce sont les images qui vivent dans la tête. Mon grand-père ne gardait pas les livres, j'avais l'obligation, ne pouvant les feuilleter, de les garder en mémoire.

– Voyez-vous d'autres motivations à votre goût du caché ?

– J'ai souvent pensé que la palissade qui séparait les deux cours chez mon grand-père a joué sur mon imaginaire. Deux portes à franchir. Sur scène, je projette cette image-là, celle d'un premier espace qui ouvre sur un second, différent, et à découvrir.

– Seule l'Europe centrale a droit de cité dans votre création ?

– C'est plus complexe que cela. En même temps que je rencontrais les écrivains d'Europe centrale, je commençais à lire de la poésie occidentale. J'avais déjà un oeil vers ici. Ezra Pound, les surréalistes, Lautréamont, Borges, Paul Cexlan, dès l'âge de quinze ans. Très tôt, j'ai eu le désir de collectionner les livres, de construire la bibliothèque idéale. Dès que j'avais de l'argent, j'achetais un livre. C'est Borges qui m'a donné la pêche par rapport à ce projet d'une bibliothèque personnelle idéale. Le centre de ma bibliothèque est la poésie. Après, l'éventail est vaste, des livres d'échecs jusqu'à ceux sur l'astronomie. J'ai bourlingué dans toutes les directions de la pensée avec des journaux de voyage, des essais philosophiques.



Josef Nadj : « J'ai voulu montrer, par le jeu d'une mise en scène, une psychologie, mais sans les mots. C'est la profondeur du psychisme qui m'importe. »

GÉRARD RONDEAU

– Vous auriez pu être écrivain, ou peintre ?

– J'ai fait les Beaux-Arts à Novi Sad, puis à Budapest, et je m'apprêtais à commencer des études de littérature quand le service militaire m'a appelé. Cela a été la rupture. Le service militaire m'a donné envie de bouger. J'ai découvert les montagnes de Bosnie, et la ville de Sarajevo, où j'ai terminé mon service. Je suis parti pour Budapest. Là, j'ai rencontré le courant du théâtre du mouvement. Là, j'ai senti que s'exprimer avec le corps était une chance unique. Le côté éphémère de monter sur scène me plaisait. J'aimais la mémoire qu'on développe sur scène, le rapport à l'oeuvre qu'on crée dans le temps, qui est l'inverse d'une oeuvre figée, comme la peinture, comme l'écriture. J'avais la possibilité de vivre autrement, tout en rassemblant mes centres d'intérêt : le visuel, les images, mais aussi la musique, et la poésie. Car créer une séquence de danse, c'est créer de la poésie.

– Vous dites que vous êtes le premier collectionneur de votre famille, mais votre père ne collectionnait-il pas les montres ?

– Cet engouement est arrivé tardivement. C'était le besoin d'un homme de comprendre les mécanismes de l'humain, tout en observant comment on conçoit une montre, qui divise le temps, le marque, le piège.

– Avez-vous cette même obsession du temps ?

– Pas de la même façon. J'aime le dérouter plutôt, le basculer. La scène est un lieu magnifique pour ce faire. Le temps est un des mystères les plus fabuleux qu'on partage tous. Ce n'est pas seulement une idée. Mon père est mort il y a un an et demi. A une semaine de la première du *Cri du caméléon*.

– Vous paraissez rester attaché viscéralement à Kanjiza ?

– Depuis le service militaire, j'ai révisé cet attachement, mais il reste puissant à cause de l'histoire et des gens qui vivent là-bas.

– La guerre en ex-Yougoslavie a-t-elle changé quelque chose ?

– Dès 1987, je pouvais imaginer cette guerre, mais je ne pensais pas qu'elle viendrait si vite. Pendant ce conflit, notre ethnie, d'origine hongroise, n'était en guerre contre personne. Cela ne nous concernait pas. On subissait.

– Votre village natal, comment est-il ? Un lieu oublié du monde ?

– C'est un lieu très riche en soi. C'est bien d'être hors circuit des événements majeurs, des courants majeurs. Car, sur place, il y a d'autres circuits avec d'autres valeurs, d'autres échelles, d'autres étalons. A Orléans, je retrouve un peu ce sentiment. Mais à la fois on est si près de Paris. Seul le désert du Négnev, en Israël, m'a fait penser à *Kanjiza*. Le même poids du ciel, la même présence implacable de la terre. Kanjiza est une petite ville provinciale, dans un paysage absolument plat. C'est le début de la grande plaine d'Europe centrale. Avec un fleuve tranquille, le Tisza. L'espace extérieur représente l'ouverture infinie, d'où ce besoin de couper l'espace pour se poser, pour se préserver du risque d'être soufflé par l'Histoire. C'est quelque chose que l'on ressent très fort quand on vit là-bas. Qui était déjà dans la tête de mes ancêtres.

– Comment avez-vous monté *Woyzeck* ?

– Je n'ai pour le personnage ni haine, ni amour, ni sympathie, seulement le désir de le comprendre. Je suis intéressé par la dimension extrême d'un sentiment qui peut vous pousser à supprimer l'autre en même temps que soi. Woyzeck tue parce qu'il a été programmé pour cela, comme l'explique Büchner. Il est programmé pour devenir fou. Il tente pourtant de s'échapper. J'ai voulu mettre en scène les espaces de liberté qu'il a tenté d'ouvrir. Montrer, par le jeu d'une mise en scène, une psychologie, mais sans les mots. Il n'y a pas de texte. C'est la profondeur du psychisme qui m'importe. Donner l'espace à ce qui déclenche les situations. Je fouille dans les psychés. Il y a seulement la musique enregistrée d'un Gitan hongrois qui joue des cymbales, Aladar Racz.

– Le suicide est-il aussi courant que vous le dites dans la province de Kanjiza ?

– C'est un fait. Le suicide nous obsède, nous traverse. Il y a dans cette région une énorme force d'autodestruction. *Ils* sont nombreux à passer à l'acte. Personnellement, je n'ai pas cette attirance. Nous ne l'avons pas tous. Autrement, il n'y aurait plus un seul habitant. je fais partie de ceux qui font le contrepoint.

– Où est votre bibliothèque ?

– En partie à Orléans, à Paris, à Budapest. Non, elle n'est pas sur ordinateur. Tout est dans ma tête, et je sais où est chaque livre.

– Etes-vous très obsessionnel ?

– Pas du tout dans la vie. Surtout quand je crée. Je mets de l'ordre pour que cela éclate de nouveau. Sauf dans mes livres. Là est le point d'ordonnance de ma vie. Revenir toujours à ma mémoire : c'est le noyau que j'entretiens, que je polis pour ricocher ailleurs, pour m'éloigner au maximum. Il faut polir sa force avant de s'en éloigner de peur d'être absorbé.

– Avez-vous peur d'être absorbé ?

– Absorbé, non. Dépassé, oui. C'est une lutte constante. La prochaine création qui aura lieu au Théâtre des Abbesses aura pour matériau Dante et Beckett. Le 13 décembre prochain, j'aurai quarante ans. »

D. F.

Biographie

● **Origines.** Josef Nadj est né à Kanjiza dans l'ex-Yougoslavie, province de Vovoïdine. Sa famille est d'origine hongroise. En 1980, il arrive en France, à Paris. Il est âgé de vingt-trois ans. Il fait le tour de ce qui se fait dans les ateliers : on le voit chez Decroux et chez le Mime Marceau, danseur dans les compagnies de Mark Tompkins, de Catherine Diverrès, de François Verret.

● **Débuts.** Sa première création, *Le Canard pékinois*, lui vaut, d'un coup, la notoriété. C'est parti pour Nadj. En 1988, *Sept peaux de rhinocéros*, 1989, *La Mort de l'empereur*, 1990, *Comedia Tempo*, 1992, *Les Echelles d'Orphée*, 1993, *Woyzeck*, 1994, *La Mort du fauve*.

● **Le coup du « Cri ».** Coup inattendu et glorieux, *Le Cri du caméléon* (avec les élèves du Centre national du cirque de Châlons-sur-Marne) le fait connaître d'un vaste public. En 1996, *Les Commentaires d'Habacuc* surpennent les spectateurs d'Avignon. 1997 : toujours à Avignon, Nadj reprend *Woyzeck*, pièce créée en 1993 et remaniée régulièrement depuis.





Programme

THÉÂTRE

Nathan le sage
de G. E. Lessing, mise en scène de Denis Marleau.
Du 10 au 20 juillet à 22 heures, relâche le 14. Cour d'honneur.
Éclipse
du Théâtre Zingaro, mise en scène de Bartabas.
Du 11 juillet au 2 août à 22 heures, relâche les 14, 17, 20, 25, 29. Chateaublanc-Parc des expositions.
Le Visage d'Orphée
d'Olivier Py, mise en scène de l'auteur.
Du 24 au 26 juillet à 22 heures. Cour d'honneur.
Dédale
de Philippe Genty, mise en scène de l'auteur.
Du 30 juillet au 2 août à 22 heures. Cour d'honneur.
Ubu and The Truth Commission
De Jane Taylor, d'après Alfred Jarry, mise en scène de William Kentridge.
Du 19 au 23 juillet à 21 h 30. Théâtre municipal.
Check Up 1
d'Edward Bond, photographies de Jean Mohr, conçu et interprété par Carlo Brandt.
Du 26 au 28 juillet à 21 h 30. Théâtre municipal.
Pereira prétend
d'après Antonio Tabucchi, mise en scène de Didier Bezace.
Du 12 au 19 juillet à 22 heures, relâche le 14. Cloître des Carmes.
Des héros et des dieux
hymnes homériques dans la traduction de François Rosso, par Agathe Mélinand et Laurent Pelly, mise en scène de Laurent Pelly.
Du 11 au 22 juillet à 22 heures, relâche les 14, 18. Cloître des Célestins.
Contention
un baisser de rideau de Didier-Georges Gabily
précédé de **La Dispute**
de Marivaux, mise en scène de Stanislas Nordey.
Du 13 au 21 juillet à 18 heures, relâche le 16. Gymnase Aubanel.
Les 81 minutes
de Mademoiselle A.
de Lothar Trolle, mise en scène de Michel Raskine.
Du 11 au 20 juillet à 19 heures, relâche le 15. Salle Benoît XII.
La Vieille 2 (1)
Là, être ici (2)
d'après Daniil Harms et Alexandre Vvédenski, mise en scène d'Oskaras Korsunovas.
(1) *Les 23, 25, 27 juillet à 15 heures ; les 24, 26 à 19 heures.* (2) *Les 24, 26 juillet à 15 heures ; les 23, 25, 27 à 19 heures. Salle Benoît XII.*

PROGRAMME RUSSE

Une aventure
de Marina Tsvetaeva, mise en scène et scénographie d'Ivan Popovski.
Du 14 au 17 juillet à 23 h 30 et 1 heure. Chapelle du lycée Saint-Joseph. Spectacle en russe.
Loups et brebis
d'Alexandre Ostrovski, mise en scène de Piotr Fomenko.
Du 20 au 22 juillet à 18 heures. Jardin du lycée Saint-Joseph. Spectacle en russe.
Un mois à la campagne
d'Ivan Tourgueniev, mise en scène de Sergueï Genovatch.
Les 25 et 26 juillet à 22 heures. Cloître des Célestins. Spectacle en russe, résumé des scènes sous-titré en français.
La Nuit des rois
de William Shakespeare, mise en scène d'Evgueni Kamenkovitch.
Les 28 et 29 juillet à 22 heures. Cloître des Célestins. Spectacle en russe.
Les Lamentations de Jérémie
Livre de l'Ancien Testament, mise en scène d'Anatoli Vassiliev.
Du 11 au 16 juillet à minuit, relâche le 14. Eglise des Célestins. Spectacle en slavon.
Amphitryon
de Molière, mise en scène d'Anatoli Vassiliev.
Du 21 au 27 juillet à 19 heures, relâche le 24. Eglise des Célestins. Spectacle en russe et en *français.*
Chant pour la Volga
mise en scène, texte, marionnettes, décor, sculptures et bande son de Rézo Gabriadzé.
Du 24 au 28 juillet à 19 heures. Chapelle des Pénitents blancs. Spectacle en russe, doublé en *français.*
K. L du « crime »
de Daniil Guink, d'après *Crime et châtiment* de Dostoïevski, mise en scène de Kama Guinkas.
Du 11 au 22 juillet à 19 heures, relâche les 15 et 19. Usine Volponi. Spectacle en russe.
Chambre d'hôtel dans la ville
de NN
d'après *Les Ames mortes* de Nicolaï Gogol, mise en scène de Valeri Fokine.
Du 16 au 27 juillet à 22 heures, relâche les 19, 24 ; les 23 et 26 à 19 heures. Usine Volponi. Spectacle en russe.
Lectures
au Jardin du lycée Saint-Joseph :
Tania, Tania, d'Olga Moukhina.
Les 12 et 13 juillet à 11 heures.
Une aventure, de Marina Tsvetaeva.
Les 14 et 15 juillet à 11 heures.
Faust et Hélène, de Youri Yourtchenko.
Les 16 et 17 juillet à 11 heures.

THÉÂTRE-DANSE

Bernadetje
d'Alain Platel et Arne Sierens, par la compagnie Victoria.
Du 23 au 29 juillet à 22 heures, relâche le 26. Cloître des Carmes.
Woyzeck
spectacle de Josef Nadj.
Du 13 au 21 juillet à 19 heures, relâche le 15. Chapelle des Pénitents blancs.

DANSE

Paysage après la bataille
chorégraphie d'Angelin Preljocaj.
Du 12 au 19 juillet à 22 heures, relâche le 14. Cour du lycée Saint-Joseph.
Les Chiens
chorégraphie de Joëlle Bouvier et Régis Obadia.
Du 24 au 30 juillet, relâche le 27. Cour du lycée Saint-Joseph.
Stances
chorégraphie de Catherine Diverrès.
Du 24 au 28 juillet à 19 heures. Gymnase Aubanel.
Psalm
chorégraphie de Joanna Haigood.
Du 21 au 23 juillet à 20 heures. Place de l'Amirande.
Le Vif du sujet
sur une idée de François Raffinot.
Programme A : *All about zouzou*, par Christie Lehuedé, chorégraphie de Charles Créange ; *L'Ingénu*, par Pascal Allio, chorégraphie de Jean Gaudin.
Les 26, 28, 30 juillet à 11 heures ; les 27, 29, 31 à 18 heures. Jardin du lycée Saint-Joseph.
Programme B : *Le Beau Milieu*, par Nathalie Rinaldi, chorégraphie de Heddy Maalem ; *Racontez-moi, par Gaetano Battezzato*, chorégraphie de Mani Marina Blandini.
Les 26, 28, 30 juillet à 18 heures ; les 27, 29, 31 à 11 heures. Jardin du lycée Saint-Joseph.

PROJECTIONS

Du 21 au 26 juillet, Arte présente à Saint-*Louis d'Avignon* un ensemble de films consacrés aux arts de la scène.
Lundi 21 juillet
11 heures : *Le Siècle de Stanislavski* (1993-deux films de 52 mn). Auteurs : Lew Bogdan et *Valérie Lumbroso. Réalisation : Peter* Hercombe. 15 h 30 : *Le Siècle de Stanislavki.* 16 h 30 : *Tchekhov, le témoin impartial* (1994-60mn.)Auteurs : Georges Banu et Jacques Renard. Réalisation : Jacques Renard.
Mardi 22 juillet
11 heures : *Trente ans d'aventures et d'amour* (1996-52 mn.) Auteurs : Colette Godard et Georges Bensoussan. Réalisation : Georges Bensoussan. 15 h 30 : *Une nuit au cabaret* (1996-90mn.) Auteur et réalisateur : Jacques Renard (avant-première).
Mercredi 23 juillet
11 heures : *Maria Casarès, histoires d'actrice* (1992-53mn.) Auteurs : Fabienne Pascaud et Jacques Malaterre. Réalisation : Jacques Malaterre. 15 h 30 : *Nathan le sage*, de Gotthold Ephraïm Lessing (1987-128mn.) *Mise* en scène et réalisation : Bernard Sobel. Avec Bernard Freyd, Evelyne Istria, Andrzej Seweryn...
Jeudi 24 juillet
11 heures : *Shakespeare, des rois dans la tempête* (1996-52mn.) Auteurs : Georges Banu, Jean-Michel Déprats et Claude Mouriéras. Réalisation : Claude Mouriéras. 15 h 30 : *Richard II*, de William Shakespeare (1996-127mn.) Mise en scène et réalisation : *Deborah Warner et Fiona Shaw. Avec Fiona* Shaw et la troupe du Royal National Theatre de Londres.
Vendredi 25 juillet
11 heures : *Au soleil même la nuit* (1997-160mn.) *Auteurs et réalisateurs : Eric Dar*mon et Catherine Vilpoux, en collaboration avec Ariane Mnouchkine.
Samedi 26 juillet
11 heures : *C'est pas facile...* (1997-160mn.) Autour de Bertolt Brecht, Emmanuel Bove et Antonio Tabucchi. Mise en scène : Didier Bezace. Réalisation : Charles Picq. 15 h 30 : *Le Déménagement* (1992-38mn.), film de Chantal Akerman, avec Sami Frey. 16 h 15 : *Je me souviens*, de Georges Perec (1989-70mn.) Mise en scène, réalisation et interprétation de Sami Frey.

MUSIQUE

Centre Acanthes
Compositeurs invités : Qigang Chen (Chine), Marc-André Dalbavie (France), Marco Stroppa (Italie).
Cours généraux et pratiques du 4 au 16 juillet. Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Concerts publics les 11, 12, 13, 14 et 16 juillet à 18 heures, église de la Chartreuse.

EXPOSITIONS

1947-1997, Cinquante ans de théâtre à travers le Festival d'Avignon. Conception d'Antoine de Baecque et André Serré.
Du 11 juillet au 2 août, de 11 heures à 18 heures. Saint-Louis d'Avignon.
Costumes en festivals, pour les mises en scène de Jean Vilar à Avignon.
L'Art en coulisse, ou les métiers rares du costume de spectacle.
Hommage à Maria Casarès, projections vidéos, rencontres.
Du 10 juillet au 2 août. Maison Jean Vilar.
Histoires tissées, La Légende de Saint-Étienne, jusqu'au 28 septembre, Palais des papes. Brocarts célestes, jusqu'au 28 septembre, Petit palais.
Bill Culbert, *Incident in Marlowe's Office.*
Du 13 juillet au 29 septembre, de 13 heures à 19 heures, relâche mardi. Musée Calvet & Cité Guillaume Apollinaire.
Jean-Marie Ferrari, *Ténèbre secrète du dieu sans mode.*
Du 13 juillet au 29 septembre, de 13 heures à 19 heures, relâche mardi. Musée lapidaire.

LECTURES

Texte nu, proposé par Claude Santelli, sur une idée de Jean-Claude Carrière, avec André Dussollier/Danièle Lebrun, Vincent Lindon/Sandrine Kiberlain, Didier Sandre/Nada Strancar, Martine Chevalier et Christiane Cohendy, du 18 au 23 juillet à 19 heures, Cour du musée Calvet.
Poèmes d'Antoine Vitez, du 15 au 30 juillet à 12 heures, au Jardin des teinturiers.
Paroles d'acteurs, une leçon de théâtre, par Christiane Cohendy, du 17 au 21 juillet à 17 heures, sur invitation, Saint-Louis d'Avignon.
Les lectures de France-Culture
au musée Calvet :
Le Règne de la parole
Micro zoom/Paroles de l'image (à 11 heures et 19 heures) : *Des histoires vraies*, de Sophie Calle, par Jean-Louis Martinelli, avec Anne Brochet, le 11 juillet à 19 heures et le 12 à 11 heures. *Histoire de Marie*, de Brassaï, par Maurice Bénichou, avec Maurice Bénichou et Geneviève Mnich (le 13). *Le Journal*, d'Alix-Cléo Roubaud, par Jean-Louis Martinelli, avec Christine Gagnieux (le 14). *Vésale*, de Patrick Roegiers, par Claude Yersin, avec Jean Dautremay (le 15). *Champ contrechamp,* montage d'après *La Chambre claire* de Roland Barthes, *L'Image fantôme* d'Hervé Guibert, *Description* de Philippe Minyana, par Stanislas Nordey, avec Marc Bodnar, Hélène Fabre, Valérie *Lang et Stanislas Nordey* (le 16). *Bouts d'essais*, film-récit, d'après *Faits divers, Urgences* et *Délits flagrants*, de Raymond Depardon, par François Wastiaux, avec Martial di Fonzo Bo, Luis Naon, Agnès Sourdillon et François *Wastiaux (le 17).*
Paroles de l'intime (à 11 heures et 22 heures) : *Louis Althusser, « Lettres à Franca »*, par Olivier Corpet, le 20 juillet. *Emil Cioran*, choix de fragments d'un journal inédit, par Yves Peyré (le 21). *Violette Leduc à Simone de Beauvoir*, lettres choisies par Carlo Jansiti (le 22). *Paul et Henriette Nizan, « Correspondance d'Aden »*, choix par Loïvier Corpet (le 23). *Antoine Vitez, journal 1958-1961*, fragments choisis par Nathalie Léger (le 24).
Paroles de l'esprit : Aujourd'hui le XVIIIe siècle (à 11 heures et 19 heures) : *Les Cris de l'innocence*, saynètes et autobiographies extraites de Mémoires d'avocats, le 27 juillet. *Les Vertus dangereuses*, d'après des textes de Voltaire, Diderot, Malesherbes, Rousseau... (le 28). *Le Regard de l'autre*, textes militants portant sur l'altérité et la perception de la différence dans des sociétés étangères à la nôtre (le 29). *Les plaisirs de l'amour*, lettres, romans et dialogues de la rencontre érotique (le 30). *Des pierres, des plantes et des hommes*, avec Buffon et Daubenton, une visite au Jardin Royal, promenade éclairée dans notre première grande Histoire naturelle (le 31).
Nuit des ondes
Cinq nuits d'écoute radiophonique : « Maria Casarès, guerre et paix », par Blandine Masson et Marie-Ange Garrandeau ; « D'un théâtre l'autre, 1951-1963 », par Jacques Charby, Sonia Debeauvais et Claude Chebel. « Concert dans les étoiles... », cinquante ans de musiques au Festival d'Avignon, par Daniel Caux ; « Antoine Vitez » ; « Dracula, fantômes et compagnie... », par François Angelier et Emmanuel Laurentin.
Du 15 au 19 juillet à 22 heures. Pont Saint-Bénezet.
Les XXIVes Rencontres
de la Charteuse
Théâtre : *L'Homme de coton*, texte de Eric-Emmanuel Schmitt, conçu, mis en scène et interprété par Bruno Abraham-Kremer, du 10 juillet au 2 août à 22 heures, relâche les 14, 21, 28, cloître de la collégiale de Villeneuve-lès-Avignon. *De quelques choses vues la nuit*, de Patrick Kermann, mis en scène par Solange Oswald et Guy Martinez, du 12 au 26 juillet à 22 heures et 1 heure, *relâche les 14, 21, Cour des frères. L'Avant-dernier des hommes*, de Valère Novarina, mis en scène par Claude Buchwald, avec Claude Merlin, du 23 au 27 juillet à 19 heures, Cave du pape. *Lettre au directeur du théâtre, de Denis Guénoun, mis en* scène par Hervé Loichemol, du 18 au 22 juillet à 19 heures, Cloître du cimetière. *L'Usage de la vie*, de Christine Angot, mis en scène par Dominique Lardenois, avec Elizabeth Macocco, *du 18 au 22 juillet à* 22 heures, Tinel.
La Nuit des auteurs : les auteurs accompagnés d'acteurs amis liront les textes écrits au cours de la résidence auteurs-acteurs (*février-avril 1997*), *le 14 juillet*, à partir de 17 heures à. « Chaque jour un auteur », autour du monologue, du 16 au 22 juillet à 17 heures, Cave des 25 toises.

Pratique

● **Mémento.** Du 10 juillet au 2 août. Ouverture des portes une demi-heure avant le début du spectacle. Salles numérotées : Cour d'honneur, Parc des expositions, Cloître des carmes, Cour Saint-Joseph, Cloître des célestins. Placement libre dans tous les autres lieux.
● **Prix.** Cour d'honneur : de 110 F à 190 F. Parc des *expositions* : 150 F et 180 F. Tous les autres lieux : de 50 F (lectures) à 130 F.
● **Réservations.** Par téléphone : 04-90-14-14-14 (de 11 heures à 19 heures). Par Minitel 3615 code AVIGNON. Bureaux de location : Saint-Louis d'Avignon, rue Portail-Boquier, 84000 Avignon ; La Chartreuse, 30400 Villeneuve-lès-Avignon (de 11 heures à 19 heures. Fnac : Paris (Bastille, Etoile, Forum, Micro, Italiens, Montparnasse), Créteil, Cergy, La Défense, Noisy, Parly II, toutes les Fnac de province.
● **Numéros utiles.** Office de *tourisme d'Avignon* : 04-90-82-65-11.
Office de tourisme de Villeneuve-lès-Avignon : 04-90-25-61-33.
Mairie : 04-90-80-80-00.
SNCF : 08-36-35-35-35.
Taxis : 04-90-82-20-20.
CEMEA : 04-90-27-09-98.
Chartreuse : 04-90-15-24-24.